( T)
( N° 64 )

### CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 12 FÉYRIER 1902.

## COMPTE GÉNÉRAL

DE

# L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

RENDU

## POUR L'ANNÉE 1900,

PAR LE MINISTRE DES FINANCES.



### BRUXELLES,

HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS,

RUE DE LOUVAIN, 112



## TABLE DES MATIÈRES.

Note préliminaire	1 2
COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1900.	
Note sur le compte des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1900 Tableau général des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1900	4— 8 9 - 17
Développement, par classe de comptables, des recettes et des dépenses faites par l'administration des finances, pendant l'année 1900.	
Développement, par classe de comptables, des recettes faites par l'administration des finances, pendant l'année 4900	20- 21
Développement, par classe de comptables, des payements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1900	00 07
Résumé du développement, par classe de comptables, des recettes et des payements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1900	22— 23 24— 25
COMPTES DES BUDGETS.	
Compte définitif du budget de l'exercice 1899.	
Note sur le compte définitif du budget de l'exercice 1899	28 42
Budget de l'exercice 1899. Compte des recettes, à l'époque de la cloture de l'exercice	44 47
Compte des dépenses, à l'époque de la clôture de l'exercice.	
Recettes Développements, par nature de perception et par article du budget	71107
<ul> <li>par province, des reconvrements effectués</li> <li>Comparaison avec les reconvrements de l'exercice antérieur</li> </ul>	109-127
Dépenses. Développements des payements effectués, par année et par article du budget	129 - 165 $465 - 503$
Comparaison des dépenses de l'exercice 1899, liquidées par la Cour des comptes et ordonnancées	100 - 500
par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice antérieur	506
Tableau des résultats des budgets des exercices clos de 1850 à 1898 inclusivement	
Résultat général du budget de l'exercice 1899	521
Comparaison entre la situation provisoire et la situation définitive du budget de l'exercice 1899.	522
Compte provisoire du budget de l'exercice 1900.	
Note sur le compte provisoire du budget de l'exercice 1900.	<b>324</b> — <b>327</b>
Lat des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1900	328
Budget de l'exercice 1900. Compte provisoire des recettes, au 1er janvier 1901.	
Compte provisoire des dépenses, au 1er janvier 1901	554349
Compte des opérations sur les exercices clos de 1895 à 1899.	
Note sur le compte des opérations relatives aux exercices clos de 1895 à 1899	552—354
Exercice périmé de 1895 — Compte final d'apurement, en ce qui concerne les ordonnances qui	
restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif	355 - 359
Exercices en cours d'apurement de 1896 à 1899. — Situation des créances restant à payer au	
ler janvier 1901	361-377

 $[N^{\circ} 64]$  ( iv )

#### COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1900.

Note sur le compte de trésorerie pour l'année 1900									PAGES. 38				
vier 1900, les opérations de l'année 1900 et la situation a											•		382—398
COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE	PO	UI	L	'EX	EF	ci	CE	19	00	•			

-----

### NOTE PRÉLIMINAIRE.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État impose au Ministre des finances l'obligation de soumettre annuellement aux Chambres législatives, le compte général de l'administration des finances.

Le compte rendu pour l'année 1900 satisfait à cette obligation; il comprend toutes les opérations relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics, et constate la situation de tous les services de recette et de dépense, tant au commencement qu'à la fin de cette année.

#### Il est divisé en quatre parties:

La première partie, intitulée : COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1900, contient l'exposé sommaire de tous les faits de la gestion annuelle de cette administration, en ce qui concerne les services des Budgets et de Trésorerie.

Les trois autres parties constituent les comptes de développement exigés par l'article 43 de la loi précitée, savoir :

1° COMPTE DES BUDGETS, qui expose: 1° par année, par exercice, par branche de revenu et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et 2°, par année, par exercice, par ministère et par article, les droits constatés au profit des créanciers de l'État, les payements effectués et les payements restant à faire pour solder les dépenses.

Il établit, de plus, la comparaison, quant aux recettes, entre les évaluations, les droits à la charge des redevables de l'État et les recouvrements opérés sur ces droits; et, quant aux dépenses, entre les crédits ouverts, les droits au profit des créanciers de l'État et les payements effectués.

Le compte des budgets se divise lui-même en trois sections, qui sont : A, le compte définitif du budget de l'exercice 1899, présentant la situation de ce budget au 31 octobre 1900, époque de sa clôture; B, le compte provisoire du budget de l'exercice 1900, établissant la situation de ce budget, telle qu'elle résulte des faits accomplis jusqu'au 31 décembre de l'année, et de ceux qui se réaliseront jusqu'au 31 octobre 1901; C, le compte des opérations sur les exercices clos, comprenant le compte d'apurement de l'exercice 1895 et la situation des ordonnances restant à payer sur les exercices 1896 à 1899.

 $[No 64] \qquad (2)$ 

2º COMPTE DE TRESORERIE, faisant connaître les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services de l'administration des finances, et établissant le bilan de cette administration. Il retrace la situation de l'actif et du passif au 1er janvier 1900, et indique les recettes et les payements effectués pendant l'année 1900, les modifications que ces faits ont apportées à cette première situation, ainsi que la situation nouvelle qui ressort au 1er janvier 1901.

3° COMPTE DES DIVERS SERVICES PUBLICS ET SPÉCIAUX, lequel expose la situation, au commencement et à la fin de l'année 1900, de même que le mouvement durant cette période, des différentes parties de la dette publique, des pensions de toute catégorie et des rentes viagères.

Quant aux opératious de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, elles font l'objet d'un exposé annuel et distinct, qui est présenté aux Chambres législatives en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847.

Les diverses parties du compte général sont, du reste, précédées de notes explicatives qui en résument les résultats et qui sont surtout destinées à faciliter l'intelligence des tableaux.

(3) Nº 64]

## **COMPTE**

DES

## OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1900

### NOTE

#### SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

#### PENDANT L'ANNÉE 1900.

Le compte des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1900, forme la première partie du compte général établi en conformité des articles 42 et 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique. Il contient le relevé sommaire des droits constatés soit au profit, soit à la charge de l'État, ainsi que des recettes et des dépenses, qui sont développées dans les autres parties du compte général (Comptes des Budgets et de Trésorerie), et présente les résultats de la gestion annuelle de l'administration.

On va exposer ces résultats.

#### OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

Les opérations sur les budgets sont relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics; en voici la situation :

#### RECETTES.

#### Exercice 1899.

restait à recouvrer lors de la clôture du budget de 1899.	,	
Une somme de	3,344,425	03
Les recettes opérées en 1900 ayant été de	15,405,939	95
De sorte que les recouvrements à opérer sur l'exercice 1899 atteignaient.	18,450,364	98
résument en une augmentation de	4,960,521	<b>2</b> 5
Pendant l'année 1900, ces droits ont été l'objet de modifications qui se		
de l'exercice 1899, s'élevaient à fr.	13,489,843	<b>7</b> 3
1 <sup>er</sup> janvier 1900, sur les recettes prévues au budget des Voies et Moyens		
D'après le compte précédent, les droits qui restaient à recouvrer au		

[Nº 64]

### Exercice 1900.

Les droits constatés sur les Voies et Moyens, tant ordinaires qu'extraordinaires de 1900, se sont élevés à	541,300,096	
Au 1er janvier 1901, il restait à recouvrer fr.	15,765,094	80
dépenses.		
Exercice 1899.		
Suivant le compte de l'année 1899, les créances liquidées et ordonnan- cées, mais non encore acquittées, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1899, ainsi que sur le Budget extraordinaire, s'élevaient, au 1 <sup>er</sup> janvier 1900, à	<del>,</del>	42
De cette dernière date au 31 octobre 1900, de nouvelles liquidations de créances ont augmenté ce chiffre de	,	
Les créances à la charge du Trésor sur l'exercice 1899 s'élevaient, en définitive, à		04
Les payements effectués et justifiés, pendant la même période, se sont élevés à		43
Il en résulte que les créances liquidées et ordonnancées, dont le payement n'était pas réclamé à l'époque de la clôture de l'exercice, s'élevaient à		61
Exercice 1900.		
Les créances liquidées et ordonnancées en 1900, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1900, ainsi que sur le Budget extraordinaire, montent à	392,574,250	
Les créances ordonnancées, mais non acquittées, s'élèvent, par conséquent, à la date du 1 <sup>er</sup> janvier 1901, à		<b>57</b>
Exercices clos.		
D'après le dernier compte rendu, les dépenses restant à payer sur les exercices clos, mais en cours d'apurement, de 1895 à 1898, étaient de fr.	225,836	<b>3</b>
A REPORTER fr.	225,836	<b>&gt;</b>

[Nº 64] (6)

	Report	. fr. <b>225,836</b> •
Depuis lors, ce chiffre s'est accru des créand ture de l'exercice 1899; ainsi que le constate exercice, elles s'élèvent à	le compte définitif de	cet
Le montant des payements à effectuer pour a était donc de	'année 1900, y comp opposition, dont le mon	1,689,081 61 ris : tant
a été versé à la caisse des dépôts et consignation comptabilité de l'État), et 2° les ordonnances a (art. 36 de la même loi), dont le montant a été p Trésor, sont de	atteintes par la prescrip orté en recette au profi	otion
Il s'ensuit que les ordonnances non acquittées	sur les exercices clos s	š'éle-
vaient, au 1 <sup>er</sup> janvier 1901, à	• • • •	. fr. 350,648 54
Ce chiffre se décompose de la manière suivan	ite:	
Sur l'exercice 1896	fr. <b>21,</b> 669	) 44
— 1897	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
1898		
<b>– 1899</b>	260,973	
Somme égale.	fr. 350,648	
OPÉRATIONS DE	TDÉCADEDIC	
OPERATIONS DE	IRESOREME.	
Ces opérations sont relatives à des encaissem de tiers, soit pour des services publics étrangers qu'il suit :		
RECET	TES.	
Les recettes opérées, pendant l'année 1900, s à fr. 6,659,956,151 72 c',	ur les services de la Tre	esorerie, se sont élevées
SAVOIR:		
Recettes pour ordre. (Fonds des tiers) Service de la dette publique. (Fonds réalisés liquidées sur le budget de la dette publique, p des intérêts et le rachat des titres de la dette p prunts et des émissions de bons du Trésor)	au moyen d'ordonnand our effectuer le payeme ublique; produit des e	ees ent m- . 467,541,421 27
Agénatione divargas on debare du convinc des	hudgate	4 435 OSS 733 QQ

Opérations diverses en dehors du service des budgets. . . . . . 4,435,055,733 99

Ensemble. . . fr. 6,659,956,151 72

#### DÉPENSES.

Les payements effectués, penda	nt l'année 1900, :	sur les services	de la Trésorerie,	s'élèvent,
à fr. 6,647,409,353 93 e',				

#### SAVOIR:

Dépenses pour ordre. (Fonds des tiers) fr.	1,745,439,235	14
Service de la dette. (Payement des intérêts et amortissement de la dette publique; transfert aux ressources extraordinaires du produit		
des emprants, et remboursement de bons du Trésor)	453,092,064	21
Opérations diverses en dehors du service des budgets	4,448,878,054	58
Ensemble fr.	6,647,409,353	93

#### RÉSUMÉ

En résumé, les opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1900, considérées dans leur ensemble, présentent la situation suivante :

Les val	eur	's de	e ca	iiss	e et	de	po	rtel	eui	lle,	àl	a fi	n d	e l'a	anne	ée ·	189	19,	mon-		
taient à.					•			-					•	. •				٠	. fr.	1,307,747,341	40

#### SAVOIR:

Numéraire en cais	se fr. 99,999,962 /	44
Titres de la dette	publique et autres valeurs 1,002,448,882	D
Mandats et autres pièces acquittées.	En portefeuille chez les comptables. 63,187,133 9 En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des	<del>3</del> 7
	comptes	<del>)</del> 9
	Fr. 1,307,747,341	10

Les recettes de toute nature faites par l'administration des finances pendant l'année 4900, se sont élevées à fr. 7,200,597,093 52 c.

#### SAVOIR:

Opérations sur les ( de 1899 budgets ( de 1900	. fr.	15,105,939 525,535,001	95 ) 85 }	<b>540,64</b> 0	,941	80		
Opérations de Trésorerie .			6,				7,200,597,093	52
			Ens	SEMBLE.		fr.	8,508,344,434	92

 $[N^{\circ} 64] \tag{8}$ 

L'emploi de cette somme se justifie comme il suit :

Les dépenses faites par l'administration des finances, pendant l'année 1900, s'élèvent à fr. 7,199,969,506 48 c'.

#### SAVOIR:

Opérations sur les budgets	de 1899 de 1900 clos.	, fr.	214,483,387 336,738,332 1,358,433	43 02 10	) 55 <b>2,</b> 56 <b>0,</b> 15 <b>2</b> 55
Opérations de Tréso					

On y ajoute les valeurs de caisse et de portefeuille existant à la fin de la même année 1900,

#### SAVOIR:

Numéraire en caiss	e fr.	96,621,041	<b>59</b>	
Titres de la dette pu	ablique et autres valeurs	995,315,229	<b>50</b>	
Mandats et autres pièces acquittées.	En portefeuille chez les comptables. En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes.			
	·		<b>-1</b> ,308,374,928	44
	Somme to	GALE fi	r. 8,508,344,434	92

Un tableau destiné à démontrer la conformité qui existe entre les comptes des divers comptables de l'État et le Compte général, est publié comme annexe : c'est le tableau de développement, par classe de comptables, des recettes et des payements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1900.

(9) [No 64]

## TABLEAU GÉNÉRAL

DES

## OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PBNDANT L'ANNÉE 1900.

3

### COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

VALEURS DE CA	AISSE ET DE	e portefel	JILLE AU 1	er JANVIER	1900.	
N	es comptables .	sation dans les c	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		fr.   9   1,00	9,090, <b>962 44</b> 2,448,882 * 5,298,496 96
					1,50	7,747,541 40
	OPÉRATION	s sur les	S BUDGET	S.		·
	RECETT	'ES. — Exerc	cice 1899.			
	DROITS qui restaient à recouvrer au 1er janvier 1900.	F .	CATIONS s, en 1909, prement constatés.  Diminutions.	MONTANT des droits restunt dépixitivement à recouvrer.	RECOUVREM <sup>16</sup> EFFECTUSS  pendant  l'année 1900.	SOMMES restant A RECOUVAGE A lacidture de l'exercice.
VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.						
Impôts	2,753,089 07	4,058,423 77	Ď	6,811,512 84	6,456,940 28	354,572 56
Péages	4,912,593 01	644,918 24	D	5,557,511 25	5,374,512 81	182,998 44
Capitaux et revenus	4,224,787 88	159,964 67	ע	4,364,752 55	2,939,762 71	1,424,989 84
Remboursements	932,012 65	117,214 57	n	1,049,227 22	512,052 19	737,175 03
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	12,822,482 61	4,960,521 25	n	17,785,003 86	15 <b>,085,</b> 267 99	2,699,735 87
Remboursement des avances faites, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	34,768 45	*		34,768 <b>4</b> 5	٠	<b>54,768 4</b> 5
Remboursement des avances faites aux colo- nies agricoles de bienfaisance de Hoog- straeten-Wortel-Merxplas	600,000 »	v	D :	600,000 °	13	6 <b>00,000</b> .
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes.	52,592 67	, a	•	52,592 67	22,671 96	9,920 71
		4,960,521 25	•			
	13,489,843 73	4,960,59	21 25	18 <b>,4</b> 50, <b>3</b> 64 <b>9</b> 8	15,105,939 95	3,544,425 03

### DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1900.

OPÉRATION	IS SUR-LES	S BUDGETS	<b>S</b> .		
DÉPENS	ES. — Exenc	ice 1899.			
	CREA	NCES constatées	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS	restant à effecti	
	payer au ter janvier 1900.	et ordonmancéus pendant l'aunée 1900.		sur ORDONNANCES en circulation	3ur ORDONNANCES d'ouverture de crédit.
SERVICE ORDINAIRE.					
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux Budgets des exercices antérieurs (1895 à 1898), et transférés en vertu de l'article 50 de la loi sur la comptabilité de l'État	72,231 08	967,169 93	1,056,815 41	2,585 60	•
Dépenses propres à l'exercice	44,586,886 72	169,261,353 69	212,398,801 51	1,449,439 10	v
DEPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.					
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1899 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 14 septembre, 5 et 7 octobre 1899 et à l'arrêté royal du 14 septembre 1899.	1,058,991 62	35	1,047,770.71	11,220 91	p
			<u> </u>		
	45,718,109 42	170,228,525 62		1,463,245 61	•

214,483,387 43

1,463,245 61

4

215,946,633 04

### COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

### OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

OPERATIONS SUR LES BUDGE	ero (surre).		
RECETTES. — Exercice 4	900.		
	DROITS CONSTATÉS pondant l'année 1900.	RECOUVREMENTS  EFFECTUÉS  pendant  l'année 1900.	SOMMES restant A RECOUVREM, au ter jauvier 1901, sur les droutes constatés.
VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.			
lmpôts	251,259,159 20	228,195,909 37	5,063,249 85
Péages	232,272,824 64	227,954,323 47	4,338,501 17
Capitaux et revenus	22,537,323 76	1	6,712,212 30
Remboursements	5,835,221 19	4,909,996 59	928,224 60
	491,904,528 79	476,865,340 89	15,039,187 90
RECETTES EXTRAORDINAIRES.			
Quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut	28,000	28,000 *	•
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	173,513 71	98,500 16	75 <b>,013 5</b> 5
Prix de vente de terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la construction des quais de l'Escaut, à Anvers	3,499 52	5,499 52	•
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes.	585,498 80	574,189 04	11,309 76
Prix de vente de biens de cures	¥	•	æ
Prix de vente des terrains situés à Ostende et à Mariakerke, cédés à M. North. (Convention-loi des 8 mars/9 mai 1898.) Deuxième annuité	540,597 15	540,597 15	is .
Remboursement des avances faites, pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	161,569 78	121,986 19	<b>3</b> 9,58 <b>5</b> 59
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école.	1,335 84	1,335 84	ıs
Remboursement des avances faites aux colonies agricoles de bienfaisance de Hoog- straeten-Wortel-Merxplas	600,000 >		6 <b>00,000</b> »
Quote-part de l'État dans le dividende attribué, pour l'exercice 1899, aux action- naires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles.	123,181 29	123,181 29	. ,
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	505 59	305 39	×
Produit de la négociation d'un capital nominal de 61,448,500 francs en obligations de la dette publique à 5 p. c., 2° série. (Arrêté royal du 15 janvier 1898. — Solde recouvré en 1900.)	24,749,297 95	24,749,297 95	•
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en vertu de l'article 3, § 2, de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	1,808,125 89	1,808,125 89	,
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 5 p. c., à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en exécution des articles 4 et 5 de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899)	20,620,642 54	20,620,642 54	,
	541,300,096 65	525,535,001 85	15,765,094 80

### DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1900.

### OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

DÉPENSES. - EXERCICE 1900.

	D ROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1900.	PAYEMENTS edectués at justifiés pendant l'appée 1900.	RESTES A PAYER au 1°F janvier 1901, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnanods.
SERVICE ORDINAIRE.			:
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux budgets des exercices antérieurs (1896 à 1899), et transférés en vertu de l'article 50 de la loi sur la comptabilité de l'État	670,972 42	403,622 83	2 <b>07,34</b> 9 59
Dépenses propres à l'exercice	296,800,868 82	244,717,343 •	52,083,525 82
DEPENSES SUR RESSOURGES EXTRAORDINAIRES.			
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1900 et sur crédits nouveaux, conformé- ment à la loi du 10 mai 1900 et à l'arrêté royal du même jour	95,102,400 35	91,557,366 19	3,545,043 16
	39 <b>2,</b> 57 <b>4,3</b> 50 59	356,738,332 02	55,835,918 57

### COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

### OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

RECETTES. - EXERCICES CLOS.

N. B. D'après l'article 28 de la loi sur la comptabilité de l'État, les recettes sur les exercices clos ont été portées aux comptes des exercices pendant lesquels elles ont été opérées.

### OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances fr. 1,112,368,128 33	
Recettes pour ordre.	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directe- ment par les comptables qui en ont opéré la recette 629,685,457 74	1,757,358,996 46
	Fonds spéciaux rattachés au fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes	
	Fouds mis par ordonnances à la disposition du Trésor et de la caisse d'amortissement, pour le payement des intérêts et le rachat de titres de la dette publique	
Service de la dette publique.	Fonds mis à la disposition de MM. de Rothschild frères, à Paris, et Baring frères et Cie limited, à Londres, pour le payement des intérêts sur les titres au porteur de la dette publique	\ \ 467,541,421 27
	Produit des emprunts contractés pour l'exécution de travaux d'utilité publique. 24,740,297 95	
	Produit des émissions de bons du Trésor	
Opérations diverses en	dehors du service des Budgets	4,435,055,733 99
		6,659,956,151 72

### DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1900.

l				
	OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS	(SUITE).		
	DÉPENSES. — EXERCICES CLOS.			
(	Ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition et dont le m			)
Exercice 1895	à la caisse des dépôts et consignations à la disposition des ayar Ordonnances frappées de prescription et dont le montant est att		·	21,154 50
	et porté en recette au compte de l'exercice 1900		. 10,610 38	) -
		senvice ordinaire.	suavicus extraordinaires	
— 1896	Payements effectués et justifiés pendant l'année 1900	8,486 96	1,887 95	10,374 91
— 1897	ldema	4,164 54	140 53	4,304 87
- 1898	Idem	99,432 54	895 88	100,326 42
— 1899	Idem	1,201,701 45	570 95	1,202,272 40
		l	Į	1,338,433 10
	OPÉRATIONS DE TRÉSORI	ERIE.		
	Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le ment a lieu avec l'intervention du Ministre des finances	rembourse-	06,997,055 40	
Dépenses pour ordre.	Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le ment a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la	rembourse-		1,745,439,235 14
	Payements sur les fonds spéciaux rattachés au fonds de tiers et d disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comp	lont il n'est tes 15	5,20 <b>3,42</b> 5 69	
	Payements des intérêts et amortissement de la dette publique.	231	1.054.270 28 \	
Service de la dette	Payements, à Paris et à Londres, respectivement par l'interme maisons de Rothschild frères et Baring frères et Cie limited, d	édiaire des les intérêts	Ì	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
publique.	sur les titres au porteur de la dette publique  Transferts aux ressources extraordinaires du produit d'emprunts		0,529,495 98 1,749,297 95	453,092,064 21
	Remboursements de bons du Trésor		5,759,000 »	
			]	
Opérations diverses en	dehors du service des Budgets		, , , , ,	4,448,878,054 58
				6,647,409,353 93
			L	

### COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

RÉCAPITULATION DES RE	CETTES ET
Exercice 1899	)
Opérations sur les Budyets — REGETTES. } ———————————————————————————————————	54 <b>0,640,941</b> 80
Opérations de Trésorerie	6,659,986,151 79
TOTAL DES RECETTES fr.	7,200,597,093 52
Valeurs de caisse et de portefeuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1900	1,507,747,341 40
Total général	8,508,344,434 92
	j

### DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1900.

VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE AU 1º JANVIER 1901.	
Numéraire en caisse	96,621,041 59
Titres de la dette publique et autres valeurs	995,515,229 50
Mandats et autres pièces acquittées en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes	216,438,657 55
	1,308,574,928 44

### DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1900.

Opérations sur les Budyets. — Dépenses.	Exercice 1899	55 <u>2,</u> 56 <b>0,</b> 152 55
Opérations de Trésorerie		6,647,409,353 95
	Total des dépenses fc.	
	Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1901	1,508,574,928 44
	Total général	8,508,544,434 92

Certifié exact par le Directeur général de la Trésorerie et de la dette publique, G. VAN CUTSEM.

Arrêté par le Ministre des Finances et des Travaux publics, P. de SMET de NAEYER ( 19 ) [No 64]

## DÉVELOPPEMENT,

PAR CLASSE DE COMPTABLES,

DES RECETTES ET DES DÉPENSES FAITES PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1900.

### DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

	RECE	VEURS			
NATURE DES RECETTES.	des contributions directes dounnes et aceloes,	do Penregistrement et do domaines.	GURMINS DR FRY.  qes	de l'administration des postes BT TÉLÉORAPHES	de Padministration  de  LA MARINE.
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.					
Builget de l'exercice 1899	6,353,518 41	991,462 99	3,817,751 09	892,695 04	b
	164,761,426 57	70,817,452 66	201,175,634 86	23,949,459 73	4,654,336 82
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.					
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a ben avec l'intervention du Ministre des finances	56,241,421 25	5,093,784 36	9,770,766 89	854,871,200 45	v
b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a lieu directement par les compta- bles qui en ont opéré la recette	30,070,894 <b>0</b> 8	12,145,542 70	79,541,946 .	505,504,248 46	32,263 42
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes	ņ	•	9	•	v)
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	ñ	•	<b>»</b>	n	as .
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SER- VICE DES BUDGETS	14,936,476 53	5,884,955 v	235,587,490 90	245,101,255 53	ŭ
Total des recettes fr.	272,563,556 84	94,931,175 71	527,693,569 74	1,626,208,857 01	4,686,600 24

faites par l'administration des finances, pendant l'année 1900.

COMPTABLE	s			CAISSIER	ADMINISTRATION	DE LA TRÉSORBRIE.	TOTAL
de l'administration des PRISONS,	des établissements et services régis par L'ÉTAT.	des dtublissements de bienfyssanco BY D'ALIÉNÉS.	du Ministèro de Pagriculture, etc.	de L'ÉTAT,	Produits réalisés et vervés dans la caisso de l'État sans l'In- terventian descomp- tables des adminis- trations des recettes.	Recettes constatées par des viremento de comptes dans les écritures centrales	des RECETTES.
78,837 90	274,867 42	P	»		2,696,135 10	894 .	15,105,939 95
324,574 38	560,163 27	u	b	v	<b>34,422,242</b> 43	24,869,751 13	525 <b>,535</b> ,001 85
•	•	•	D.	n	186,1 <b>36,6</b> 855- <sub>1</sub> 94	254,501 44	1,112,368,128 33
293,757 37	•	4,091,504 77	115,500 94	•	))	v	6?9,68 <b>3</b> ,457 74
•	٥	is	×	ŭ	15 <b>,307,4</b> 10 39	٥	15,307,410 39
D	3	•	b	•	205,479,297 95	262,062,12 <b>3</b> 32	46 <b>7</b> ,541,421 27
sh	ņ	ñ	מ י	2,570,627,616 89	253,511,041 81	1,115,606,901 53	4,455,055,753 99
697,169 65	835,030 69	4,091,504 77	115,300 94	2,570,627,616 89	697,552,770 62	1,400,793,951 42	7,200,597,093 52

### DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des payements

NATURE	RECE	VEURS	COMPTABLES					
DES DÉPENSES.	des CONTRIBUTIONS distate», doubbes et accises.	de L'ERREGISTREMENT et des domaines.	des	de l'administration des postes ET TÉLÉGUAPUES.	l'administration do	de l'administration des PRISONS.	des établissements et sarvices régis par L'értr.	des diablissements de bienfnisance str D'ALIÉNÉS
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.  a. Opérations sur les budgets en cours d'exécution (1899-1900).  b. Opérations sur les budgets clos.  SERVICE DES RECETTES ET	25,513,536 ·	5,388,955 83 °	<b>7</b> 9,691,725 85 °	16,800,124 75	2,343 34	1) 0	•	ù 2
DES DÉPENSES POUR ORDRE.  a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a licu avec l'intervention du Ministre des finances  b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les compta-	2,466,835 20 28,852,108 v	o 9,449,716 11	_	142,958,7 <b>5</b> 1 20 50 <b>5,108,427</b> 60	52,252 02	285,575 <b>6</b> 4	o n	4,116,452 05
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes.  OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.	•	o	<b>3</b>	ď	*		g .	Ď
OPÉRATIONS DIVERSES EN DE- HORS DU SERVICE DES BUD-	214,209,605 38	79,712,670 4) 		961,261,192 39	<b>4,650,572</b> 95	403,412 28	837,207 40	ν
TOTAL DES PATEMENTS fr.	271,047,132 58	9 <b>4,</b> 501,34 <b>0</b> 35	526,967,678 21	1,624,128,475 99	<b>4,664,968</b> 51	688,787 92	837,207 40	4,116,452 05

faits par l'administration des finances, pendant l'année 1900.

		Caissier de l'Istat. Posements faits		Administration	de la Tresorerie	TOTAL	DRENK desoltant de mouv née 1900, du port liésor dans les	ILEACEM ement, jendant i an efeuilte desagents du provinces, plast one	MONTANT des
du Mij de Ligileati	;	ANEC Lintervention des Agents du ineson dus tes provinces	Manm Pintervention des AGENIS DUTHÉSUN duns tes provinces	Récépissés de ver action toncer a mittes produtes réalises sons l'in- tervirolor des complables des administrations des recettes	Depenses constator pur des virentents de compres dans les écultores centrales	du	des mund its et cours de vérilien sation dans les ét teriels et à la Co Excelent des préces régularisces jend int l'année sur les payements de l'année	ement, penjont i on efecultie desagents du provinces, ulmát que petes acquittées en tion et de régutat purtements minis u des comprés les comprés Excelenties payente de l'année prièces regularisées pendent unité onde	des operations
		524,526,865 39 1,518,822 72	1	D	95,955,136 85 19,610 38			15)	581,221,719 45 1,338,433 10
		44,286,502 57	819 25	b	912,687,57 <b>5</b> 08	1,107,028,018 02		50,962 <b>6</b> 2	<sup>4</sup> ,106,997, <b>05</b> 5 <b>4</b> 0
112,02	6 13	•	w .		•	625,258,756 05	n	3	625,238,756 05
*		15,201,402 40	,	υ	2,021 29	13,203,425 69	•	ŭ	15,205,425 69
		<b>43,450,9</b> 55 49	<b>562,023,076</b> 32	•	57,836,410 59	463,310,442 40	•	10,218,378 19	453,092,064 21
		49,501,278 02	1,745,110,541 76	697,552,779 62	534,295,597 25	4,448,878,054 58	n	•	4,448,878,054 58
		47 <b>6,285,82</b> 6 52	2,106,510,599 13				2,011,621 73	10,249,340 8)	
112,026	13	2,582,796	,425 65	597,552 <b>,779 6</b> 2	1,400,795,951 12	7,208,20 <b>7,</b> 22 <b>3 5</b> 6	8,237,7	19 08	7,199,969,506 48

### RÉSUME DU DEVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

			CAISSE ET DE 1 au 1er janvier 190		RECETTES
DÉS	SIGNATION DES COMPTABLES.	Cher LES COMPTABLES des Administrations des recettes.	Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces	MANDATS of pièces acquittées en cours de vérille- cution et de régu- larisation dans les départements un- mistèriels et a la Cour des comptes.	VIREMENTS DE FONDS effectues pendant! année 1900
Receveurs des c	contributions directes, douanes et accises	52,110,211 83	n	,	272,365,536 84
— de l'	enregistrement et des domaines	2,659,248 21	¥	ų	94,951,175 71
Comptables de l	'administration des chemins de fer	9,009,614 67	υ	נו	527,695,569 74
	des postes et télégraphes	<b>34,120,6</b> 00 57	υ	19	1,626,208,857 01
_	— de la marine	201,251 28	x)	ij	4,686,600 24
<del></del>	— des prisons	147,304 90	»	»	697,169 65
d	es établissements et services régis par l'État.	10,950 50	b	*	835,030 69
<del>-</del>	- de bienfaisance et d'aliénés	118,104 84	v	»	4,091,504 77
_ dı	u ministère de l'agriculture, etc	19,720 56	•	,	115,300 94
Caissier de l'État		1,059,011,371 91	n	,	2,570,627,616 89
Administration de la	Versements concernant les produits réalisés sans l'intervention des comptables des administra- tions des recettes.	n	*		697,552,779 62
Trésorerie.	Virements de comptes dans les écritures centrales.	5	28,247,619 14	142,111,562 99	1,400,793,951 42
					Ì
		1,157,588,359 27	28,247,619 14	142,111,562 99	7,200,597,093 52

et des payements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1900.

FOTAL	PAYEMENTS		CAISSE ET DE P au 1ºr janvier 1901		
au 31 décembre (900	efectues pendanti année1990.	MANDATS of pièces acquittées cn cours de vérilles tion et de regulari sation dans les dé- partements un inisté tiels et als cour des comptes	Ches LES AGENTS du Théson dans les provinces	Ches LES COMPTABLES des ADMINISTRATIONS des recettes	Observations.
304,473,748 67	271,047,132 58	,		33,426,616 09	
97,570,425 92	94,501,340 55	,	•	5,069 <b>,</b> 083 57	
536,703,184 41	526,967,678 31	n	>>	9,735,506 20	
1,660,329,457 58	1,624,128,475 92	•	α	<b>36,200,</b> 981 66	
4,887,851 52	4,664,968 51	53-	•	222,883 21	
844,474 55	688,787 92	•	t)	155,686 63	
845,961 19	837,207 40	*	u .	8,753 70	
4,209,609 61	4,116,459 05	55	3	93,157 56	
155,021 50	112,026 13	ø	ń	92,995 37	
3,629,638,988 80	2,582,796,425 65	»	v	1, <b>046,842,5</b> 63 15	
697,552,779 62	697,552,779 62	ŭ	v	9	
1,571,152,933 55	1,400,7 <b>93,9</b> 51 42	•	39,913,765 23	a	
	7,208,207,225 56				
	a) 8,237,719 08				a) La somme de fr 8,237,719 08 qui vient ici en diminution de la depense, constitue l'excedent des phyements effectues pendant l'annee 1900
8,508,344,434 92	7,199,969,506 48	138,682,935 98	59,915,765 23	1,120,778,227 25	sur les pieces regularisces pendant la meme annec

## COMPTE DES BUDGETS.

(27)

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

### NOTE

#### SUR LE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Conformément à l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, la clôture de l'exercice 1899 a en lieu le 31 octobre 1900.

Un compte provisoire, présentant la situation de cet exercice au 1<sup>er</sup> janvier 1900, a été publié à l'appui du compte général de l'administration des finances pendant l'année 1899.

Le compte actuel présente la situation définitive des recettes et des dépenses effectuées pendant la durée de l'exercice (1<sup>er</sup> janvier 1899 au 31 octobre 1900).

§ 1er.

#### ÉVALUATIONS BUDGÉTAIRES.

se répartissant comme il suit :

		MONTANT DES CRÉDITS.						
MINISTÈRES ET SERVICES.	DATES des lois.	1st section.  Service - ordinaire.	2° SECTION.  Dépenses exceptionnelles	TOIAL.				
Dette publique Dotations Justice Affaires Étrangères Intérieur et Instruction publique Agriculture et Travaux publics Industrie et Travail Chemins de fer, Postes et Télégraphes Guerre Corps de la Gendarmerie Finances Non-Valeurs et Remboursements	3 août 1899. 50 déc. 1898. 26 juillet 1899. 8 mars 1899 22 juin 1899. 5 juillet 1899. 5 août 1899. 10r id. 26 juillet 1899. id. 3 août 1899. 29 déc. 1898.	126,277,962 54 5,048,720 7 22,157,160 2,996,405 26,893,170 22,262,025 25 5,594,720 8 158,165,054 4 48,589,035 24 5,128,800 1 18,741,765 1 1,876,000 8	1,026,500	1,876,000				

 Ces prévisions ont été modifiées quant aux dépenses; elles se sont accrues :

	Service ordinaire	Dépenses exceptionnelles	TOTAL.
1. De crédits supplémentaires s'élevant à	13,110,577 49	8,457,492 08	21,568,069 57
2º Des parties d'allocations nécessaires pour solder les créances engagées sur les hodgets des exercices 1895, 1896, 1897 et 1898, et dont le transfert a eu lieu conformément à l'article 50 de la loi de comptabilité.	5,668,586 52	547,554 68	4,216,141
Enskuble, fr.	16,779,163 81	9,005,046 76	25,784,210 57

En tenant compte de ces faits, la situation des budgets se présentait comme il suit :

Ressources or	dinaires						fr.	435,037,428	40
Dépenses . {	Service ordinaire Dépenses exceptionnelles.			. fr. 	438,489,9 21,162,2	78 84 51 51	4 } l }	459,652,230	35
	H	Cxcéi	ENT	r de	DÉPENSES .		fr.	24,614,801	95

Mais ce ne sont là que des évaluations, dont les faits réalisés s'écartent assez sensiblement, ainsi qu'on le verra plus loin.

Au compte des budgets ordinaires de 1899 ont été rattachés, en recette, les ressources extraordinaires, et, en dépense, les crédits spéciaux, savoir :

#### Ressources extraordinaires.

Dotations de l'amortissement et intérêts du capital amorti demeurés		
sans emploi	1,750,000	b
Quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut .	28,000	ν
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	100,000	»
Prix de vente des terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la construction des quais de l'Escaut, à Anvers.	7,000	<b>)</b> ;
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes	250,000	ν
Prix de vente de biens de cures	5,000	n
Prix de vente des terrains situés à Ostende et à Mariakerke, cédés à M. North. (Convention-loi des 8 mars/9 mai 1898.) 4 <sup>re</sup> annuité	540,000	n
Remboursement des avances faites, pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	120,000	I <b>)</b>
	2.000.000	

Report fr.	2,800,000	>
Prix de rachat de la section néerlandaise du chemin de fer de Liége à Maestricht. (Art. VI, 3° alinéa de la Convention du 23 avril 1897 annexée à la loi du 16 avril 1898.)	3,000,000	•
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., 2° série, autorisée par arrêté royal du 15 janvier 1898	6,437,874	60
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., 1 <sup>re</sup> série, à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en vertu de l'article 3, § 2, de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	908,654	30
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., 5° série, à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en exécution des articles 4 et 5 de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	13,783	75
Ensemble fr.	13.160.312	 65
Dépenses sur ressources extraordinaires.  Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :		
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur		
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :		
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :  1º A titre de crédits reportés :  a) de l'exercice 1897. — Art. 6 de la loi du 9 août 1897 fr. 14,069,512 37  b) de l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du 9 mai 1898	114,554,124	46
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :  1º A titre de crédits reportés :  a) de l'exercice 1897. — Art. 6 de la loi du 9 août 1897 fr. 14,069,512 37  b) de l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du 9 mai 1898	114,554,124	46
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :  1° A titre de crédits reportés :  a) de l'exercice 1897. — Art. 6 de la loi du 9 août 1897 fr. 14,069,512 37  b) de l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du 9 mai 1898	114,554,124	46
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :  1º A titre de crédits reportés :  a) de l'exercice 1897. — Art. 6 de la loi du gaoût 1897 fr. 14,069,512 37  b) de l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du gmai 1898	114,554,124	46
Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1899 :  1° A titre de crédits reportés :  a) de l'exercice 1897. — Art. 6 de la loi du 9 août 1897 fr. 14,069,512 37  b) de l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du 9 mai 1898	73,743,485	

Si, en regard de ces crédits, soit	
on constate un excédent de crédits sur les ressources de fr.	175,137,297 25
En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on ar ci-après:	rive aux résultats
Ressources ordinaires	
- extraordinaires	448,197,741 05
Services ordinaires	440,101,141 00
— extraordinaires	00.0.0.0.0.0.0
	647,949,840 25
Soit un excédent de crédits de	199,752,099 20

§ 2.

#### COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

#### RECETTES.

	DROITS		DROITS REPORTÉS A L'EXERCICE SULVANT.				
NATURE DES DR	portes en surséance indéfinie.	A reconser à charge des comprimes.	A recouvrer à charge des REDEVABLES.	DES DROITS restant A RECOUVER.			
Res	SOURCES ORDINAIRES.						
	Contribut directes, douanes et accises	n	ů	116,464 15	116,464 15		
Impôts	Enregistrement et domaines	152,775 02	υ	105,333 39	238,108 41		
n ta	Enregistrement et domaines	1,458 75	υ	a	1,458 75		
Péages	Chemins de fer, etc	»	•	181,559 69	181,559 69		
	Enregistrement et domaines	3,943 52	υ	10,483 12	14,426 64		
Capitaux et revenus .	Prisons	50 98	»	2,067 96	2,118 94		
	(Trésorerie générale, etc	202 13	n	1,408,242 13	1,408,444 26		
	Enregistrement et domaines	1,200 41	>-	297,034 67	298,235 08		
Remboursements	Prisons	ο	u	»	•		
	Trésorerie générale, etc	»	'n	438,939 95	458,959 95		
Russon	RCS EXTRAORDINAIRES.						
	ains devenus disponibles par suite du aces fortes		ŋ	9,920 7.1	9,920 71		
des communes dans le lité, pour cause de su	ces faites pour compte des provinces et payement des traitements de disponibi- ppression d'emploi, des instituteurs com-						
munaux		u	и	34,768 45	34,768 45		
Remboursement des avai faisance de Hoogstrae	nces faites aux colonies agricoles de bien- ten-Wortel-Merxplas	))	n	600,000 •	600,000 v		
	Totaux fr.	139,630 81	Ŋ	3,204,794 22	5,344,425 03		
			3,204,	794 22			

La recette en sera portée au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements seront effectués.

Voici la décomposition de ce chiffre:

rotor in decoding	position de ce chare:	PVCI	en care
			DENT
		DES ÉVALUATIONS sur les recettes.	DES RECETTES sur les évaluations.
	RESSOURCES ORDINAIRES.		
4 4.	Contributions directes, douanes et accises	n	8,957,646 80
Impôts	Enregistrement et domaines	۵	7,559,859 69
Dinne	Enregistrement et domaines	υ	740,790 67
Péages	Chemins de fer, etc	»	14,274,850 07
	Enregistrement et domaines	»	265,519 22
Capitaux et revenus.	Chemins de fer, etc	21,581 03	»
oupillux et revenus	Prisons	n	20,562 17
	Trésorcrie générale, etc	n	1,750,625 76
	( Contributions	<b>3</b> 0	86,918 26
Panchaumann 4-	Enregistrement et domaines		50,678 66
Remboursements	Prisons		20,010
	Trésorerie générale, etc		550,527 84
			~~,,,,,, UI
	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.		
Dotation de l'amortissem	ent et intérêts du capital amorti demeurés sans emploi	•	565,828 57
Produit des aliénations e	extraordinaires d'immeubles	v	40,558 51
Prix de vente des terra construction des quais	nins restés sans emploi, provenant d'emprises faites pour la de l'Escaut, à Anvers.	b.	11,959 57
	s disponibles par suite du démantèlement des places fortes	,	65,433 03
	e cures.	<b>5,66</b> 9 98	20,100 00
Remboursement des avan paiement des traitemen	nces faites, pour compte des provinces et des communes dans le nts de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des ux	,,,,,,	26,937 83
Fonds provenant du rec	convergent partiel d'une avance faite pour construction de	"	
Prix de rachat de la se	ction néerlandaise du chemin de fer de Liège à Maestricht. Convention du 25 avril 1897 annexée à la loi du 16 avril 1898.).	3,000 <b>,0</b> 00 -	1,355 84
• •	ection néerlandaise de la ligne de Hasselt à Eindhoven (Art. V	3,000 <b>,0</b> 00 *	, c
de la Convention du 23	5 avril 1897 annexée à la loi du 16 avril 1895.)	4	3.000,000 »
à Bruxelles		.	27,886 96
Quote-part de l'État dan de la Société anonyme	s le dividende attribué, pour l'exercice 1898, aux actionnaires du canal et des installations maritimes de Bruxelles	3)	265,000
Prix de la cession du m Belge, repris par la Co landais	nobilier et de l'outillage des sections du réseau Grand Central impagnie pour l'exploitation de chemins de fer de l'État néer-		71,470 96
Prix de la cession du mo fer de Liége à Maestrie	hilier et de l'outillage de la section néerlandaise du chemin de cht, repris par la Compagnie pour l'exploitation de chemins de		
fer de l'État néerlandai	15	n	7,073 40
		5,025,251 01	58,099,041 61
	S017 fr.	35,073,	790 60
	ير ا		

Les tableaux formant les annexes A à M permettent d'établir d'autres rapprochements en ce qui concerne les recettes de l'exercice 1899 et celles de l'exercice précédent. [No 64] (34)

#### DÉPENSES.

#### Service ordinaire.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués aux Ministres, tant par le vote primitif du budget que par des lois subséquentes, s'élèvent ensemble à	459,652,230	<b>3</b> 5
Les dépenses liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice 1899 montent à	451,430,248 449,978,223	
Il reste à payer ou à justifier fr.	1,452,024	70
Ces ordonnances peuvent, aux termes de l'article 36 de la loi sur la l'État, être acquittées jusqu'au 1 <sup>et</sup> janvier 1904, époque de leur déchéance dont le paiement n'aura pas été réclamé dans ce délai, seront portées en du Trésor, à l'exception de celles qui sont frappées de saisie-arrêt ou d'opp montant doit, d'après l'article 37 de la même loi, être versé à la caisse de gnations, à la conservation des droits de qui il appartient. Le compte final sera dressé en conformité de l'article 176 du règlement général sur la compfera connaître plus amplement la situation de ces créances.	Les ordonnan recette au pr osition, et don es dépots et cor d'apurement,	rofit t le nsi- qui
La comparaison entre les crédits ouverts aux Ministres (fr. 459,68 les dépenses liquidées (fr. 451,430,248 07 c <sup>5</sup> ) fait ressortir un excede	édent de crée 8,221,982	dits 28
Il s'ensuit que les crédits excéderont les dépenses de fr.	11,217,963	41

#### Cet excédent se décompose ainsi qu'il suit :

1º Crédits à annuler définitivement,

#### SAVOIR:

SAYOIN:	
a. Sur les crédits transférés de l'exercice 1895 :	
Ministère de l'agriculture, etc fr. 12,810	28
— de la guerre	10
	12,861 38
b. Sur les crédits transférés de l'exercice 1896 :	
Ministère de la guerre	fr. 1,924 27
c. Sur les crédits transférés de l'exercice 1897 :	
Ministère de l'agriculture, etc fr. 1,967	20
— des chemins de fer, etc 2,576	61
— de la guerre	29
Corps de la gendarmerie : 188	35
	<del> 5,246 45</del>
d. Sur les crédits transférés de l'exercice 1898 :	
Ministère de l'intérieur, etc fr. 173	•
— de l'agriculture, etc	63
— des chemins de fer, etc 16,500	55
— de la guerre 6,136	92
Corps de la gendarmerie	81
	<del></del>
e. Sur les crédits propres à l'exercice 1899 :	
Dette publique fr. 2,098,119	10
( Sénat 9,354	28
Dotations Chambre des représentants 40	
( Cour des comptes 4,847	
Ministère de la justice	
— des affaires étrangères 48,381	
— de l'intérieur, etc	
— de l'agriculture, etc 1,340,106	
— de l'industrie, etc 394,509	
— des chemins de fer, etc 1,920,691	
— de la guerre 822,396 (	
Corps de la gendarmerie	
Ministère des finances	
Non-valeurs et remboursements 189,239	
Total des crédits à annuler fr	•

	Report	fr. 8,853,687 21
2º Crédits grevés de droits en faveur des d l'exercice 1900, conformément à l'article 5	-	
Savoir:		
a. Crédits transférés de l'exercice 1896 :		
Ministère de la guerre	fr. 231 7	70
b. Crédits transférés de l'exercice 1897	:	
Ministère de l'agriculture, etc fr	31,865 99	
- des chemins de fer, etc	1,017 21	
Corps de la gendarmerie		va.
	50,314 8	)2
c. Crédits transférés de l'exercice 1898	:	
Dette publique fr.	3,000 »	
Ministère de l'agriculture, etc	200,365 54	
— des chemins de fer, etc	37,738 43	
— de la guerre	13,795 12 	9
d. Crédits propres à l'exercice 1899 :		
Dette publique fr	. 24,200 »	
Ministère de la justice	309,309 01	
— des affaires étrangères	4,194 22	
— de l'intérieur, etc	267,203 54	
— de l'agriculture, etc	865,013 70	
— des chemins de fer, etc	41 <b>3,91</b> 9 »	
— de la guerre	145,156 42	
— des finances	. 29,835 20 2,058,830 8	9
		<del>-</del>
Montant des crédits transférés à l'exercice des décomptes dressés en conformité de l'a 10 décembre 1868	•	
	Ensemble fi	r. 14,217,963 41

Telle est la situation en ce qui concerne les Services ordinaires.

#### Services extraordinaires.

Savoir:				
Excédents de crédits transférés de l'exercice 1897, fr.				
— — — — 1898 Crédits votés dans le cours de l'exercice	. 100,484,612 : 73.743.498			
Credits votes dans le cours de l'exercice	10,140,400	44		
Fr.	188,297,609	90		
Les dépenses liquidées pendant l'année 1899 et rat- tachées définitivement à cet exercice, sont de	. 449,014,86 <b>2</b>	61		
jusqu'au 31 octobre 1900, époque de la clôture de l'exercice, sont de		70		
Les ordonnances en circulation s'élèvent, par conséquent, à		0.4		
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui cor ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux dép	ncernent le ser penses liquidée	vice es et	419,011,862	: 6
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui con ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité.	penses liquidée	vice es et	69,285,747	7 2
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui cor ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux déprégularisées dans le cours de l'année 1899	penses liquidée	vice es et	69,285,747	2 7
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui cor ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux déprégularisées dans le cours de l'année 1899	penses liquidée	vice es et	69,285,747 64,881,102	2 7
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui cor ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux déprégularisées dans le cours de l'année 1899	enses.	vice es et 	69,285,747 64,881,102 4,404,644	2 7
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui con ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux déprégularisées dans le cours de l'année 1899	enses.	vice es et 	69,285,747 64,881,102 4,404,644	2 7
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui con ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité. En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux déprégularisées dans le cours de l'année 1899	enses liquidée	vice es et 	69,285,747 64,881,102 4,404,644	2 7

A REPORTER. . . . fr. 568,978,865 07

REPORT fr. 568,978,865 0	7	
b. Les payements restant à faire ou à justisser :		
Service ordinaire.       .       .       .       .       fr.       1,452,024 70       1,463,245 6         Services extraordinaires.       .       .       .       .       .       11,220 91       91	1	
Total des dépenses, ou crédits définitifs de l'exercice fr	. 570,442,110	68
2º Crédits non consommés par les dépenses, à annuler définitivement :		
Service ordinaire. Crédits reportés de l'exercice 1895	7 3 1 9	
Montant des crédits dont l'annulation doit être prononcée par la loi portant règlement du compte de l'exercice fr. 3° Portions de crédits transférées à l'exercice 1900 :	13,258,331	72
a. Service ordinaire (art. 30 de la loi sur la comptabilité):  Grédits reportés de l'exercice 1896 fr. 231 70	ı	
b. Services extraordinaires (art. 6 de la loi du 14 septembre 1899). 64,881,102 78	;	
Total des crédits transférés à l'exercice 1900 fr.	67,245,378	98
Ces divers résultats impliquent des autorisations de dépenses pour fr. Les crédits alloués ne s'élevant qu'à	•	
des crédits complémentaires devront dès lors être accordés par la loi portant règlement de compte du Budget de 1899, pour des dépenses faites en sus des allocations budgétaires, jusqu'à concurrence d'une somme de fr.	2,995,981	13

Des développements plus complets présentant, article par article, les résultats des divers budgets, font l'objet des tableaux N à Y.

Quant aux Services extraordinaires, les détails en sont présentés dans le compte même.

## § 3.

# RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899 ET DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

La situation définitive du budget de l'exercice 1899 s'établit ainsi qu'il suit :

•		
A. — Services ordinaires.		
Recettes	469,031,404 451,430,248	51 07
Excédent de recettes (boni) fr.	17,601,156	44
B. — Services extraordinaires.		
Recettes	14,240,127	14
Dépenses	119,011,862	61
Recettes	104,771,735	47
C. — Services ordinaires et Services extraordinaires réun		
Recettes . { Services ordinaires	483,271,531	65
Recettes . {       Services ordinaires	570,442,110	<b>68</b>
Excédent de dépenses pour 1899	87,170,579	03
Mais, en tenant compte de l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1898, conformément au projet de loi portant règlement du budget		
de cet exercice, ci	599,732	30
le résultat final, à la clôture de l'exercice 1899, se chiffre par un excédent de dépenses de		33
•		

#### § 4.

# COMPARAISON

ENTRE LE BUDGET DE 1899, D'APRÈS LES VOTES LEGISLATIFS, ET LES RÉSULTATS QUI SERVENT DE BASE AU RÉGLEMENT DEFINITIF DE L'EXERCICE.

Le compte définitif, dont on vient d'analyser les résultats, offre un excédent de dépenses de fr. 87,770,341 33 cc.  Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après:  1° Crédits à annuler sur ceux qui avaient été alloués par les Chambres	On a vu que, d'après l'ensemble des dispositions lég de l'exercice 1899 paraissait devoir présenter un ex de	-	le crédits		20
1º Crédits à annuler sur ceux qui avaient été alloués par les Chambres	•	tats, offre	e un excé-		
avaient été alloués par les Chambres	Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :				
laissent un excédent de	avaient été alloués par les Chambres fr. 15,258,351 72  Il y a toutefois lieu d'en déduireles dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires, et pour la régularisation desquelles des crédits seront réclamés par la loi de compte,				
des créanciers de l'État, transférées à l'exercice 1900, en vertu de l'article 50 de la loi de comptabilité	• •	10,262	,350 59		
férés à ce même exercice, suivant l'article 6 de la loi du 14 septembre 1899	des créanciers de l'État, transférées à l'exercice 1900,	2,364	,276 20		
4º Plus-value des recettes réalisées comparativement aux évaluations du budget des Voies et Moyens, ci. 55,075,790 60  La situation résultant des prévisions du budget de l'exercice 1899 s'étant ainsi modifiée à concurrence d'une somme de	férés à ce même exercice, suivant l'article 6 de la loi	64,881	,102 78		
ment aux évaluations du budget des Voies et Moyens, ci. 55,073,790 60  La situation résultant des prévisions du budget de l'exercice 1899 s'étant ainsi modifiée à concurrence d'une somme de	Fr.	77,507	,729 57		
ainsi modifiée à concurrence d'une somme de	•	55,073,	,790 60		
ce budget présente, comme on vient de le dire, un excédent de dépenses de fr. 87,470,579 03				412,581,520	17
	ce budget présente, comme on vient de le dire, un excédent	de dépens	ses de fr.	87,170,579	03

#### § 5.

#### RÉSULTATS

DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS ET ARRÊTÉS DE 1830 A 1898 INCLUSIVEMENT.

A la suite des développements des recettes et des dépenses de l'exercice 1899, est inséré un tableau, sub. litt. Z, qui présente les résultats de la gestion financière de la Belgique, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1830. La situation de chacun des budgets des exercices elos de 1830 à 1898 y est retracée.

Les renseignements qu'il contient, et qui sont extraits des comptes définitifs de ces soixante-neuf exercices (ceux de 1830 à 1897 sont approuvés par la Législature), se résument de la manière suivante :

Les évaluations du budget primitif des Voies et Moyens de ces exercices présentent un total de . fr. 13,364,763,312 79

Il y a lieu d'y ajouter :			
1° Les produits nouveaux et les ressources sup- plémentaires créées par des lois spéciales		55	
le cours de l'exercice en dehors des évaluations du budget	287.432.984	27	
3° Les fonds affectés à des dépenses spéciales			
Elles s'élèvent donc, en définitive, à			16,073,190,002 68
Les crédits accordés par les lois des budgets primitifs des mêmes exercices montent ensemble à une somme de	13,470,579,382	79	
A ces prévisions sont venus s'ajouter également:			
1° Des crédits supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales, qui, après déduction des annulations de crédits, se réduisent à.  2° Des crédits complémentaires alloués par les	<b>525,57</b> 3,717	20	
lois de compte, pour couvrir les dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires	65,009,094	98	
3° Des crédits pour des services extraordinaires rattachés aux exercices dont il s'agit, ci	, ,		
A REPORTER fr.	16,750,210,803	45	16,073,190,002 68

REPORT. . . fr. 16,750,210,803 45 16,073,190,002 68

Par contre, il faut retrancher les portions de crédits grevées de droits en faveur des créanciers de l'État, et dont le transfert à l'exercice 1899 a eu lieu en vertu de l'article 50 de la loi de comptabilité, soit		
Les crédits applicables aux dépenses se sont donc élevés à une somme de	16,745,994,66 <b>2</b>	45
Comparées dans leur ensemble, les autorisations de dépenses ont excédé les recettes prévues de	672,804,659	77
En réalité, la comptabilité constate :  D'une part, que les recouvrements effectués se sont élevés à une somme de fr. 16,467,403,011 79 c'et ont dépassé les évaluations de fr. 394,213,009 11		
D'autre part, que les dépenses résultant des services faits ont été de fr. 16,468,002,744 09 c, et sont, par conséquent, restées au-dessous des crédits de		
Il s'ensuit que les résultats ont dépassé les prévisions de fr.	672,204,927	47
Et qu'en définitive les budgets clos ont laissé un excédent de dépenses de	599,732	30
Cet excédent de dépenses a été, comme on l'a vu, transféré en dépe	nse extraordinair	e à

l'exercice 1899, comme résultat final des exercices précédents.

# COMPTE DÉFINITIF

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899

BUDGET DE

# Compte des recettes, à l'époque

de developpement des contributions et revenus publics.	ÉVALUATIONS  DES  BECETTES.	
	RESSOURCES ORDINAIRES.	
LITT. A.  — B.  — C.  — D,E,F.  — G.  — H.  — I.  — J.  — K.  — L.  — L.  — L.  — M.	Enregistrement et domaines	185,188,179 • 52,973,000 • 1,595,000 • 209,437,200 • 2,773,000 • 115,000 • 352,500 • 10,594,400 • 740,000 • 528,000 • 22,984 • 2,918,165 40
	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	

L'EXERCICE 1899. de la clôture de l'exercice.

DROITS	RECOU	VREMENTS EFF	ECTUÉS	RESTE A RECOUVER		RAISON	RÉSULTATS
dus redevables	En 1899.	En 19 <b>00.</b>	Total.	sur les droits constatés à la chargo des redevables DR L'ÉTAT.	BXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvraments,	LE NÈGLEMEN déanitif du budont.
162,262,289 95	155,835,735 28	6,310,090 52	162,145,825 80	116,464 15	•	8,957,646 80	162,145,825 80
60,750,948 10	60,365,989 95	146,849 76	60,512,839 69	238,108 41	•	7,539,839 69	60,512,839 6
2,337,249 42	1,671,703 99	664,086 68	2,335,790 67	1,458 75	¥	740,790 67	2,335,790 6
223,893,589 76	219,001,623 94	4,710,426 15	225,712,050 07	181,539 69	μ	14,274,850 07	223,712,050 0
5,030,745 86	3,001,543 34	34,775 88	5,036,319 22	14,426 64	•	263,319 22	5,036,519 2
95,418 97	95,418 97	•	95,418 97	•	21,581 03	r	93,418 9
375,181 11	294,224 27	78,837 90	375,062 17	2,118 94	•	20,562 17	373,062 1
13,553,468 02	9,318,874 83	2,826,148 93	12,145,023 76	1,408,444 26	v	1,750,623 76	12,145,023 7
826,918 26	785,690 37	45,227 89	826,018 26	•	•	86,918 26	826,918 2
876, 13 74	455,590 95	123,078 71	578,678 66	298,235 08	•	50,678 66	578,678 6
22,984 •	22,984		22,984	•	•	3	22,984
5,687,433 19	3,102,747 65	145,745 59	3,248,493 24	438,939 95	•	330,527 84	5,248,49 <b>5</b> 2
471,731,140 58	<b>453</b> ,948,136 52	15,083,267 99	469,031,404 51	2,699,735 87	21 <b>,</b> 581 <b>0</b> 5	54,015,557 14	469,031,404 5
2,315,828 37	2,315,828 37	•	<b>2,51</b> 5,828 <b>3</b> 7	n		565,828 37	2,515,8 <u>2</u> 8 51
28,000 >	28,000	•	<b>28,</b> 000 -	,	•	•	28,000
140,558 51	140,558 51	•	140,558 51	•	•	40,558 51	140,558 5
	18,959 57	_	18,959 57		•	11,959 57	18,959 57
40 0K0 K7		•	10,000 01	-		11,000 01	10,000 0
18,9 <b>5</b> 9 57		90 871 08	315 432 03	0 090 71	_	6K 432 03	315 423 02
325,353 74	292,761 07	22,671 96	315,433 03 1.330 02	9,920 71	* 5.660 08	65,433 03	
		22,671 96	315,433 03 1,330 02	9,920 71	* 3,669 98	65,433 03	
325,353 74	292,761 07	22,671 96		9,920 71 •	3,669 98		1,330 09
325,353 74 1,330 02	292,761 07 1,330 02	22,671 96	1,330 <b>0</b> 2	9,920 71 * * * * * * *	5,669 98 •	7	515,453 05 1,330 05 540,000 •
325,353 74 1,330 02 540,000	292,761 07 1,330 02 540,000	22,671 96	1, <b>330 0</b> 2	•	3,669 98 •	<b>3</b>	1,330 09 540,000 1
325,353 74 1,330 02 540,000 •	292,761 07 1,330 02 540,000 • 146,937 83	22,671 96	1,830 02 540,000 • 146,937 83	•	3,669 98 *	26,937 83	1,330 09 540,000 1
325,353 74 1,330 02 540,000 181,706 28 1,335 84	292,761 07 1,330 02 540,000 • 146,937 83	22,671 96	1,530 02 540,000 • 146,937 83 1,535 84	34,768 45	5,669 98  •  •  5,000,000 •	26,937 83	1,330 09 540,000 1

# Compte des recettes, à l'époque

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES HECETTES.
Report fr.	5,800,000
Prix de la cession de la section néerlandaise de la ligne de Hasselt à Eindhoven. (Art. V de la convention du 23 avril 1897 annexée à la loi du 16 avril 1898.)	. [
Produit de la vente des terrains formant l'emplacement de l'ancien Palais de Justice, à Bruxelles	1 • 1
Quote-part de l'État dans le dividende attribué, pour l'exercice 1898, aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles	
Prix de la cession du mobilier et de l'outillage des sections du réseau Grand Central Belge, repris par la Compagnie pour l'exploitation de chemins de fer de l'Etat néerlandais.	•
Prix de la cession du mobilier et de l'outillage de la section néerlandaise du chemin de fer de Liége à Maestricht, repris par la Compagnie pour l'exploitation de chemins de fer de l'Etat néerlandais	
Produît de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., 2° série, autorisée par arrêté royal du 15 janvier 1898.	6,457,874 60
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 %, 1 ** série, à l'effet de couvrir nae partie des dépenses faites en numéraire en vertu de l'article 3, § 2, de la loi du 16 avril 1898 (Arrêté royal du 7 octobre 1899)	908,654 30
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 5 º/o, 5º série à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en exécution des articles 4 et 5 de la loi du 16 avril 1898. (Acrêté royal du 7 octobre 1899.).	13,783 75
Totaux fr.	13,160,312 65
Report des ressources ordinaires fr.	455,037,428 40
l'otaux géneraux . fr.	448,197,741 05

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

DROITS CONSTATÉS	RECOU	REMENTS EFF	ECTUÉS	RESTE A RECOUVEBR		RAISON les recouvrements.	RÉSULTA pour
Alacharge des rodevables DE L'UTAT.	En 1899	En 1900.	Total.	aur les droits constatés à la charge des redevables DR L'ÉTAT.	EYCÉDEYT des Évaluations.	EYCÉDEN I das recouvarments.	on ander regural
4,153,079 33	<b>3,</b> 485,711 21	22,671 96	5,508,585 17	<b>644,6</b> 89 16	5,003,669 98	712,053 15	3,508, <b>3</b> 83
5,000,000	<b>3,000,000</b> •	•	3,000,000 "	0	. 0	3,000,000 •	3,000,000
27,886 96	27,886 96	•	27,886 96	•		27,886 96	27,880
265,000 .	265,000	•	265,000 •	,		265,000 *	265,000
71,470 96	71,470 96	ħ	71,470 96		•	71,470 96	71,470
7,073 40	7,073 40	*	7,073 40		•	7,073 40	7,073
6,437,874 60	6,437,874 60	*	6,437,874 60	,	•	8	6,437,874
908,654 30	908,654 30	ů	908,654 30	ħ	•	n	908,654
13,785 75	18 <b>,7</b> 83 75	*	13,783 75		•	•	13,783
14,884,816 30	14,217,455 18	22,671 96	14,240,127 14	644,689 16	5,003,669 98	4,083,484 47	14,240,127
171,731,140 38	453,948,136 52	15,085,267 99	169,031,404 51	2,699,735 87	21,581 03	34,015,557 14	169,051,404
486,615,956 68	468,165,591 70	15,105,939 95	485,271,551 65	3,344,425 03	5,025,251 01	58,099,041 61	483,271,531
		-	•		35,073,	790 60	

BUDGET DE L'EXER

	Cl par le budg	RÉDITS ACCO	RDĖS les tols spéciales.	DÉPENSES résultant des	1	nts effectués
MINISTÈRES ET SERVICES.	1 ro section,  Service ordinaire.	9° saction  Dépenses exceptionnelle	Total s.	DROLTA constatés et Ordonnancé au profit des créanclers de l'Eta	j	En 1900.
SERVICE ORDINAIRE					1	
Dépenses sur les crédits transferés en vertu de l'ar- ticle 30 de la loi sur la comptabilité de l'État.						
K×ereice 1895.						
Ninistère de l'Agriculture et des Travaux publics	2,092 20	10,718 08	12,810 28			
de la Guerre	51 10		81 10			
	2,143 50	10,718 08	12,861 38	•	В	•
Exercico 1896.						
Micistère de la Guerre	2,155 97		2,155 97			
<b></b>	2,100 07		2,100 07			-
1907			,			,
Exercice 1897.						
Ministère de la Justice		36 114 08	36,114 08	36,114 08	20,500 •	15,814 08
— de Pagriculture et des Travaux publics	37,348 93	15,000 *	52,348 93	18,515 74	n	18,515 74
- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	5,279 55		5,279 55	1,685 75	۰	1,685 73
- de la Guerre	58,098 91	•	58,998 91	58,484 62	18,788 76	39,695 86
Corps de la Gendarmerie	26,849 >	•	26,849	9,229 55	4,800 04	4,429 29
Ministère des Finances	•	11,294 34	11,994 34	11,294 34	11,294 34	•
	128,476 39	62,408 42	190,884 81	135,323 84	55,183 14	80,140 70
Exercise 1898.						
Dette publique	3,000	•	5,000 n		'n	
Ministère de la Justice	1,044 56	•	1,044 56	1,044 56	1,044 56	•
de l'Intérieur et de l'Instruction publique	n	192,535 12	192,535 12	192,362 12	n	192,362 12
— de l'Agriculture et des Travaux publics	593,397 35	262,626 60	856,023 95	597,319 78	205,481 60	591,858 18
des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	2,600,939 90	13,250	2 <b>,</b> 614,189 90		2,471,614 99	86,335 93
de la Guerre	329,887 15	6,016 46	<b>3</b> 35,9 <b>0</b> 3 61	315,971 57	33,382 50	282,003 47
Corps de la Gendarmerie . ,	7,541 70	•	7,541 70	7,589 89	3,254 88	4,135 01
	3,535,810 66	474,428 18	4,010,238 84	5,674,038 84	2,714,778 <b>5</b> 3	956,674 71

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice.

et justifiés	PAYEM		CREDITS	DÉPENSES			EMENT DÉFINIT	IF DU BUDGET.	8 2 0
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances Powerture de cedit.	RXCÉDANT Les dépenses.	EXÇÊDANT LES CRÉDITS.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	enévits à annuler,	CRÉDITS a transférer à l'exercice 1900, conformément à l'article 30 de la loi sur la comptabilité.	de  Cremeice 1899.	Observed the property of
	(								
p	w	n	12,810 28	n	,	12,810 28	•	•	
n	>>	»	51 10	•	, ,	51 10	»	*	
n	•	n	12,861 58	ď	o	12,861 38	מ	b	
						,			
Ď	,	*	2,155 97	10		1,924 27	231 70	ם	
36,114 08	,	n	D.		,	'n	n	56,114 08	
18,515 74	,	n	33,833 19			1,967 20	31,865 99	18,515 74	
1,685 73		»	5,595 82	D		2,576 61	1,017 21	1,685 73	
58,484 62	v	a	514 29	n	,	514 29	»	58,484 62	
9,229 53	'n	70	17,619 67	n		188 35	17,451 32	9,229 53	
11,294 54	o		,	n	*	ני	3	11,294 34	
135,325 84	*	5	55,560 97	α	•	5,246 45	50,514 52	135,323 84	_
יד	•	*	3,000 °	»	,	a	3,000 »	1	
1,044 56	>	•	D	•	ъ	•	•	1,044 56	1
192,562 12	,	•	173 *	1	٥	173 »	*	192,362 12	1
597,519 78	»	n	258,704 17		»	58,338 63	l .	ł	
2,557,950 92	2,000	>	54,238 98	10	ñ	16,500 55	37,758 43	ļ	ı
515,585 97	585 60	•	19,932 04	•	n	6,136 92	13,795 12	315,971 5	7
7,389 89	â	3	151 81	*	•	151 81	ь	7,389 89	9
3,671,455 24	2,585 60		336, <b>9</b> 00 ×	, **	,	81,300 91	254,899 09	3,6,74,038 8	4

BUDGET DE L'EXER

INDICATION			par le b		RÉDITS ACCOI et primitif et par d				DÉPENSE résultant des senvices par	.	PAYEMEN	TS EFFECT	rués
de développement des dépenses.	MINIS	STÈRES ET SERVICES.	1re sectio — Service ordinaire		2º section.  Dépenses exceptionnelle	es.	Total.		DROFTS constatés et OrdOnnand au profit des créanciers de l'E	és	€n 1899.	En 190	0.
	Dép	enses propres d l'exercice.											
Litt. IV.	Dette pub	lique	127,683,789	10	100,000	. 1	2 <b>7,</b> 783,789	10	125,959,227	34	97,460,096 13	28,415,517	7 79
		Liste civile	3,300,000	,	**		3,300,000	Ľ	3,300,000	υ	3,300,000	. *	
 		Dotation de Son Altesse Royale le comte de Flandre	200,000	m	ν		200,000	r	200,000	\$ 1	200,000	, 10	
— <b>0</b> .	Dotations	Sénat	210,000	,			210,000	,	200,645	72	195,577 70	5,068	3 02
		Chambre des Représentants ,	1,005,070	1			1,003,070	>	1,005,029	82	973,652 64	29,377	18
	1	Cour des comptes	335,650	ń	n		335,650	13	330,802	20	309,707 19	21,095	10
<i>− P</i> .	Ministère	de la Justice	22,760,130	3	1,052,250	. 2	3,812,380	•	25,965,863	36	16,265,052 60	7,677,408	95
— Q.	— d	les Affaires Étrangères	5,224,903	r	12,000	:   «	3,236,903	ע	5,184,327	54	2,679,294 54	485,048	67
— R.	<b>-</b> d	le l'Intérieur et de l'Instruction publique	26,986,845	56	2,025,801 89	2 2	9,012,647	38	28,337,625	8(	23,619,703 89	4,438,864	89
- s.	d	le l'Agriculture et des Travaux publics	24,022,293	97	<b>3,</b> 321,310 20	6 2	7,343,604	23	25,138,483 8	34	15,611,547 24	9,163,059	35
- T.	— d	le l'Industrie et du Travail 🚬 .	3,595,820	a	745, <b>0</b> 00 ·		4,340,820	»	3,946,310	39	<b>5,259,525</b> 9 <b>0</b>	678,880	62
- V.	— d	les Chemins de fer, Postes et Télégraphes	147,005,590	65	18,500 ,	14	7,024,090 (	35	145,295,643	58	46,13 <b>8</b> ,155 88	98,598,048	32
- r.	— d	e la Guerre,	48,680,335	24	12,308,734 75	60	0,989,069 9	9	60,021,516 9	0	17,005,618 99	42,959,999	92
- W.	Corps de la	Gendarmerie	5,168,800		D	5	5,168,800	a	<b>5,161,090</b> 5	5	5,706,354 45	1,454,703	60
X.	Ministère de	es Finances , , .	18,768,165		1,031,100	19	,799,265	Đ	18,787,471 7	9	2,522,035 49	16,214,584	12
- Y.	Non-Valeur	et Remboursements	1,876,000	a	<b>10</b>	1	,876,000		2,788,848 5	9	528,542 62	2,257,544	78
			434,821,592 8	52	20,614,696 83	45	5,456,089 5	5	447,620,885 3	9 2	233,772,644 98	212,598,801	31

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

et justifiés	PAYEN restant à effectu	MENTS er og å justilier.	CRÉDITS	dépenses				TF DU BUDGET.	3118.
Totat.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crétit.	K X CÉ BAN T Les dépenses.	R X C É D A N T LES CRÉDITS.	caédits complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS Atransférer à l'axercice 1900, confor- mément à l'article 30 de la joi sur lu comptabilité.	CRÉDITS  DÉSTRUTTURE  do  1*exercice 4899.	Observations.
							,		
125,875,413 94	83,813 40	u	2,122,519 10	297,757 54	207,757 55	2,098,119 10	24,200 *	125,959,227 34	
5,500 <b>,</b> 000 ×	υ	0	9	Ŋ	۵	36	*	3,300,000 *	
200,000	Đ	ů	•	•	•	•	9	200,000 s	
200,645 72	,	Xh.	9,554 28	•	N,	9,354 28	•	200,645 72	
1,003,029 82	•	•	40 18	ņ	ń	40 18	•	1,003,029 82	
<b>3</b> 50,802 29	*	n	4,847 71		3>	4,847 71	•	330,802 29	
23,949,441 45	25,421 91	U	683,829 63	837,312 99	837,312 99	374,520 62	309,309 01	23,965,863 36	
5,164,545 01	19,984 33	13	52,575 66	•	,	48,581 44	4,194 22	5 <b>,184,327</b> 54	
⊴8,058,56 <b>8 7</b> 8	279,055 20		<b>686,320</b> 99	11,297 59	11,297 59	419,117 65	267,203 34	28,337,623 98	
24,774,606 59	363,877 25	÷	2,205,120 39	10	Ď	1,340,106 69	865,013 70	25,138,483 84	
3,958,206 52	8,104 17	N	59 <b>4,50</b> 9 51	*	•	394,509 31	70	5,946,310 69	
1 14,756,204 20	559,459 18	n	2,334,610 67	606,163 40	608,163 40	1,920,691 67	413,919 •	145,295,643 38	
59,965,618 91	55,897 99	υ	967,553 09	•		822,396 67	145,156 42	60,021,516 90	
5,161,058 05	32 50	,,	7,709 45	*	q	7,709 45	•	5,161,090 55	
18,736,619 61	50,852 18	v	1,153,155 55	141,362 34	141,562 34	1,123,520 35	29,835 20	18,787,471 79	
2,785,887 40	2,960 99	11	189,239 08	1,102,087 47	1,102,087 47	189,239 08	•	2,788,848 59	
416,171,446 29	1,449,439 10	п	10,811,185 09	2,995,981 13	2,995,981 13	8,752,351 20	2,058,830 89	447,620,885 39	

)							مرسد وتقديد	
Articles nouveaux,	Articles	Articles Parrête royal du		CREDITS	RLPORTIS	CRLDIFS atlands		DLPFNSES resultunt les sertices faits
nou	rticle get e	rucke	DÉSIGNATION DES SERVICES	de	de	par les tois	<b>Potal</b>	DROLEN
rcles	Rudg	'arré		Peverence	Percicica	des la sift bal 7 octobro	{	ct ordonnances
Ari	-₽	del		1897	1898	1899		ru profit des cer neurs de l'Etat
	j							
			DEPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINATRES					
			Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique					
			Service de l'instruction publique			1		
1	,	10	Avances, pour compte des provinces et des com			1		
			munes, dans le pryement des trutements de disponibilité, pour cause de suppression d'em- plor, des instituteurs communaux	۷ .	,	20	1	
10	,	10			93,232 50	<b>!</b> .	215,515 26	95,156 05
16	İ		Aid tid	,	,	120,000	,	55,428 60
							Í———	
			Totaux pont le Ministère de l'Interieur et de l'Instruction publique fr	2 280 90	93,952 56	120,000	215,515 26	128,981 65
			Ministère de l'Agriculture					
			Eaux et Forets					
3		5	Terrains incultes domaniany Boisement		96,426 70		)	( 50,808 92
2a	1		1d ud			100,000 »	196,426 70	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
			lorsus fr	'n	96,426 70	100,000	196,426 70	50,808 92
			Voirie vicinale et hygiène publique					
3	2	•	Voirie vicinale Travaux de construction	ν	o	3,500,000 •	3 500,000 »	966,881
			loraux fr.	3)	•	3,500,000 ·	5,500,000	966,881
			Torvex pour le Ministère de l'Agriculture li	ų	96,426 70	3,600,000 *	<b>3,696,42</b> 6 <b>70</b>	1,017,689 92
					<del></del>			April Management and April 1995
			Ministère des Pinanges et des l'envaux					
			publics Domaines					
4	•	45a	Appropriation des terrains provenant du déman telement des places fortes	300,000		» }		91,772 34
4a	8	»	ld id	ν	a	300,000	600,000 » {	•
			å reporter fr	300,000 •	•	300,000 »	600,000 0	91,772 34

CICE 1899 (SUITE).
de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS	Effectués	et justifiés.	PAYEN		CRÉDITS	RÉSULTATS POUR	LE RÉGLEMENT DEF	INITIP DU BUDGET.	'u.S.
En 1899.	En 1900,	Total	Sur Ordonnances on effculation	Sur Ordonnances d'ouverture de tredit,	excedant 165 DEPEASES	GRUPITS à annuler.	GRÉDITS reportés à l'exercice 4900 en verta do l'urt, 6 de la luj du 14 sept, 1899 .	CREDITS  -> fract vers t gran  de  Pexerce e 1899.	Observations.
9 <b>5,</b> 05 <b>5</b> 53	» 0 50	• 93,056 03	n 100 03	o o	2,280 90 76 31	2,280 00	76 31	93,156 05	
52,817 76	5,010 84	-	100.00	35	84,171 40	2 222 22	84,171 40	55,828 60	
125,875 29	3,011 34	128,884 65	100 03	•	86,528-61	9,280 90	84,247 71	128,984 65	
50,808 92	»	50,808 92	»	,	45,617 78	, 9	45,617 78	50,808 <b>92</b>	
50,808 92	ů	50,808 92	ν	,	145,617 78	33	145,617 78	50,808 99	
966,881 »	, <b>1</b>	9 <b>66,881</b> »	o.	и	2,535,119 »	υ	2,535,11U •	966,881 •	
966,881 »	*	966,881 »	•	•	2,553,119 »	٥	2,555,119 »	966,881	
,017,689 92	3	1,017,089 92		ij	2,678,736 78	33	2,678,756 78	1,017,689 92	
	ļ								
91,004 94	767 40	91,772 54	ų.	o 30	208,227 00 500,000 •	208,227 66	500,000 .	91,772 34	
91,004 94	767 40	91,772 34	n	•	508,227 66	208,227 66	300,000 p	91,772 54	

eaux.	raor- 39s.	al du 3.		CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS	<u> </u>	DÉPENSES résultant des
Articles nouveaux.	da Budget extraor- dinaire de 1899.	Articles de l'arrêté royal e 9 mai 1898.	DESIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1897,	de Pexercice 1898.	allouds  par lon fols  des 14 sept.,  5 et 7 actobre  1899.	Total.	SERVICES PAITS.  DROITS constatés clordonnancés au profit des créanciers de l'état.
			Report fr.	500,000 »	ď	300,000 .	600,000 •	91,772 34
5	v	46a	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notam- ment des dunes domaniales.	,	76,296 50	0	     	76,296 50
Бa	10	4	id. id	u	,	300,000 ·	576,296 50	636 74
6	9	٠	Travaux d'aménagement pour la mise en valeur des dunes domaniales.	•	·•	300,000 •	300,000 +	•
7	Ø	47	Acquisition de la propriété dite du « Grand Bois » située sur le territoire des communes de Viel- salm, Petit-Thier et Bého	2,066 55	•	•	2,066 35	•
8	11	n	Acquisition d'une propriété sise à Petit-Thier, enclavée dans le domaine du Grand-Bois «, ainsi que des forêts de Conques et de Rohai- mont		20	560,000 »	560 <b>,</b> 000 •	353,581 70
9	»	48	Acquisition de terrains contigus à une propriété domaniale. — Travaux de voirie	85,976 28	9	•	85,976 28	s
*	•.	v	Rachat du droit d'usage grevant la forêt doma- niale de Soignes. (Loi du 5 octobre 1899, Moniteur nº 279.)	•	3	29,000 »	29,000	28,881 63
xò	*	•	Rachat du droit d'usage grevant la forêt doma- niale de la « Vecquée». (Loi du 5 octobre 1899, Moniteur n° 279.)	29	3	54,000 ·	34,000 ×	•
10		50	Middelkerke. — Construction d'un perré avec promenoir à l'est de la rue de l'Église	169,885 59	n	<b>v</b>		169,885 39
10a	•	50a	Middekerke. — Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe		90,000 •	ñ	284,885 59	30,114 61
106	13	O	Middelkerke. — Construction d'un perré avec promenoir à l'est de la rue de l'Église — Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe	»	<b>.</b>	25,000 •	, = ,	
11	*	51a	Construction d'un perré entre le fort Wellington et la digue d'Albertus, à Mariakerke	9,454 66	¥		9,454 66	D.
12	• ]	52a	Acquisition d'immeubles, etc., à Marrakerke et à Ostende	۸	743 33	n ·	743 33	30 °
13	12	٥	Acquisition de terrains situés entre le canal de Willebroeck et la gare de Schaerbeek, sur les communes de Laeken, de Schaerbeek, d'Evere, de Neder-over-Heembeek et de Haeren	מ	s)	518,000 °	518,000 -	250,692 85
			Totaux, . , . , fe.	567,382 68	167,039 83	1,866,000 »	2,600,422 51	981,900 74
			Divers.				,	
14	3 <sub>1</sub> .	n	Exécution de la convention du 5 juillet 1890 con- clue avec l'État indépendant du Congo. (Loi du 4 août 1890)	ກ		2,000,000 •	2,000,000 •	2,000,000 »
	,		A REPORTER , fr.	•	Þ	2,000,000 *	2,000,000	2,000,000

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS	EFFECTUES	LT JUSTIFIÉS.	•	MENTS er ou a justifier.	CREDITS	RÉSULTATS POUR	LE RÉGLEMENT DÉ	FINITIF DU BUDGET.	ns.
Ln 1899.	Eo 1900.	Total.	- Nor	Sur ordonnances Conventure	excédant les	crídus à	CRÉDIIS reportés a Perercico 1900 en vertu de Part, 6 de la foi du	CRÉDITS 2020-2002-2008- 30	Observations.
	,		circulation.	de credit.	DÉPENSES	annuler,	ł i septembre 1899	Pexercice 1899.	
91,004 9	767 40	01,772 54	p	e.	508,227 66	208,227 66	300,000 »	91,772 34	
							<b>[</b>		
26,915 6	49,382 80	76,296 50					»	76,296 50	
ù	636 74	636 74	ā	•	299,363 26	»	299,565 26	636 74	
ĸ	r	•	,	n	500,000 »	υ	300,000 »		
ه	•	n	,	»	2,066 <b>3</b> 5	2,066 55	Ď	3	
35 <b>3</b> ,581 70	•	353,581 70	0	r	6,418 50	n	6,418 30	353,581 70	
•	,			Ď	85,976 28	85,076 28	ņ	*	
28,881 65	,	98,881 65	ъ	Þ	118 37	υ	118 57	28,881 63	
4	ų		и	ъ	34,000 v	•	<b>34,000</b> °	>	
169,885 39	,	169,885 39	ъ	מ	9	ъ	16	169,885 59	
30,114 61	•	30,114 61	•	ท	59,885 39	n	59,885 39	30,114 61	
v)	1)	28		n	25,000 »	•	25,000 »	,	
*	*		*	•	9,454 66	9,454 66	ھ	"	
39 ×	•	<b>39</b> •	a	•	704 35	•	704 33 -	<b>39</b> •	
250,692 85	•	250,692 85	'n	и	287,307 17	,	287,307 17	230,692 83	
951,115 74	50,787	981,900 74	*	'n	1,618,521 77	305,724 95	1,312,796 82	981,900 74	
2,000,000	n	2,000,000 -	ŭ	n		,		2,000,000 .	
·									
2,000,000	Þ	2,000,000	•	,	Þ	Ð	•	2,000,000	

eaux	traor- 899.	7al du 98.		CREDITS	REPORTES	CRLDITS alloues		DLPFNSES résultant des
Articles nouveaux	Vrticles du Budget extraor- dinaire de 1899.	Articles Je Pan ête royal c 9 mai 1898.	désignation des services.	de Pexercice 1897.	rexercice 1898	pace for fota des et sept , 5 et 7 oct bro 1899	1 otal	DR OILS constates cleordonnances an profit des créenocis de t Fiat
			Керокт "И.	•	q	2,000,000 w	2,000,000	2,000,000
15	•	55	Evécution de la convention du 25 avril 1897 entre la Belgique et les Pays Brs — Reprise des lignes de chemins de lei situees sur les territoires des deux Etats	n	7,135 58	D	7,135 38	»
16	n	'n	Exécution de la convention du 5 novembre 1898, — Rachat de la concession du chemin de fei des Plateaux de Heive — Capitalisation des annintés dues par l'Etat.	Á	22,346,178 <b>2</b> 5	3	23,546,178 25	15,469,178 25
			TOTAUY fr.	υ	22,553,311 65	2,000,000 »	24,353,311 65	15,469,178 25
			Travaux publics — Roules et Bâtunents civils.	:				
17	t)	4a	Construction, redressement et amelioration de routes ou raccordements. Construction de ponts ou subsides pour constructions de l'espece. Rachat par l'État de routes et de ponts con- cédés, subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats	1 82	n	19		0 50
17a	•	46	Routes et raccordements construction, redresse ment et amelioration. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'Ltat de routes et de ponts concedes, subsides a accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats	,	65,459 01	ñ	5,065,160 86	61,486
17 <i>b</i>	14	ъ	Id id -	b	p.	5,000,000	,	2,731,488 47
18	ท	5	Construction d'une avenue vers Tervueren, dans le prolongement de la rue de la Lor, a Bruxelles.	64,250 89		*	64 230 89	
19	15	i)	Acquisition de terrains entre la rue Caudenberg et la rue des Trois-Têtes, à Bruxelles	ŭ	n	3,500,000 ×	5,500,000 »	æ
20	16	i)	Suppression des passages a niveau sur le chemin de fei de l'Etat, à Alost et a Mons-Jemappes	•	5	500,000	500,000	58,614 02
21	17	•	Pont du Val-Benoît sur la Meuse, à Liége - rem- pretement des pries du pont,	•	n	200,000 *	200,000 *	»
22	11	6	Ecole de médecine vétérinaire; travaux de con- struction	Đ	456,587 59	»	636,587 59	75, <b>4</b> 62 57
<b>22</b> <i>a</i>	18		Id. id	*	•	200,000 .	,}	
Ď	Ŋ	0	Indemnité judiciaire à payer aux entrepreneuis de la construction de l'hôtel du ministère des chemins de fei, a Bruvelles (Loi du 7 octobre 1899, Moniteur n° 279.)	b	יו	50 <b>0</b> ,000 -	500,000 ·	280,279 08
23	19	•	Arcade monumentale du parc du Cinquantenaire — Travaux de conservation	r	•	100,000	100,000	n
			Totaux fr.	64,239 71	502,046 63	9,800,000	10,366,279 34	5,247,179 18

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS I	effectues e	i justifiės.	PAYES	NKNTS er on á jústiller	CREDITS	nesultats poor	18 UFCCLAL/I DELE	VITIE OU BUDGER.	me.
			Sur ordonnances	ordonnances	excedant 16	CHEDITS a	CRIBIIS reportes a Lexerche 1900 en vertu de	CRÉOITS DÉMINIMINA	Observations.
En 1899,	En 1900	Total	en circulation	d ouvertore de erédit	OKPENSES.	annulei	Part 6 de la lor de 18 septembre 1899,	cte Lexercico (89)	Ob
2,000,000	1	2,000,000 »	n	ů	,	a •	,	2,000,000 •	
	Đ c	A	D	4)	7,135 38	υ	7,155 58	Ď	
3,469,178 25	. 5	13,469,178 25	•	»	8,877,000 >	٥	8,877,000 »	15,469,178 25	
5,469,178 25	•	15,469,178 25	ù	ħ	8,884,135 58	ь	8,884,135 58	15,469,178 25	
0 50	,	0 30	а	B.	1 52	1 52	•	0 50	
60,683 69	797 15	61,480 82	5 18	D D	3,973 04	*	3,975 04	61,486	
2,637,548 27	92,725 88	2,730,074 15	1,414 32	20	2,268,511 55		2,268,511 55	2,751,488 47	
8,859 24	52,989 50	61,848 74	,	v	2,582 15	2 <b>,382</b> 15	n	61,848 74	
t	•			•	3,500,000 »	,	5,500,000 *	•.	
38,459 02	175 •	58,614 02			461,585 98		461,585 98	38,614 02	
9	•	n		٥,	200,000 •	Đ	200,000 "	•	
75,406 5 <b>7</b>	56 >	73,462 57			363,125 02		363,125 02	73,462 57	
•	•	35	0	19	200,000 a	•	200,000 •		
		280,279 08	•	a	19,720 92		19,720 92	280,279 08	
280,279 08	İ	1		!	ł	1		1	1
280,279 08	0	a			100,000 *	, s	100,000	•	

BUDGET DE L'EXER

	<del></del>	l a	1	T				
Articles nouveaux	Articles du Budget extraor-	yal du	Σ.	CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS		DÉPENSES résoltant des struces fails.
nou	ticles	Articles Tarrêté royal	DESIGNATION DES SERVICES.	de	de	par les lais	Total.	DROLTS
icles	Bud	naire Ar l'arrè		l'exercice	Pexercice	des 14 sept., 8 et 7 octobre		et Ordonnances
Ari	Ę,	g 8		1897.	1898.	1899.		cremiclers del'Etat
			Travnux hydrauliques.					
24	n	70	Meuse. — Expropriations et travaux	549,941 1:	5		)	549,941 15
24a	n	76	ld. id	,	750,000	n	1,799,941 13	498,429 6×
246	20		ld. id			700,000	.)	( ,
23	•	8a	Ourthe Expropriations et travaux	125,000 -		,	)	! \ 19,850 19
28 <i>a</i>	21	"	ld. id	*		750,000	.} 875,000 ·	40 83
26		96	Escaut. — Expropriations et travaux	,	857,181 91	n.	1	857,181 88
26a	25		Id. id	•		1,000,000	1,857,181 91	336,133 89
27		10	Lys - Expropriations et travaux	n	500,000	,	500,000 »	
28	•	19	Ruisseau de l'Espierre. — Expropriations et		299,235		299,235	1,560
20		15a	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux	108,707 41			200,250	
29a	.	136.	Id. id.	100,707 41	200,000	, ,	758,707 416	108,227 38 200,000 •
296	24	1 20	Id. id.	ħ		450,000	) 100,107 411	411,473 66
<b>5</b> 0	25	,	Canal de la Lys à l'Yperlée — Expropriations et					
31		4=	Travaux	•	•	250,000 •	250,000	•
91	*	15a	Canal de dérivation de la Lys — Expropriations et travaux	'n	100,000	*	100,000 »	2,525 »
52	•	16a	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues — Expropriations et travaux		150,000	•	150,000 -	37,049 03
<b>3</b> 3		17	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations					, i
			et travaux	5,25 <b>4,200</b> 06	r	•	) (	1,241,419 52
33a	•	17a	ld. id	×	2,000,000	•	6,234,200 06	•
53 <i>b</i>	26	- n	td. id	<b>b</b>	,	1,000,000	) ( ! :	•
14	•	18a	Canaux de Liége à Anvers. — Expropriations et travaux	1,352 15		n	1,552 15	,
5	50	٥	Canal de Bruxelles au Ruppel — Transformation			350,000	350,000	350,000
6	n	20	Subside éventuel à la commune de Lacken pour l'indemniser des pertes qui résulteront pour		-			
			elle d'un changement de délimitation rendu nécessaire par la création des installations maritimes de Bruxelles	100,000	. 1	,	100,000	100,000 »
,		91.			_			
7a	) )	21a 21b	Canaux houilliers. — Expropriations et travaux.	2,078,871 80	1,000,000 »		4,578,871 80	1,255,962 79
7b	22		Id. id ]	•	•	1,500,000	3,510,511 00	n
		ĺ						
				K 908 A70 HT	K 856 A10 01	6 000 000	17 854 480 44	K 747 704 00
		1	A REPORTER fr.	0,998,072 55	5,850,416 91	0,000,000 ×	17,854,489 44	0,/47,794 98

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice suite).

72.5		E RÉGLEMENT DÉFI	RÉSULTATS POUR I	CRÉDITS		PAYER restant a effectu	justifies.	effectués et	PAYEMENTS E
Observations.	CRÉDITS  DÉFENITEFA  de  l'exercice 1899.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1900 en vertu de l'art. 6 de la loi du 14 septembre 1699.	crépits a annuler.	DÉPEASES DÉPEASES	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	ordonuances en cheutation.	Total,	En 1900.	En 1899.
	549,941 15	4	•	υ	ע	•	549,941 15	p	549,941 15
	496 429 68	253,570 52	•	253,570 32	»	۰	496,429 68	18,126 21	478,303 47
	1	700,000 •	•	700,000	9	p	•		
	19,850 19	•	105,149 81	105,149 81	10	•	19,850 19	97 50	19,752 69
	40 85	749,959 17	•	749,959 17		•	40 83	n	40 83
	857,181 84	0 03	n	0 03		'n	857,181 88	1,108 60	856,073 28
	536,133 89	663,866 11	•	663,866 11		ļ	536,153 89	20,303 70	315,830 19
		500,0 <b>0</b> 0 ×	•	500,000 »			•	.	•
	1,560	29 <b>7</b> ,675 °	•	297,675 »		, ,	1,560 •	125 "	1,435
	108,227 58	•	480 05	480 03	, »	o o	108,227 38	.	108,227 58
	200,000	•	•			8	200,000 •	»	200,000
	411,475 66	58,523 54	ů	58, <b>52</b> 6 54	*		411,473 66	218 -	411,255 66
	•	250,000 »	15	250,00 <b>0</b> »		2	•	•	•
	2,525 "	97,475 •	n	97,475	•		2,525	200 •	2,325
	37,049 03	112,950 97	v	112,950 97	•	,	37,049 03	648 50	56,400 53
	1,241,419 52	•	1,992,780 54	1,992,780 54	v		1,241,419 52	20,066 81	1,221,352 71
	ø	2,000,000 *	•	2,000,000	•		•	•	•
ŀ	Ď	1,000,000 *	,	1,000,000 »	•		•	8	• [
	a	•	1,352 13	1,362 13	•		n	r	•
	350,000 •	. •	>>	•	n	70	350,000 ·	r	350,000 ×
	100,000			a	,	,	100,000	n	100,000
	1,235,962 79		842,909 01	842,909 01	•	137 2	1,235,825 59	2,821 17	1,255,004 42
		1,000,000 *		1,000,000		a	a	<b>a</b>	•
		1,500,000 *		1,500,000	*	n	'n	p	n
	5,747,794 08	9,164,022 04	2,942,671 52	12,106,694 46	0 "	8 137 2	5,747,657 7	63,715 49	5,683,942 <b>2</b> 9

апх.	raor- (9:),	a!du		CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS		DÉPENSES résultant des
Articles nouveaux	Articles du Budget extraor- dinaire de 1899,	Articles de Parrêté royal du 9 mai 1898.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1897.	de l'exercice 1898.	par los loin des 14 sept., 8 et 7 octobre 1899.	Total.	SERVICES PAITS.  DROITM constatés et ordonnancés su profit des créanciers de l'État
			Report fr.	5,998,072 55	5,856,416 91	6,000,000	17,854,489 44	5,747,794 98
38	n	2?a	Port d'Ostende, — Expropriations et travaux, — Dragages	•	2,705,445 81	•	     4,705,445 81	2,705,445 81
38a	28	ů	fd. id		1	2,000,000 .	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1,092,311 67
39	ab	25 <i>a</i>	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux — Traitements salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux — Indemnités des fonctionnaires, membres de la Commission mixte de contrôle.	175 02		q		175 02
59a		256	ld. id		1.111,945 11			1,111,920 11
596	5 <b>0</b>	υ	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux — Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires, membres de la				7,612,120 134	
			commission mixte de contrôle. — Établisse- ment d'un bassin pour les bateaux pêcheurs .	1)	u	6,500,000	í 1	3,517,199 05
40	25	24a	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux — Dragages	5 <b>2</b> 5,5 <b>4</b> 9 57	ů	n	[ )	525,549 57
40a	a	246	fd. id		5,000,000		6,525,349 57	3,000,000
405	27	,	1d. id		•	5,000,000 »	)	940,622 28
41	31	ū	Côtes. — Expropriations et travaux	>	•	500,000 ·	500,000	75 85
			Totaux fr.	6,523,597 12	12,673,8 <b>0</b> 7 83	18,000,000 p	37,197,404 95	18,570,894 52
			Toraux pour le Ministère des Finances et des Travaux publics fr.	7,155,212 51	35,696,205 9 <u>2</u>	31,666,000 ×	74,517,418 43	58,269,152 40
	:				-			
			Ministère des Chemins de for, Postes et Télégraphes.		;			
			Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.					
49	•	25a	Chemius de fer. — Voies et travaux	2,151,994 11	۰ ۳	• /	(	2,151,994 11
42a		256	id		14,289,472 22	n {	33,793,466 33	14,285,346 76
426	3	•	ld. id	•	•	17.55 <b>2,000</b>	(	5,921,143 <b>2</b> 2
			A REPORTER fr.	2,151,994 11	14,289,472 22	17,352,000	55,793,466 53	21,658,484 09

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS	EFFECTUÉS I	et justifiés.		MENTS er eu à justifier.	CRÉDITS	RESULTATS POUR	LERÈGLEMENT DÉL	INTER DU BUDGET.	ns.
En 1899.	En 1900.	Total.	Sur ordonnances en cuculation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit	excedant	enédiis à annuler,	CRÉDIFS reportés a l'exercico 1930 en vertu do l'art, 6 de la loi du tà septembre 1899.	CÉRDITS  EMPERATE A A LE PER A A LE PER	Observations.
5,683,942 20	63,715 49	5,747,037 78	157 20	•	12,106,694 46	2,942,671 52	9,164,022 94	5,747,794 98	
2,705,445 81		2,705,445 81	,	•	ń		•	2,705,445 81	
1,021,872 67	439 •	1.022,511 67	•	n	977,688 33	v	977,688 33	1,022,511 67	
175 02	D	175 02		n	<b>)</b>	a	•	175 02	
1,111,920 11	»	1,111,920 11	•	ā	25 •	•	25 n	f,111,920 11	
<b>3,5</b> 16 <b>,</b> 879 85	<b>519 20</b>	<b>5,517,1</b> 99 05	y	•	2,982,800 95	,	2,982,800 p5	3,517,199 05	
525,349 57	ů	525,349 57	,	3	,			525,349 57	
2,996,994 21		2,996,994 21	3,005 79	13	,	,		5,000,000 .	
937,397 28	3,925	940,6?2 28	,	•	2,059,377 79	,	2,059,377 72	940,623 28	
70 83	ō n	75 83		**	499,924 17	•	499,924 17	75 83	
18,500,047 64	67,703 69	18,567,751_33	5,142 99	*	18,626,510 ,63	2,942,671 52	15,683,839 11	18,570,894 32	
37 <sub>1</sub> 999,555 <b>80</b>	265,254 20	38,264,590	4,562 49	•	56,248,265 94	3 <b>,2</b> 50,780 14	32,997,485 ×0	5 <b>8,269,152</b> 49	
2,146,390 31	5,603 80	2,151,994 11		3	,	ů	•	2,151,994 11	
14,257,630 77	25,807 39	14,281,438 16	3,908 60	•	4,125 46	۳	4,125 46	14,285,546 76	
4,689,757 72	528,749 48	5,218,507 20	2,636 02	•	12,130,856 78		12,130,856 78	5,231,143 22	
21,095,778 80	558,160 67	21,651,959 47	6,544 62	ъ	12,134,982 24	*	12,134,982 24	21,658,484 09	

eaux.	traor- 899.	val du 8.		CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS aliqués		DÉPENSES résultant des
Articles nouveaux	Articles du Budfet extraor- dinaire de 1899,	Articles de l'arrêté royal 9 mai 1898.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1897.	de Pexercice 1898.	par los lois des 14 sept , 5 et 7 octobre 1899 .	Total,	SERVICES VALTS.  I) It O I T A  constatés el ordonnancés au profit des créanciers del État.
			Вкровт fr.	2,151,994 11	14,289,472 22	17,352,000 •	33,793,466 35	21,658,484 09
43		26	Chemin de ser d'Anvers à Gaud — Régularisation de servitudes et d'emprises, abornements de terrains, régularisation et sourniture d'actes d'acquisition de terrains, etc.; remboursement à la compagnie concessionnaire du prix de travaux de premier établissement effectués depuis le 1º janvier 1896 jusqu'au jour de la prise de possession; éventuellement, achèvement des travaux entamés	30,414 11	a	•		·
45a	ч	27	Exécution de la convention du 22 avril 1897. — Rachat de la concession du chemin de fer d'Eccloo à Gand	50,000 >	in	3	81,259 79	
45 <i>b</i>	•	27a	Rachat du matériel d'exploitation, du mobilier et de l'outillage de la ligne de Gand à Eccloo et augmentation du matériel roulant de la ligne d'Anvers à Gand	845 68		si		• 1.
44	•	28a	Exécution de la convention du 15 avril 1897. — Rachat par l'État prussien de la ligne de che- min de fer d'Aix-Marschierthor-Richterich.	p	23,219 81	¥		•
44a	37	*	Remboursement des obligations de la Compagnie du chemin de fer de Tongres à Bilsen	v	269,500	,		269,500
446	•	<b>)</b>	Remboursement des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est Belge.	ø	10,008,500	<b>))</b> -		10,008,500
44c	17	•	Remboursement des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam	•	15,876,350 •	ħ	24,277,569 81	1 <b>3,876,350</b> »
44d	מ	285	Remboursement au Grand Central belge des dépenses effectuées par lui, tant en travaux de premier établissement qu'en achat de mobilier et d'outillage, depuis la date à laquelle le rachat prend cours	•	100,000 •	<b>3</b>		52,884 52
45	•		Remboursement des obligations de la Compagnie du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois.	: <b>1</b>	5,258,500 ,	,		5,258,500 ·
45a	9	29a	Rachat du mobilier et de l'outillage du réseau Liégeois-Limbourgeois	•	500,000 <b>&gt;</b>		> 5,607,150 ×	166,875 32
45 <i>b</i>	n	295	Rachat de servitudes, abornements de terrains, régularisation d'emprises et d'actes d'acquisition, etc, sur le réseau Liégeois-Limbourgeois.	ñ	48,650 »	•		
46	•	30	Exécution de la convention du 23 avril 1897, arti- cle 6. — Rachat des concessions du chemin de fer de Liége à Maestricht, ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage (prix minimum).	3	12,000,000 •	,	}	(10,142,749 85
46a	23.	'n	Rachat des concessions du chemin de fer de Liége à Maestricht, ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage	• .	n	1,827,500	13,827,500	
			A REPORTER fr.	2.233.253 9	56,174,192 08	19 179 500	77 586 948 9	3 A) 433 842 79

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS	ep <b>fectu</b> és :	lt justifiés.	i	MENTS 1617 og 18 justifler	CREDITS	RÉSULTATS POU	R LE RÉGLEMENT DE	FINITIF DO BUDGET.	ns.
En 1899.	En 1900.	Total.	Sur	Sur ordonnances d'ouverture de ciedit,	excédant	a numuler.	CRÉDIIS reportes a Perencice 1900 en vertu de Part, 6 de la loi du 14 septembro 1899	CRÉDITS  sufferiorations  de  Pozercice (899)	Observations.
21,095,778 80	558,160 67	21,651,939 47	6,544 62	P	12,154,982 24	p	12,134,982 24	21,658,484 00	
		i,							
ù	•	,	n	•	50,414 11	30,414 11	•		
	й	,,	ь	n	50,000 ·	50,000 •			
	•	,	<b>B</b>	,,	30,000 "	,000			
o		11	o	w	845 68	845 68	•	, a	
11	•			Đ	23,219 81	D	25,219 <b>8</b> 1	•	
269,500	•	2 <b>69,</b> 500 ·	ъ	œ	n.	٥	n	269,500	
0,008,500		10,008,500 »	<b>»</b>	•	3	ŝ	,	10,008,500 »	
5,876 <b>,</b> 350	•	13 <b>,</b> 876,350 »	0	n		В	<b>)</b>	15,876,350	
4,010,700		, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			"		-		
52,884 52	»	52,88 <b>4 5</b> 2		>	47,115 48	•	47,115 48	52,884 52	
5,258,500 *	,	5 <b>,</b> 258,500 ,	»	D.	35		•	5,258,500 .	
166,875 32	•	166,875 32		'n	153,124 68	•	135,124 68	166,875 52	
>>	,	•		ń	48,650 ·	,	48,650 n	n	
					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		-5,000		
0,142,749 85	9	10,142,749 85	•		1,857,250 15	•	1,857,250 15	10,142,749 85	
•	ъ		ъ	n	1,827,500 n		1,827,500 »		
,869,138 49	558,160 67	51,427,299 16	6,544 62		16,153,102 15	81,259 79	16,071,842 36	61,433,843 78	

BUDGET DE L'EXER

BUX.	3 <b>0r-</b> 39,	du.		CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS		DÉPENSES résultant des
Articles nouveaux,	Articles du Budget extraor dinaire de 1899,	Articles del'arrêté royal 9 mai 1898.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	l'exercice	de Pexercice 1898.	allonds  pare less testes  des 14 sept.,  6 et 7 octobre  1899.	Totul.	BRUGES FAITS.  DROET M constatés et ordonnancés au profit des
			Report fr.	2,253,255 90	56,174,103 <b>0</b> 3	19,179,500 -	77,586,945 95	61,435,845 78
47	•	51a	Chemins de fer. — Traction et matériel	653,982 65	n	,	)	( 655,982 65
47a	,	51b	ld. îd,	,	2,597,317 38	^	  16,845,676 03	2,574,055 86
476	4	•	1d. id	,		15,612,576 "	<b>)</b>	11,659,558 05
48	»	52a	Postes Construction, agrandissement et appro- printion de locaux	1,185,992 55		ь	[ ) i	1,088,961 62
48a	)»	526	Postes — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux	,	2,488,937 51		( 6,174,930 04	79,257 86
48b	5	٠	ld. id	>	•	2,500,000 ^	! !	, ,
49	•	35a	Télégraphes et téléphones – Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc	2,090,042 75	,	•	<u> </u> 	1,715,425 38
49a	*	33b	ld. id	*	3,213,523 72		7,303,566 47	36,020 68
496	6	»	ld, id	n	. د	2,000,000 -	)	ъ
RO	*	54a	Marine	145,533 30	3	¥	)	145,555 50
50a	•	348	Id	•	78,000 »	Þ	253,535 50	70,105 84
506	7	•	1d	n	»	30,000	)	<b>(</b>
			Toraux pour le Ministère des Chemins de ser, Postes et Télégraphes fr.	6,288,805 15	64,551,970 64	57,321,876	108,162,651 77	79,436,525 02
			Ministère de la Guerre.					
51	,	35	Achat de coupoles	448,097 57	•	D	448,097 57	n
52	240a	•	Transformation des ouvrages de la position d'Anvers en vue de les mettre à même de résister aux effets des obus-torpilles	33	9	694,676 97	694,676 97	26,644 ×
53	n	57	Renforcement des ouvrages de fortification de la position d'Anvers	11,096 54	•	10	11,096 54	6,380 83
54	.	38	Ligne avancée d'Anvers	164,019 72		»	164,019 72	18,157 60
55	٥	39	Achèvement des travaux de construction des forts de la Meuse	•	9 84	ñ	9 84	
56	•	40a	Routes militaires de Namur et de Liége	25	15,048 76	•	)	14,468 71
56a	2406	'n	Rontes militaires de Liége et de Namur et établis- sement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions.	D	n	3 <b>40,93</b> 2 47	<b>355,</b> 981 23	76,333 62
57	ا د	43	Transformation des champs de tir de l'infanterie.	. *	6,881 04	•	6,881 04	i
58	n	44	Interruption sur le parcours des voies ferrées.	n	24,836 83	מ	24,836 83	
			Totaux pour le Ministère de la Guerre, . fr.	623,213 83	46,776 47	1,035,609 44	1,705,599 74	159,512 53

CICE 1899 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

ENT	S E	FFECTUES	et justifies		IENTS er ou à justifici	CREDITS	RESULTATA POUR	I F REGLEMENT DEV	INTERBUBUDGET.	946
	1			bur	541	excedant	CREDITS	CREDIIS reportés à 1 exercice	CREDITS	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
99.		En 1900	Total	ordonnances	ordonn inces	les	a	1960 on verto de	nje Digitalnik i a kwe	Observations
	j			en circulation	d ouver(ure de crédit	DEPENSES	anuuler.	14 sept 153 9	l'excreice 1899.	<i>C</i>
58 4	9	558,160 67	61,427,299 16	6,544 62		16,185,102 15	81,259 79	16,071,842 56	61,453,843 78	
32 6	5	ė	655,982 65	•	*	*		B	633,982 65	
20 5	6	53,133 50	2,574,053 86		15	23,263 52	,	25,265 52	2,574,053 86	
54 4	7	60,423 58	11,659,358 03	ъ	*	1,953,017 95		1,953,017 95	11,659,358 05	
i8 7	6	35,402 86	1,088,961 62	•	•	97,030 91	97,030 91	n	1,088,961 62	
57 8	6	•	79,237 86	a	•	2,409,699 65		2,409,699 65	79,237 86	
		•	а	*	*	2,500,000 .	70	2,500,000	σ	
7 6	6	72,107 72	1,715,425 38		n	374,617 37	574,617 57	•	1,715,425 38	
0 6	8	•	36,020 68	•	•	3,177,503 04		3,177,503 04	36,020 68	
	1	•		•	•	2,000,000		2,000,000	»	
3 3	0	٥	145,553 30	•	•	•			145,533 30	
5 8	4	•	70,105 84	<b>"</b>		7,894 16	'n	7,894 16	70,105 84	
		•	•	,	*	30 <b>,</b> 000 +		30,000 *		
60 2	7	779,228 15	79,429,978 40	6,544 62	•	18,726,128 75	552,908 07	28,173,220 68	79,436,523 02	
		•	•	•	•	448,097 57	448,097 57	•	•	
14	2	•	26,644		•	668,032 97	,	668,032 97	26,644	
30 <b>8</b>	3	•	6,380 83		•	4,715 71	4,715 71		6,380 83	
5 <b>7</b> 6	-	3	18,157 60			145,862 12	145,862 12		18,157 60	
			•		•	9 84		9 84	,	
30 8	2	7 89	14,468 71	ł	•	580 05		580 05	14,468 71	
•										
50 6	9	289 15	76,319 84	13 78	•	264,598 85		264,598 85	76,333 62	
31 0	4	n	6,881 04			•	•	ъ	6,881 04	
i6 <b>7</b>	3	*	10,646 73	•	o	14,190 10		14,190 10	10,646 73	
1 7	1	297 04	159,498 75	13 78	*	1,546,087 21	598,675 40	947,411 81	159,512 53	

	CREDITS	REPORTĖS	CRÉDITS alloyés		DEPENSES resultant bus survices pairs,
désignation des services.	de Pexercice 1897,	Pexercice 1898.	par ios tois des it sept, 8 et 7 octobre 1899,	Total	DRORTN constatés et ordomances au proit des creunciers de l'état
rėcapitulation. —					
Totaux pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	2,280 90	95,232 56	120,000 •	215,513 26	128,984 65
— — de l'Agriculture	,	96,426-70	5,600,000 ×	<b>3,696,426</b> 70	1,017,689 92
- des Finances et des Travaux publics	7,155,212 51	35,69 <b>6,</b> 205 92	31,666,000 .	74,517,418 43	58,269,152 49
- des Chemins de ler, Postes et Télégraphes	6,288,805 13	u4,551,970 64	37,391,876	108,162,651 77	79,456,523 02
— — de la Guerre	625,215 85	46,776 47	1,035,609 44	1,705,599 74	159,512 53
Тотлих des dépenses sur ressources extraordinaires . fr.	14,069,512 37	100,484,612 09	75,745,485 44	188,297,609 90	119,011,862 61

CICE 1899 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS I	EFFECTUES F	et justifiés		MENTS ter ou a justifica.	CRÉDITS	HESULIA 15 FOUR	LE RÉGLEMEN 1 DÉFI	XIIIF DU BUDGER.	7.5.
En 1899.	En 19 <b>00</b> .	Total,	sur ordonnances on cucutation	Sui ordonnances d'ouverture de crédit	excedant  les  Dépunses.	caédits à annuler.	CHEBITS reportes a Pexercies 4900, on vertu do Part, 8 de la toi du 14 septembro 1899.	CRÉDITS EDÉFERETES de l'exercice 1899.	Observations.
125,873 29	3,011 34	128,884 63	100 02	и	86,528 61	2,280 90	84,247 71	128,984 65	
1,017,689 92	•	1,017,689 92		*	2,678,756 78	*	2,678,736 78	1,017,689 92	
37,999,355 80	265,234 20	38,264,590 ·	4,562 49	•	<b>3</b> 6,248,265 94	5,250,780 14	32,997,485 80	58,269,1 <b>52</b> 49	
78,650,750 27	779,228 13	79,429,978 40	6,544 62	•	28,726,128 75	552,908 07	28,173,220 68	79,456,528 02	
159,201 71	297 04	159,498 75	13 78		1,546,087 21	598,675 40	947,411 81	150,512 53	
117,952,870 99	1,047,770 7!	119,000,641 70	11,220 91	ņ	69,285,747 29	4,404,644 51	64,881,102 78	119,011,862 61	

	CRÉDITS  uccordés  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des senvices pairs	PAYEMENT	'S EFFECTUÉS
DÉSIGNATION DES SERVICES.	primitif et par des lois apéciales.	BROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État,	En 1899,	En 1900.
			RÉC	APITU
Service ordinaire.				
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1895	12,861 38			
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1896	2,155 97	•	•	
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1897	190,884 81	135,323 84	55,183 14	80,140 70
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1898	4,010,258 84	3,874,033 84	2,714,778 53	956,674 71
Dépenses propres à l'exercice	155,456,089 35	447,620,885 39	255,772,641 98	212,398,801 31
Dépenses sur ressources extraordinaires.	459,652,250 55	451,450,248 07	256,542,608 65	213,435,616 72
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1899 et sur crédits nouveaux, conformé- ment aux lois des 14 septembre, 5 et 7 octobre 1899 et à l'arrêté royal du 14 sep- tembre 1899	188,297,609 90	119,011,862 61	117,952,870 99	1,047,770 71
	647,949,840 25	570 <b>,442,110</b> 68	354,495,477 64	214,483,387 43
	•			
Dépenses à l'exercice 1899 :				
De l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1898, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice (État sub litt Z.)	599,732 30	599,732 <b>3</b> 0		
	648,549,572 55	571,041,842 98		

CICE 1899 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

et justifies.	i e	IENTS er ou a justilier.	CRÉDITS	DEPENSES	RÉSULT	ATS POUR LE	REGLEMENT	DÉFINITIF DU	BUDGET.
Potal.	Sur	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	K X C K D A N T Les dépenses.	RECÉDANT	CREDIES complémentaires à accorder.	enadits à annuler.	CRÉDITS à transférer à Petercico 1990, con- formément à Per- licle 50 de la los sur la comptabilité.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1930en vertu do l'art, 6 de la loi du 14 septembre 1899.	CREDITS no Mararenera de Pexercico 18
LATION	<b>.</b>	1	1	1	1	1	ı	1	ı
•	ņ	•	12,861 38	•	•	12,861 38	•	•	*
	•	р	2,155 97		,	1,994 27	231 70		•
135,323 84	•	•	55,560 97			5,246 45	50,314 52	•	135,32
3,671,453 24	2,585 60	,	336,200 ·		•	81,300 91	254,899 09	•	3,674,03
446,171,446 29	1,449,439 10	•	10,811,185 09	2,995,981 13	2,995,981 13	8,752,354 20	2,058,830 89	•	447,620,88
449,978,223 37	1,452,024 70	,	11,217,963 41	2,998,981 13	2,995,981 13	8,853,687 21	2,364,276 20	*	451,430,24
119,000,641 70	11,220 91	ь	<b>69,285,7</b> 47 29		,	4,404,644 51	•	64,881,102 78	119,011,86
568,978,865 07	1,463,245 61	>	80,503,710 70	2,995,981 13	2,995,981 13	13,258,331 72	2,364,276 20	64,881,102 78	570,442,11
	1,463,2	45 61					80,503,710 70		
						77,507,	729 57		
				•					
5 <b>99,732</b> 30									599,732
569,578,597 37								]	571,041,842



#### COMPTE DEFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899

### RECETTES.

Développement par nature de perception et par article du Budget.

TABLEAU LITT. A.

### IMPOTS. — CONTRIBUTIONS DIREC

Personnel . 16,950,000 "   20   15 centimes additionnels ordinaires   2,542,500 "   20   id.   id.   extraordinaires   1,200,000 "   7   7   20   id.   id.   extraordinaires   1,200,000 "   7   7   20 centimes additionnels   1,500,000 "   7   7   20 centimes additionnels   1,500,000 "   7   7   20 centimes additionnels   200,000   20 centimes additionnels   200,000   20 centimes additionnels   200,000   20 centimes additionnels   200,000   20   20   20   20   20   20	des RECETTES.		redevubles de l'État	
Personnel . 16,950,000 "   20   20   20   20   20   20   20		PAR NATUR de perception.	B PAR ARTICLE du budget.	En 1899.
Personnel . 15 centimes additionnels ordinaires 2,542,500 point id. extraordinaires 1,200,000 point id. extraordinaires 1,500,000 point id. extraordinaires 1,500,000 point id. extraordinaires 1,500,000 point id. extraordinaires 1,500,000 point id. 20 centimes additionnels 1,500,000 point id. 800,000	25,673,000	, 25,697,839 (	25,697,839 90	24,711,530 02
Patentex.   Principal 6,500,000 7 20 centimes additionnels 1,500,000 8 Principal 800,000 8 Principal 800,000 8 20 centimes additionnels 200,000 1  Vinaigres et acides acétiques Sirops et mélasses Eaux-de-vie étrangères Bières Betteraves Autres marchandises  Vins étrangers 4,095,000 8 Vins mousseux 10,000 8 Vins de fruits secs. 6,000 8 Eaux-de-vie indigènes 37,768,870 8 Bières 12,025,000 8  Accises. Vinaigres de bières 13,000 8  Accises. Vinaigres 46 bières 19,500 8  Accises 200,000 8  Accises 3,445,000 8  Accises 4 autres que de bières 3,445,000 8 Glucoses et autres sucres non cristallisables 800,000 8  Margarine 400,000 8  Frais d'essai des matières d'or et d'argent 400,000 8  Frais d'essai des matières d'or et d'argent 400,000 8  Frais d'essai des matières d'or et d'argent 400,000 8  Tabacs étrangers 1,265,000 1 Loyer de bâtiments 400,000 8  Frais d'essai des matières d'or et d'argent 400,000 8  Taxe de vérification et de rajustage de poids et mesures 400,000 8  Taxe de vérification et de rajustage de poids et mesures 5  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine 5  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs 400,000 9  Contributions du territoire neutre de Moresnet.	20,708,000	20,635,862	57 2 <b>0,635,862</b> 57	19,661,460 16
Douanes.— Droits d'entrée.  Droits d'entrées d'entrées d'or et d'argent d'entrée.  Droits de l'État.  Droits de l'État.  Droits d'entrées d'entrées d'or et d'argent d'entrées d'entrées d'or et d'argent d'entrées.  Droits d'entrées.  Dr	7,800,000	9,672,481 2	9,672,481 21	5,642,783 08
Sirops et mélasses Eaux-de-vie étrangères.  Bières  Tabacs  Sucres raffinés Betteraves.  Autres marchandises  Vins étrangers 4,095,000 v Vins mousseux 10,000 v Vins de fruits secs. 6,000 v Eaux-de-vie indigènes 37,768,870 v Bières 12,025,000 v  Vinaigres de bières 12,025,000 v  Vinaigres 15,000 v Accises.  Accises.  Accises 15,000 v  Sucres de canne et de betterave 5,445,000 v Glucoses et autres sucres non cristallisables. 800,000 v Margarine 400,000 v Tabacs étrangers 1,265,000 v Id. indigènes 400,000 v  Frais d'essai des matières d'or et d'argent Loyer de bâtiments Extraits cadastraux  Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires.  Taxe de vérification et de rajustage de poids et mesures.  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine .  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs .  Contributions du territoire neutre de Moresnet.	1,000,000	813,740 5	813,740 57	788,820 99
Droits d'entrée.  Tabacs  Tabacs  Sucres raffinés  Betteraves.  Autres marchandises  Vins étrangers 4,095,000 v Vins mousseux 10,000 v Vins de fruits sees. 6,000 v Eaux-de-vie indigènes 57,768,870 v Bières 12,025,000 v  Vinaigres de bières 13,000 v Accises.  Acide acétique 52,500 v Sucres de canne et de betterave 52,500 v Glucoses et autres sucres non cristallisables. 800,000 v Margarine 400,000 v Tabacs étrangers 1,265,000 v Id. indigènes 400,000 v Frais d'essai des matières d'or et d'argent Loyer de bâtiments.  Extraits cadastraux  Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires.  Recettes liverses au profit de l'État.  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs.  Contributions du territoire neutre de Moresnet.		178,712 8 144,116 5 1,478,419 2	0	178,712 85 144,116 50 1,478,419 25
Autres marchandises  Vins étrangers	7,124,309	458,505 2 4,755,883 5 175,017 3	6 40,805,061 45	458,505 26 4,755,883 56 175,017 55
Vins mousseux  Vins de fruits secs.  Eaux-de-vie indigênes  57,768,870  Bières  12,025,000  Vinaigres  de bières  13,000  Acide acétique  Sucres de canne et de betterave  Glucoses et autres sucres non cristallisables  Margarine  Tabacs étrangers  Id. indigènes  Frais d'essai des matières d'or et d'argent  Loyer de bâtiments  Extraits cadastraux  Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires  Recettes  Recettes  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs  Contributions du territoire neutre de Moresnet		128,522 8 33,485,883 9 4,467,265 8	0	128,522 80 35,485,883 90
Bières		24,188 0 2,168 8	8 8	4,466,549 63 24,188 08 2,168 88
Accises		39,558,182 9 12,617,529 6 11,992 8	4	59,408,019 65 12,616,451 21 11,992 81
Margarine. 400,000 • Tabacs étrangers. 1,265,000 • Id. indigènes 400,000 • Frais d'essai des matières d'or et d'argent Loyer de bâtiments Extraits cadastraux	0,279,870	23,561 9 35,389 4 3,476,697 7		25,561 94 55,389 43 5,246,727 25
Id. indigènes		1,122,676 1 511,415 4	6	1,122,676 15 507,570 21
Extraits cadastraux.  Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires.  Taxe de vérification et de rajustage de poids et mesures.  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine.  profit de l'État.  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs.  Contributions du territoire neutre de Moresnet.		1,376,247 16 482,260 56 1,486 36	6	1,376,247 16 482,260 56 1,486 36
déchargement de navires  Taxe de vérification et de rajustage de poids et mesures.  Remboursements relatifs aux irrigations en Campine.  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs.  Contributions du territoire neutre de Moresnet.		30,299 6: 111,384 8:	1 1	30,299 63 111,384 85
profit de l'État.  Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs.  Contributions du territoire neutre de Moresnet.		552,456 74,355 78	1 1	551,859 3 50,953 53
Contributions du territoire neutre de Moresnet	603,000 •	1,140 50	927,729 86	565 15
Recettes extraordinaires de toute nature		1,259 24 259,111 88		1,140 50 1,259 24 259,111 88
Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers		45,396	•	43,942
-		50,274 50	162,262,289 95	50,274 50

#### TES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET DE L'EXERGIGE 1890.

RECOUVREMEN	TS EFFECTUI	S	RESTE	APURE	MENT DES I	RESTES	COMPAI des évoluations avec		
	TO	PAL	sur les droits constatés	ARTICLES	DRC	ITS			
En 1900.	PAR NATURE	PAR ARTICLE	à la charge	et	reportés à l'ex		EXCÉDENT	KICÉDBNT	
	de	4n	des redevables de l'Etat.	sommes portées en surséance	mis à în churge des	a tecouvrer sur	des évaluations.	des recouvrements.	
	perception.	budget.	iie tituti	indéfinie.	receveurs.	les débiteurs.	J. 1111-11101131		
986,309 88	25,697,859 90	25,697,839 90		N N	1)	3	n	24,859 90	
				İ				,	
		00.00							
974,402 21	20,655,862 37	20,635,862 57	•	, a	n	•	72,137 63	,	
	]			1	]				
4,029,698 15	0,672,481 21	9,672,481 21	,	υ	n	•	ъ	1,872,481 21	
								•	
24,919 58	815,740 57	813,740 57	ю		•	•	186,259 43	o	
•	178,712 83			15		10			
	144,116 50	1	•			a			
•	1,478,419 25	1				»			
	458,505 26			3		, v			
	4,755,883 56	40,805,061 43	•		,,	•	,	5,680,752 43	
•	175,017 35	1	, »		,	•			
	128,522 80				b)		1		
n	55,485,885 90	) 	, 0		a a	l »			
716 17	4,467,265 80	1	1 .	•	<b>,</b>	20	)		
•	24,188 08	:		•	n	×			
•	2,168 88	1		0		•			1
	39,463,549 04		94,633 92			94,633 92	l		
1,078 43	12,617,529 64	1		•					١
	11,992 81		•						l
•	23,561 94	63,593,110 46	<b>(</b> •		19		<b>`</b>	3,313,240 46	1
	35,389 43	P .				n			l
208,140 20	5,454,867 51		21,850 23	,	о	21,830 23	1		
•	1,122,676 18	1			,	•			I
3,845 2	1	1	υ		ъ	»			
	1,376,247 16	3				n n		1	
,	482,260 50			•	٥	, »	}		
*	1,486 50	N. Company		,		•		]	J
,	50,299 6	,		,	•		1		
*,	111,384 8	5		,	•	'n		1	١
597	352,456	.]		,	D		į		
23,402 2		5		,			1		I
20,100	565 1	ا.			n		, ,	324,729 86	I
		/ 027,5 20 01	ή				(	0.1,120 00	1
3	1,140 5	i i		1 ,	•	n			
•	1,259 2		,	l °	•	"	1		
*	259,111 8		, ,	1 '	,	•			
1,454	45,596	•	, ,	1 '	•	•			
	50,274 5	o/ - '			)				
6,310,090 5	2 162,145,825 8	0 162,145,825 8	116,464 15	*	1	116,464 1	258,397 06	9,216,043 86	
<u> </u>				•	<u> </u>		8 957	,646 80	1

TABLEAU LITT. B.

### IMPOTS. — ENREGISTRE

			ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'Etat	
	DÉSIGNATION	DES PRODUITS.	des	PAR NATURE do porception.	PAR ARTICLE du budget.	En 1899.
Enregistre- ment (30 centimesaddi- tionnels.)	Actes civils publics .  — sous seing prive  — judiciaires  — d'huissiers  Lettres de noblesse .  Permis de changer de		21,000,000	21,249,674 50 864,722 91 802,305 47 1,025,028 87 1,450 » 870 »	25,942,051 55	21,249,674 50 864,722 91 802,505 47 1,025,028 87 1,450 • 870 •
Greffe (30 cention, addlt)	Mise au rôle		1,000,000 ×	223,629 25 713,868 89 7,423 21	,	225,629 25 715,868 89 7,423 21
Hypothèques. { 95 contina addit.) {	Droits d'inscription . Droits de transcription	a d'actes de mutation.	3,500,000 »	268,315 08 3,881,115	4,149,450 08	268,515 08 5,881,115 »
Successions. )		{ 16,700,000 »	19,360,000	(17,242,591 96) 519,399 31 2,331,917 78 339,900 67	20,255,800 720	16,895,902 • 317,045 41 2,525,945 16 539,672 02
Timbre (sans additionn.)	Timbres ad Timbres ad Timbres ad Timbres de Timbres de Timbres de Timbres de	hésifs pour affiches	<b>7,200,000 •</b> ⟨	109,925 a  47,150 v  2 a  14,648 a  504,455 v  490 v  457,791 10  309,625 95  16,775 49  351,480 25  2,151,854 02  397,638 38  43,925 87  595 50  1,556,871 95	10,425,998 75〈	109,925 ** 47,150 ** 2 ** 14,648 ** 504,455 ** 490 ** 457,791 10 509,623 95 16,773 49 551,480 23 2,151,854 02 597,638 38 43,925 87 595 50 1,556,871 95
	Timbres de dimension.	Actions de société ou obligations et tous autres effets à terme illimité, etc.  Papiers blancs pour actes, etc.  Affiches		4,026,722 89 594,131 15 41,920 22		4,026,722 89 593,508 90 41,920 22
		A REPORTER	52,060,000 ·	59,696,211 45	59,696,211 45	59,336,340 07

#### MENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS

DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

COUVREMEN	TS EFFECTUES	S	RESTE	APORE	MENT DES	RESTES	COMPAI		
En 1900,	PAR NATURE	PAR ARTICLE	sur les dioits constates a la charge des redevables	ARTICLES unaulés et	reportés a l'ux	a recouver	RXCEDENT	BXCEDENT	
	de perception	pudget do	de l'Etat.	sommes por tées en sur séance Indéfinie,	mis à la charge des receveurs	a teconvrer sur les debitours	des Évaluations.	des recouvrements.	
,	21,249,674 30								
Ď	861,729 91								l
	802,305 47	25,942,051 55	n	α	•	ů		2,942,051 55	
»	1,025,028 87					ı			
ı)	870								
æ	223,629 25	1						ļ	
	713,868 89	944,921 55		x)		•	55,078 65	• .	
•	7,423 21								1
•	268,515 08	4 4 4 0 4 7 0 0 0						640 474 40	l
'n	3,881,115	4,149,430 08	»	•	•	n	,,	649,450 08	
152,194 02	17,026,096 02	1							
2,555 90	519,599 31	00.014.000 =0	0.0007 00	170 000 00		00.070 74		071000 70	
5,525 54	2,529,466 70	20,014,862 70	218,947 02	130,068 28	v	88,878 74	•	654,862 70	
228 65	559,900 67/							ļ Ī	
D	109,925 %	<u> </u>		İ					
Þ	47,150					1			l
>	2 0								١
*	14,648 *								۱
26	504,455 »								
	490 »								
70	457,791 10	]							
	309,625 95								ı
<b>30</b>	16,773 49								
•	551,430 <b>2</b> 5						1		
υ	2,151,854 02	10,425,725 23	275 50	197 50		76 •	•	<b>3,22</b> 5,725 25	Í
х)	397,638 38	ŧ.							
	45,925 87								
υ	595 50	l .							
•	1,556,871 95								
	9								
-	4.000.700.00	J							
749.75	4,026,722 89	İ						·	
348 75	593,857 65 41,020,99	1							
ņ	41,920 22	1 	_	<u> </u>	_	_	-	•	_
140 640 88	59,476,990 93	5 59 478 990 9	3 219,220 52	150,265 7	8	88,954 7	55,078 65	7,472,069 5	8

TABLEAU LITT. B (SUIT!).

#### IMPOTS. — ENREGISTRE

DĿ	SIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des recettes.	DROITS CO		En 1899.
	<b>К</b> врокт,	52,06 <b>0</b> ,000 »	59,696,211 45	59,696,211 45	59,356,340 0
Naturalisations.	Droits de naturalisation ordinaire	13,000 ×	11,500 ° 9,750 °	21,250	11,500 9,750
;	Cresses Contraction Contractio		97,081 68 4 24		97,061 68
Amendes en ma- tière d'impôts.	Hypothèques	) 350,000 °(	<b>3,631</b> 14		<b>5,</b> 651 14
	Successions		225,240 04 42,248 71		200,155 23 42,248 7
Amendes de condamnation et domnuges - interéts	Amendes de condamnation et domma- ges-intérêts attribués au Trésor.	550,000 ·	664,543 17	665,300 84	664,543 1
en matières diverses.	( en partie		757 67)		757 6
	TOTAUXfr.	52,973,000	60,750,948 10	60,750,948 10	60,845 <sub>,</sub> 989 9

### MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

RECOUVREMENT	S EFFECTUÉS		RESTE	APURE	MENT DES	RESTES	COMPA des évaluations avec		
En 1900,	PAR NATURB	PAR ARTICLE du bodget,	sur les droits constatés à la charge des rodovables de l'Etat	ARTICLES annules et sommes partées en sarséance indéfinie.	DRO reportés à l'ext mis à la chargo dos reroveurs.	arcles suivant,  a recouvrer  sur  les débiteurs.	EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des Tecouviements	:
140,650 86	59,476,990 93	59,476,990 93	219,220 52	130,265 78	,	88,954 74	55,078 65	7,472,069 58	
•	11,500 » 9,750 »	21,250 *	•	1)	•	9	ä	8,250 »	
6,198 90	97,061 68 4 24 3,631 14 206,352 15 42,248 71	349,297 92	18,887 89	2,509 24	ъ	16,378 65	702 08	v	
r V	664,543 17 757 67	665,300 84	27	33	•	s.	4	115,300 84	
146,849 76	60,512,839 69	60,512,839 69	238,108 41	132,775 02	v	105,333 39	55,780 75	7,595,620 42	
					238,108 41		7,539,	839 69	

TABLEAU LITT. C.

### PÉAGES. — ENREGISTRE

		!	ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'Etat	
	DÉSIGNA'	TION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	En 1899.
		DOMAINES.				
		Liége à Maestricht		110,901 79	[	110,863 28
		Maestricht à Bois-le-Duc	1	131,540 56		131,142 04
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	/	418,254 31		417,892 54
		Embranchement vers le camp de Beverloo .		5,574 78		5,574 78
		— vers Hasselt		15,452 •		15,459 59
		- vers Turnhout		18,401 91		18,401 91
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor.		40,969 85		40,968 45
		Sambre	}	125,112 78		123,010 75
		Canal du Centre		1,292 55		1,244 01
		Charleroi à Bruxelles et embranchements, .		188,659 95		187,965 32
		Mons à Condé	[ ,	54,007 46		55,685 58
		Pommerœul à Antoing		36,436 77		36,203 69
		Dérivation de   Deynze à Schipdonek		4,929 50		4,877 25
		la Lys ) Schipdonck à Balgerhoeke .	1	7,920 20		7,887 59
		Roulers à la Lys		4,759 54		4,759 87
	Droits de navigation,	Gand Droit général		53,162 20		52,855 06
	de ponts.	à Ostende. ( Droit à la porte de Damme		x		D
	d'écluses, etc.	Plasschendaele, par Nicuport et Furnes , vers la France	) 1,260,000   •(	15,320 53	)1,641,426 64 (	15,316 40
	i	Moervaert		5,037 58		5,037 58
	l	Furnes à Bergues		525 44		523 44
	1	Grande Nèthe		*>		٥
		Petite Nèthe (canalisée)		2,174 68		2,156 63
	1	Bossuyt		6,158 67		6,158 67
Rivières	]	Gand à Terneuzen		51,036 70		30,296 58
aivieres et canaux.	(	Meuse		164,769 11		164,269 73
	1	Ourthe		4,702 53		4,702 53
		Escant		121,772 61		120,168 81
		Lys		56,636 14		56,377 72
	<b>]</b>	Démer		¥ ^====		5 OHH HO
		Yser.		5,937 79		5,937 79
•		Ypres à l'Yser		1,509 18		1,439 31
		Loo.		1,735 19		1,735 19
	, .	e consignés, revirés au profit du Trésor		61 28		61 28
		acs, bateaux et passages d'eau		30,683 46 212 •		24,042 21
		s Sociétés nautiques anversoises		1	040.000	212 »
		produit net des quais de l'Escaut à Anvers.	500,000 •	650,000 •	650,000 »	•
.vant-port d'	Ostende et bassin	à flot de Nieuport — Droits de quais de bassin.	35,000 »	45,822 78	45,822 78	42,717 81
		Totaux fr.	1,595,000	2,337,249 42	2,337,249 42	1,671,703 99

#### MENT ET DOMAINES

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉBITIF DE BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

RLCOUVREME	MIS LITTETU	LS	RISTI A RECOUVER	APURI	MINI DIST	RLSILS	1	ARAISON ec les recouve emants	
	70	111	sur ks diolts constatés	ARTICIPS unnoles	pRO reportés à l'ex		FXCEDRVL	EXCÉDENT	1
Ln 1900	PAR NATURE de perception	PAR ARTICLE lu balget	at charge destedes ables det trat	u sommisjoritie in streinie Tu lillate	mis \ 1 tch mbe des	å recourrer sur les debiteurs	des Cyaluations	des	
38 51 398 52 361 77 12 41 140 63 05 48 54 674 65 521 88 255 08 52 05 32 61 19 67 327 14 14 13 2 490 38 1,603 80 258 42 269 87	110,901 79 151,540 56 418,254 51 5,574 78 15,452	1,639,987 89	1,458 75	1,458 75		æ	*	579,967 89	
5,182 50 650,000 • 5,104 97	61 28 29,224 71 212 • 650,000 » 45,822 78	650,000 • 45,822 78	a 19	,	<b>*</b>	.s	. <b>1</b>	350,000 • 10,822 78	
664,086 68		2,335,790 67	1,458 75	1,458 75	n	•		740,790 67	
1					1,458 75		740 7	90 67	

TABLEAU LITT. D.

### PÉAGES. - CHEMINS DE FER,

		ÉVALUATIONS		ONSTATÉS
	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de porception.	PAR ARTICLE du budget,
Chemin de fer .	Voyageurs  Bagages  Marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux  Produits extraordinaires	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	63,070,409 40 1,985,809 89 126,148,808 75 4,409,360 92	195,612,588 96
Reste à recouvrer (	des années antérieures	186,500,000	·	195,612,588 96 5,535,625 64
	Тотавх fr.	186,500,000 *	199,148,012 60	199,148,012 60

#### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

	ECOUVREMEN'			RESTE	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		
		TOT	FAL.	sur les droits constatés	BYCEDRAT	RXCEDENT	Observations.
En 1899.	En 1900.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du budget.	à la charge des redevables de l'État.	des évaluations.	des recouvrements.	
191,682,299 53	3,817,751 09	p	193,500,030 42	112,358 54	•	9,000,030 42	
191,682,299 55	5,817,751 <b>0</b> 9	•	195,500,050 42	112,358 54	٧	9,000,030 42	
5,495, <b>939</b> 55	٥	0	3,493,939 55	41,684 09	٠	3,493,939 55	
195,176,238 88	3,817,731 09	9	198,995,969 97	154,042 65	1)	12,493,969 97	

TABLEAU LITT. B.

# PÉAGES. — CHEMINS DE FER,

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS	à la charge des re	ONSTATÉS edovobles do Pétat PAR ARTIGLE
		RECETTES.	do parception.	du budget.
Télégrap	phes et téléphones	7,500,000	8,806,589 87	8,806,589 87
	Taxes des correspondances en général	12,626,000 »	13,223,084 73	13,223,084 73
Postes.	— sur les mandats et bons de poste	401,200 •	415,176 70	415,176 70
. 03103.	— sur les abonnements	50,000 -	54,199 38	54,199 38
	- sur les effets de commerce	930,0 <b>0</b> 0 •	935,431 60	935,431 60
	Totaux	14,007,200	14,637,892 41	14,627,892 41

### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

RE	COUVREMEN'	rs effectué	S	RESTE		RAISON c los recouvrements.	
En 1899.	En 190 <b>0</b> .	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget	sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	excédent des évaluations.	excépent des recouvrements.	Observations.
×,556,670 05	249,919 82	8,806,589 87	8,806,589 87	9	b	1,306,589 87	
12,552,812 45	642,775 22	15,195,587 67	13,195,587 67	- (†) 27,497 06		569,587 67	(1) Il restait dù à la clôture de l'exercice par divers offices êtrangers, à titre de reliquat de décomptes, une somme de fr. 46,605.19 soit, après dé-
415,176 70	æ	415,176 70	•		ù	15,976 70	duction faite des 41 % attri- bués au fonds communal, fr. 27,497.06.
54,199 38	Ŋ	54,199 38	54,199 38	Ď	*	4,199 38	
935,431 60	9	935,431 60	9 <b>35</b> ,431 60	»	•	<b>5,43</b> 1 60	
13,957,620 13	642,775 22	14,600,395 35	14,600,395 35	27,497 06	•	593,195 35	
				W-1-057	593,	195 35	

PABLEAU LITT. F.

### PÉAGES. - CHEMINS DE FER,

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	dos Recettes.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du budget	
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvros	1,550,000	1,212,481 51	1,212,481 51	
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	80,000	98,613 57	98,613 37	
Toraux le	1,430,000 »	1,511,094 88	1,511,094 88	

### POSTES ET TELÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS
OU COMPTE DEFINITIE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

	RAISON		RLSTL A RECOUTER	s	IS LELECTUL	.COUVRLMIN	RI
Observations			sur les di olts constutés	AK.	IOIAL		
	ENCHDENT des recouvrements.	evaluntions dcs exceptor	à la charge des redevables de t Etar	PAN ARTICLE du budget	1899 Fn 1900 PAR NATURI I di perception		Ln 1899
	v	137,518 49	n	1,212,481 51	1,212,481 51	1	1,212,481 51
	18,613 37	0	ı	98,613 37	98,613 37	w	98,613 37
	18,613 57	157,518 49	,	1,311,094 88	1,511,094 88	v	1,311,094 88
	05 19	118,90		ļ			

TABLEAU LITT. G.

#### CAPITAUX ET REVENUS. -

DESIGNATION DES PRODUITS.
Produit d'autres aliénations d'immeubles   31,407 55   31,295 55
Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux)

#### ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS

DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET

DE L'EXERCICE 1899.

RECOUVREMEN	NTS EFFECTU	ĖS	RESTE	APURE	MENT DES			RAISON er les reçouvrements,	ons.
En 1900.	PAR NATURE	PAR ARTICLE	sur les droits constatés a la charge des redevables	et sommes portées ensurséance	DRC reportés à l'ex mis aiu charge des	a recouverr	BACEDENT des évaluations.	sickorat des reconvrements.	Observations.
112 20	52,792 21 27,737 91 31,407 55 27,056 85 206 96 1,628 27	hudget.	del'Etat.	indefinic.	receveu13.	h s dd biteur s.	évaluations.	recouvrements.	0
1,902 91  . 777 53	865 80  9 • 49,684 86  34,865 72  15,454 57  204,420 47  20 15  478 * 21,655 10  1,145 90	511,982 85	0 21	•	•	0 21	33	11,982 85	
υ * *	54 80 54 80 54,490 14 5 5,695 01 2,312 58								
2,792 04	511,982 83	511,982 83	0 21	•	•	0 21	•	11,982 83	

TABLEAU LITT. G (SUITE)

#### CAPITAUX ET REVENUS. -

		ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'Etat	
	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des RFCETTES	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget	En 1899.
	Квроат	50 <b>0,0</b> 00 a	511,985 04	511,985 04	509,190 19
Fordis (	Prix de vente de coupes de bois	700,000 • (	585,007 64 106,677 10  722	746,162 01 〈	582,034 40 106,677 10 729 * 14,547 18 19,395 41 785 * 1,290 90 18,642 76
Dépendances de <b>s</b> chemin <b>s</b> de fer.	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.  — de bâtiments	110,000 » (	20,961 29 11,094 38 4,868 52 789 42 2,951 82 30,728 15 9,980 50 24,191 25 14,580 25	119,925 12 〈	18,037 84 9,106 76 4,868 52 177 06 2,931 82 30,616 44 9,980 30 24,191 23 14,580 23
Établisse- ments et services ( régis par l'État.	École vétérinaire.  Produit des ventes d'objets divers	30,000 » /	10,329 90 340 ° 77 53 ° 15,660 ° 2,599 ° 5,560 ° 250 ° 1	34,816 43 (	9,419 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	A REPORTER fr.	1,340,000 »	1,412,886 60	1,412,886 60	1,401,338 47

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS bu compte définitif du hudget de l'exencice 1899.

ons.	RAISON	COMPA des évoluntions avec	RESTES	RESTE APUREMENT DES RESTES			ĖS .	TS EFFECTU.	RECOUVREMEN
vati			OITS ercico suivant,	DR ( reportés à l'ex	ARTICLES annutés	eur les di olts constatés	TAL	ТО	
Observations.	EXCEDENT des recouvrements.	excépent des évaluations.	n recouvier sur les déblieurs.	misà la charge des receveuss.	et sommes por tees en sur séance indéfinie.	à tacharge des redevables de trétat.	PAR ARTICLE du budget.	PAR NATURE de perception -	En 1900.
	11,982 85	ħ	0 21	,	, ų	0 21	511,982 85	5(1,982 85	2,792 64
							[ ]	585,007 64	975 24
								106,677 10	,
						]		υ	
							İ	722 .	
	40 400 04				_		746,162 01	14,547 18	n
	46,162 01	•	*	•	,	•	( 1-10,102 VI	19,395 41	n
							1	988 •	203 •
								2,111 92	821 02
							1	18,712 76	70 °
							<u> </u>	•	,
							\	20,269 60	2,251 76
								11,014 58	1,907 82
					,			4,868 32	,
				,				782 54	605 48
	9,146 75	•	135 84	•	642 53	778 37	119,146 75	2,951 82	υ
								50,728 13	111 69
								9 <b>,</b> 98 <b>0</b> 50	»
								24,191 25	,
							ļ.	14,380 23	•
				ĺ					
								10,329 90	910 90
								340 •	60 •
				:				77 53	
								9	,
	4,816 43	•		<b>3</b>	υ	•	34,816 43	1	
							-	15,660 •	42 »
								2,599	
								5,560 »	40 »
!			i						30 %
,				ļ				250 •	•
	<b>72,10</b> 8 02	*	136 05	*	642 53	778 58	1,412,108 02	1,412,108 02	10,769 55

TABLEAU LITT. G (SUITE).

#### CAPITAUX ET REVENUS. -

Product   Prod			ÉVALUATIONS		ONSTATÉS edevables do l'État.	
Produit des examens universitaires.  des beverts d'invention .  de la taxe perque pour copiesde déclarations de consignation .  de la taxe perque pour copiesde déclarations de consignation .  de la taxe perque pour copiesde déclarations de consignation .  de la taxe perque conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France .  des compris de convention d'usines (forêts exceptées) .  Restitutions volontaires .  Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) .  Parts non réclamées dans les amendes autribuées .  Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication .  Ponds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor .  Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves .  Cautionnements judiciaires attribués à l'État .  De toute autre nature .  Fermajes de biens-fonds et bâtiments (canaux . forêts et chemins de fer non compris) .  Domaine de Terruceren .  Vente d'arbres .  Menus produits .  Location de biens-fonds et bâtiments .  2,300 .  3,754 50 .  3,754 60 .  3,754 50 .  3,754 50 .  3,755 60 .  3,754 50 .  3,755 60 .  3,754 60 .  3,755 60 .  3,755 60 .  3,755 60 .  3,755 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,756 60 .  3,		DÉSIGNATION DES PRODUITS.		de	du	En 1899.
		Report fr	1,340,000 "	1,412,886 60	1,412,886 60	1,401,558 47
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux : forêts et chemins de fer non compris)	livers et acci- dentels, y compris ceux des examens	- des brevets d'invention	700,000 ×	73,155 " 560,330 " 57,664 90 14 78 8,196 " 105 " 47,164 90 11,056 08	809,046 09	73,155 ° 560,330 ° 57,664 90  14 78  8,196 ° 105 ° 47,164 90 11,036 08
Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	es domaines.	Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux forêts et chemins de fer non compris)    Fermages   Vente d'arbres   Vente d'arbres		142,498 72 10,593 07 2,500 • 1,656 • 52,554 39 59,416 60 8,764 05 475 15 11,624 31 2,850 • 40 •  4,494 72 60,009 59 9,645 06 118,486 63 561,792 12 21,752 71 62 05	828,815 17 (	124,052 31 7,368 07 2,500 » 1,656 • 32,159 60 39,416 60 8,764 05 428 96 10,778 11 2,850 » 40 •  1,702 91 57,721 90 9,608 52 113,547 92 561,298 19 16,512 09 53 55

## $\label{eq:enregistrement} \textbf{ENREGISTREMENT} \ \ \textbf{ET} \ \ \textbf{DOMAINES} \ \ (\textbf{suite}).$

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

CO	UVREMENT	S EFFECTUÉS	,	RESTE A RECOUVEER	APURE	MENT DES	RESTES		RAISON
		то	TAL	sur les droits constatés	ARTICLES		DITS ercice suivant,		
	En 1900.	PAR NATURE	PAR ARTICLE	à la charge des redevables	annulés et sommes portées	mis à la charge	à recouvrer	<b>EXCÉDENT</b> des	EXCÉDENT des
		de perception.	du budget.	de l'État.	en surséance indéfinie.	des receveurs.	sur les débiteurs.	évaluations.	recouvrements.
	10,769 55	1,412,108 02	1,412,108 02	778 58	642 53	υ	136 05	•	72,108 02
	1)	50,989 •	! 						
	*	73,155 »							
	n	560,330		İ					
	•	57,664 90							
	•	14 78							
	υ	»							
	•	8,196 »	809,046 09	,	,	3	3	D	109,046 09
	•	105 *							
	<b>.</b>	3							<b>!</b>
	20	•		,					
	*	47,164 90		,					
	*	11,036 08							
	•	» »							
	>	390 <b>4</b> 3					-		
	12,471 49	137,423 80							
	525 »	7,893 07							
	10	2,300 »							
	»	1,636 »							
	323 42	52,485 02 59,416 60	İ						
		8,764 05	,	ĺ					
	æ	428 96						]	
	333 87	11,111 98							
	•	2,850 »							
	•	40 »	017.107.11	47 649 06	7 700 00		10,347 07		99 46K 44
	•	,	815,165 11	13,648 06	3,300 99	n	10,547 07	1	82,165 11
	•	,						]	
	*								
1	2,681 79	4,384 70							
1	2,239 87	59,961 77							
1	<b>36</b> 54	9,645 06			1				
İ	76 80	113,624 72						1	
	68 43 5,240 62	361,366 62 21,752 71		1		1			
	5,240 62 8 50	62 05							
	•	20 »							
-	54,775 88	3,036,519 22	3,036,319 22	14,426 64	3,943 52	ъ	10,485 12	3	265,519 22
<u>-</u>		<u> </u>	·			14,426 64		263	5,319 22

TABLEAU LITT. H.

# CAPITAUX ET REVENUS. -

			ÉVALUATIONS	DROITS C	ONSTATĖS devables do l'Etat
DÉSI	GNATIO	des REGETTES.	PAR NATURE «de perception.	PAR ARTICES dv budget.	
Produit des	abonneme	nts au <i>Moniteur</i>		25,601 16	
_	-	au Compte rendu analytique		24,020	
_		aux Annales parlementaires		10,060 ×	
_		au Revueil spécial des actes de société	) 115,000 · (	51 <b>,7</b> 36 <b>5</b> 1	93,418 97
_	_	au Recueil des lois et arrêtés		501 •	
_		aux Documents parlementaires		180 50	
		au Bulletin international des douanes		1,320 »	
		Totaux , , fr-	115,000 •	93,418 97	93,418 97
	-		- au Revueil spécial des actes de société  - au Recueil des lois et arrêtés	DÉSIGNATION DES PRODUITS.    Produit des abonnements au Moniteur	DÉSIGNATION DES PRODUITS.    det   par Nature   de perception.

#### CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS du compte déginitif du budget de l'exercice 1899.

	RECO	DUVREMEN	TS EFFECTUÉ	s	RESTE a becouver		RAISON e les recouvrements.		
En 18	99.	En 1900.	PAR NATURE  de  perception.	PAR ARTICLE du budget.	sur les droits constatés à la cherge des redevables de l'État.	excépent des évaluntions.	EXCÉDENT des recouvroments,	Observations.	
93,41:	3 97		25,601 16 24,020 ° 10,060 ° 31,756 31 501 ° 180 50	93,418 97	ů	<b>21,581 03</b>	•		
93,418	3 97	٥	93,418 97	93,418 97	•	21,581 03	79		

TABLEAU LIET I.

#### CAPITAUX ET REVE

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS  dos  RECETTES.	DROITS C à la charge desre  PAR NATURE  de  perception.	
Produits divers des prisons	3 <b>52,</b> 300 ,	575 <sub>1</sub> 181 11	<b>575,181</b>   1

#### NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencise 1809.

R Eu 1899.			RESTE A ABCOUVABA sui les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations d'ec les recouvrements.  Excédent des des évaluations.		Observations.	
294,22 <b>4 2</b> 7	78,857 90	5 <b>7</b> 3,062 17	373,062 17	a) 2,118 94	,	20,562 17	a, Articles annulés fr. 80 98 Id. reportés2,067 96 Total fr. 2,118 94

TABLEAU LITT. J.

#### CAPITAUX ET REVENUS. -

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Etat		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des Recettes,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,725,000	2,656,447 17	2,656,447 17	
- des actes des commissariats maritimes	150,000 -	149,799 44	149,799 44	
des droits de chancellerie	10,800 +	10,358 40	10,358 40	
— de pilotage	3,1 <b>00</b> ,000 •	<b>3,278,938</b> 99	5,278,958 99	
d'écluse	7,500 +	8,53 <b>5 7</b> 7	8,535 77	
— de la régie du Moniteur. (Arrété royal du 21 juin 1868.)	130,000	265,874 19	265,874 19	
— des établissements de bienfaisance de l'État	101,100 -	147,297 54	147,297 54	
des laboratoires d'analyses de l'État	100,000 ×	112,178 80	112,178 80	
Bonification d'un quart p. c. par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1 <sup>cr</sup> , nº 4 de la loi du 20 mai 1872.)	1,000,000 >	1,274,796 73	1,274,796 73	
Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	t,000,000 ·	1,528,350 24	1,528,550 24	
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	700,000 2	640,343 ×	640,343	
Dividende de 30,000 actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo	630,000 .	1,741,200	1,741,200	
Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux	740,000 ×	1,739,347 75	1,759,347 75	
Toraux fr	10,394,400	13,553,468 02	13,553,468 02	

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencice 1899.

	les recouvrements.	des évaluations avec	A MECOUANEM	OUVREMENTS EFFECTUES					
Observations,	EXCÉBENT des recouvrements.	excépent des évaluations.	sur les droits constates u la charge des redevables de l'Etat.	PAR ARTICLE du budget.	PAR NATURE  de perception	En 1900.	En 1899.		
	0	68,552 83	b	2,656,447 17	2,656,447 17	o	2,656,447 17		
	1)	200 56	•	149,799 44	149,799 44	ĸ	149,799 44		
	ů	441 60	ม	10,358 40	10,358 40	1,027 40	9,351		
	178,938 99	ā	tò	5,278,938 99	5,278,938 99	υ	5,278,938 99		
	1,055 77	r)	•	8,535 77	8,535 77	10	8,535 77		
a) Articles annulés fr. 1 — reportés . 9,6	126,052 35	ท	a) 9,821 86	256,052 33	256,052 35	62,902 20	195,150 15		
TOTAL fr. 9,8	46,197 54	•	•	147,297 54	147,297 54	55,001 18	94,296 56		
b) Articles annulés fr — reportés . — Total fr.	12,095 80	*	b) 85 °	112,093 80	112,095 80	14,625 45	97,470 35		
	274,796 73	Ŋ		1,274,796 73	1,274,796 73	648,766 98	626,029 75		
	528,550 <b>2</b> 4	<b>»</b>	ō.	1,528,550 24	1,528,350 24	880,484 72	647,865 52		
	b	59,657	¥	<b>6</b> 40,343 »	640,343 »	640 <sub>1</sub> 545 •	Ď		
	656,200 •	, n	455,000 »	1,286,200	1,286,200 "	525,000 »	761,200 »		
	55,810 55	1	943,537 40	795,810 35	795,810 35	•	795,810 55		
	1,879,475 75	128,851 99	1,408,444 26	12,145,025 76	12,145,023 76	2,826,148 93	9,318,874 83		
	623 76	1,750,		<u> </u>	<u> </u>		<del></del>		

TABLEAU LITT. K.

#### REMBOURSEMENTS. — CON

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des sedévables de l'Etat		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du budget.	
Frais de perception des centimes provinciaux	)	143,097 98	) 654,926 89 {	
communaux	550,000	491,828 93	034,920 89	
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	190,000 »	191,991 37	191,991 37	
Totaux fr.	740,000 ×	826,918 26	826,918 26	

### TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

	RECOUVREMENTS EFFECTUES		RESTE COMPARAISON A RECOURRER des évaluations avec les recourrements.				
		ТОТ	FAL	sur les droits constatés			Observations.
En 1899.	En 1900.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du budget.	à la charge des redevables de l'Etat.	BYCRORMA	excebent des recouvrements,	
151,369 •	11,728 96	145,097 96	) 654,926 89	•	ū	84,926 89	
460,530 .	5 <b>1</b> ,498 95	491,828 93					
191,091 57	•	191,991 37	191,991 37	נ	»	1,991 37	
785,690 37	43,227 89	826,918 26	826,918 26	מ	<b>3</b>	86,918 26	
	I i				86,	918 26	

TABLEAU LITT, L.

#### REMBOURSEMENTS. — ENRE

-			ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'État	
	DÉSIGN≠	ATION DES PRODUITS.	des BECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	En 1899.
Reliquats de rêtés et non la Cour des	arretés par	Soldes de comptes de comptables extraordi- naires arrêtés par la Cour des comptes		504 55		504 55
Differen	( Danasana	<u>.</u>	18,000 » (	54 67	342,529 22 <b>(</b>	54 67
Déficits dos	Recouvreme	ents par prélèvement sur cautionnements	)	8,545 22		578 49
comptables.	( -	divers	1	535,424 80		8,917 55
	į	Frais de poursuites et d'instances		165 80	1	165 45
		Remboursement et dégrèvement de contribu-		Ď		
		5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie).		1,297 48		1,297 48
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 p. c.		•		s i
	Ministère des	Remboursement des frais d'impression des pro- cès-verbaux de coupes usagères		•		<i>x</i>
	Finances et des Travaux publics.	Remboursement de frais d'impression de for-				
		mules d'actes de protêt		2,197		2,197
		Frais de surveillance de travaux publics con-		59,687 83		24,895 69
		cédés		12,792 •		11,792 *
		Frais d'entretien de routes concédées		'n		ā
		Restitution de droits	•	17 96		17 96
		Remboursements divers		4,526 35		596 46
		e la Guerre. — Remboursements divers		2,127 90		1,977 90
		es Affaires Etrangères — Remboursements de nancées par les consuls		»		•
	Ministère del'Intérieur et de l'Instruction	Frais de justice en matière de garde civique .	F10.000	7,489 24	554,584 52	7,489 24
Recouvrements		Remboursement de subsides	) 510,000 * \	31,723 53		16,277 89
d'avances fai-		Restitution de bourses d'études		υ		•
tes par les di- vers Départe-	publique.	— de droits		2,127 90 " 7,489 24	44.60	
ments		Frais de justice en matière criminelle et correc-				11 60
		tionnelle		155,530 86		133,530 86
		— en matière de simple police . — — de faillites		136,326 47		136,326 47
	Ministère de	— — de laintes		121 93 1,525 85		121 93 1,525 85
	la Justice.	Frais de poursuites en matière forestière		9,685 87		9,493 53
		Remboursement d'indemnités pour frais de greffe.		2,525 20		2,217 92
	ļ	Restitution de droits		»		
	Ministère (	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices	. (	128,853 65		95,609 68
ļ	de l'Agriculture	Restitution de droits.		»		»
	. agriculture	Remboursements divers		rs.		ν
		es Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — n de droits	<u> </u>	22		•
		Totaux fr.	528,000 ×	876,913 74	876,913 74	455,599 95

#### GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE a recouvrer	APURE:	MENT DES 1		COMPARAISON desévuluations avec les recouvrements.			
En 1900.	PAR DATURE PAR ARTICLE de du		sur los droits constatés à la charge des redevables	rolts constairs ARTICLES annules et redevables sommes portes		DROITS reportes à Perceice suivant , mis à la charge à recouvres des sur		qe2 RXCHPRUL		
	perception.	hudget.	de l'Etut.	indefinie.	receveurs.	les débiteurs.	ėvaluations.	recouvrements.		
	504 55									
0	54 67							1		
257 01	815 50	89,960-62	252,568 60	1,200 41	۰	251,368 19	»	71,960 62		
				<u> </u>						
79,668 37	88,585 93	1								
• 35	165 80				:					
»	•		į					. [	ı	
	1,297 48	•							ļ.	
								1	ļ	
•	ν									
0	2,197 »									
34,792 14	59,687 83									
1,000 .	12,792 *			ļ	ļ		<u> </u>			
w .	i)	Į.								
3,729 89	17 96 4,526 35		}							
1	1	1	1			1				
150 •	2,127 90			l						
20	25									
39	7,489 24	488,718 04	45,666 48	<u> </u>	3)	45,666 48	21,281 96		ĺ	
υ	16,277 89	400,710 04	40,000 40	บ	"	10,000 10	1,201 00	-		
» •	))			Ì						
*	11 60			1						
-	477 570 90			ĺ						
»	133,530 86 136,326 47	1	1							
, a	121 93									
a a	1,525 85		1							
192 54	9,685 87		1	1						
305 28	2,523 20			1						
•	*									
3,003 13	98,612 81			-			1			
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	*									
*			j							
»	,	1 .								
123,078 71	578,678 66	578,678 66	298,235 08	1,200 41	,	297,054 67	21,281 96	71,960 62		
ı	!				298,235 08		vo.	378 66	١	

TABLEAU LITT. Luis.

#### REMBOURSEMENTS

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATES a la charge des redevables de l'état		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des NECETTES.	PAR NATURE de perception	PAR ARTICLE do budget.	
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	22,984 °	22,98 <b>4</b> »	22,984	

#### - PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du audget de l'exercice 1899.

En 1899.	REGOUVREMEN En 1899. En 1900.		TOTAL  PAR NATURE   PAR ARTICLE de   du perception.   hudget.		COMPARAISON  des évaluations avec les recouvrements.  EXCÉDENT EXCÉDENT  des des  évaluations.		Observations.
22,084 >	•	22,984 •	22,98 <b>4</b> •	<b>.</b>	٠		

TABLEAU LITT. M.

#### REMBOURSEMENTS. -

,	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR AUTICLE du budget.	
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	45,000 •	498,557 08	498,357 08	
Recettes diverses et accidentelles	500,000 »	1,010,857 79	1,010,837 79	
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce	1,360 »	1,360 »	1,360 •	
Recettes du chef d'ordonnances prescrites de l'année 1894	50,000 •	21,606 18	21,606 18	
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de trésorerie	175,000 •	175,000 n	175,000 »	
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200	6,69v 96	6,699 96	
Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles.	51,445 n	31,450 ·	51,450 v	
Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,647,000 •	1,568,002 51	1,568,002 51	
Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement	10,510 49	15	»	
Etablissements de bienfaisance	467,650 »	574,159 67	574,139 67	
Totaux, fr	2,918,165 40	3,687,433 19	5,687,455 19	

# TRÉSORERIE GÉNERALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS ou compte déginitie du Budgex de l'exercice 1899.

vrements effectués, par année et par nature de perception.

	ECOUVREMEN	TOT		RESTE A RECOUVERE SUP		c les recouvrements.	Observations.
En 1899,	En 1900.	PAR NATURE  de perception	PAH ARTIGLE du budget	les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat	excépent des évaluations.	excebent des recouvrements.	Unservations.
90,956 67	*	90,956 67	90,956 67	407,400 41	<b>1</b>	45,956 67	
1,010,837 79	n	1,010,837 79	1,010,837 79	۵	n	510,837 79	
•	1,360	1,360 0	1,360 •		10		
21,606 18	•	21,606 18	21,606 18	a a	8,393 82		
175,000 .	39-	175,000 *	175,000	b	a.	ů	
6,699 96	•	6,699 96	6,699 96	'n	5,500 04		
<b>51,</b> 585 »	45 »	31,430	31,430 ·	»	15 •		
1,554,416 17	•	1,554,416 17	1,554,416 17	13,586 34	92,583 83	2	
υ	•	•	ъ	ъ	10,510 40	D	
211,845 88	144,340 59	356,186 47	356,186 47	17,955 20	111,463 53	п	
5,102,747 65	145,745 59	3,248,493 24	5,248,493 24	438,939 95	226,466 62	556,794 46	
<u> </u>		1			330,	327 84	

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. M.

# Détail des recouvrements effectués,

Excédents de fonds mis à la disposition de comptables extraordinaires et soldes de comptes divers Restitution de traitements, salaires, etc., indument perçus; pertes d'armes et d'objets de casernement et remboursements d'autre nature Restitution anonymes Restitution de bourses d'études Restitution au Trésor de subsides aux communes demeurés sans emploi Restitution au Trésor de partie du revenu du fonds communal proportionnelle aux remboursements sur le Budget des Non-Valeurs, de droils indument perçus pendant l'année 1898 Restitution de frais d'entretien d'indigents Montant des excédents de caisse constatés par les agents des postes, pendant l'année 1899 Reliquat, au 31 décembre 1808, de la peusion payée par les élèves de l'école militaire Reliquat des redevances payées par les fabricants et marchands soumis au contrôle des laboratoires d'analyses de l'Etat Solde du comptément de la recette nette des lignes formant le réseau du Grand Central belge, pendant l'année 1897. (Article 2, § 1, b, de l'arrêté royal du 8 juin 1898) Excédent du produit net de la section néerlandaise du chemin de ler Liégeois-Limbourgeois, pendant les années 1896 et 1897. (Article 2, § 2, a, de l'arrêté royal du 8 juin 1898.)	41,265 56 58,007 29 5,259 50 510 50 16,949 34 983 27 48,256 05 5,705 61 11,657 64 52 20 718 45 19,036 37 9,672 15	<b>218</b> ,013 91
REMBOURSEMENTS.		
Remboursement d'avances concernant des services régis par économie  Remboursement au Trésor de la remise de ½ p. c. payée aux receveurs de l'enregistrement, du chef des recettes faites pour le compte de la Caisse de remplacement par le Département de la Guerre, pendant l'année 1898  Retenue de ½ p. c. sur les pensions des officiers de l'armée et de leurs veuves et orphelins, pour le service sanitaire.  Frais relatifs au service des titres de la caisse d'annuités, pour l'année 1899.  Frais relatifs au service des titres de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour l'année 1899.  Remboursement au Trésor de la remise pour frais de perception des revenus provinciaux recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement, pendant l'année 1898  Remboursement par NM. de Rothschild frères, à Paris, de la commission qui leur a été allouée en 1899, au delà du maximum fixé par la convention du 5 août 1891  Frais d'imprimés fournis en 1898-1899, pour le compte des usagers des anciennes grueries d'Arlon et de Chiny.  Coût des travaux d'entretien exécutés aux routes de l'État, pour compte de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux.  Remboursement par la Société des chemins de fer de la Flandre Occidentale, de sommes payées par l'État, à titre de minimum d'intérêt, pour l'année 1897.  Fraction de l'annuité de rachat de la section du chemin de fer de Vireux à la frontière belge, afférente à la période du 1er juillet au 51 décembre 1898	994 33  17,547 °  19,545 95 6,000 ° 6,000 ° 3,370 52  19,948 33  72 50  115 44  36,419 52  10,082 19	119,691 76
PRESCRIPTIONS.		
Intérêts prescrits au profit du Trésor, pour cause de non-payement dans les cinq années de l'échéance, savoir:  Dette à 2 ½ p. c., échéances de juillet 1895 et janvier 1894.  — à 5 p. c., échéances de mai et novembre 1895.  — à 3 ½ p. c., 1 re série, échéances de juillet 1895 et janvier 1894.  — à 5 ½ p. c., 2 série, échéances de novembre 1892, mai et novembre 1895.  — à 5 ½ p. c. 5 série, échéances de février et août 1895.  Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg, échéances de juillet 1895, janvier et juillet 1894.  Demi-centimes négligés sur les crédits ouverts aux agents du Trésor, pour le payement des arrérages à 3 p. c., 2 série afférents aux échéances de mai et novembre 1899.  Titres de la Caisse d'annuités à 4 %. Echéance de juillet 1895 et janvier 1894.  Dette à 3 %.— Servitudes militaires. Echéance du 15 avril 1895.  Montant des mandats et bons de poste et de quittances d'encaissement de l'exercice 1895, frappés de prescription.	1,152 26 9,067 04 2,775 94 17,945 58 845 25 262 50 0 02 1,064 80 748 54 11,660 98	45,520 69
A REPORTER		583,226 36

# TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS
OU COMPTE DÉSINITIF OU RURGE?
OB L'EXERCICE 1899,

à titre de recettes diverses et accidentelles.

Rеровт fr.	••••	585,226 56
Bonification de coupons manquant à des titres de la caisse d'annuités dues par l'État, sortis au tirage et présentés au remboursement.  Bonification de coupons manquant à des titres de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand, sortis au tirage et présentés au remboursement.  Bonification de coupons manquant à des titres de la Société anonyme du chemin de fer d'Éccloo à Gand, sortis au tirage et présentés au remboursement.  Bonification de coupons manquant à des titres de la Société anonyme du chemin de fer de l'Est belge, sortis au tirage et présentés au remboursement.  Intérêts du 1 <sup>ee</sup> juillet au 31 décembre 1898 bonifés par le gouvernement des Pays-Bas, sur le prix de rachat des sections néerlandaises des réseaux du Grand Central belge et du Liégeois-Limbourgeois (articles 4 et 3 de la convention du 25 avril 1897 approuvée par la loi du 16 avril 1898).  Intérêts à 3 ° <sub>0</sub> , du 1 <sup>ee</sup> janvier au 51 mars 1899, payés par le Gouvernement des Pays-Bas, sur le prix de rachat de la section néerlandaises de la ligne de Hasselt à Eindhoven (Article 3, § 2, de la convention du 25 avril 1897, approuvée par la loi du 16 avril 1898).  Intérêts à 3 ° <sub>0</sub> , du 1 <sup>ee</sup> janvier au 50 juin 1899, payés par le Gouvernement des Pays-Bas, sur le prix de rachat des sections néerlandaises du réseau du Grand Central belge et du chemin de fer de Liége à Maestricht (Articles 4 et 6 de la convention du 25 avril 1897, approuvée par la loi du 16 avril 1898).  Intérêts à 3 ° <sub>0</sub> , du 1 <sup>ee</sup> juillet 1898 au 51 janvier 1899, sur la somme de fr. 71,470.96, représentant le prix de la cession du mobilier et de l'outillage des sections néerlandaises du chemin de Liége à Maestricht de la cession du mobilier et de l'outillage de la sections néerlandaises du chemin de Liége à Maestricht de la cedange résilés sur un envoi de fonds à MM. Baring frères et C'e limited, à Londres.	24,003 90 270 • 30 • 60 • 240,000 • 22,500 • 240,000 • 1,262 98 69 76 2 50 1 60	528,200 74
Produit d'expédition d'archives .  — de la vente de listes de recours et d'extraits en matière électorale .  — de catalogues du musée Wiertz .  — de catalogues du musée ancien de peinture et de sculpture .  — de publications du musée al'histoire naturelle .  — de publications du Ministère de l'Industrie et du Travail .  — de publications du Ministère de la Justice .  — de publications du Ministère de la Justice .  — de publications de la commission royale des anciennes lois .  — de publications de la commission royale d'histoire .  — de publications de la commission royale d'histoire .  — de fragments de pièces de monnaies cisaillées à tort par les comptables de l'État, en 1898 .  Droit proportionnel dû par le Directeur de la Monnaie sur la fabrication de monnaies d'argent pour la Russie .  Produit de la vente du bulletin international des douanes .  Produit de la vente de permis pèche .  Prix de la cession de seize potaux télégraphiques au Département des chemins de fer par le Département de l'Agriculture .  Prix de la cession d'une goëlette à l'Administration des douanes par l'Administration de la marine .  Prix de la cession d'une goëlette à l'Administration des douanes par l'Administration de la Renaissance, lors de l'exposition de 1897 .  Part de la Belgique dans les recettes effectuées en 1898, par le Bureau international de la propriété industrielle, à Berne .  Frais d'analyses bactériologiques effectuées au laboratoire de l'Université de Gand .  Parties de cautionnements de remplaçants acquises à l'État .  Frais de surveillance des lignes reprises du Grand Central belge, pour l'année 1898 .	63 95 24,000 ° 649 60 50,857 50 89 63 5,927 ° 1,184 60 3,600 • 4,585 53 409 08	
		99,410 69
Total fr.		1,010,837 79

# COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899

# RECETTES.

Développement, par province, des recouvrements effectués

ANNEXE Nº 1

### IMPOTS. — CONTRIBUTIONS DIREC

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	anvers.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Contributions directes.	Foncier	2,653,025 43 3,552,047 16	5,826,629 77 6,047,088 70	2,828,872 <b>2</b> 3 2,216,323 88 626,140 06
W. 00 E001	Patentes	1,328,800 14	3,124,432 02 •	020,140 00
	Tabacs	2,900,392 15	377,076 35	107,454 75
	Eaux-de-vie étrangères.		704,622 49	85,376 94
	Bières	129,581 16	196,498 06	13,827 39
Douanes.	Vinaigres et acides acétiques	31,083 90	72,743 31	6,071 52
Droits d'entrée.	Sucres raffinés	38,732 12	83,415 04	6,901 82
	Sirops et mélasses	13,666 95	96,247 09	206 82
	Autres marchandises	9,180,372 38	12,045,316 21	2,549,514 59
	Betteraves	22,505 54	• 02	11,066 35
	Vins mousseux	ø	2,172 08	υ
	Vins étrangers	969,086 78	1,730,708 39	281,249 57
	Vins de fruits secs	700 3	1,468 88	
	Eaux-de-vie indigènes	11,551,901 79	6,708,293 28	5,106,438 94
	Acide acétique	•	2,889 43	>
	Bières	1,487,913 92	3,578,892 76	1,738,557 70
decises	Vinaigres { de bières	•	0.007.70	6,152 17
	autres que de bières	900 707 40	6,623 38	62 42
	Sucres de betterave indigènes.	202,593 19 195,191 95	1,072 14 485,530 83	148,904 81
	Glucoses et autres sucres non cristallisables	113,964 32	269,643 68	140,304 61
	Margarine et autres beurres artificiels	339,999 05	138,417 95	-
	Tabacs étrangers	785,428 64	174,987 56	46,213 54
	Tabacs indigènes	435 •	9,821 37	271,068 75
	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent	n	1,486 36	
	Remboursements relatifs aux irrigations en Campine.	565 15	*	
	Loyers de bâtiments	3,840	4,500	1,804 12
	Forcements en recette opérés par l'administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs		E70 81	
	Bxtraits cadastraux	269 53 8,324 50	436 64 20,818 <b>7</b> 5	11,083 80
Recettes diverses	Recettes extraordinaires de toute nature.	•	213,814 44	-
profit de l'État.	Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers	31,538 36	210,014 44 11,140 »	1,099 77
	Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchar-	13,408 »	11,140 %	2,236 t
	gement de navires	308,405	5,385 "	17,320
	Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures	9,000 -	5,880 •	1,800 •
	Contributions sur le territoire neutre de Moresnet		ν	
	Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures	9,055 •	19,805 75	9,122 90
	Totaux fr.	36,229,661 37	41,967,857 73	14,094,888 82

# TES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

FLANDRE						то	TAL
	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE	PAR ART
ORIENTALE.			Ī			de	dn
						perception	budge
3,377,763 56	4,639,804 28	3,091,024 09 <sub>s</sub>	955,128 03	701,048 04	1,644,544 47	25,697,839 90	\
2,711,460 58	2,596,165 98	2,045,559 24	363,207 59	306,047 59	799,963 65	20,635,862 37	1
925,614 57	1,404,422 71	1,678,217 65	127,916 35	113,818 78	345,118 93	9,672,481 21	56,819,92
	521,327 74	277,737 55		1,643 36	13,031 92	813,740 57	!
602,165 99	118,226 91	370,746 73	179,501 23	55,450 42	55,871 01	4,755,883 56	1
52,413 15	128,614 22	103,316 54	12,170 66	9,366 37	43,704 60	1,478,419 23	
5,127 64	13,358 95	68,025 53	5,121 43	26,010 11	956 99	458,505 26	ļ
32,792 16	10,910 97	16,715 49	4,748 74	539 86	3,106 88	178,712 85	40,805,00
6,642 61	20,580 07	10,885 62	120 79	3,440 76	4,298 52	175,017 35	40,003,00
21,954 02	12,034 71	1 76	3 39	1 76	*	144,116 50	1
2,934,505 59	1,440,583 51	3,788,097 62	367,870 69	659,180 86	520,442 45	35,485,885 <b>9</b> 0	
90,931 18	1,055 12	757 54	2,192 91		14 16	128,522 80	1
,		•	•	•	22,016 *	24,188 08	į
232,379 01	557,932 59	401,759 25	12,409 35	45,222 15	238,518 71	4,467,265 80	
2	,	•	o	•	•	2,168 88	
3,124,538 98	6,449,594 94	3,725,680 20	3,857,177 09	79,971 26	860,152 56	39,463,549 04	l
32,500	•	•	•		α	35,389 45	1
2,096,321 67	2,406,946 47	458,570 74	262,278 44	154,540 85	434,207 09	12,617,529 64	[
5,840 64	ų	•	•	•		11,992 81	63,593,11
12,530 47	•	16,938 56	•	•	n	23,561 94	
259,917 24	1,183,057 64	32 60	*	, and	137,815 18	216,290 82 5,238,576 69	1
739,068 15	1,100,037 04	706,820 54	121,338 50		197,013-10	1,122,676 15	1
	8,377 85	16,685	7,933 61		•	511,413 46	
163,605 45	31,547 65	101,020 25	48,631 35	15,030 94	9,781 80	1,376,247 16	
83,513 55	87,374 60	25 95	15 *	5,406 59	24,599 77	482,260 56	Į.
		•	•	•	n	1,486 36	ł L
	•	•		w	•	<b>565 15</b>	
1,392 50	8,159 03	440 >	5,750 45	3,020 50	1,400 03	<b>30,299</b> 63	
13 »	342 90	58 99	3	70	1 44	1,140 50	
13,008 34	19,345 90	19,290 77	5,013 95	6,486 91	8,011 93	111,384 85	
6,719 58	2,525 85	1,711 33	892 98	450 81	358 <b>76</b>	259,111 88	927,72
5,102	4,000 b	9,446 »	n	64 •	*	45,396 •	
21,336 •	D	10 •	•	24	•	<b>352,</b> 456 •	
2,160 *	12,834 50	7,920 •	3,000 °	TO .	7,680 .	50,274 50	
n	•	1,259 24	•	•	*	1,259 24	
5,320 65	16,446 75	10,109 60	1,614 10	986 75	1,894 25	<b>74,</b> 55 <b>5 7</b> 5	
17,564,456 26	21,694,862 82	16,926,862 40	6,324,036 63	2,185,728 67	5,157,491 10	162,145,825 80	162,145,89

ANNEXE Nº 1
AU TABLEAU LITT, B.

### IMPOTS. — ENREGISTRE

	DESIGNATI	ON DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Actes civils pa	blics . •	2,949,674 40	6,777,836 34	1,962,898 61
	- sous sein	g privé	71,636 97	597,451 19	95,750 21
Enregistrement.	— judiciair	es	130,627 65	294,840 80	41,233 78
(30 cent im. additionnels)	) — d'huissie	rs	138,990 82	369,843 61	64,438 12
	Lettres de nob	desse		1,450	
	Permis de cha	nger de nom de famille		290 •	0
	/ Mise au rôle.		26,448 50	88,762 •	10,318 75
Greffe.	Rédaction, dép	positions de témoins et expéditions	101,021 39	234,596 05	45,356 48
,	Légalisations e	et recherches	2,035 56	1,602 90	579 50
FF 41.5	( Droits d'inscrip	plion	41,388 36	84,058 65	19,806 25
Hypothèques. Beentimeradditionn.)	Droits de tran	scription d'actes de mutation	540,164 02	1,193,392 82	420,263 84
		ession	2,392,753 27	6,535,499 52	1,200,210 59
C	- de muta	ation par décès	12,416 »	32,371 84	123,288 48
Successions.	— de muta	tion en ligne directe	183,592 02	649,169 95	174,309 01
	1	les époux survivants	30,565 04	103,965 84	25,832 71
		t Duissians	13,250 "	46,825 •	5,725
		Formules pour actes de protêt.	1,700 •	5,600 »	2,000
	r minik e	Passeports à l'intérieur	.,,,,,	0,000	2,000
	Timbres fixes	Passeports à l'étranger	1,008	6,552 •	216 "
		Permis de port d'armes de chasse	41,090 •	85,750 .	37,800 »
		Permis de chasse au lévrier	<b>3</b> 5 •	55 •	420 s
Débit	Timbres propo	rtionnels pour effets de commerce	27,699 35	159,384 95	29,230 55
	m: 1	( pour effets ( Payables en Belgique . )	45,220 35.	156,207 75	7,473 95
_	Timbres adhésifs	A l'étranger. ( — à l'étranger	5,908 39	5,779 61	120 51
neds)		( pour affiches	39,157 05	118,791 15	27,390 02
lition	Timbres de dir	nension	<b>224,</b> 516 60	623,359 52	155,571 65
g Visa	( Timbres propo	rtionnels	210,040 08	132,395 28	2,656 57
y visa	Timbres de din	nension	3,018 20	10,667 07	3,653 91
Timbre (sans additionnels).	Timbres fixes.	— Warrants		564 50	
Tim		Effets négociables ou de commerce, billets, mandats et obligations non négociables, etc.	442,554 85	520,747 50	35,936 20
Extra-	Timbres proportionnels.	Billets au porteur	*	<b>»</b>	
ordinaire.		Actions de société ou obligations et tous autres effets à terme illimité, etc	253,924 »	3,037,877 79	37,951 50
	Timbres	Papiers blancs pour actes, etc,	90,635 •	124,120 70	35,232 50
	de dimension.	Affiches	9,638 32	26,871 >	1,364 40
		A REPORTER, fr.	8,030,707 19	21,826,610 33	4,565,029 09

#### MENT LT DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS
DU COMPLE DÉFINITE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

FLANDRE					то	FAL
	NAUT. LIEGE.	LIMBOURG.	LUXEN BOURG.	NAMUR.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
2,256,115 02 2,828	917 01 2,187,803 6	5 464,525 95	607,105 81	1,214,794 50	21,249,674 30	
51,929 76 79	653 77 79,069 1	8 15,598 73	45,126 68	30,726 49	864,722 91	
59,515 20 107,	218 87 109,185 6	6 10,961 69	17,596 50	31,525 32	802,305 47	07.00.054.55
93,915 • 137,	422 70 116,118 4	4 18,055 86	23,476 36	60,727 96	1,025,028 87	25,942,051 55
n	1) 20	•	•	n	1,450 °	
290 →	145 " 145	y ,		•	870 »	
16,528 50 30,	972 50 52,944	» 5,040 ·	4,994 .	9,821 .	225,629 25	)
65,020 21 106,	805 26 98,221 1	14,865 94	18,437 98	31,544 37	713,868 89	/ 944,921 55
534 50 1,	115 75 594 5	) 154 n	5 10 »	488 50	7,425 21	)
22,735 26 39,	565 26 51,531 1	6,827 53	5,901 01	16,498 83	268,515 08	}
410,865 07 534,	162 64 394,755 16	80,063 33	106,902 01	200,546 11	5,881,115 *	4,149,450 08
2,470,206 46 1,807,	050 82   1,558,650 2	521,264 64	500,090-38	660,390 10	17,026,096 02	`
15,903 12 85,	859 67 9,769 4	21,461 26	4,947 66	15,581 86	319,399 31	
455,585 13 375,	594 99 273,193 99	59,180 85	58,289-87	100,552 91	2,529,466 70	20,014,862 70
70,595 56 45,	595 95 57,917 59	7,102 37	7,287 93	15,259 70	559,900 67	
8,475 * 14,	525 × 14,325		1,650 »	5,725 •	109,925 •	
1,850 » 17,8	8,100		2,450 v	5,925 »	47,150 •	
	, <b>b</b>	»	•	9 »	2 »	
58 <b>4</b> »	516 ·   5,600 ·	56 •	192 »	1,824 »	14,648 »	<u> </u>
ı	270 - 68,005	1	39,480 ·	05,835 °	504,455 •	
	) <u>»</u>	, , , , , , ,	700100	0~ 400 ~0	490	
,	177 40 81,872 45		7,964-80	25,482 50	457,791 10	
	546 51,764 80	1	805 40	2,539 33	309,623 95	
	278 78 2,945 97		59-89	255 94	16,775 49	
	069 51 40,561 84	1	7,802 12	21,544 70	551,480 23	) 10,425,725 25
į	255,448 45		8 <b>9,4</b> 37 »	130,161 05	2,151,854 02	7 10,120,720 20
	19,559 65		1,457 40	7,464 55	397,638 38	
	166 19 7,765 41		5,5·19·85	<b>3</b> ,1 <b>64</b> 25	43,925 87	
4 .	27 s	•	»	۵	595 50	
153,286 95 87,5	259 20 177,458 35	24,985 60	19,524 55	115,340 75	1,556,871 95	
		, ,	•	•	ù	
y ,	b b			į		!
	» 258,947 90	152,640	20,726 ·	52 <b>,</b> 856 •	4,026,722 89	
57,562 70 214,5		1 1		52,856 • 19,235 50	4,026,722 89 593,857 65	
57,56≩ 70 214,5 44,688 80 52,9	258,947 90	3,908 20	20,7 26 •			

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. B (SULLE,

### IMPOTS - ENREGISTRE

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT	FLANDRE OCCIDENTALE.	
	<b>Кырокі</b>	Ir	8,030,707 19	21,826,610 55	4,565,029 09
Naturalisations	Droits de naturalisation ordinaire		1.750	<b>5,</b> 250 °	500 •
	Droits de grande naturalisation		5,250	1,250 °	•
	Enregistrement		5,142 26	18,165 68	7,845 93
:	Greffe		ų	•	4 24
Amendes en matière d'impôts.	Hypothèques		175 06	676 •	294 54
-	Successions		22,098 67	52,167 19	19,662 32
1	Timbre		2,814 84	14,654 51	5,458 •
Amendes de condamnation et	Amendes de condamnation et dommages-	ઇ	84,306 84	<b>1</b> 92,303 l9	68,265 57
dommages - interels en matières diverses	intérêts attribués au Trésor	·	16`65	89 55	116 37
	Тотаил	fr.	8,152,261 49	22,108,164 25	4,665,155 86

# MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte définitif no bodget de l'exencice 1899.

						тот	FAL
FLANDRE ORIENTALE	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
6,575,257 76	7,225,559 91	5,722,785 43	1,298,600 64	1,594,491 35	2,859,940 29	59,476,990 93	59,476,990 93
υ	1,500 • 1,000 »	1,500 • 750 •	500 »	750 • 750 »	250 n	9,750 a	21 250 v
15,270 × • 615 36 50,509 43 5,699 32	864 61 5 38,946 80	19,221 51 " 265 60 16,414 81 4,289 91	5,440 26 " 472 78 8,246 84 11,062 50	5,183 93 " 142 77 7,353 39 787 50	4,100 29 • 126 62 10,952 70 2,272 »	97,061 68 4 24 3,651 14 206,552 15 42,248 71	349,297 92
75,350 91 115 28		64,958 68 2 58	12,698 85 <u>%</u> 33 24	15,785 14 21 58	50,464 51 115 97	664,545 17 757 67	665,300 84
6,700,796 >	7,417,475 82	5,850,186 32	1,327,064 11	1,423,265 46	2,888,472 38	60,512,859 69	60,512 859 69

ANNEXE No 1 AU TABLEAU LITT. C.

# PÉAGES. — ENREGISTRE

	DÉSIGI	NATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
		DOMAINES.			
	į	Liége à Maestricht	279,301 64 \$ 9,265 03	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	و د د د
		vers Turnhout	18,401 91 40,969 85	  	D n
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	67,157 78	<b>9</b> 10
	Druits de navigation, de ponts, d'écluses, etc.	la Lys	9 9	6 29 0 29	4,759 54 8,750 69 8
		Noervaert  Furnes à Bergues  Grande Nethe  Petite Nethe (canalisée)	2,174 68	ν *	523 44
Rividres et canaux.		Bossuyt	2,174 00	)) 2	6,158 67
		Lys	•	1) 1)	804 59 51,761 68
	. "	Yser	»	*	5,957 79 1,509 18 1,755 19 2 79
	Redevances de à l'État dans le	acs, hateaux et passages d'eau	3,600 × 212 + 650,000 ×	17 a	166 »
		TOTAUX fr.	1,003,925 11	67,174 78	123,052 87

#### MENT ET DOMAINES.

# DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGEY DE L'EXERCICE 1899.

N. Lunnus						тот	'AL
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE do forception.	PAR ARTIC du budget.
0 • • • • • •	86,257 57 1,292 55 121,482 17	57,930 07	52,971 72 151,540 56 138,952 67 5,574 78 6,186 97	1) 1) 5 • 2) 7	56,855 41	110,001 79 131,540 56 418,254 31 5,574 78 15,452 » 18,401 91 40,969 85 123,112 78 1,292 55 188,639 95	
4,929 50 7,920 20	34,007 46 36,436 77	10 10 10 10	, ,,	v v v		34,007 46 36,436 77 4,929 30 7,920 20 4,759 54	
44,411 51 ° 5,057 58	ນ ກ ນ	b •	1) 20 30	D 30 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55	* * ** **	53,162 20 - 15,320 53 5,037 38 523 44	) 1,639,967
31,036 70	1) 1) 2 2	, 72,370 »	0 * D		92,599 11	2,174 68 6,158 67 31,056 70 164,769 11	
51,922 57 24,874 46	89,045 45 	4,702 53 v p	n •	) b •	*	4,702 53 121,772 61 56,636 14 ° 8,937 79	
58 49 4,761 85	1,086	• • • • 12,498 »	* * * 887 86	• •	n 6,208 v	1,509 18 1,735 19 61 28 29,224 71 212 2	
b 5	35 33	)1 D- 17	•	0	30 30	650,000 » 45,822 78	650,000 45,82 <b>2</b>
152,952 46	369,607 77	147,500 60	356,114 56	0	135,462 52	2,335,790 67	2,335,790

ANNEXE Nº 1
AU TABLEAU LITT. G.

### CAPITAUX ET REVENUS -

	DÉSIGN	NATION	ANVERS	BRABANT.	FLANDRE			
	Prix de vente de terrains	( Rivières e	l canaux		3,875 »	13,700	<b>1</b> ,794 50	
	d'emprises.	{   Routes .			18 51	<b>4,757 1</b> 5	1,168 26	
	Produit d'aut	res aliénatio	ns d'immeuble	s	υ	n	19,566 53	
		/ des succes	sions en déshé	rence	2,503 79	1,686 <b>85</b>	1,091 19	
	Produits	<b>}</b>			, ,			
		\ nets des é	paves		3)	υ	101 96	
	Prix de vente cédés, mes	d'objets me sageries, etc	biliers confiés ., et non récla	aux chemins de fer con- més	•	230 42	555 <b>5</b> 7	
	Prix de vente	d'objets mo	biliers. — Cata	alogues, inventaires, etc.) .	•	865 80	د	
		provenant	du Départeme	ent des Affaires étrangères		9 "	t)	
	Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	_		de l'Agriculture	4,057	<b>24</b> ,756 »	6,438 75	
		<u> </u>	_	des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	849 70	26,17 <b>4</b> 02	477 »	
			_	des Finances et des Travaux publics	1,977 80	10,421 02	,	
Domaines. (		_	_	de la Guerre	53,087 40	74,174 47	12,157 80	
( Fateur Chimiest')				de l'Industrie et du Travail		10 *	.	
		<del></del>		de l'Intérieur et de l'In- struction publique.	n	131 •	262 »	-
			_	de la Justice	434 »	3,047 19	2,395 09	
	1	_	de la Cour de	es comptes	•	1,143 90	D	
		du fonds de	e l'indust <del>r</del> ie na	ationale	a	n	ы	
	de capitaux	de créance	s ordinaires.		»	I)	,	
	Rachat et tran	sfert de rent	es		n	ν		
	Transactions e	en matière d	omaniale .		*		a	
				conventions, intérêts mo-	2,340 50	20,551 26	27 59	
	Refournisseme	ent pour moi	ns-value de m	obilier (bacs et bateaux) .	•	N <sub>1</sub>	,	
	Produit d'obje	ts saisis et co	onfisqués		1,120 »	2,071 90	658 39	
			_	par indivis	D.	s	84 46	
			Å REPORTI	in	50,261 70	183,709 96	48,559 09	

#### ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS du comper définitie du budget de l'exercice 1899.

Est AMINO						то	FAL
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	PAR NAIURE de priception.	PAR ARTICES du budget.
16,629 78	15,230 95	ň	22 60		1,521 38	52,792 21	
						1	
2,253 25	1,817 07	5,495 28	9,067-98	1,040 94	9,139 49	27,757 91	
275 18	2,620 »	7,122 16	1.505 •	50 68	27 <b>0</b> •	51,407 <b>5</b> 5	
17,676 71	1,266 74	1,027 21	14 70	n	1,789 66	27,056 85	
105 -	ù	0	υ	ν	•	2 <b>0</b> 6 96	
**	, c	1,042 28	•	Đ.	•	1,628 27	
s	ù	•	n	•	•	865 80	
	»	9	)s	۰	•	9 n	
10,293 05	655 95	170 »	2,080 40	123 80	1,129 91	49,684 86	
7,050 .	515 »	٠	»	,,	¥	54,865 72	
•	839 50	2,195 25	•	12 .	9 ,	15,454 57	
16,609 10	24,450 <b>2</b> 5	<b>27,7</b> 18 75	230 70	115 🎍	15,877 •	204,420 47	511,982 83
1 15	'n	9 0	o.		ď	20 13	
*	85 v	•	20	•	n	478 0	
6,113 92	604 55	1,159 80	2,270 31	3,352 67	2,277 87	21,655 10	
»	n	u .	•	•	•	1,143 90	
»	<b>3</b> 0	n	ь	a	t	•	
v	<b>3</b>	a	*	•	n	D.	
33	ti	*	<b>54</b> 80		'n	54 80	
•	*	,	ŋ	•	,	*	
1,061 98	8,753 08	1,235 33	<b>371 9</b> 0	1 98	146 52	34,490 14	
•	*	5 ×	•	•	a	5 •	
291 17	772 75	6 <b>0</b> 4 76	14 90	72 74	106 40	5,693 01	
,	10	2.091 17	131 25	•	5 70	2,512 58	
78,338 27	57,430 84	49,875 69	8,764 54	4,769 81	3 <del>2,2</del> 72 93	511,982 83	511,982 83

ANNEXE N° 1 DU TABLEAU LITT. G (SUITE).

### CAPITAUX ET REVENUS. —

	DESIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Неровг., (г.	50,261 70	185,709-96	46,559 09
	Prix de vente de coupes de bois	99 .	324,247 05	0
	- de chablis, bois de délit et d'élagage.	,	69,×85 30	14,482 .
	d'objets saisis et confisqués		,	n
	- de glandée, panage, foins et herbages	,,	,	•
	Fermages des propriétés dépendantes des forêts		14,398 58	34 »
Forêts	— du droit de chasse	15 %	14,700 00	150
	— de pêche (baux et licences)		873	
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais			
			52 50	
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage		12,739 55	•
	Indemnités pour carbonisation	•	•	•
	Location des terrains réservés par l'administration des chemins			100 7
	de fer	4,520 71	4,439 85	100 71
	Location de bâtiments	589	4,617 09	•
	- d'herbages, d'oscraies, etc	•	949 42	81 90
Dépendances	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42.)	>>	*	•
des chemins de fer.	Argent non réclamé	•	2,951 82	
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	543 50	3,650 40	7,065 40
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage	1,050 40	5,689 50	410
	- d'objets non réclamés	1,950 "	22,229 93	5 •
	- d'arbres, plantations , herbages, etc	112 »	6,694 23	ە 601,5
	( Dansiens Projector models		40.730.00	İ
	Ecole Pensions d'animaux malades.	*	10,329 90	ь
	Vetermane. ( Produit des ventes d'objets divers	•	340 n	, , , ,
Établisse- ments	Insertions au Monteur. Loi du 30 juillet 1889		52 30	12 20
et services (	Bénéfices de la fonderie de canons.	0.0	0.024	*
par l'État.	Abonnement au Recueil des lois et arrêtés.	912	2,058 »	1,500
	Institut agricole. Produit de ventes d'objets mobiliers et autres	•	»	<b>D</b> .
	Section normale d'enseignement moyen pour filles	•	5,560 *	<b>»</b>
ì	Produit du Jardin Botanique de Bruxelfes	٧	250 »	•
	-			·
	A REPORTER fr.	59,976 11	675,678 43	73,506 30

# ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGEF
DE L'EXERCICE 1899.

DI ANNO O						то	TAL
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	PAR NATURE de perception	PAR ARTIC du budget
78,558 27	57,450 84	49,875 69	8,764 54	4,769 81	52,272 <b>9</b> 5	<b>511,</b> 982 85	511,982
	•	55,50 <b>7</b> 97	1,712 *	161,089 *	42,559 62	58 <b>3</b> ,007 <b>6</b> 4	
	»	14,708 61	n	7,458 50	162 60	106,677 10	1
		»	»		ט	»	
		86 »	•	636	υ	722 »	
	u u	91 20	*	25 40	9	14,547 18	
	,	2,355 41	75 ≫	13,500 "	3,500 ·	19,395 41	746,162 (
,		n	,,	115 »	•	988 •	
ŭ	,	13	v	2,079 42	»	2,111 92	
,		11 •	N)	5,861 98	100 25	18,712 76	
	u	v	,	ŭ	0	מ	
1,479 75 1,988 40 478 65	5,518 99 2,095 25 1,849 40 157 14	1,894 19 765 84 213 • 603 10	189 30 125 • 256 20	614 45 576 02 315 15	1,511 69 260 • 724 60 22 50	20,269 60 11,014 58 4,868 32 782 54	110 146
•	υ	»	»	»	D	2,931 82	119,146 7
489 99	8,018 18	9, <b>617 1</b> 6	»	87 •	1,256 70	50,728 13	1
599 40	581 •	70	»	n	1,650 s	9,980 50	
•	6 30 51 »	719	1,250	250 •	° 709 ►	24,191 25 14,580 23	
1,489 a  0  1,782 a	6 93 • 2,646 »	2,052 ·	1,236	0 2 3 1,314 »	6 10 2,160 * 2,599 *	10,529 90  340  77 53  15,660  2,599  5,560	34,816
,	,	•		,	¥	250 •	]
86,645-46	78,359 01	156,590 17	15,608 04	198,469 71	89,474 79	1,412,108 02	1,412,108

ANNEXE Nº 1 40 TABLEAU LITT, G (SUITE).

### CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Report. , fr.	59,976 11	675,678 45	73,506 30
1	Produit des examens universitaires.	2,330 "	29,390 •	750 •
j	- et visa des diplômes	2,570 0	58,420	913 •
1	des brevets d'invention	3,620 ·	484,290 。	1,700 💩
1	— du quart des salaires sur transcriptions	5,755 24	14,761 95	5,512 •
.	<ul> <li>de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation.</li> </ul>	1 •	3 .	2 25
Produits	de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	•	n	<b>3</b>
divers et avci-	- des taxes pour marques de fabrique et de commerce	970 »	4,886 "	210 •
dentels, y compris	Restitutions volontaires	υ	2)	n
ceux	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées)	v	•	•
des examens universitaires	Parts non réclamées dans les amendes attribuées	•	10	•
	Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	D	υ	æ
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	1,958 22	8,451 82	5,631 70
Į	Fonds et valeurs déposés aux gresses et acquis au Trésor	286 56	1,916 27	56 30
	Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves	υ	n	v
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État	70	v	, ,
١	De toute autre nature	•	590 43	•
1	Fermages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins		ļ	
	de fer non compris)	20,116 41	38,985 87	53,040 61
	(Fermages	ø	7,895 07	s.
i i	Domaine de Tervueren. Vente d'arbres	•	2,500 •	م
	( Menus produits	•	1,656 •	•
	Location de biens-fonds et de bâtiments	20,170 18	4,980 88	551 75
	Génie militaire. Vente d'arbres, plantations, herbages, etc	9,916 70	8,445 •	*
	Fermages de pêche et de chasse	6,647 55	391 65	
	Arrérages de rentes	n	131 34	n
•	Redevances pour concessions de prises d'eau	•	3,455 94	3,348 44
	Abbaye de Villers. Produit des droits d'entrée.	n	. 2,850 .	
	Menus produits	•	40 B	, ,
Revenus des domaines.	Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	n	•	n
	- de créances ordinaires	•	w	ъ
	Produits de la calamine	3	»	ע
ı	— des sablières et mines (forêts exceptées)	•	•	•
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés)	5	•	•
	Location de terrains provenant d'emprises	5,268 62 254 50	2,073 07 1 <b>31</b> 50	12,059 53 78 57
	Vente d'arbres, plantations,   Rivières et canaux	5,505 51	18,289 09	6,080 21
ĺ		3,409 37	103,761 72	6,109 59
	Droits de pêche. (Rivières et canaux.)	4,491 16	860 .	1,084 90
ŀ	Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	8 50	ъ	• .
l	Loyer de matériel appartenant à l'État	u	•	3

# ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
nu compte définitif du Budgra
de l'exercice 1899.

FLANDRE						тот	ral.
ORIENTALE.	HAINAUT	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	FAR NATURE do [erception.	PAR ARTICLE du budget,
86,645 46	78,359 01	136,390 17	15,608 04	198,469 71	89,474 79	1,412,108 02	1,412,108 02
730 »	1,577 •	4,512	300 ·	700 »	9,700	50,989 • \	
9,942 0	5,222 6	14,204 •	592 »	355 »	2,937 •	75,155 .	
4,190 "	14,140 •	49,350 »	270 *	550	2,220 •	560,550	
6,594 08	9,790 37	6,499 07	1,892 61	3,212 •	3,647 58	57,664 90	
¥ 52	2 25	3 33	я	£	» 70	14 78	
*	36	ď	а	<b>1</b> )	,	,	
490 •	710 •	790 »	100 .	, v	40 *	8,196 *	
•	•	"	<b>3</b>	*	0	a	809,046 09
a	<b>50</b> ☀	50 »	Q	•	5 »	105 "	
•		•	•				
9,497 71	11,199 31	* 3,603 15	5,215 73	863 54	• 2,76 <b>3</b> 92	" 47,164 90	
562 59	8,117 74	85 65	10 55	2 42	2,705 92	47,164 90 11,056 08	
302 30 »	3		10 33 10 33			11,000 08	
•	39	•	•		•	10	
•	•	•	»	,	•	<b>390 43</b>	
2,071 92	9,968 56	12,475 05	»	54 45	711 13	157,425 80	
•	n	•	a	.	ם	7,895 07	
•,	•	10	æ		•	2,300 •	
•	•	ra	n	•	ń	1,636 •	
4,557 50	71 50	1,961 68	107 28	в	282 25	<b>3</b> 2,483 02	
14,732 15	109 •	•	6,204 75	•	9 ,	59,416 60	
1,519 85	405 •		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	'n	*	8,764 05	
108 83	19 05	25 *	144 74	·	* 750 •	428 96	
42 30	3,510 50	•	a "	•	750 *	11,111 98	i
•	<u> </u>	,			•	2,850 p 40 s	
	,	•			•	40 *	
,	•	•			10	1 .	815,165 11
13.	,	,		,	<b>3</b>		
89	10	<b>»</b>	n		30		1
•	1,455 75	2,622 36		æ	<b>506 59</b>	4,384 70	1
6,288 26	19,589 71	9,897 74	1,162 37	5 »	5,617 47	59,961 77	
235 59	4,245 35	3,019 50	253 54	226 41	1,200 50	9,645 06	
52,153 19	23,196 87	3,017	4.657 59		725 26	115,621 72	
85,401 03	42,171 55	29,959 66	51,507 44	17,241 32	23,804 94	561,566 62	
852 27	824 73	7,291 74	2,040 66	1,721	2,586 25	21,752 71	
	53 55	•	•	•	*	62 05	
20 >	מ	,	•	•	•	20 •	1
284,436 78	252,788 40	285,755 10	86,072 30	223,400 65	144,782 18	3,036,319 22	5,056,319 <b>22</b>

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. K.

### REMBOURSEMENTS. — CON

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Frais de perception des centimes provincianx	11,977 31	56,37 <b>0</b> 52	15,102 89
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	68,215 01 28,916 40	157,143 22 56,665 77	54,577 60 19,998 66
Totaux fr.	109,108 72	250,179 51	89,679 15

# TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS Du compte définitif du Budget de l'exercice 1899.

FLANDRE						топ	FAL
ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	Limbourg.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du budget.
10,601 22	45,75 <u>2</u> 67	10,741 11	3,496 31	3,709 44	5,546 49	143,097 96	6 <b>34,</b> 926 <b>8</b> 9
44,680 26	72,476 14	63,786 01	13,047 09	12,168 31	25,735 29	491,828 93	
23,787 78	21,060 65	<b>32,431 3</b> 0	2,457 35	1,813 83	4,859 65	191,991 37	191,991 37
79,069 26	139,289 44	106,958 42	19,000 75	17,691 58	55,941 <b>4</b> 3	826,918 26	826,918 26

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITE. L.

# REMBOURSEMENTS. - ENRE

D	ESIGNATI	ON DES PRODUITS.	ANVERS	BIRA BANT .	FLANDRE OCCIDENTALE.
Reliquats de comp- tes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.	} la Cour d	mptes de comptables extraordinaires, arrêtés par es comptes	4 11	» 20 43	504 55 9 •
•		nts par prélèvement sur cautionnements	,	815 50	a a
Déficit <b>s</b> des comptables.	} _	divers	574 63	3,359 66	451 58
	`	Frais de poursuites et d'instances	v	109 11	ν
		Remboursement et dégrèvement de contribu-	-		]
		tions	n	1)	•
	j	5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie)	16 08	370 81	65 26
	1	Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 p. c.	0	n	
	Ministère des Finances	Remboursement des frais d'impression des pro- ces-verbaux de coupes usagères	)a	n	ń
	et des Travaux publics.	mules d'actes de protêt	265 v	956 50	114 "
		Rétributions des surnuméraires	5,637 69	12,050 58	3,259 17
		Frais de surveillance de travaux publics con- cédés	100	1,250 »	1675
		Frais d'entretien de routes concédées	, ,	1,230 5	1,675 »
		Restitution de droits	,	*	
		Remboursements divers	a	4,326 35	'n
	Ministère de	la Guerre. — Remboursements divers	•	2,127 90	*>
	Ministère d sommes a	es Affaires étrangères. — Remboursement de vancées par les consuls			<b>a</b>
	,	Frais de justice en matière de garde civique.	777 58	2,665 68	158 06
	Ministère del'Intérieur	Remboursement de subsides	,	16,277 89	я
Recouvrements d'a- vances faites par	et de	Restitution de bourses d'études	,	•	. a
les divers Dépar-	l'Instruction publique.	- de droits	υ	•	· v
tements.		Remboursements divers	•	'n	^
	1	Frais de justice en matière criminelle et correc-		W.F. 0.4.1	
		tionnelle	11,419 11	34,611 59	12,126 09
i		- en matière de faillites	14,458 93 27 »	33,879 41 60 85	9,470 04
	Ministère de (	- militaire	202 35	183 20	456 90
	la Justice.	Frais de poursuites en matière forestière	»	9,685 87	
!		Remboursements d'indemnités pour frais de		•	
		greffe	497 41	544 67	300 13
	,	Restitution de droits	*	У	*
	Ministère de	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices	5,517 86 "	4,585 22	23 82
	l'Agriculture	Remboursements divers	n 10	ν .	n.
	Ministère de Restitution	es Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — n de droits	n	u u	•
	•	Totaux fr.	35,297 75	127,441 02	28,595 38

### GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS DU CONFIE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

RE AND DE						TOT	TAL
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTIGI du budget.
						<b></b>	
'n	n 	•	•	, a	<b>)</b>	504 53	}
•	5 •	16 15	ъ	ע	•	54 67	89,960 €
£	*	9-	ů	»	ď	815 50	
11,570 65	495 52	1,246 53	2,230 28	*	68,877 29	88,585 92	}
14 58	0 30	10 13	v	*>	51 88	165 80	
•	»	٧	n	'n	•	n	
47 35	225 40	458 12	12 96	47 43	55 27	1,297 48	
	0	n	u 12 00	2	»	,	
n	•	*		υ	*	n	
1.00	290 50	000 00	00		<b></b>	2,197 a	
168 · 10,259 49	290 50 11,263 20	286 50 4,959 58	29 ° 2,378 17	53 · 6,459 97	74 50 5,440 18	2,197 s 59,687 83	
	ı		2,710 (1	0,400 01			
1,970	5,047	4,550 »	a	30	200 ∘	12,792 0	
		• 17 96	) b	o	•	17 96	
.	٠	17 90	, ,	v v	u u	4,526 55	
,	»	D			<b>v</b>	2,127 90	
						·	
•	υ	***	•	•	,	υ	
244 94	1,685 »	1,559 61	58 04	157 72	202 61	7,489 24	488,718
.		<b>*</b>	,	, ,	•	16,27 <b>7</b> 89	
;		n			ŭ	α	
,	11 60	<b>)</b>	•		נע	11 60	
18,526 10	20,627 20	18,137 94	3,187 44	5,971 04	8,924 35	135,530 86	
11,054 10	31,001 54	21,822 28	2,848 86	3,751 63	8,039 68	156,526 47	
»	×	•	0	»	34 08	121 93	
46 27	140 70	152 50	517 05	7 60	19 28	1,525 85	
•	•	•	Ď		,	9,685 87	
462 83	316 v	212 17	90 63	196 19	103 17	2,523 20	
u	*	n	ů	•	n	N.	
5,130 92	9,685 22	9,754 39	u	17,194 56	50,941 09	98,612 81	
,,,,,,	•	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		•	) »	»	
n	n	<b>10</b>	•	в	<b>5</b>	N	
*	,	œ	ø	*	v	g	
57,495 01	78,792 18	63,164 57	11,152 43	33,798 94	142,945 38	578,678 66	578,678 6

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICB 1899.

# RECETTES.

Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur.

ANNEXE Nº 2
AU TABLEAU LITT. A.

# IMPOTS. — CONTRIBUTIONS DIREC

Comparaison des recouvrements effectués

	RECET EFFECTUÉES SUR L		
		1899.	1898.
Foncier Personnel Patentes		20,635,862 37   2	5,483,538 90 0,306,050 65 0,767,896 02
Redevances sur le	s mines		690,060 66
Donanes. — Droi	its d'entrée	Eaux-de-vie et mogères       1,478,419 23         Bières       458,505 26         Vinaignes et acides acétiques       178,712 85         Sucres rafficés       175,017 35         Sirops et mélasses       144,116 50	4,177,537 15 1,474,695 08 441,481 15 173,816 82 171,139 62 157,755 11 0,675,454 20
		Betteraves	v, v, v, v, v, v, v, v, v, v, v, v, v, v
			24,949 76 4,249,445 47
	Vins de fruits secs	2,168 88	917 17
	Eaux-de-vie indigè	nes	3,297 <b>,40</b> 1 11
Accises	Bieres	482,260 56 12,617,529 64 12 res	484,934 09 2,034,431 33 12,649 07 30,645 68 35,779 71
	Sucres étrangers	216,290 82	272,564 34
	i e		,655,571 07
	Glucoses et autres s Tabacs étrangers .	ucres non cristallisables	956,457 10 ,298,151 56
	Margarine et autres	beurres artificiels	451,635 97
Rovettos. diverses. (	Loyers de bâtiment Extraits cadastraux Taxes pour travaux Taxes de vérification Remboursements re Forcements en recel	tières d'or et d'argent	2,015 39 30,584 20 103,098 95 585,482 • 77,484 55 565 15
atter 363,	registres tenus pa	r les rece veurs	4,544 72 2,072 72
	Recettes extraordina	ires de toute autre nature	126,236 0
	Taxes d'onverture d Taxes pour frais de	entrepôts particuliers	47,158 <b>»</b> 37,114 <b>»</b>
		TOTAUX	139 979 AK

### TES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS du compre dexinitif du budget de l'exercice 1899,

avec ceux de l'exercice antérieur.

	DIFFE( a l'exerc	CICE 1899.	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
	EN PLUS	EN MOINS	AND MINISTER PROPERTY OF THE P
	214,301 ^		Accioissement normal de l'impôt par suite de nouvelles constructions
	329,811 72 123,679 91	1,095,414 81	Augmentation resultant de l'imposition des maisons nouvellement construites tette diminution provient de ce qu'en 1898 les Compagnies de chemins de ler dont l'État a racheté les lignes ont été imposées à raison des benéfices constates fois de la hquidation Augmentation due a une plus grande prospérite des charbonnages
	578,346 41	. 1	Différence sans cause déterminee
	5,724 15 17,024 15 4,896 01		Idem. Depuis l'abaissement des droits d'entrée sur les bieres en fûts, les importations ont augmenté Différence sans cause determinée.
	5,877 75	13,638 61	ldem. Le changement de classification des sirops et mélasses résultant de la loi du 9 août 1897 a eu pour
	2,810,429 70	*	effet de laire diminuit les importations de ces produits  Cette différence est duc aux fluctuations du mouvement commercial, elle porte principalement sur les produits suivants — Bois de construction autres que de chêne et de noyer — Fruits (cittons, linous et oranges) — Habillements (lingerie et confection de toute espece) — Marceire et quincalleire — Tissus de coton, rissus de laine et tissus de soie.
	128,522-80	ν	Le droit d'entrée sur les betteraves n'a été mis en vigueur qu'à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 1899
	217,82 <del>2</del> 53	761 68 •	Diminution sans cause appréciable  Augmentation de la consommation due à l'accroissement du bien-être general et à la diminution du
1	1,251 71		prix des vins par suite de l'abondance des recoltes L'unique fabrique de vins de fruits sees existant dans le pays avait chômé pendant la plus grande partie de l'année 1898
	3,166,147 93	at	A part l'augmentation résultant de l'accroissement normal de la population, la différence en plus constatée en 1899 provient d'un jeu de comptabitité du a l'arrêté royal du 2 aout 1898, qui a accorde une déduction sur les alécols exportés.  Par suite de cette mesure, l'exportation des eaux-de-vie a pris une extension considérable a partir du mois de septembre de cette année il est bien viai que la production à augmente proportionnellement aux quantités exportées, mais à raison du ciedit de quatre mois accorde aux distillateurs, les dioits afferents aux quantites produites à partir du mois de septembre 1898 n'étaient exigibles qu'en 1899. D'autre part les termes de crédit écheant pendant les quatie derivirs mois de 1898, au lieu d'être acquittes par paiement ont ete en grande partie apures par decharge à l'exportation, il s'ensuit que pendant ces mois les recettes ont diminué d'une maniere sensible
i	583,098 31	2,673 55	S'ensuit que pendant ces mois les récettes ont diminué d'une maniere sensible  Diminution peu consulerable sans cause appréciable  Augmentation normale,
į	300,000	656 26 7,085 74	Diminution peu considérable sans cause appréciable Idem
1	b V	590 28 56,275 52	Idem \ L'augmentation est dur à la loi du 9 août 1897 qui, pour l'année 1898, a réduit exceptionnellement
	585,005 62	b	a 5,000,000 de francs le produit minimum des dioits d'entrée et d'accise sui les sucres et des droits d'entrée sui les suops et mélasses. Ce minimum a éte rétable à 6,000,000 de francs a partir de
	166,239 05 78,115 60	v	l'année 1899.  Extension de l'emploi des glucoses en brasserie, confiserie, etc  L'augmentation don être attribuée aux mesures de surveillance prises à la suite de l'établissement d'un droit d'accise sur les tabacs étrangers par la loi du 17 avril 1896; ces mesures ont arrête
	59,777 49	•	l'importation frauduleuse des tabacs  Augmentation résultant du templacement de la margarine de provenance étrangère par de la margarine de fabrication indigene.
	n	529 03 284 57	
	8,285 90 v	51,026 »	Différence sans cause determinée, ldem.
	n v	3,128 80	Idem.
	v ±	5,404 22 815 48	
	132,875 88	ų	Augmentation provenant du recouvrement en 1899 aux bureaux de Biuxelles (1°, 7° et 11° sections), et de Schaerbeek de plusieuis patentes de sociétés anonymes qui avaient été admises dans les demandes en décharge
J	13,160 50	1,769 »	
1	9,224,393 88	1,217,840 53	
	8,006,	553 35	
,			<u>,</u>

ANNEXE Nº 2
AB TABLBAU LITT. B.

# IMPOTS. — ENREGISTRE

# Comparaison des recouvrements effectués

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.					
		1899.	1898.			
	Actes civils publics	. 21,249,674 30	20,025,180 62			
	- sous seing privé	. 864,722 91	658,922 65			
6	— judiciaires	. 802,305 47	801,102 04			
Enregistrement,	- d'huissiers	. 1,023,028 87	1,030,324 99			
	Lettres de noblesse	. 1,450 »	4,930			
	Permis de changer de nom de famille	. 870 »	1,305			
	( Nise au rôle	. 225,629 25	226,596 50			
Greffe.	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	. 715,868 89	748,416 55			
	Légalisations et recherches	7,423 21	6,061 65			
<i>tt</i>	( Droits d'inscription	. 268,315 08	256,553 93			
Hypothèques.	— de transcription d'actes de mutation	. 5,881,115	3,593,947 73			
	Proits de succession.	. 17,026,096 02	16,962,666 10			
	— de mutation par décès	. 319,399 31	692,797 37			
Successions.	— de mutation en ligne directe	. 2,529,466 70	2,165,627 72			
	— dus par les époux survivants	. 539,900 67	312,757 24			
	Formules pour Huissiers	. 109,925 »	111,625			
	actes de protêts. Postes	. 47,150 *	49,625			
	Timbres fixes. Passeports à l'intérieur	. 2 .	2 »			
٠	Passeports à l'étranger	1 '	15,656			
	Permis de port d'armes de chasse		488,145			
	Timbres proportionnels pour effets de commerce	l	418,828 25			
	Débit	1	275,458 05			
	pour effets de com-) créés à l'étranger. — à l'étranger		14,869 53			
	Timbres adhésifs pour affiches	351,480 23	354,299 29			
	Timbres de dimension	2,151,854 02	2,150,609 50			
	{ Timbres proportionnels		275,324 42			
Timbre.	Visa	43,925 87	45,296 66			
	Timbres fixes. — Warrants.	595 50	886 50			
	/ Effets négociables ou de commerce, billet	["	900 J <b>V</b>			
	manifats et obligations non négociables, et	c. 1,556,871 95	1,440,133 75			
	Extraordinaire Billets au porteur	4,026,722 89	1,835,860 97			
	effets à terme illimité, etc	. )				
	Timbres   Papiers blancs pour actes, etc	. 393,857 65	388,125 10			
	de dimension. Affiches	. 41,920 22	44,787 44			
	A REPORTER	59,476,990 93	55,397,215 55			

# MENT ET DOMAINES

DEVELOPPEMENTS
DU COMPIE DEFINITIE DU BUDGET
DE L'EXENCICE 1890

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXERGICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899
EN PLUS	EN MOINS	
1,224,405 68	υ	
205,800 26	•	Développement toujours crois ant et non interrompu des transactions
1,205 43	υ	
b	7,296 12	Différence minime
3	3,480 »	1
0	455 •	Produits échappant à toute appréciation
	2,967 25	)
1	34,547 66	Différence totale inferieure à 1/2, Pen importante et d'oilleurs, sins cause connue
1,358 56	•	)
11,761 15	•	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
287,167 27	•	Meme explication que pour les premiers postes à la lubrique l'inegistrement
65,429 92	Ď	
	373,398 06	1, 3 et 4 : L'impôt de succession subit, comme la plupart des autres, un mouvement ascension dont la cause réside dans le developpement de la richesse nationale
163,858 98		2. L'année 1899 est normitle, le chiffre de l'année 1898 est accidentel et est du 4 deux muta importantes
27,143 45	ů	Importantes
9	1,700 。	1
	2,475 •	
,	•	
»	1,008 •	
16,310 •	»	
ጃዩ በድው ይጆ	•	Comme à la rubuque Enregistrement (1" observation).
38,962 85 34,165 90	ņ	
1,903 96		
	2,819 06	
1 944 89	2 <sub>9</sub> 010 UU	1
1,244 52	*	I.
122,513 96	1,370 79	Même cause le visa pour timbre a du être donné à de nombreux effets venant de l'etranger
•		<i>1</i>
•	291 •	
116,738 20	•	
2,190,861 92	•	Accroissement anoimal provenant de la constitution d'un nombre musite de societés, ce mouve paraît devou bientôt se rai nui
5,732 55	»	
° v	2,867 22	1
4,514,430 54	434,655 16	

ANNEXE Nº 2 AU TABLEAU LITT. B (SUITE).

# IMPOTS. — ENREGISTRE

# Comparaison des recouvrements

DESIGNATION DES PRODUITS.			RECETTES  BYSECTUÉES SUR LES EXERGICES		
	1899.	1898.			
	REPORT fr	59 <b>,476,</b> 900 93	55,897,215 55		
Naturalisations	Droit de naturalisation ordinaire	11,500 • 9, <b>7</b> 50 •	5,500 •		
	Enregistrement	97,061 68 4 24	106,380 83		
Amendes en matière d'impôts.	Hypothèques	3,631 14 206,352 15	6,463 65 233,268 69		
Amendes de condamnation et dommages-inté- rêts en malières di- verses.	Amendes de condamnation et dommages-intérêts \ en totalité	42,248 71 664,543 17 757 67	50,175 33 598,958 32 1,554 06		
	Totaux. (c.	60,512,839 69	56,399,584 41		

# MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMBNTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

esfectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXEBUICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.	
EN PLOS.	EN MOINS.	SELECTIONS OF EDS ON PENENDED IN EDUCATION 1999.	
4,514,430 54	434,655 16		
6,000 ×	9	<b>[</b> ]	
9,750 •	D	Produit essentiellement variable.	
	9,319-15		
•	63 76		
•	2,852 49	Même observation.	
ų	26,916 54		
¥	7,926 62		
65,584 85	796 39	Augmentation du nombre des décisions judiciaires en matière répressive. Introduction d'un nouveau mode de recouvrement des condamnations pécuniaires; application sis tanée du nouveau et de l'ancien système.	
4,595,765 39	482,510 11		
4,113,2	55 28		

ANNEXE Nº 2 AU TABLEAU LITT. C.

# PEAGES. — ENREGISTRE

# Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES  EPPECTUÉES SUR LES EXERCICES		
			1899.	1898.
	DOMAINES.			
	Liége à Maestricht		110,901 79	115,151 15
		Maestricht à Bois-le-Duc	131,540 56	132,528 03
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	418,251 51	425,339 49
		/ vers le camp de Beverloo	5,574 78	5,542 68
		Embranchement vers Hasselt	15,452	15,084 29
		( vers Turnhout	18,401 91	17,789 50
		Turnhout à Auvers par Saint-Job in 't Goor	40,969 85	58,209 50
		Sambre	123,112 78	123,501 60
		Canal du Centre	1,292 55	1,681 08
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	188,659 95	199,028 76
	i	Mons à Condé	54,007 46	38,982 82
		Pommerœul à Antoing	36,436 77	44,291 29
		Dérivation de la Lys	4,929 30	5,570 55
		Schipdonck à Balgerhoeke.	7,920 20	7,845 08
	Droits	Roulers à la Lys	4,759 54	4,788 61
	de navigation.	Gand à Ostende.	53,16 2 20	55,255
	de ponts, d'écluses, etc.	( Droit à la porte de Damme	n .	19
	u ecruses, etc.	Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France	15,320 53	16,244 75
		Moervaert	3,037 38	3,171 39
		Furnes à Bergues	323 44	178 82
		Grande Nèthe	•	•
•		Petite Nèthe (canalisée)	2,174 68	2,088 07
		Bossuyt	6,158 67	6,626 22
		Gand à Terneuzen	31,036 70	50,195 61
Rivières	<i>]</i>	Meuse	164,769 11	166,298 08
ei canaux.	\ \ \	Ourthe	4,702 53	6,054 56
	1	Escaut	121,772 61	123,011 01
		Lys	56,636 14	61,263 58
	1	Némer		
	1	Yser	5,937 79	6,171 30
	1	Ypres à l'Yser	1,509 18	1,473 40
	1	Loo	1,735 19	2,213 65
	Droits de péag	e consignés, revirés au ptofit du Trésor	61 28	93 17
	Produits des b	acs, bateaux et passages d'eau	29,224 71	25,565 35
	Redevances de	s sociétés nautiques d'Anvers	212 •	216 -
Part revenant	t à l'État dans le	produit net des quais de l'Escaut à Anvers	650,000 »	450,000 »
		à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin ,	45,822 78	47,614 11
		Totaux ,	2,335,790 67	2,172,664 50

#### MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1899. EN DIUS. EN MOIAS.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4899.
252 10 367 71 612 41 2,760 35       	2,249 56 987 47 5,085 18	Produits soumis à l'intensité plus ou moins grande du trafic La diminution constatée à l'exerc 1899 dans le produit des droits de mavigation, est due surtout aux fortes gelées qui ont empêche marche des bateaux pendant le mois de décembre.

ANNEXE AU TABLEAU LITT. D.

# PÉAGES. — CHEMINS DE FER, ·

Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES NOR LES EXERCICES	
	1899.	1898.	
	Voyageurs	65,070,409 40	58,469,854 78
Chemin de fer	Bagages	1,985,809 89	1,855,950 72
	Marchandises, finances, équipages, chevaux et bestianx	126,036,450 21	118,449,298 55
	Produits extraordinaires	4,409,560 92	4,158,518 10
	Totaux, fr.	195,500,050 42	182,910,902 13
Recouvré sur années	s antérieures	<b>5,495,9</b> 39 55	n
	Totaux. , , , , fr.	198,995,969 97	182,910,902 13

### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du sudget de l'exercice 1890.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXBRCICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4899.	
EN PLUS.	EN MOINS.	TAN BIOATTONG SOIL BES INTERESTED A SERVICIOE 1600.	
4,600,554 62 130,579 17		Si l'on tient compte des produits des réseaux belges du Grand Central et du Liégeois-Limbourged du les semestre 1898, et de ceux du Liége-Macstricht de toute l'année 1898, produits no compris en 1898 et qui sont évalués ensemble 8,959,000 francs, l'augmentation se trouve rédu à 12,589,128.29 — 8,959,000, soit en chiffre rond.	
7,587,151 68	•	Par contre, si l'on ajoute à cette dernière somme :  a) Les versements effectuées au Trésor sur l'exercice 1898, pour compte du Grand Central et du Liégeois-Limbourgeois, du chef des recettes du 1st semestre 1898	
270,842 82	>>	(arrêté royal du 8 juin 1898)	
12,589,128 29	ø	on obtient l'excédent normal pour 1899, soit	
3,493,939 55	» .	prospérité des affaires commerciales et industrielles.	
16,083,067 84	•		
16,083,	067 84		

ANNEXE AN TABLEAU LITT. B.

# PÉAGES. — CHEMINS DE FER,

Comparaison des recouvrements effectués

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES BEFLETCÉES SUR LES EXERCICES	
		<b>189</b> 9.	1898.
Télégraj	ohes et téléphones	8,806,589 87	7,896,095 25
	Taxe des correspondances en général	13,195,587 67 415,176 70	12,370,973 27 411,272 15
Postes.	Taxe sur les abonnements	54,199 58 9 <b>3</b> 5,451 60	56,34 <b>3</b> 27
	l'otaux, , , fr.	14,600,395 35	13,720,654 59

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.	
EN PLUS	en moins.		
910,494 62		La différence en plus provient :  1º De l'accroissement du trafic télégraphique interne et international ainsi que du nombre exprès postaux remis à l'intervention du service télégraphique;  2º De l'augmentation du nombre des abonnés au service téléphonique et des communicati téléphoniques interurbaines et internationales.	
		téléphoniques interurbaines et internationales.  De même qu'en 1898, ces résultats favorables sont dus, en ordre principal, à l'état prospère commerce et de l'industrie du pays.	
815,614 40	ě	L'augmentation porte sur le produit de la vente des timbres-poste.	
3,904 55	ø	Progression normale.	
æ	2,145 89	Différence sans importance	
53,365 70	*	Progression normale.	
872,884 65	9,143 89		
870,7	40 76		

ANNEXE AU TABLEAU LITT. F.

# PÉAGES. - CHEMINS DE FER,

### Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES  EFFECTUÉES SON LES EXENCICES		
	1899.	1898.	
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,212,481 51	1,156,522 80	
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	98,613 37	87,359 05	
	N		
Totaux fr.	1,311,094 88	1,243,861 85	

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU RUDGET DE L'EXERCICE 1899.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉI	RENGES C1CB 1899.	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
EN PLUS.	EN MOINS.	DAT MOATIONS SUR EAST DIFFERENCES A BEAUTIONS 1000.
55,958 71 11,974 32	3	Augmentation/normale provenant du mouvement plus considérable des voyageurs.  La progression constatée en 1898 s'est continuée en 1899, notamment en ce qui concerne le transport des voyageurs, des animaux et des véhicules.
67,253 05	17	

ANNEXE Nº 2

### CAPITAUX ET REVENUS. -

### Comparaison des recouvrements effec

	DESIGNATION DES PRODUITS.				RECETTES  ENFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
					1899.	1898.	
		, Binihan at a			KO 400 04	64,976 74	
	Prix de vente de terrains prov d'emprises.	}			52,792 21 27,757 91	35,440 52	
	Produits d'autres				31,407 55	77,188 68	
		( des succession	ıs en déshé	rence	27,056 85	206,377 70	
	Produits	nets des épave	:s		206 96	123 65	
	Prix de vente d'o geries, etc., et	bjets mobiliers non réclamés .	confiés aux	chemins de fer concédés, messa-	1,628 27	1,651 52	
	Prix de vente d'e	objets m <b>o</b> biliers.	865 80	1,765 50			
		provenant du	Départeme	nt des Affaires étrangères	9 •	685 50	
		_		de l'Agriculture	49,684 86	42,925 88	
	Prix de vente		_	des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	34,8 <b>6</b> 5 72	12,693 61	
		_		des Finances et des Travaux publics	15,454 37	14,317 08	
Domaines.	d'objets mobiliers hors d'usage	<u> </u>	_	de la Guerre	204,420 47	195,804 90	
Valeurs capitales.)		-		de l'Industrie et du Travail .	20 13	υ	
		_	_	de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique .	478 •	135 50	
		May-risk	_	đe la Justice	21,655 10	16,522 48	
		de	la Cour de	s comptes	1,143 90	925 68	
	Remboursement (	du fonds de l'ic	idustrie nat	ionale	3	×	
	capitaux	de créances or	dinaires,		b	•	
	Rachat et transfer	t de rentes	54 80	<b>5</b> 33 79			
	Transactions en m	atière domanial	•	•			
	Dommages – intéré compris	ts pour inexéc	34,490 14	15,195 59			
	Refournissement p	our moins-value	de mobilie	r (bacs et bateaux)	5 •	*	
	Produits d'objets saisis et confisqués				5,693 01	8,588 33	
	Parts du Trésor de	ns les biens pos	sédés par i	ndivis	2,312 58	929 31	
				А перовтва fr.	511,982 83	693,879 76	

#### ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFEI A L'EVERG		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
EN PLUS.	UN MOINS.	
,	11,484 55	
a	7,70 <u>9</u> 41	
	45,781 15	
	179,320 85	Réalisation en 1898 des valeurs provenant de deux successions importantes.
85 31	ח	the second of th
00 21	"	
	23 25	
	899 70	
•	676 50	
6,760 98	•	
22,172 11	•	
1,137 49	70	
10,615 57	,	Produits variables on accidentels.
20 13	•	
542 50	•	
5,132 62	•	
218 22	•	
D	<b>a</b>	
•	3	
»	278 99	
	9	
19,294 55	*	
5 •	,	
	2,895 32	
1,383 27	•	
67,165 75	249,062 68	

ANNEXE Nº 2
AU FIBLEAU LITT, G (SUITE),

### CAPITAUX ET REVENUS. -

### Comparaison des recouvrements

	DÉSIGNATION DES PRODUITS	RECET	
		1899.	1898.
	Report fr.	511,982 85	695,879-76
	Prix de vente de coupes de bois.	583,007-64	480,799 62
	de chablis, bois de délit et d'élagage	106,677 10	156,529 21
	- d'objets saisis et confisqués	»	•
	— de glandée, panage, foins et herbages	722	856 50
Forêts	Fermages des propriétés dépendantes des forêts	14,547 18	14,645 62
U/ C13	— du droit de chasse	19,595 41	18,245 72
	de pêche (baux et licences)	988 -	695
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerai.	2,111 92	2,285 98
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	18,712 76	18,437 40
	Indemnité pour carbonisation	a	<b>5</b>
	Location de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	20,269 60	20,229 66
	— de bâtiments	11,014 58	12,225 20
	— Cherbages, d'oseraies, etc	4,868 52	6,105 47
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42.)	782 54	859 78
Dépendances s chemins de fer.	Argent non réclamé	2,951 82	5,723 25
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	50,728 15	50,015 02
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage	9,980 50	16,180 90
	d'objets non réclamés.	24,191 25	15,785 01
	d'arbres, plantations, herbages, etc	14,580 25	7,372 20
	École   Pension d'animaux malades	10,329 90	9,021 95
	vétérinaire. Produit des ventes d'objets divers.	540 »	310 ·
	Insertions au <i>Moniteur.</i> — Loi du 50 juillet 1889	77 53	76 05
Établissements	Écoles de bienfaisance de Ruysselede et de Beernem	•	270 50
et services égis par l'État.	Bénéfices de la fonderie de canons	n	0
J p 221.000.	Abonnement au Recueil des lois et arrêtés	15,660 »	15,649 .
	Institut agricole. — Produit de ventes d'objets mobiliers et autres	2,599 •	•
	Section normale d'enseignement moyen pour filles	5,560 •	6,000
	Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	250 .	250 »

#### ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPLE DEFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1899	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899	
EN PLUS. EN MOINS.		
67,165 75 249,062 68		
102,208 02		
49,652 11		
4		
. 114 50	1	
. 98 44		
1,149 69	Produits variables.	
295 "		
174 06		
275 36		
p	)	
39 94	Ī	
1,208 62		
1,235 15		
, 77 24		
» 791 45	ldem.	
. 19,286 89		
, 6,200 60		
10,406 22		
7,008 05		
1,507 95		
50 s		
1 48		
270 50		
9	Idem.	
18 "		
2,599 *		
. 440 -		
<b>a</b>		
	_]	
192,502 44 328,612 22		

ANNEXE N° 2 AU TABLEAU LITT. G (SUITB).

### CAPITAUX ET REVENUS -

### Comparaison des recouvrements

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		TTES
		1899.	1898.
	Report fr.	1,412,108 02	1,548,217 80
	Produit des examens universitaires	50,989	49,352 50
	— et visa des diplômes	73,155 •	79,937 75
	- des brevets d'invention	560,330	529,810 ·
	— du quart des salaires sur transcriptions	57,664 90	55,761 79
	de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation.	14 78	15 42
	de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention litté- raire faite avec la France		
roduits divers	des taxes pour marques de fabrique et de commerce	8,196	7,471
el accidentels,	Restitutions volontaires	0,100	261 72
compris ceux	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées).	105 •	129
des examens niversitaires.	Parts non réclamées dans les amendes attribuées	n	
	Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées		15 42
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	47,164 90	66,500 31
	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor	11,036 08	2,467 20
	Parts non réclamées dans le produit net de la vente des épaves	•	
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	15	u
	De toute autre nature	<b>590 43</b>	•
	Fermages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris).	137,423 80	136,461 59
	( Fermages	7,893 07	7,887 97
	Domaine de Tervueren. Vente d'arbres	2,300 0	50 •
	Menus produits	1,636 •	1,958
	Location de biens-sonds et de bâtiments	<b>32,48</b> 3 02	32,565 55
	Génie militaire. Vente d'arbres, plantations, herbages, etc	39,416 60	51,559 06
	Fermages de pêche et de chasse	8,764 05	7,317 65
	Arrérages de rentes	428 96	460-61
	Redevances pour concessions de prises d'eau	11,111 98	12,616 96
	Abhaye de Villers	2,850 • 40 •	2,970 50 60 50
Revenus	Means produits		00 50
des domaines.	Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	,	
	Produits de la calamine		
	- des sablières et mines (forêts exceptées)		*
	Redevances sur les mines. — (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42)		
	(chemins de fer exceptés)	4,584 70	2,675 14
	Location de terrains provenant d'emprises . { Rivières et canaux,	59,961 77	58,686 27
	Routes	9,645 06	10,318 12
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc	113,624 72	108,905 56
	Routes	561,366 62	202,680 58
	Droits de pêche (rivières et canaux)	21,752 71	29,177 92
	Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	62 05	9 17
	Loyer de matériel appartenant à l'État	20 •	64 .

### ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur

EN PLUS. EN MOINS.  192,502 44	
1,636 50 217 25 50,520	
217 25  50,520	
217 25  30,520	
30,520 * 1,903 11	
1,903 11  1 0 64  1 725   261 72 24   13 42 10,135 41 8,568 88  1   10   10   10   10   10   10	
. 0 64	
725 • 261 72 Produits éventuels.  24 • 10,135 41  8,568 88 • • • • • • • • • • • • • • • • •	
725 • 261 72 • 261 72 • 13 42 • 10,135 41 8,568 88 • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
261 72 24 •  13 42 10,135 41  8,568 88  •  590 45  962 21 5 10 2,270 •  82 53 7,857 54 1,446 40   Produits éventuels.	
24 •  13 42  10,135 41  8,568 88   590 45  510  2,270  82 53  7,857 54  1,446 40	
13 42 10,135 41 8,568 88 10,135 41 8,568 88 10,135 41 10,135	
13 42 10,135 41 8,568 88 390 43 962 21 5 10 2,270 . 82 53 7,857 54 1,446 40	
10,135 41  8,568 88   590 45  962 21  5 10  2,270  82 55  7,857 54  1,446 40	
8,668 88	
590 45  962 21  5 10  2,270  82 53  7,857 54  1,446 40	
590 45  962 21  5 10  2,270  82 53  7,857 54  1,446 40	
590 45  962 21  5 10  2,270  82 53  7,857 54  1,446 40	
962 21	
5 10	
2,270 • 522 • 522 • 82 53 7,857 54 • 1,446 40 •	
522 • 82 53 7,857 54 • 1,446 40 •	
82 53 7,857 54 1,446 40	
7,857 54 • 1,446 40 •	
1,446 40	
• 1,504 98	
120 50	
20 50	
Produits variables	
, p Produits variables	
,	
1 2	
1,709 56	
1,275 50	
673 06	
4,719 16	
158,686 24	
• 7,425 21	
52 88	
44 >	
415,448 20 358,271 84	

ANNEXE

### CAPITAUX ET REVENUS. -

### Comparaison des recouvrements

	Di	RECETTES  ENFECTUÉES SUR LES EXERCICES			
		4899.	1898,		
	Produit des	abonneme	nts av <i>Moniteur-belye</i>	25,601 16	25,116 50
	_	Fina 61*	au Compte rendu analytique	24,020 *	20,620 -
	-		aux Annales parlementaires	10,060	11,527 •
Postes. Services régis ( par l'État.	_		au Recueil spécial des actes de société	81,756 31	26,176 48
		-	au Recueil des lois et arrêtés	501 •	376 .
	-	-	aux Documents parlementaires	180 50	127 50
			au Bulletin international des douanes	1,320	1,155 .
			Totaux, fr.	95,418 97	94,098 48

### CHEMINS DE FER. POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS
DU COUPTE DÉPIRITIE DU BUDGEI
DE L'EXTREICE 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'ENERGIGE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES A L'EXERCICE 1899.
EN Phus.	EN MOINS.	
484 66	v	
a)	5,600 •	
	1,467 -	
5,559 85	•	Sans observations.
125 .	1	
53 •	٠	
165 »	•	
6,387 49	7,067	
679	51	

ANNEXE AU TABLEAU CIFT /

### CAPITAUX ET REVE

Comparaison des recouvrements effectués

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES  EPPECTUEFS SUR LES EXERCICES		
	1899	1898	
Produits divers des prisons	373,062 17	57 <b>1,</b> 590 87	

### NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIV DU BUDGET DE L'EXENCICE 1899.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXEBGICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
 EN PLUS.	EN MOINS.	
1,462 30		Cette différence provient d'une augmentation du produit du travail et d'une diminution du nombre des détenus dont l'entretien n'incombe pas à l'État.

ANNEXE AU TABLEAU LITT. J.

### CAPITAUX ET REVENUS.

### Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES  BEFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
	1899,	1898.	
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	2,656,447 17	2,527,537 07	
Produit des actes des commissariats maritimes	149,799 44	146,018 62	
Produit des droits de chancellerie	10,358 40	9,041 20	
Produit des droits de pilotage	<b>5,278,938</b> 99	3,147,573 77	
Produit des droits d'écluse	8,535 77	6,716 20	
Produit de la régie du Monsteur. (Arrêté royal du 21 juin 1868.)	256,052 33	197,919 21	
Produit des établissements de bienfaisance de l'État	147,297 54	130,239 82	
Produit des laboratoires d'analyses de l'État	112,093 80 1,274,796 73	* 1,068,017 90	
Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,528,350 24	1,159,124 38	
Produit du placement des sonds disponibles du Trésor	640,343 •	1,572,630	
Dividendes de 30,000 actions de la compagnie du chemin de fer du Congo	1,286,200 *	546,900 •	
Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de ser vicinaux	795,810 35	675,736 45	
Intérêts à 3 p c. sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement.	Ü	15,000 •	
Тотапх fr.	12,145,023 76	11,202,254 62	

# - TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFER a l'exerc		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
EN PLUS.	EA MOINS.	DATE DIGATIONS SUIT LES IMPERENCES À L'EXERCICE 1888.
129,110 10	ò	Un capital nominal de 3,346,100 francs en titres 5 %, 2° série, a été remplacé — du 1° juillet au 1° novembre 1898 — par des titres à 5 %, 1° série; cette substitution a eu pour effet de réduire le chiffre des intérêts à encaisser le 1° novembre 1898, au profit du chiffre de l'échéance du 1° janvier 1899.
3,780 82	ù	Extension du mouvement de la navigation.
1,317 20	v	Produit variable.
131,365 22	•	L'accroissement que l'on constate depuis plusieurs années dans le mouvement de la navigation, s'est
1,819 57	•	encore accentué en 1899.
58,133 12	*	Cette différence résulte de l'accroissement du nombre des insertions au Recueil des actes de Sociéte.
17,057 72	*	Augmentation sur le produit de la ferme et des ateliers
		Difference égale fr. 17,057 72
112,095 80	•	Produit attribué au Budget des Voies et Moyens à partir de 1899.
206,778 85	æ	La moyenne des billets en circulation, pendant l'année 1899, a été de 538,076,400 francs; cette moyenne avait été, en 1898, de 495,490,000 francs.
56 <b>9</b> ,225 86	•	Les bénéfices réalisés par la Banque Nationale en 1899 ont dépassé ceux de 1898. Le taux de l'escompte est resté élevé pendant une grande partie de l'année : la moyenne est de 5.92%, elle avait été, en 1898, de 3.04%. La somme de fr. 1,528,550.24 comprend une recette de fr. 118,986,72 représentant le produit de l'escompte excédant 5 %, attribué à l'État conformément à l'article 2 de la loi du 20 mai 1872.
•	932,287	En 1899, un capital de 20,998,200 francs a été placé au taux moyen de 5.05 %; en 1898, 51,160,979 francs avaient été placés au taux moyen de 5.07 %.
759,300 ×	*	Cette différence provient de ce que la Compagnie du chemin de fer du Congo a payé en 1899, les intérêts dus pour les exercices clos de 1894 et de 1895.
120,075 90	»	Augmentation due à l'accroissement du nombre des lignes et au développement de leur trafic.
•	15,000 *	La Société Nationale des chemins de fer vicinaux a remboursé en 1898, le solde des avances qui lu avaient été consenties pour la formation d'un fonds de roulement.
1,890,056 14	947,287	
942,7	69 14	

ANXEXE Nº 2

### REMBOURSEMENTS. — CON

### Comparaison des recouvrements effec

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES  EPPECTUÉES SUR LES LAERCICES		
Wild Control Did Fred Did.	1899.	1898.	
Frais de perception des centimes provinciaux	143,841 25	145,097 96	
communaux	480,093 18	491,828 95	
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	168,688 71	191,991 37	
TOLAUX fr.	792,623 14	826,918 26	

# TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFINITE DU BUDGER DE L'EXERCICE 1899.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXBREICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES A L'EXERCICE 4899.		
EN PLUS EN MOINS.				
»	743 29	Différence sans cause appréciable.		
11,785 75	•	Différence en plus attribuée à l'accroissement du produit des centimes additionnels communaux		
25,302 68	*	Augmentation du nombre des cotes irrécouvrables		
55,058 41	743 20			
34,295 12				

ANNEXE Nº 2 AU TABLEAU LITT. L

# REMBOURSEMENTS. — ENRE

Comparaison des recouvrements effec

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.			
			<b>189</b> 9.	1898.
Reliquats de comp- tes arrêlés et non arrêlés par la	Soldes de compte comptes	s de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des	504 53	
Courdes comptes.	Actes de chargem	54 67	252 <b>20</b>	
Déficits	ficits ( Recouvrements par prélèvement sur cautionnements			252 35
des comptables.	( — di	Vers	88,585 92	46,402 35
		Frais de poursuites et d'instances	165 80	458 75
		Remboursement et dégrèvement de contributions	»	9 04
		5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie)	1,297 48	1,646 87
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 p. c	.	*
	Ministère	Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères .		•
	des Finances et des	Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protét	2,197 »	9971
,	Travaux publics.	Rétribution des surnuméraires	59,687 85	2,231 + 55,536 68
		Frais de surveillance de travaux publics concédés	12,792 0	19,792 *
		- d'entretien de routes concédées	n	*
		Restitution de droits	17 96	48 32
		Remboursements divers	4,326 35	9,232 99
	Ministère de la G	2,127 90	1,864 02	
	Ministère des Affa	•	,	
	les cousuls		•	. <b>n</b>
	Ministère de l'Intérieur	Frais de justice en matière de garde civique	7,489 21	6,104 04
·		Remboursement de subsides	16,277 89	1,669 10
	et de l'Instruction	Restitution de bourses d'études	•	•
Recouvrements d'a- vances faites par p	publique.	— de droits	»	»
les divers dépar-		Remboursements divers	11 60	•
to manual		Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle.	133,530 86	124,504 59
		- de simple police	136,326 47	151,596 17
į		Frais de justice en matière de faillites	121 93	67 75
	Ministère de la Justice	- militaire	1,525 85	995 78
	ac ia sustice.	Frais de poursuites en matière forestière	9,685 87	281 45
		Remboursement d'indemnités pour frais de greffe	2,525 20	3,762 47
		Restitution de droits	•	9 75
	Maria da	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices	98,612 81	161,369 88
	Ministère de l'Agriculture.	Restitution de droits		4 60
	,	Remboursements divers	•	•
	Ministère des Cher	mins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits .	•	*
		Totaux, fr.	578,678 66	567,912 15

#### GISTREMENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS: A bu compre définitif du budget de l'exencice 1899.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFEF A L'EXERG		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
EN PLUS.	EN MOINS.	·
504 53	IJ	
n	197 53	Produits accidentels.  Produits de nature essentiellement variable. Des reconvrements extraordinaires ont été effec en 1899.  Biana de la company de la la company de la c
563 15	ъ	Produits de nature essentiellement variable. Des recouvrements extraordinaires ont été effects
42,183 57	۰	
n	292 <b>9</b> 5	
۸	9 04	
•	<b>34</b> 9 <b>39</b>	
9	•	Différences peu importantes et sans causes connues.
s)	ų	
b	34 ·	
4,351 15	**	
ą	7,000 »	Rachat par l'État des lignes de chemins de fer formant les réseaux du Grand Central belge et Liégeois-Limbourgeois.
,	» 30 36	, and the second
	4,906 64	Produit accidentel.
263 88	•	
1)		
1,585 20	r	Voir ci-dessons : Ministère de la Instice frais de Instice
1		
14,608 79	<b>D</b>	lacine cause que cene donnée à la l'ablique. Deuest des compassion.
n	*	
, ,	•	
11 60	*	
9,026 27	•	
4,730 30	*	Augmentation du nombre des condamnations en 1899 et introduction d'un nouveau mode nour le
54 18	n	
530 07	•	
9,404 42	•	[ 
,	1,239 27	Produits accessoires, de nature variable.
*	9 75	
	62 <b>,7</b> 57 <b>0</b> 7	Une partie des frais de gardiennat de l'exercice 1899 n'a été recouvrée qu'en 1900.
a	6 60	,
ě	,	
	- u	
	,	
87,597 11	76,830 60	
10,78	3 51	

ANNEXE
AW TABLEAU LITT. L'bis.

### REMBOURSEMENTS.

### Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES  EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
	1899.	1898.	
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	22,984 •	22,984 v	

### - PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.
LV PLUS.	ET MOINS.	DIN BION TONG CON DIE DIN BION DE BIONE DE BION DE BIO
t)	•	

ANNEXE Nº 2

### REMBOURSEMENTS -

### Comparaison des recouvrements

DESIGNATION DES PRODUITS.		TTES
	1899.	1898.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	90,956 67	61,142 14
Recettes diverses et accidentelles	1,010,857 79	2,449,414 27
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce	1,560 •	1,560 。
Receltes du chef d'ordonnances prescrites	21,606 18	21,911 58
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de trésorerie	175,000	175,000
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.  Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles.	6,699 96 51,450 •	6,499 98 51,505 ·
Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876).	1,554,416 17	1,448,699 64
Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement.	•	200,075 48
Établissements de bienfaisance	356, <b>1</b> 86 <b>4</b> 7	363,649 29
Тотацх fr.	5,248,495 <sub>.</sub> 24	4,759,255 38

# TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS
DO COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1899.		
EN PLUS.	EN MOINS.			
29,814 55	n	Cette augmentation résulte, d'une part, de ce que le remboursement effectué par la province de Brabant s'est élevé, en 1899, à fr. 44,748.64, contre fr. 24,699.26 en 1898, et, d'autre part, de ce que la province de la Flandre occidentale a temboursé en 1809 les sommes dues pour les exercices 1895 et 1896.		
נו	1,458,576 48	Les intérêts payés par le Gouvernement des Pays-Bas sur le prix de rachat des sections néerlandaises du Grand Cental helge et du Liégeois-Limbourgeois, ont été plus élévés en 1898 qu'en 1899. De plus, les recettes accidentelles de 1898 comprennent une somme de 1,000,000 de francs, du chef du remboursement du loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam pour l'année 1897. Telles sont les principales couses de la diminution de recette constatée pour l'exercice 1899.		
ນ	n			
υ	305 <b>40</b>	Produit variable.		
n	u			
_ 199 98	œ.	Différence résultant d'une augmentation de traitement accordée à un employé de la masse d'habillement.		
•	75 v	Cette différence provient de ce que le receveur des actes d'huissier a payé anticipativement en 1898, sa quote-part de 1899.		
105,716 53	»	Augmentation résultant de l'accroissement du chisfre des pensions.		
»	200,075 48	La somme versée en 1898 représente la capitalisation des annuités qui restaient à payer.		
•	7,462 82	Cette différence provient d'une diminution dans les frais d'entretien et de pension des élèves.		
155,751 04	1,646,493 18			
1,510,7	62 14			

# **DÉVELOPPEMENTS**

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

DÉPENSES.

TABLEAU LITT N

DETTE

# Credits ouverts - Droits constatés et ordonnancés -

CHAPITHES DU BUDGET	ABTICLPS DU BUDGET	DESIGNATION DES DIPENSES	INILARETS du capital en cuculation au 31 dec 1897	Interess du capital amorti	Dotation de l'imortissement	101AL pai b 6 r 1 F	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitit of par dos fors sporriles
I.		TRANSITER  DE L'IXLREIGL 1898 a)  Report de l'exercice 1898 à l'exercice 1899, conformement a l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État  Première section — Service ordinaire.  Service de la delle proprement dite  3º Section — Delles contractées depuis 1830,					
	23 〈	§ 5 — Autres charges  A trais relatifs an service des diverses dettes et annuités qui precedent, ainsi que des emprints émis pur la Société Nationale des chemins de fei vicinaux (Pajement des interes, amortiscentent, controle, confection et emission de litres, etc.)  B Trais de suiveillance des compagnies de chemins de fei, etc., in point de vue de la garantie du minimum d'intérêt			<b>.</b>		5,000
<b>1</b>	,	LXERCICE 1899 (Compte definitif)  DEPENSES INIUTABLES SUR LE BUDGEI  Première section — Depenses ordinaries,  Service de la dette proprement dite  11 Section — Dette dont l'origine est ante-					
	1 ඉ	neure au l'octobre 1830  Dette à 2 1/2 0/0  Rente au nom de S G le prince de Waterloo  2º Section — Redevances ducs au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traite du novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvee par la loi du 29 avril suivant	5,498,990 78	v w	υ	5,498, <b>990 7</b> 8	5,498,990 78 80,654 05
	3 4	Redevance pour l'entretien du crisil de lei- neuzen et de ses dépendances Rachat des droits de fanal .  3º Section — Deltes contructees depuis 1830	n •	s) V	<b>3</b> ) 15	)) 1	123,586 24 21,164 02
	5 6 7	§ 1°° — Interets et amortissement  Dette à 3°/0 (1°° série)  — (2° série)  — (3° série)	4,582,917 75 55,844,140 40 6,001,200	307,833 »	3,610,131 56 400,080 •	57,762,105 02 6,401,280 •	
		TOTAUX li A reporter fo	69,927,248 99	4,623,5		74,550,821 40	<b>74,776,005 69</b>

a) Ce transfert a été autousé par la Cour des Comptes le 19 janvier 1900.

# PUBLIQUE.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget.

DÉPENSES resultant des SERVICES FAITS	РАҮЕ	MENTS EFFE et justifiés	CTUES	l .	MENTS uer ou a justifiek	ŧ	DITS es dépenses	DÉPENSES
Droits constatés et ordonnances au profit des creanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 51 octobre	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art.50 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDIT:
	e							
					·			
s)	•	<b>3</b> )	9	n	Ď	<b>S</b>	5,000 •	n
						-		
			Ł					
		·		,		·		
	2,749,495 59 80,654 05		5,498,990 78 80,654 05	<b>•</b>	15 20	n 39	•	n
	a							
								r
122,112 <b>07</b> 20,945 46		122,112 07 20,945 46		1) 10	<b>3</b> 0 10	1,274 17 218 56		D D
	2,444,222 42 57,762,105 02		4,888,444 82 57,762,105 02	o 19	1) 10	78		
6,401,280		9	6,401,280	ď	ŭ	•	ŋ	3
74,774,512 18	69,457,736 86	5,336,775 32	74,774,512 18		•	1,493 51		•

DETTE PU

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DGET.	BUDGET.	DÉOLOMATICAN ANDO DISTRIBUCCO	GRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVIGES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CHAPITHES DC BUDGET	08 00	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descreanciers de l'État-	En 1899.	En 1900, jusqu'au Stactobre,	
		Report fr.	74,776,005 69	74,774,512 18	69,457,736 86	5,536,775 52	
( uite).		Service de la dette proprement dite (suite).					
,,		5º Section Dettes contractées deputs 1830 (suite).					
		§ 1er. — Întérêts et amortissement (suile).			•		
	8	Intérêts et amortissement des titres émis du chef du rachat des concessions des chemins de fer formant les réseaux du Grand Central belge et du Liégeois-Limbourgeois; intérêts à 5 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat de la ligne d'Eccloo à Gand et de Liége à Maestricht.	7,259,513 80	6,531,070 76	5,174,762 54	5,156,508 <b>4</b> ?	
	9	Intérêts, amortissement et frais des capitaux empruntés pendant les années 1898 et 1899 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires	2,867,000	2,861,660 65			
		§ 2. — Annuités diverses.					
	10	Rente au nom de la ville de Bruxelles	300,000 •	<b>3</b> 00,000 »	150,000	150,000 »	
j	11	Quote-part de la Belgique dans le loyer des lignes Grand- Ducales (Spa à la frontière Grand-Ducale)	219,600	219,600	219,600	n	
	12	Annuité à payer jusqu'en 1910, pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant.	612,000	612,000 »	612,000 »	. 13-	
	15	Annuité à payer jusqu'en 1980, à raison de 11,000 francs par kilometre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1er janvier 1877. (Art. 53 et 37 de la convention du 1er juin 1877.)	8,471,837	8,471,837 -	8,356,837	115,000 -	
	14	Annuité à payer jusqu'en 1941, pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manage. (Con- vention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858.)	672,350 »	672,550 ±	672,330	*	
	15	Annuité à payer jusqu'en 1972, du chef du rachat de la concession du chemin de fer des Plateaux de Herve.	770,000	٥		a	
	16	Annuité à payer jusqu'en 1949, pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	8,725 -	8,725	3,762 50	4,962 50	
	17	Annuité à payer jusqu'en 1955, pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnic du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren.	160,860	160,860 »	53,450	107,430	
	18	Annuité à payer jusqu'en 1849, pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Eecloo à Gand	64,930 -	64,950 »	25,215	39,715	
	19	Annuité à payer jusqu'en 1912, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen.	34,080 ·	53,742 50	28,290	5,452 <b>5</b> 0	
	20	Annuités à payer jusqu'en 1955, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois- Limbourgeois	761,585	759,517 50	412,942 50	316,575	
		A REPORTER fr	96,978,266 49	95,270,785 57	4,911,145 53	10,359,640 24	

BLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte defenitie du budget de l'exencice 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		MENTS Den ou a justipier		DITS 18 DEPENSES	DÉPENSES	0) 44
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cité situant, en vertide l'art. 50 de la loi sur l'a comp tabilité.	excédant LES CRÉDITS	Observations.
74,774,512 18	o	•	1,495 51	•	<b>b</b>	
6,351,070 76		•	928,445 04	*	D	a) Le crédit primitif de l'article 9 d 1,818,000 francs a été augmenté d'un somme de 1,919,000 francs par l'article 19 de la loi du 9 mai 1900, Moniteu
2,861,060 65	*	9	5,559 37	•	•	de la loi du 9 mai 1900, <i>Monuea</i> . du 15, nº 155.
500,000 z	*	*	rs.	<b>3</b>	a	
219,600 .	٠	•	•	•	o	
612,000 •	ā	•	•		n	
8,471,857	•	•	μ	υ	v	
672,550 •		•		*		
•	,	•	770,000 ×	•	,	
8,725 ×	•	٦	•	*	•	
160,860 -	*	•	•	3	٥	
64,930 •	,	•	•	•	۰	
33,742 50	, 15	•	537 50	Ü	•	
759,517 50	•	n	1,867 50	•	b	
95,270,785 57	,	8	1,707,480 92		•	

DETTE PU

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

TRES DGET.	ARTICLES DU BUDGET.	INTO INTERNATION INTO INTO INTO INTO INTO INTO INTO	CREDITS OUVERS PAR ER RUDGES	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITAES DU BUDGET. ABTICLES DU BUDGET		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordennancés su profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 3factobre.	
		<b>Верокт </b>	96,978,266 40	95,270,785 57	84,011,145 33	10,359,640 24	
] u <i>ite</i> ).		Service de la dette proprement dite (suite).					
,.		5º Section. — Dettes contractées depuis 4830 (suite).					
		§ 2. — Annoités diverses (suite).					
	51	Aunuités à payer jusqu'en 1944, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge	95 <b>8,</b> 512 <b>5</b> 0	958,512 50	958,512 50	•	
	22	Annuités à payer jusqu'en 1916, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain	16,277 50	16,277 50	7,935 ,	8,342 50	
	25	Annuité à payer jusqu'en 1966, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam	977,180 .	977,180 -	977,180	5	
	236	Annuités à payer jusqu'en 1951, pour le service des obliga- tions de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht	137,295 ·	157,295	s e	157,295	
	24	Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux	910,000	907,722	907,722	•	
	25	Annuités à payer jusqu'en 1911 du chef de la reprise des réseaux téléphoniques concédés de Louvain, Mons, Namur et Malines	65,000 .	62,514 79	44,829 51	17,685 48	
	23 <sup>1</sup>	Rachat des réseaux téléphoniques de Louvain et de Mons; solde d'annuités	9,837 56	9,837 56	<b>5</b>	9,837 56	
	251	Intérêts moratoires dus aux Sociétés concessionnaires des chemins de ler formant le réseau du Grand Central helge. b)	151,551 50	117,151 50	n	117,151 50	
	26	Troisième douzième affecté à l'amortissement du capital versé en exécution de la loi autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État, du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liége et La Louvière	688,344 74	688,344 74	688,344 74		
		§ 5. — AUTRES CHARGES.					
	27	Rente annuelle à 5 p. % , à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires (Loi du 2 avril 1875)	59,794 91	<b>39,794</b> 91	39,794 91	• ,	
	28	Rente annuelle à 5 p. "/o, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 19 août 1895.)	45,000	45,000	45,000 -		
	29	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non timi-	150,000 -	148,248 72	64,009 66	84,259 06	
	50	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et auéantissement de titres, etc.) fr. 127,000 "	134,500	128,614 08	16,521 75	112,092 35	
		B. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au roin t de vue de la garantie du minimum d'intér êt					
		A REPORTES fr. 10	01.941 360 90 9	9,507,278 87 8	8,660,995 20 1	0,846.283 67	

BLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
DE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1890.

Payements effectués par année et par article du Budget.

ruės		MENTS ukrou a justipihr	CRÉI BECEDANT LE		Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverturo de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice soisant, en vertu de l'act. 30de la loi sur la comp- tabilite.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.
95,27 <b>0</b> ,785 57	P	•	1,707,480 9 <sup>2</sup>		o	
938,512 50	y	v	•	•	o o	
16,277 50	•	•		u		a) Le crédit primitif de l'article 22 7,935 francs a été augmenté d'u somme de fr. 8,342 50 par l'article de la loi du 9 mai 1900, Monite du 13, nº 153.
977,180 ±	,	•	ч		,	de la loi du 9 mai 1900, Monite du 13, nº 153.
157,295 -	α	»	•	•	•	b) Grédit alloué par la loi susdite.
907,722 =	•	•	2,278 •		,	
62,514 79		•	2,485 21	•	•	
9,857 80	•	•	P	•		
117,151 50	•	•	,	14,200	'n	
688,344 7	•		•	•		
59,794 9	1	,	n	•		
45,000		•	0	n	a	
148,248 7	2	•	1,751 28	D	•	
128,614 0	8	•	5,885 92	•		
99,507,278 8	7	•	1,719,881 5	3 14,200 »		-

DETTE PU

### Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés —

ines JGET.	LES JGET.		CRÉDITS onverts PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAUTS	РАЧЕ	MENTS EFFEC ET JUSTIFIES
CHAPITHES DU HÜDGET,	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Orojts constatés et ordonnuncés na profit descréanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1800, jusqu'au 31 octobre.
		Report fr.	101,241,560 20	99,507,278 87	88,660,995 2 <b>0</b>	10,846,285 67
II.		Rémunérations et Pensions.				
	51	Rémunération en matière de milice. Exercice 1899 et, excep- tionnellement, exercices antérieurs (Crédit non limitatif.).	9,200,000 +	9,401,028 77	•	9,401,028 77
	25	Pensions diverses	11,758,016	11,504,704 02	6,124,771 14	5,551,939 78
	53	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897, approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la conces- sion du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren	25,562 90	20,657 60	15,597 17	5,046 74
	54	Pensions des professeurs et instituteurs communaux a)	2,744,000	2,701,520 65		
	55	Pensions de l'ancienne caisse de retraite.  (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées, à titre de subside, au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.)	564,000 -	564,000	565,719 35	160 75
III.		Intérêts sur cautionnements et consignations.				
	36 ·	A. Intérêts à 5 p. % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor . fr. 1,297,000 »  B. Intérêts arriérés du même chef, se rapportant à des exercices clos fr. 3,000 »	1,500,000	1,520,409 17	<b>520,484</b> 63	990,072 95
	57	Intérêts à 2 1/2 p. 9/0 dus sur les cautionnements des rem- plaçants dans la milice nationale	5,050 ·	5,001 19	ė	5 <b>,0</b> 01 19
	38	Intérêts à 2 ½ p. % dus sur les consignations en général; ainsi que sur les cautionnements assumilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847; intérêts à 5 p. % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1831, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation.  (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs)	850,000 .	926,519 40	<b>2</b> 2 <b>,550</b> 52	862,569 57
		TOTAUX pour le service ordinaire fr.	127,683,789 10	125,948,919 67	97,449,915 58	28,415,190 69
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
IV.	39	Frais de confection et d'émission de titres à 5 °/. à créer pour le rachat de certaines concessions de chemins de fer; frais d'estamp lla, e des actions privilégièes et des obligations émises par les sociétés concessionnaires des lignes rachetées	100,000 •	10,307 67	10,180 57	127 10
		Тотлих pour le service ordinaire, fr.	127,685,789 10	125,948,919 67	97,449,915 58	24,415,190 69
į		Torat des crédits et dépenses pour le Budget de la Dette publique	127,783,789 10	125 959,227 54	97,460,096 15	28,415,517 79

# BLIQUE (suite).

DÉVEL OPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1890,

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUËS	PAYEMENTS RESTANT A BEFECTUER OU A JUSTIFIER			DITS No dépendes	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cles suivant, en vertu del'art. 50 de la loi sur la comp- tabilite.	ezeédant LKS CRÉDITS.	Observations.
99,507,278 87	3	•	1,719,881 53	14,200	•	
9,401,028 77	*	b	•		201,028 77	
11,476,710 92	27,995 10	•	253,311 98	•	•	
20,643 91	13 69	•	2,705 <b>5</b> 0	•		
2,699,085 14	2,435 51		42,479 35	•	n	a) Le crédit primitif de l'article 34 d 2,644,000 francs a été augmenté d'un
563,880 ,	120 •	•	a	n	ě	2,644,000 francs a été augmenté d'un somme de 100,000 francs par l'article 1° de la loi du 9 mai 1900, <i>Moniteu</i> du 13, nº 135.
1,310,557 58	9,851 59	•	•	b	20,409 17	
5,001 19		<b>a</b>	48 81	*	•	
882,919 89	45,599 51	*	•	•	76,319340	
125,865,106 27	85,813 40	,	2,018,426 77	14,200 •	297,757 34	
10,307 67	•	"	79,692 33	10,000	•	
125,865,106 27	83,813 40	×	2,018,426 77	14,200 •	297,757 34	
125,875,413 94	85,813 40	.	2,098,119 10	24,200	297,757 34	

Crédits ouverts. — Droits constatés et or donnancés. —

DETTE PU

rabs IDGET,	cres DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DEPENSES resultant des services faits.	PAYEMENIS EFFEC Et justifiës			
CBAPITAES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par dos lois speciales.	Droits constatés et ordonnancés au prolit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900. jusqu'au Bloctobre.		
		RÉCAPITULATION.						
		Transfert de l'exercice 1898. (Art. 30 de la loi de compta- bilité.)	3,000 •	n		a		
		Total du Budget pour l'exercice 1899	127,783,789 10	125,959,227 54	97,460, <b>0</b> 96 15	28,415,317 79		
		Тоглих fr.	127,786,789 10	125,959,227 34	97,460,096 15	28,415,317 79		

# BLIQUE (SUITE).

#### DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du bubget de l'exencice 1899.

# Payements effectués par année et par article du Budget

TUES	PAYEMENTS RESTANT A REPECTURE OU A JUSTIPIER		CRE excédant l	DITS es dépenses	DEPENSES	
TOTAL.	Sur ordomances en circulation.	Sur ordonnances d ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés a l'exer ere suivant, en vertu del'art. 30de is lal sur la comp- tabilhé.	excédent Lus Crádita.	Observations,
,	n	•	ò	5,000 ·	<b>t</b> a	
125,875,415 94	83,815 40	) ha	2,098,119 10	24,200 -	297,757 54	
125,875,413 94	85,813 40	ů	2,098,119 10	27,200 n	297,757 54	

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1899 a été fixé, par l'article unique de la 5 août 1899, Moniteur du 5 août, nº 217, à la somme de fr. 126,277,8			
A Y AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires	26 5	в	
2º La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1898, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	000	•	
Total pour le service ordinaire Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de			
Ensemble	fr	. 127,786,789 I	. 0

TABLEAU LITT. O.

DOTA

### Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés —

CHAPITERS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	désignation des dépenses.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS. Droits constatés et ordonnances au probt des créanciers de l'État.		En 1900,
	<u> </u>				<u> </u>	
		EXERCICE 1899 (Compte définitif.)  DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUBGET.				
1.	1	Liste civile (fluée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	5,300,000 ·	5,300,000 »	3,30 <b>0</b> ,000 •	*
	2	Dotation de Son Altesse Royale le Comte de Flandre	200,000 »	200,000	200,000 •	D.
11.	3	Sénat	210,000 >	200,645 72	195,577 70	5,068 02
ш.	4	Chambre des Représentants	1,003,070	1,003,029 82	973,652 64	29,577 18
1V.		Cour des Comptes.				
ĺ	5	Traitement des membres de la Cour	70,750	70,750 •	70,750 .	
	6	— du personnel des bureaux	253,600 •	253,600 •	220,681 98	12,918 02
	7	Matériel et dépenses diverses	25,000 »	23,402 29	15,350 21	8,052 08
	8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	•	n	0
	9	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves on à leurs familles qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,600 »	5 <b>50</b> -	425 •	125 .
	10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service	5,500 ·	2,500 *	2,500 •	•
		Total des crédits et dépenses pour le Budget des Dotations. fr.	5,048,720 »	5,034,477 85	4,978,937 53	55,540 30

TIONS.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGE 1
DE L'EXENCICE 1899.

TUES	PAYEMENTS RESTART A EPPECTUER OU A JUSTIPIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES		
Total,	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Tronsférés a l'exer- cice sulvant, en vertu del'art.30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.	
3,300,000		ь	,		<b>1</b> )		
200,000	а	D.	•	•	•		
200,645 72		•	9,354 28	»	•		
1,003,029 82	D	'n	40 18	, <b>1</b> 0	u		
70,750	•	,	o l	•	»		
255,600 *	n	0	9	•	n		
25,402 29	•	\$	1,597 71	»	n		
<b>N</b>	R	ν	1,200 »	n	•		
550 »	n	,	1,050 »	n	77		
2,500	•	э	1,000 •		15		
5,054,477 83	•	n	14.242 17		*		

TABLEAU LITT P.

# MINISTÈRE DE

THES DGET.	CLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	E .	DÉPENSES résultant des SERVICES PALTS.	PAYI	EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CBAPTHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DESCRIPTION DES DEL ENGLO.	primitif et par des lois spéciales.	Droitsconstatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 31 octobre.
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).				
		EXERCICE 1897.		,		
		Report de l'exercice 1897 à l'exercice 1899, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 45 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.	·			
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
XIII.		Services divers.				
	61	Travaux d'agrandissement, etc., aux écoles de bienfaisance de l'État	56,114 08	36,114 08	20,500	15,814 08
		EXERCICE 1898.				
		Report de l'exercice 1898 à l'exercice 1899.				
		Première section. — Service ordinaire.				
VI.		Publications officielles. — Commissions et Jurys.			Í	
	<b>24</b>	Impression du Receuil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des Comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires	1,044 56	1,044 56	1,044 56	
		EXERCICE 1899. (Compte définitif. *)				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		Première scotion. — Dépenses ordinaires.				
١.		Administration centrale.				
	,	Traitement du Ministre	21,000	21,000	21,000 -	•
	5	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	486,200 »	486,171 »	477,863 85	8,307 15
	5	Matériel. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire b)	90,000 .	89,993 54	62,597 06	27,396 48
	4	Frais de rédaction et de publication de recueils statis- tiques — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	7,000 "	<b>3,717</b> 28	1,556 35	2,010 95
	5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger , c)	11,000	10,719 60	8,966 70	1,752 90
		A neponier fr.	615,200 •	611,601 42	571,985 96	<b>39,467 46</b>

#### LA JUSTICE.

# DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

TUES	į .	MENTS UBR OU A JUSTIFIEB	1	DITS les dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES GRÉDITS.	Observations.
						a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes par décision du 5 dé- cembre 1899, nº 479203.
36,114 08	•	ν.	n	p	•	
1,044 56	•	n	ν		,	
						*) Par l'article unique de la loi du 7 octobre 1899, Moniteur du 16-17, nº 289-290, le Budget du Ministère de la Justice a été augmenté: 1º d'une somme de 485,970 francs à répartir entre les articles 6, 8, 10 à 17; 2º d'une somme de 162,750 francs à répartir sur les articles 41. 59¹ (nouveau) et 61. (Art. 1er de la loi du 9 mai 1900, Moniteur du 15, nº 155)
21,000		n	n a		n	Par l'article 2 de cette dernière loi, les crédits primitifs des articles 8, 10, 22, 23.
486,171	o	,	29 .	ס	n	58, 45 et 48 ont été diminués d'une somme de 207,000 francs portée en augmentation
						aux articles 5, 5, 12, 41, 44, 49, 50, 51, 52, 53, 54 et 58.
89,995 54	*	.	6 46	ח	ٔ	b) Crédit primitif fr. 80,000 . Augmentation 10,000 r
5,567 28	150 "	o l	3,282 72	n		
10,719 60		D	280 40	9	r	c) Crédit primitif fr. 9,000 > 2,000 •
611,451 42	150 "	))	5,598 58		D)	

## MINISTÈRE DE LA

nes GET.	Es GET.		CRÉDITS ouverts	DÉPENSES résultant des	РАЧЕ	MENTS EFFEC By Justifiës
CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Étut.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au Stoctobre.
		Report fr.	615,200 *	611,601 42	<b>67</b> 1,983 96	59,467 46
11		Ordre judiciaire.				
	6	Cour de cassation. — Personnel	285,820	285,799 99	285,124 99	675
	7	Cour de cassation. — Matériel. — Indemnités pour frais de greffe. — Indemnités pour dépenses accidentelles , .	8,200	7,933 -	7,920 -	13 »
	8	Cours d'appel. — Personnel b)	1,292,100	1,284,725 92	1,282,550 92	2,175
	9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités pour frais de greffe. — Indemnités pour dépenses accidentelles	46,500	46,300 .	<b>42,595</b> 15	3,051 27
	10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel	2,731,800	2,729,924 15	2,161,126 .	568,798 15
	11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités pour frais de greffe. Indemnités pour dépenses accidentelles	267,000 +	<b>264,940</b> 75	249,360	15,580 73
-	12	Justices de paix et tribunaux de police Personnel . e)	1,866,440	1,866,008 19	1,598,191 54	467,816 65
	13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités pour frais de greffe.— Indemnités pour dépenses accidentelles. []	141,000 -	145,987 62	138,155 ·	5,684 4*
111		Justice militaire.				
	14	Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général	2*,000	27,641 66	27,391 66	250 •
	15	Cour militaire. — Matériel	1,600 -	1,540 70	1,530 30	10 40
	16	Auditeurs militaires et anciens prévôts	65,700	64,958 35	64,958 55	1)
	!7	Frais de bureau et indemnités pour feu et lumière $j$ )	7 <b>,</b> 370 ×	7,015 90	2,165	4,750 90
ìV		Frais de justice.				
	18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Crédit non limitatif.) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion.	1,500,000	2,337,312 99	187,624 74	2,137,092 87
	19	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels	1,000	999-96	916 63	83 33
	20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellu-	13,000	13,000	12,516 74	685 26
		A REPORTER fr.	8,871,530 »	9,691,690 56	6,431,910 98	3,246,132 48

## JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIV DU BUDGET DE L'EXERCICE 1809.

TUĖS	PAYEMENTS RESTANTA EPPRETURN OU A JUSTIPIRN			CRÉDITS HACÉDANT LES DÉPENSES		
TOTAL.	Sur ordennances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice auivant, en vertude l'art 30 de la loi sur la comp- tabilité.	eicédant LES GRÉOITS.	Observations.
611,451 42	150 v	•	<b>3</b> ,598 58	n	υ	
283,799 90	D	ŵ	<b>20</b> 01	•	۵	a) Crédit primitif fr. 275,820 Crédit supplémentaire 8,000
7,933	ů	n	267 »	a	•	
1,284,725 92	•	o	7,374 08	•	Đ	b) Crédit primitif fr. 1,125,100 crédit supplémentaire
45,646 42	053 58	•	w	ı.	,	
2,729,924 15	υ	<b>5</b>	1,875 87	o	ñ	c) Crédit primitif fr. 2,520,800 Crédit supplémentaire 212,000 Diminution 1,000
264.910 75	•	75	2,059 27	i)	ŋ	d) Crédit primitif fr. 252,000 Crédit supplémentaire 15,000
1,866,008 19	»	o	45181	1 1	))	e) Grédit primitif fr. 1,825,440 Grédit supplémentaire
143,859 48	148 14	v	12 58		ę	f) Crédit primitif fr. 159,000 Crédit supplémentaire 5,000
27,641 66	ŋ		358 54	•		g) Credit primitif fr. 19,000
1,540 70	L.	P	59 30	_ 0		h) Crédit supplémentaire. 9,000
64,958 35	e	N	741 65	9	, v	Credit supplémentaire. 300
6,915 90	100 *	D)	<b>554</b> 10	ı ı		Grédit supplémentaire 22,000
						f) Crédit primitif fr. 4,700 Crédit supplémentaire 2,670
2,524,717 61	12,595 58	•	,	ń	837,312 99	
990 98	•	•	0 04	•	•	
13,000 -	ñ	n	<b>13</b>	n	n	
9,678,043 46	13,647 10	n	17,152 43	•	837,312 99	

## MINISTÈRE DE LA

тнеs DGET.	CLES DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC ET JUSTIPIÉS
CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'uu 31 octobre
		Report fr.	8,871,530 »	9,691,690 56	6,431, <b>910</b> 98	3,246,132 48
ν.		Palais de Justice.				
	21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liége et des locaux des Conseils de guerre	107,000 •	61,414 67	58,906 <b>5</b> 0	22,508 17
٧١.		Publications officielles. — Commissions et jurys.				
	22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du Montteur	282,000 ·	281,195 12	101,395 31	1 <b>79,</b> 799 81
	25	Impression du Recueil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des Comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires b)	130,000 r	129,925 56	113,123 24	16,752 62
	24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel. (Y compris une somme de 7,300 francs en charge extraordinaire et temporaire).	15,000 <b>.</b>	7,6 <b>54</b> 93	<b>3,826</b> 01	2,691 82
	25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique.	11,000 •	2,979 78	26 86	2,931 17
	26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois,	8,000 -	7,863 56	5,199 96	2,665 60
vn.		Pensions et secours.				
	27	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	20,000 •	20,000 ·	19,575 45	424 55
	28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, à leurs veuves ou a leurs familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	9 <b>,00</b> 0 p	8,940 •	8,500 >	440 .
	29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice, ou des établissements y ressortissant, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à paisen de leur position malhouseure.	e kw	# K00	k <b>7</b> 0 *	470
	50	à raison de leur position malheureuse	5,500 » 4,000 »	5,500 » 4,000 «	5,361 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	139 v
		A REPORTER fr.	9,463,030	10,221,164 18	6,731,825 31	3,474,503 22

## JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte uérinitif du budgri de l'exergice 1809,

TUËS	1	MENTS jer ou a justifikh	1	DITS 18 dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnauces en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertude l'art, 30de la loi sur la comm tabilité.	ezcédant LES GRÉDITS.	Observations.
9,678,045 46	13,647 10	9	17,152 43	e e	837,312 99	
					İ	
61,414 67	i)	ū	45,585 35	N N	•	
281,195 12	<b>s</b>	и	804 88	•	a	a) Crédit primitif fr. 290,000 » Diminution 8,000 »
129,875 86	49 70	•	74 44	u	۵	b) Grédit primitif fr. 200,000 • Diminution 70,000 •
6,517 83	1,137 10	n	7,345 07		,	
2,978 03		" •	8,020 22	•		
7,863 56		•	136 44	0		
		į				
20,000 ×	•	٠	•	ກ	»	
8,940 »	•	D	60 *	ν	D)	
			·			
5,500 • 4,000 •	n.		n v	9	<b>3</b>	
					827 210 00	
10,206,328 53	14,835 65	•	79,178 81	•	837,312 99	

MINISTÈRE DE LA

THES DGET	BUDGET.	DECLONATION FOR LESSONS	CRÉDITS OUVERLS PAR LE BUDGE	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAY	EMENTS EFFEC
CHAPITHES DU BUDGET	DU BU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au prolit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT fr.	9,465,050	10,221,164 18	6,731,825 51	3,474,503 92
viii.		Cultes.				
	51	Clergé supérieur du culte catholique	285,000 »	282,899 99	212,250	70,649 99
	32	Clergé inférieur du culte catholique	4,525,000 -	4,523,981 72	3,157,601 22	1,565,105 50
	55	Subsides aux provinces, aux communes et aux fahriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises.	600,000	600,000 .	59 <b>5,0</b> 19 97	4,615 42
	<b>54</b>	Cultes protestant et anglican. (Personnel)	84,400 »	82,753 93	68,241 90	14,512 03
i	35	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	10,000 »	9,267 34	5,722 91	5,544 43
	36	Culte israélite. (Personnel)	18,000 »	17,725 52	14,764 82	2,960 50
ļ	37	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 .	1,000 r	1,000 •	n
	38	Subsides aux provinces, communes et consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	1,000 »	98 50	9 <b>8</b> 50	'n
	<b>5</b> 9	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	16,000 ×	6,047 87	4,182 73	1,865 14
	40	Secours à des ministres des cultes	30,000 »	30,000	25,450 •	4,550 »
IX.		Bienfalsance.				
		Établissements de bienfaisance et d'aliénés.			ļ	
	41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	5,146,000	3,145,994 61	1,256,899 49	1,882,104 28
	49	Subsides: A. 1º à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2º aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 5º pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'out pas droit à une pension ou à un secours à la charge du département de la guerre; 4º pour secours à des aliénés indigents. — B. Pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés	100,000 »	100,000	93,474 60	6,525 40
	43	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales des établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.	15,000	12,877 70	3,972 70	9,605
		A REPORTER fr.	18,292,450	19,035,811 16	2,169,804 15	6,840,540 91

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET
DE L'EXENCICE 1899.

TUĖS	l .	MENTS JER OU A JUSTIFIBR	1	DITS 35 DÉPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transförés à l'exer- cice suivant, co verta del'art, 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
10,206,328 53	14,835 65	Ŋ	79,178 81	D.	857,512 99	
282,800 99	Ŋ	0	2,100 01	D	•	
4,522,708 72	1,275 •	1)	1,018 28	16	»	
599 <b>,65</b> 5 59	364 61	•	s)	'n	»	
82,753 93	•	*	1,646 07	•	ů	
9,267 54	ø	ø	752 66	ů	α	
17,725 32	o	<b>x</b> 0	274 68		•	
1,000 »	n	•	N)		D	
98 50	b	n	• 901 50	xì	*	a) Crédit primitif fr. 10,000 Diminution 9,000
6,047 87		æ	9,952 13	n	и	
50,000	'n	מ	•			
3,139,003 77	6,990 84	v	5 39	16	9	b) Crédit primitif , fr. 2,876,000
						Grédit supplémentaire. 155,000 Augmentation 155,000
100,000 -	19	w	13	D.	a	
12,877 70	o	n	122 50	•	<b>3</b> 5	
19,010,545 06	25,466 10	n	95,951 83	<b>y</b>	837,312 99	

# MINISTÈRE DE LA

CHAPITHES DU BUDGET	ARTICLES DI RIDGET	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  OUVEITS  PAR LE BUDGE	DEPENSES 1650 (BBI des	PAYI	EMENTS EFFEC
CH 20	ART.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primutif et par des tois spéciales.	Dioits constatés et ordomaneés au profit descréancies do l'Liat	En 1899.	En 1900, jusqu'sa Hactobre
		Repont fr.	18,292,430	19,033,811 16	12,169,804 15	6,840,540 91
1X (suite)		Bienfalsance (suite).				
		Écoles de bienfaisance de l'État.				
	41	Ecoles de bienfaisance de l'Etat — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements a)	553,400	552,459 82	511,050 86	11,092 76
	45	Ecoles de bienfaisance de l'Etat — Matériel — Loyer d'immeuble b)	961,300 \	958,008 56	776,318 93	181,556 48
	46	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'Etat	60,000 »	55,000 >	32,500	22,500 *
	47	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 »	3,353 29	3,000 04	555 25
x		Prisons.				
	18	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfètement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	942,500 s	959,009 33	769,382 53	169,272 60
	49	Salaires des détenus	16f,500 ×	161,459 59	144,506 25	16,933 51
	50	Confection et frais d'habillement et d'équipement des sur- veillants — Armement du personnel e)	26,650 ·	26,632 67	21,841 05	4,791 62
	51	Frais de voyages des membres des commissions, des fonc- tionnaires et employés	21,000 .	20,911 45	13,000 »	7,911 45
	52	Traitements des fonctionnancs et employés $\ldots$ $g  angle$	1,255,000 »	1,251,695 38	1,220,115 82	25,579 56
	53	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et empoyés	10,200 »	10,008 57	9,808 57	200
	54	Frais d'impression et de bureau	18,550	18,550 🎍	12,952 68	5,617 52
	55	Patronage des condamnés libérés ,	30,000 »	28,9 <b>00</b> »	21,500 »	7,400 »
	56	Mehilter. Achat, confection et entretien. — Edtiments Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immembles	275,000	252,650 88	177,036 63	75,516 90
u		Frais de police.				
	57	Mesures de súreté publique	60,000 »	60,000 v	60,000 »	×
	ľ	<b>А</b> пероптеп fr. 2	2,672,330	5,375,430 68 t	5,951,797 51	7,599,246 17

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DEFINITIF DU BUGGFT DE L'PXERCICE 1899,

TUES	1	MEN IS ver ou a justifier	l .	DITS ES OÉFENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annulei définitivement.	l Iransférés a l'exer eleo sujvant, en verta de l'art 50 de la loi saur la comp tabilicé,	escédant Les Chévits,	Observations.
19,010,545 06	23,466 10	a a	95,931 87	b)	837,312 99	
552,143 62	<b>5</b> 16 20	ą	910 18	ė	is	a) Crédit primitif fr 513,400 Augmentation 10,000
957,855 41	155 15	ù	3,291 41	\$5	D.	b) Crédit primitif 1r. 1,022,600 Diminution 61,500
55,000	»	0	5,000 •	•	n	
5,55 <b>3</b> 29	,	•	1,640 71	.•	ند	
938,655 13	354 20	Ď	<b>3,290</b> 67	υ	•	c) Crédit primitif
161,459 59	*	n	60 41	•	»	d) Crédit primitif fr. 160,000 Augmentation 1,500
26,632 67	W	ъ	17 53	٥	n	e) Crédit primitif fr. 22,000 Augmentation 4,650
20,911 43	St.	n	88 57	ů	u	f) Crédit primitif fr. 13,000 Augmentation 8,000
1,254,695 38	>	•	304 62		•	g) Crédit primitif fr. 1,241,000 Augmentation 14,000
10,008 57	»	o	191 43	n	υ	h) Crédit primitif fr. 9,200 Augmentation 1,000
18,550 »	•	•	•	s)	n	i) Crédit primitif îr. 14,000 Augmentation 4,550
28,900 =	»	•	1,100 •	•	υ	
252,653 53	97 35	מ	22,349 12		D	
60,000 =	>>	3)	p		,	
23,351,045 68	24,387 •	,	134,212 51		837,512 99	

## MINISTÈRE DE LA

raes DGET.	nes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS OUVERTS PAR LE BUDGE	DÉPENSES résultant des		EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés a profit descréancie de l'Étut.	u p. 1000	Ett 1900, Jusqu'au Stociobre,
		Report fe	22,672,550	25,375,450 6	8 15,951,797 51	7,399,246 17
XII.		Traitements de disponibilité et dépenses imprévues.				
	58	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au département	69,800	69,710 30	65,906 68	5,803 62
	59	Dépenses imprévues non libellées au budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse.	16,000 »	14,142 51	10,702 21	3,399 10
XII <sup>bis</sup> .	20,	Dépenses de toute nature se rapportant à des exercices clos	2,000 »	1,936 99		1,078 68
		TOTAL fr.	22, <b>760,</b> 130 »	23,461,220 28	16,026,406 40	7,400,520 57
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.		,	·	
xiii.	ı	Services divers.				
	60	Travaux d'agrandissement du dépôt de mendicité et de la maison de refuge de Bruges (1 et 2 annuités)	200,000 •	'n	¢	. 0
	10	Construction de prisons cellulaires à Audenarde, à Turnhout, à Nivelles et à Bruxelles. — Achat de terrains. — Plans. — Premiers travaux de construction	625,750	<b>316,440</b> 99	1 15,483 88	200,828 51
	62	Subside à la ville de Louvain, pour frais de déplacement d'une rue longeant la prison centrale en la dite ville.	8,500	8,500 ×	8,500 »	
	63	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Installation de l'éclairage électrique à l'école de bienfaisance de Ruysselede et placement de paratonnerres à l'école de bienfaisance de Namur.	214,000	176,719 45	109,680 72	67,038 73
	64	Construction d'une nouvelle infirmerie à la prison secondaire de Gand. — Achèvement	4,000 ,	2,982 64	2,961 50	21 14
		Total fr.	1,052,250	504,643 <b>0</b> 8	236,626 10	267,888 38
		Total des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère de la Justice	3,812,580	2 <b>3,9</b> 65,863 36	16,263,032 50	7,677,408 95

## JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte définitif du bunget de l'exencice 1890.

TUÉS	1	MENTS URE OUA JUSTIPIER	l .	DITS BE DÉPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation,	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en verte de t'art.30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
23,351,013 68	24,387 •	•	134,212 31	υ	837,312 99	
69,710 30	ū	p	89 70	•	))	a) Crédit primitif fr. 59,500 Augmentation 10,500
14,094 31	48 »	ù	1,857 69		٠	
1,078 68	858 31	•	63 01	n	*	b) Le crédit de l'article 591 a été alloué pa l'article 141 de la loi du 9 mai 1900 Moniteur du 15, nº 153.
25,455,926 97	25,293 51	o	136,222 71	•	837,312 99	
•	υ	<b>)</b>	200,000 s	o	٥	
316,312 39	128 60		o.	<b>3</b> 09,309 01	ס	c) Crédit primitif fr. 600,000 Crédit supplémentaire 25,750
8,500	•		8	,	•	
176,719 45	33	n	37,280 55	•	»	
2,982 64	•	n	1,017 36	D	»	
504,514 48	128 60	r	258,297 91	309,309 01	•	
23,940,441 45	25,421 91	υ	574,520 <b>6</b> 2	509,509 01	837,312 99	

# MINISTÈRE DE LA

TRES DGET.	RTICLES BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS			
CHAPITHES DU BUDGET.	DO BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etut.	En 1899.	. En 1900, juiqu'au3f octobre.		
		RÉCAPITULATION. 						
		Transfert de l'exercice 1897. (Art. 50 de la loi de compta- bilité.)	<b>36,114 0</b> 8	5 <b>6,</b> 114 08	20,500 u	15,814 08		
		Transfert de l'exercice 1898. (Art. 50 de la loi de compta- bilité.)	1,044 56	1,044 56	1,044 56	»		
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1899 ,	23,812,380 »	25,965,863 56	16,265,052 50	7,677,408 95		
		Тотацх	23,849,558 64	24,003,022 »	16,284,377 06	7,693,223 05		

## JUSTICE (SUITE).

#### DÉVELOPPEMBNTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

TUES	1	MENTS uun ou 4 justipien	1	DITS ES dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cive suivant , en vertu de l'art, 30 de la loi sur la comp- tabilite.	excedant LES CRÉDITS.	Observations
		*	,			
56,114 08		. 19	ь	23	»	
1,041 50	•	•	5)	α	•	
25,940,441 45	25,421 91	٠.	574,520 69	509,309 01	857,512 99	
25,977,600 09	25,421 91	•	574,520 62	309,309 01	857,312 99	

A. Pour le service ordinaire, à la somme de.	
1898 au Budget d	ctaires
_	1,044 56
	Toral pour le service ordinaire fr. 22,761,174 56
3. Pour les dépenses exceptionnelles, à la soi	mme de fr. 1,026,500 »
А т алоптек : 1° Les crédits supplémen 2° La partie d'allocation	
2º La partie d'allocation	ntaires
2º La partie d'allocation cice 1897	n transférée du Budget de l'exer-

TABLEAU LITT. Q.

#### MINISTERE DES

INES DGET.	BUDGET.	Digital amon the an increase	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC E7 JUSTIPIÉS		
CHAPTIBES DU BUDGET.	DE BU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés av profit des créanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900. jusqu'an Mactabre.	
		EXERCICE 1899. (Compte définitif. *) dépenses imputables sur le budget.		- Cir.			
		<del></del>					
I.		Première section — Dépenses ordinaires.  Administration centrale.					
	1	Traitement du Ministre	21,000 »	21,000	21,000 *	ı	
	2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour tra-	ŕ	·	·		
ļ		vaux extraordinaires et secours	591,525 »	394,321 38	585,958 38	10,565	
	3 4	Matériel	57,000 •	56,994 06	43,555 86	15,458 20	
	5	Fonds secrets	15,000 » 20,000 »	13,000 » 20,000 »	3,000 °	10,000 *	
		Actual de decorations de l'Ordre de Leopoid	20,000	20,000 #	20,000		
11.		Légations.	:				
1	6	Traitements des chefs de mission :					
		A. Allemagne					
		B. Autriche-Hongrie					
		C. Brésil					
İ		E. Danemark, Suède et Norwège 25,000 .					
		F. Espagne					
1		G. États-Unis			·		
		H. France					
	1	1. Grande-Bretagne					
		K. Italie					
	ĺ	L. Japon	807,150 ×	807,150	804,139 43	5,010 57	
	İ	M. Grand-Duché de Luxembourg 15,000 •			•		
		W. Mexique					
-	ĺ	O. Pays-Bas					
ļ	-	Q. Portugal					
		R Roumanie					
		S. Russie					
		T. Saint-Siège					
		V. Suisse			•		
		W. Turquie					
	7	Traitements des conseillers et secrétaires	200,000 *	200,000 »	175,711 88	21,822 21	
		A REPORTER fr,	1,512,475 "	1,512,465 44	1,449,565 55	58,655 98	

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

TUÉS		MENTS UBR OU A JUSTIFIER		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- eice suivant, en vertu de l'art, 50 de la loi sur la comp- tabilité,	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
						*) Par l'article 1st de la loi du 9 mai 1900, Moniteur du 15, n° 155, le Budget du Ministère des Affaires Etrangères a été augmenté d'une somme de 256,500 francs, à répartir entre les articles 5, 9, 12, 14 et 25.
21,000 "	b	•	•	5	10	
594,521 58	n	•.	5 62	1)	n	
56,994 06 13,000 •	»		5 94 <sub>0</sub>	))	n *	a) Crédit primitif fr. 49,500 s Crédit supplémentaire 7,500 s
20,000 »	•			,	»	
·		1	4			
·				ļ		
				į		
					·	
	·					
807,150 »	'n	σ	•	n	n	
					·	
•			,			
				`		
	λ,					
		:				
195,534 09	4,465 91	•	•	n	٠	
1,507,999 53	4,465 91	•	9 56		10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	
-,,	1) OUE (1	Ţ	<i>U</i>		•	

MINISTÈRE DES

raes )GET	LPS		CRÉDIT	5	DEPLNSLS résultant des SERVICES FAITS	PAYEMINIS EFFEC		
CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES OD BUNGET	désignation des dépenses.	primiti et pai des speciales	lors	Droitsconstatés et ordannancésau profit descréanciers de l'Flut	եռ 1899	Fn 1900, jusqu'au 51 octobre	
		Report fi	1,512,475	<b>j</b> n	1,512,465 44	1,440,565 55	<b>5</b> 8,635 98	
m.		Consulats						
	8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non retribues avec ficulte pour le gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restees sans emplor .		0	851,796 58	795,665 44	56,133 14	
lv.		Frais de voyage						
	9	Fruis de voyage des agents du service extérieur et de l'admi- nistration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	260,000	r	258,645-86	119,808 07	158,837 79	
v.		Depenses diverses relatives aux legations et aux consulats						
	10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000		14,000	15,000	1,000 -	
	11	Tratements de drogmans, frais de lettres et d'interprêtes, tratements et indemnites à des employes dans diverses résidences	112,995	7	99,460 60	88,570 06	8,403 04	
	12	I rais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles, seconis provisories à des Belges indigents, achit et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, achat, copie et traduction de documents, frais extraordinmes et accidentels	235,000	,	205,371 87	29,451 92	162,909 05	
	15	Frais de chancellerie	25,000	ж	25,000	25,000 1	•	
1.		Missions extraordinaires, trailements d'inactivite et depenses imprevues.						
	14	Missions extraordinancs, traîtements d'inactivité et dépenses imprevues non libilités au budget	66,000	•	<b>65,878</b> 96	38,089 84	27,789 12	
	15	Quote-part de la Belgique, pour l'antepénultième des années coulees, dans les trais du bureru special d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves	700	*	485 28	485 28	5	
f.		Commerce, émigration.			İ			
	16	Frais diveis et encouragements au commeice; achat de do- cuments commeiciaux; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commeice et l'industrie.	80,000		77,240 0)	64,656 55	12,605 68	
		A SEPOSTER fr.	3,158,070	. -	5,108,524 60 5	2,622,050 49	466,309 78	

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

TUĖS	1	MENTS uer ou a justifier		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler Jéfinitivement	Transférés à l'exer- cice suivant , en vertu de l'art.30 de ta loi sur la comp- tabilité.	excédant LBS CRÉDITS.	Obscrvations.
1,507,999 53	4,465 91	b	9 56	•	a	
851,796 58	v	3	2,105 42	n	•	
258,645 86	•	ě	1,354 14	•	•	a) Crédit primitif fr. 190,000 ° Crédit supplémentaire. 70,000 •
14,000 P	n	D	b	,		
96,973 10	2,487 50	*	13,415 02	121 38	•	
192,540 95 23,000 •	13,010 92	•	<b>26,329</b> 98	5,318 15 "	n	b) Crédit primitif fr. 100, <b>00</b> 0 • Crédit supplémentaire 155,000 •
65,878 96	n	•	121 04	•	r	c) Crédit primitif fr. 50,000 • Crédit supplémentaire 16,000 •
485 28	n	<b>5</b>	214 72	n	•	
77,240 01	•	ņ	<b>2,</b> 005 <b>5</b> 0	7 <b>54 6</b> 9	'n	
5,088,560 27	19,964 55	3	45,551 18	4,194 22	. •	

MINISTÈRE DES

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  ouverts  PAR LE BUDGET	DEPENSES resultant des SERVICES FAITS.	1	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CHAP DU BU	ART! DU BL	DESIGNATION DES DEL ENGLS.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnances au profit des créancies de l'Etat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au34 octobre.		
		REPORT fr.	3,158,070	3,108,524 60	2,622,050 49	466,509 78		
VII (b,s).		Commerce, émigration (suite).						
` '	17	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	20,000 -	19,688 29	14,022 60	5,645 69		
	18	Service de l'émigration	2 <b>6</b> ,000 1	<b>23,532</b> 55	20,592 70	2,939 85		
	19	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union interna- tionale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	6,855 🕝	6,853	ь		
	20	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international	10,000	10,000	10,000 -	•		
VIII.	·	Pensions, secours et créances arriérées.			,			
	21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; se- cours à des fonctionnaires, employés ou agents sans no- mination, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	5,000 °	3,00 <b>0</b> ,	2,100 •	900 •		
	22	Créances arriérées des exercices antérienrs, dont la liqui- dation n'a pu être effectuée sur le budget de l'année à laquelle elles se rapportent	1,000	949 47	436 92	512 55		
*		Total fr.	5,224,90 <b>5</b> »	<b>3,</b> 172,527 91	2,676,035 71	476,507 87		
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.						
IX.		Services divers.						
	25	Dépenses extraordinaires relatives au matériel de l'administration centrale	12,000 »	11,999 45	<b>3,2</b> 58 <b>6</b> 3	8,740 80		
		Total des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère des Affaires Etrangères fr	5,236,903	<b>5,</b> 184, <b>52</b> 7 34	2,679,294 54	485,048 67		

# AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU GOMPLE DÉFENITIE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	1	MENTS DER OU A JUSTIPIER	3	DITS	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Trinsférés à l'exer- cico suivant, en vertudel'art 30 de la fot sur la como- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
5,088,360 27	19,964 33	•	45,551 18	4,194 22	b	
19,668 29	20 •	b)	511 71	•		
25,552 55	8	n	2,467 45	»	•	
6,853 »	•	•	1)	P.	•	
10,000	٠	D	Ď	•	g.	
5,000 s	*	v	n	,	v	
949 47	·	b	50 53	υ	0	
3,152,343 5h	19,984 33	•	48,580 87	4,194 22	o	
						,
11,999 43	v	.	0 57	۰	v	a) Crédit primitif fr. 4,000 Crédit supplémentaire 8,000
3,164,343 01	19,984 53	) <sub>1</sub>	48,581 44	4,194 22	ñ	
de la 1. Pour	loi du 8 mars 1 · le service ordu	899, <i>Moniteur</i> naire, à la somn	des 13-14, nºº :	l'exercice 1899, 72–73 . 	fr.	2,996,403 * " 228,500 " 3,224,903
		ceptionnelles, à lit supplémentai		· · · · · ·		4,000 »  8,000 ·  12,000 »

TOTAL. . . . . . fr. 5,236,903 "

TABLEAU LITI. R.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET

TAES DGET.	cles DCET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services faits.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CHAPITHES DU UCUGET	ANTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constutés et ordonnancés au profit des crémeners de l'État.	En 1899.	En 1960, jusqu'au 31 octobre.	
xv.	119	TRANSFERT DE L'EXERCICE 1898. a)  —  Report de l'exercice 1898 à l'exercice 1899, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.  Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.  Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires.  Travaux d'agrandissement à effectuer au Musée royal d'histoire naturelle	2,060 • 190,475 12	1,887 · 190,475 12 192,562 12	y '	1,887 • 190,475 12 192,562 12	
		EXERCICE 1899. (Compte définitif. *)  dépenses imputables sur le nudget.  —  Première section. — Dépenses ordinaires.  Administration centrale.					
	1	Traitement du Ministre	21,000 •	21,000 »	21,000 •	2	
	3	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale.  (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au département.)	528,980 »	528,972 3 <b>8</b>	480,020 20	48,952 18	
	5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chaussage, menues dépenses; frais du Butletin du Ministère.	59,524 -	59,518 69	43,501 21	15,987 78	
	4	Bibliothèque du département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de car- tonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque.	4,000 •	5,999 <u>9</u> 5	<b>3,</b> 939 <b>0</b> 3	60 90	
	5	Frais de route et de séjour ; missions	5,173 05	5,175 <b>0</b> 5	2,255	918 05	
		A REPORTER	616,677 05	616,664 07	550,715 46	65,918 91	

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DÉVELOPPEMENTS du comple définitif du bungei de l'exencice 1809.

rues	£ .	MENTS DENOVAJUSTIPLES		DITS BS ULPKNSES	DÉPENSES	
FOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnunces d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer cite suivant, en vertude l'art 30de la loi sur la comp- tabilité	excédant LLS CRÉDITS.	Observations.
						a) Ces transferts ont été autorisés par déci- sion de la tour des Comptes du 14 novem- bre 1899, n° 477885.
1,887	o	ŭ	175 •	•	м	
190,475 12	•	•	ů	û	n	
192,562 12	p	p	173 •	15	•	
21,000 • 528,972 58	Đ	•	7 62	) B	. **	*) Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1899, a été augmenté d'une somme de fr 195,507 58, à répartir sur les articles 5, 21, 25, 51, 53, 48, 51, 61, 62, 64, 79, 86, 87, 88, 118 et 126 (nouvern) (Art. 1er de la loi du 9 mai 1900, Moneteur du 15, no 135.  Par l'article 2 de la même loi, les crédits primitels des articles 50, 40, 42, 60, 67, 70, 105 et 115 ont été diminués d'une somme de fr. 96,215 05, portée en augmentation aux articles 5, 52, 65, 68 et 111.
59,488 99	29 70	•	5 31		a.	b) Crédit primitif (r. 59,400 » Crédit supplémentaire . 124 »
5,999 95 5,173 05	n		• 05		23	c) Crédit primitif fr. 2,700 »
-,						Augmentation 473 05

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

rnes DGET.	RTICLES BUDGET.	NOOLONA TUON DAVI NOONO	CRÉDITS ouverts par le budge	DÉPENSES résultant des	PAYE	EMENTS EFFEC BY JUSTIFIES
CHAPITRES DU BUDGEY.	ARTH DG DG	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par deslois spéciales.	Druits constatés et ardomanecs au profit des créoneles de l'Étut.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au Stociobre
		Report. , , fr.	616,677 05	616,604 07	550,715 46	65,918 91
μ.		Pensions et secours.				
	6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1899 ou antérieure- ment au 1 <sup>et</sup> janvier de la même année	80,000 »	79,932 06	58,605 <b>8</b> 5	21,274 96
	7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'État dans le payement des pensions accordées on à accorder à des venves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de partici- pation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1st de la loi du 54 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1st janvier 1899.	203,000 »	195,490 02	111,204 77	12,361 50
	8	Suppléments de pensions accordés, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>st</sup> janvier 1899.	a 002	150 »	150 •	78
	9	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des institu- teurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 ·	18,585 62	8,574 62	9,811
	10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4°, de la loi du 50 mars 1861).	43,500 1	<b>43,</b> 500 »	43,500 »	20
	11	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruc- tion publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867.	5,771 ·	<b>3,555</b> 16		5,555 16
	12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouis- sant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse.	98,400 >	92, <del>6</del> 50 »	79,580	12,700 »
uı.		Statistique générale.				
	13	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres ; indemnité du membre-secrétaire	4,500 °	2,624 •	1,500 »	1,t 24 ·
	14	Frais de la commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. — Traductions	400 +	n	٠	
	15	Commission centrale de statistique: frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale: achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements; souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale	8,600 •	8,597 83	4,067 53	4,530 30
	16	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque	4,800 »	4,799 85	4,440 42	559 45
IV.		Astaires provinciales et communales.				
	17	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	449,800	445,466 51	454,666 51	10,800 "
		A neporten fr.	1,533,748 05	1,511,705 12	1,298,805 16	142,435 06

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte dévinitif du budget de l'exercice 1899.

TUĖS		MENTS UBROUL JUSTIPIER		DITS ks dárunsks	DÉPENSES	Observations .
TOTAL.	Sur ordonnances on circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art.30 de la loi sur la comp- tobilité.	excédant Les crédits.	Observations.
616,634 37	29 70	q	12 98	٥	Ú	
79,880 81	51 25	n	67 94	à	,	
123,566 07	71,923 95	•	7,509 98	•		
150 0	•	'n	150 »	•	υ	
18,585 62	υ	a	1,614 58	70	•	
43,500 »	•	ß	*	ù	25	
3,555 16	3	•	215 84	D	Ŋ	
92,080 •	55 <b>0</b> •	ů.	5 <b>,</b> 770 →	n	n	
2,624 2	•	>>	1,876 n	<b>3</b>	N)	
•	v	υ	<b>40</b> 0 »	•	u	
8,597 83	<b>B</b>	•	2 17	a :	ň	
4,799 85	,	r	0 15	٩	• •	
445,466 51	<b>.</b>	n	4,333 49		Þ	
1,439,240 22	72,554 90	•	21,952 93	3	'n	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHARITHES U BUDGET.	CLES IDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS quyerjs PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
CBAPI DU BU	ARTICLES DU BUDGET	projection to but brode.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés ou proiit des créanciers de l'État,	En 1899.	En 1900, jusqu'au 810etobre.	
<u> </u>		Report. , fr.	1,535,748 05	1,511,795 12	1,296,805 16	142,435 06	
IV suite)		Affaires provinciales et communales (suite).					
	18	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité:					
		Province d'Anvers					
		de Brabant 164,470 •					
		- de la Flandre occidentale . 133,285 »					
	<u>'</u>	de la Flandre orientale 138,880 »					
		de Nainaut 139,510 »	! 				
		de Liége 135,300 u	) 1,133,502 »	1,152,888 94	1,110,080 31	22,808 63	
		de Limbourg 92,780 »					
		— de Luxembourg 86,950 »		`			
		- de Namur 102,410 »					
		Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmen- tations réglementaires					
	19	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mo- biller, éclairage et chauffage des locaux des administra- tions provinciales; dépenses diverses et imprévues:				,	
		Province d'Anvers 27,000 »					
		— de Brabant 27,000 »					
		. — de la Flandre occidentale. 27,000 a					
		- de la Flandre orientale 27,000 »					
		— de Hainaut	235,900 .	235,475 56	151,150 10	84,041 27	
		- de Liége					
		—' de Limbourg 20,700 »			İ		
		— de Luxembourg 20,700 v		·			
		de Namur 24,000 ×					
	20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondisse- ment; traitements des employés; traitements de disponi- bilité et secours :					
		Traitements des commissaires 211,500 .					
		Frais de bureau	483,080	<b>474,635</b> 97	461,980 63	12,655 34	
		Traitements des employés 228,180 v					
		A REPORTER fr.	3,386,230 05	3,354,795 59	3,020,016 20	261,940 50	

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du audget de l'exercice 1899,

TUES	PAYEN	MENTS uerou a iustifibr		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sar ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art 50de la loi sur la comp tabilité.	excédent LMS CHÉDITS.	Observations .
1,439,240 22	72,554 90	9	21,952 93	α	Ą	
1,152,888 94	•	υ	613 06	39	u	
235,191 37	284 19	•	424 44	•	ņ	
474,635 97	17	P	8,444 03	0	a	
3,281,956 50	72,839 09	3	31,434 48	,	•	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

rre, GET	GET		CREDIIS		DLPENSIS resultant des SPRVICES FATES	PAYL	MENTS LIFEC
CHAPITHES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DÉPENSES	primitif et par deste speciales	015	in oits constatés et or lonnantés au profit les créanciers de l'htat	ես 1899	La 1900, jus ju au 3toctobic
		Report h	3,586,250 0	05	3,354,795 59	5,020,016 20	261,940 30
IV (surte)		Affaires provinciales et communales (suite)					
	21	Liais de route et de tournecs, missions, fournitures et tra- vaux relatifs au plicement, a l'entretien et à l'améliora- tion des bornes frontières du royaume Trais d'impression, achit et reliuie d'ouvrages de droit et d'administration pour le service special de l'administration des affines provinciales et communales (a)	62,071 2	20	61 287 75	42,221 47	18,352 98
	22	Fiais de celébilition des fetes nationales, fiais d'illumi- nation	54,000	,	55,948 <b>•</b>	32,914 50	1,033 50
V		Affaires électorales					
	32	Fiais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'airondissement pour la revision des listes électorales à mettre à execution le 1st mai 1899 — Revision des listes electorales, frais d'instances mis à chrige de l'Ltat, repartition des électeurs en sections, confection des extraits des listes electorales par sections	<b>30,000</b>	r	27,895 52	18,812 26	9,081 26
	24	Indemnites de deplacement calculees d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'execution de l'article 71 du Code électoral	18,000	v	17,028 ×		16,740 •
	25	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'execution des dispositions des lois electorales relatives aux élections. Correspondances telegraphiques Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration, impressions et materiel pour le service special de l'idministration des affaires électorales.	15,000	υ	8,512 28	4,884 27	<b>5,</b> 628 <b>01</b>
	26	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'Liat Jetons de presence et indemnités de deplicement dus aux membres des burcaux des élections legislatives, en execution de l'article 149 du Code electoral (Credit non limitatif)	50,000	5	<b>41,297</b> 59	15,364 80	25,890 79
	27	Remboursement au département des chemins de fer, postes et telegraphes des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'Etat	50,000		<b>35,99</b> 2 95	6,984 65	29,008 30
VI.		Milice					
	28	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de provinces et aux membres des deputations primanentes appe les à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents firstnit fonctions de secretaire aupres des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des medecins et chiurgiens. Frais de recours en cassation li aductions.	120,000	»	119,972 87	67,726 12	52,045 15
	29	Registies, ceroncais et autres imprimés nécessaires à l'exé- cution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux operations de la milice. Achat et reliuie d'ouvrages con gernant la milice. Depenses diverses	20,000	v	19,129 70	17,454 64	1,592 06
		A REPORTER fr	3 <b>,765,30</b> 1 2	5 8	3,719,858 25	3,226,378 91	419,321 35

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU SUDGET
DE L'EXERCICE 1809.

TUES		MENTS ubrou a justifier	_	DITS BS OUPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances Couverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- clee solvant, en vertu del'art. 30 de la loi sur la romp- tabilità.	rks cuhdits.	Observations.
3,281,956 50	72,859 09	n	31,434 46	D	11	
60,574 45	713 50	3	785 45	•	n	a) Crédit primitif fr. 54,000 Crédit supplémentaire 8,071 S
53,948 ×	v	))	52 .	55	»	Crédit supplémentaire . 8,071 5
		,				-
27,895 52	•	s)	2,106 48	n	»	b) Crédit primitif fr. 20,000 Crédit supplémentaire 10,000
16,740 "	288 🔹	ū	972 »	v	•	
8,512 28	Ų	u	6,487 72	A	1)	
41,264 59	<b>3</b> 3 •	٠		<b>)</b>	11,297 59	
55,992 95	n	•	14,007 05	v)	v	
119,771 27	201 60	•	27 13	n	<b>*</b>	
19,046 70	83 »	33	870 30	•	ñ	
3,645,700 26	74,157 99	3	56,740 59	'n	11,297 89	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

raes JGET.	RTICLES BUDGET.		CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUJGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC bt justifiés
CBAPITAES DU BUDGET.	ARTIC DU BUI	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, Junqu'au3f octobre,
		Repour fr.	3,765,301 <u>2</u> 5	5,719,858 25	3,226,378 91	419,321 35
YH.	-	Garde civique et Corps de sapeurs-pompiers.				
	30	Inspection générale; commandements supérieurs; états- majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour	231,000 °	229,011 74	156,408 61	72,587 83
	31	Inspection générale; commandements supérieurs; états- majors : frais de bureau; locaux de service b)	10,729 •	10,712 *	8,587 »	2,125 °
	52	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision, des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Vacations des médecins. Frais de correspondance	72,0 <b>0</b> 0 •	69,079 48	<b>33,</b> 62 <b>2</b> 88	35,216 60
	33	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour d)	9,389	7,885 36	7,871 96	13 40
	34	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes et d'objets d'équipement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique.		70001.64	<b>70.000 44</b>	185 40
	35	Impressions et reliures	31,000 ° 21,760 °	30,994 84 21,759 16	50,809 44 21,599 16	160
	56	Tir national : frais de gestion, chaussage, éclairage, dépenses diverses .	7,340	7,320 •	7,320 •	
	37	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation. Achat de prix en argent, en armes, en objets d'orfévrerie.	30,000 <b>»</b>	<b>30,000</b> •	<b>30,00</b> 0	• ·
	38	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	50,000 "	50,000 -	9	50,000 •
	39	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orlévrevrie, trophées- prix de tir	10,000 -	9,986 50	2,714 •	7,272 50
	40	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (Crédit non limitaitf)	1,000 -	•	0	
	41	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.	20,000 •	15,475 »	13,550 ·	600 =
VIII.		Décoration civique et récompenses pécuniaires.				
	42	Décoration civique : achat des insignes, impression des di- plômes et frais de distribution	19,000 •	17,859 20	17,400 95	438 25
	43	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévoue- ment et d'humanité; expédition des diplômes	2,600 •	2,600 •	2,600 •	2)
		A REPORTES fr. j	4,281,119 25	4 <b>,929,</b> 521 53	3,558,862 91	587,920 35

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

TUES		IENTS JEROUA JUSTIPIER		DITS BB DAPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice sulvant, en vertu de l'art. 30 de la toi sur la comp tabilité.	treddant	Observations.
3,645,700 26	74,157 90	•	56,740 59	ь	11,297 59	
228,996 44	15 30	o	1,988 26	•		a) Crédit primitif fr. 235,000 Diminution 4,000
10,712 »	n n	10-	17 »	*	, ,,	b) Crédit primitif fr. 10,000 Crédit supplémentaire 729
68,859 48	240 ^	v	2,920 52	ay ay	•	c) Crédit primitif fr 40,000 Augmentation 52,000
7,885 36	ů	33	1,503 64	*	н	d) Crédit primitif fr. 9,000 Crédit supplémentaire . 389
30,994 84	•	•	5 16		ů	
21,759 16	n		0 84	n	•	
7,320 .	•	Я	20 ≉	٧	,	
30,000 »	'n	•	>>	•	, »	
50,000 •	-»		'n	35	n	
9,986 50	*	n	13 50	77	ħ	
	g n	•	1,000 •	u	۰	e) Crédit primitif fr. 25,000 Diminution 24,000
14,150 -	1,325 •		4,525 ^	\$	3)	
17,839 20	•		1,160 80	•	•	f) Crédit primitif fr. 23,000 Diminution 4,000
2,600 "	n	9	b	n	»	
4,146,783 24	75,738 29	9	69,895 31	•	11,297 59	

#### MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE

oget.	cus. DGrT	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GREDIIS OUVELLS PAR LE BUDGEI	DEPI NSLS  cdsultant des  SERVICES FAITS	PAYE	MLNIS LFIEC
CBAPITRES DC BCDGFT	ARTICLI DU BUDG	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois speciales	Droits constates et ordonnances au profit descré neters de l'Etut	In 1899	En 1900,
		Report le	4,281,119 25	4,222,521 53	5,558,862 91	587,920 33
1X		Legion d'honneur et Croix de fer				
	44	Pensions de 1,200 francs en faveur des decores de la Croix de le  et des blesses de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1st novembre 1864, subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins, subside de 500 francs à la veuve d'un legionnaire qui n'a pas été pensionné, subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commemorative de 1850 nécessiteux, subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent d'ins le besoin, subsides ou sécours extraordinaires aux décores de la Croix de l'eir et de la Croix commemorative aux blessés de Septembre et à leurs familles	222,200 »	<b>222,109</b> 98	185,258 32	57,722 12
x		Sciences et lettres				
	45	Subsides et encouragements litteraires et scientifiques, voyages et missions litteraires, scientifiques ou richéologiques, fouilles et travaix dans l'intéret de la science et de l'archeologie nationale, secours a des litterateurs on savants qui sont dans le besoin ou aux lamilles de litterateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux lamilles de litterateurs ou savants qui sont décedes, sociétes litteraires et scien tinques, prix quinquennaux et décennaix fondes par les airetes royaux du 1º1 dicembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895, frais des jurys, souscriptions, acquisition d'ouvrages destines aux biblio theques populaires, frais du bureau de l'Union internationale, pour la protection des œuvres litteraires et artistiques, frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'execution de la loi du 50 septembre 1887, encourage ments à la literature et à l'art dramitique (litteraire et musical), publication de la Eubliographie de Belgique, publication de la Bibliothica Belgica Office international de bibliographie rédaction et administration, part contributive de la Belgique dans les trais de publication du 1Voordenbock der Nederlandische Taul (dictionnaire de la langue néerlandaise), location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; acquisition et rehuire d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres, depenses diverses	19 <b>5,</b> ‡00 ·	<b>194,913</b> 89	106,996 84	74,039 45
	46	Acidémie royale des sciences, des lettres et des beaux-aits de Belgique traitements et salure du personnel, jetons de présence, examen et jugement du concours de la fondation De Keyn Frais d'impression, prix des concours, chiuffage, echirage et frais d'entretieu du Palais des Académies, frais divers Frais de la Commission royale d'histone, publication des Chroniques belges inedites, redaction et publication de la Fable chronologique des chirles, diplômes, lettres patentes et intres actes imprimés, conceinant l'histoire de la Belgique Publication d'une Biographie nationale	105,900 »	105,896 74	89,703 82	16,131 42
	47	Académie royale flimande de langue et de littérature traitements et salaires du personnel, jetons de présence, frais d'impression, prix des concours, chauffage, éclatrage et friis d'intretien des locaux, frais divers, publication des anciens monuments de la litterature flamande.	30,000 ·	29,999 33	22,890 28	7,109 05
		A REPORTER Fr	4,834,319 25	4,778,531 47	3,961,712 17	722,922 37

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte dérinitip du budget de l'exencice 1899.

TUES	PAYEMENTS		GRÉDITS excédant les dépenses		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler definitivement	Transforés à l'exer cice suivant, en vertudel'ert. 30 de la joi sur la comp- tubilité.	excédant LES CRÉDIIS ?	Observations.
4,146,785 24	75,738 29	,	69,805 51	υ	11,297 59	
220,980 44	1,219 54	•	0 04	n	-	
181,036 20	13,877 60	•	186 11	•	ħ	
105,835 24	61 50	,,	3 <del>26</del>	7		
<b>20,009 3</b> 5		•	0 67	'n	,	
4,684,634 54	90,896 95		70,085 37		11,297 59	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

rars DGET.	RTICLES BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts par le budges	DÉPENSES résultant des SBRVICESPAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC
CHAPITRES DU BUDGET.	ABTI DU BU	PESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constués et ordonnancés au profit descréanciers de PÉtat.	En 1899.	En 1900,
		Report fr.	t,834 <b>,</b> 319 25	4,776,531 47	3,961,712 17	722,022 37
X (suite).		Sciences et lettres (suite).				
(34446).	48	Observatoire royal: personnel; salaire des gens de service. a)	74,000 -	73,999 52	10,993 24	56,906 24
	49	Observatoire royal: frais de matériel; acquisition d'instru- ments; impressions	ან,000 »	54,648 50	25,119 97	9,528 53
	50	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue gé- néral	108,580 »	108,239 73	99,318 36	8,921 37
	51·	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions (y compris 39,619 francs en charge temporaire) b)	140,619 »	139,192 27	101,865 44	37,326 83
	52	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections	96,300 •	96,299 52	92,592 72	3,706 80
	53	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des Annales du Musée	52,250	52 <b>,24</b> 9 <b>34</b>	37,768 45	14,480 89
	54	Archives générales du royaume à Bruxelles; personnel	65,600 .	65,599 86	64,174 86	1,425 .
	55	Archives générales du royaume à Bruxelles; matériel; ate- lier de reliure pour la restauration des documents; collec- tion sigillographique	10,200	10,0 <b>2</b> 5 <b>3</b> 9	5,162 21	4,807 18
	56	Archives de l'État dans les provinces; personnel	68,050 .	67,699 82	65,099 82	2,600 "
	57	Frais de publication des Inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales.	23,700	22,877 47	3,787 13	18,625 29
	56	Echanges littéraires internationaux	10,000	10,000 v	8,014	1,986 »
XI	Δν	Enseignement supérieur.				
	59	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire	1,000 -	1,000	1,000 .	•
	60	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 •	1,232 85	539 85	693 •
		A REPORTER fr. 5	,521,618 25	,458,593 74 4	,477,148 22	883,929 50

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du comper dépinitie du budger de l'exencice 1899.

TUES	PAYE RESTANT A EFFECT	MENTS UBRODAJUSTIVIER	1	DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sui ordonnances en circulation.	Sui ordonnances d'ouverture de crodit.	A annuler definitivement.	Tronsféi és à l'exer- cice suivant, en veitu de l'art 50 de la loi sur la comp tabilite.	excedant LES CREDITS.	Observations
4,684,634 54	90,896 93	,	70,085 37	Ð	11,297 59	
67,899 48	6,100 04	ū	<b>0 4</b> 8	,	a)	a) Crédit primitif li 72,900 Grédit supplémentaire . 1,100
34,648 50	•		551 <b>5</b> 0		•	
108,239 73	•	p	<b>340 2</b> 7	,	•	
139,192 27	ů	*	1,426 <b>7</b> 3	•	,	b) Crédit primitif fr. 159,619 Crédit supplémentaire 1,000
96,299 52	,	»	0 48	i)	0	
52,249 54	•	b	0 66	•	h	
65,599 86	33	•	0 14		•	
9,969 39	54 »	٠	176 61	•	*	
67,699 82	•	,	350 18	D-	•	
22,412 42	465 05	a	822 53	19	n	
10,000 •	5	*	<b>3</b>	•	v	
1,000 •	` ٔ م	•	•	77	•	
1,232 85		•	<b>767</b> 15		Ď	
5,361,077 72	97,516 02	n	74,322 10		11,297 59	

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

rnes 36ET.	ABTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS DÉPENSES ouverts résultant des PAR LE BUDGET SERVICES PAITS		PAYEMENTS EFFEC et Justiplés	
CHAPITHES DU BUDGET.			primitif et par des lois spéciales	Droits constatés et ordonneneds au profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jasqu'su 31 octobre.
		Вегонт fr.	5,521,618 25	5,458,593 74	4,477,148 22	883,939 50
XI.		Euselgnement supérieur (suite).				
	61	Traitements du personnel enseignant et du personnel admi- nistratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire a)	1,496,443	1,496,372 99	1,187,401 92	308,971 07
	62	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'université de Liége	458,671 36	458,525 94	240,020 48	217,698 11
	63	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éven- tuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. c)	112,770	110,310 60	89,368 40	15, <sup>7</sup> 39 20
	64	Jurys d'examen constitués par le gouvernement pour la col- lation des grades académiques; frais de voyage et indem- nités de vacation aux membres des jurys d)	67 <b>,</b> 800 -	67,577 83	34,811 70	<b>32,766 1</b> 3
	65	Jurys d'examen constitués par le gouvernement pour la collation des grades académiques; matériel; salaire des huissiers	5,000 .	<b>5,851 1</b> 7	1,894 90	1,929 63
	66	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. F, de la loi du 12 avril 1894.	8,905 v	8,814 20	<b>7,</b> 950 20	864 •
	67	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890; matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	600 ·	590 35	<b>544</b> 30	46 05
	68	Commission d'entérinement des diplômes académiques. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission	6,000	5,880 55	3,014 30	2,866 <b>2</b> 5
	69	Commission d'entérinement des diplômes académiques. Indemnité du commis	1,000	999 98	999 98	ν
	70	Frais des concours universitaires; impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	11,225 ·	11,196 79	10,887 39	259 40
	71	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 »	19,595	16,475	2,880 "
	72	Frais de publication du seizième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur	2,500	2,209 80	2)	2,299 80
		A REPORTER fr.	7,713,532 61	7,644,608 94	6,070,516 79	1,468,249 14

### L'INSTRUCTION PUPLIQUE (SUITE)

#### DÉVELOPPEMENTS du compte desinitie du budget de l'exbrecies 1899

TUËS	PAYEN	IENTS DBK OU A JUSTIPIRA		DI FS 88 dépenses	DEPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances on circulation	Sur ordonnances d ouverture de credit	A unnuler definitivement	Traisférés à l'exer cité suivant en vertu de l'att 30de la loi sur l'a comp tublicté	ercédant LFS CREDITS.	Observations
5,301,077 72	97,516 02		74,329 10	,	11,207 50	
1,496 372 99			70 01	ŋ		a) Crédit primitif li 1,493 043 Credit supplementairs 3,400
457,718 59	807 35		145 42		n	b) Crédit primitif fr 405,000 Credit supplementaire, 53,671
103,107 60	7,203 •	¥	2 <b>,4</b> 59 <b>4</b> 0			ε) Credit primitif . fr 111,000 Augmentation 1,770
67,577 83	•		<b>222 1</b> 7	,	•	d) Credit primitif fr 60,000 Crédit supplementaire 7,800
3,824 53	26 64	â	1,148 85		מ	
8,814 20	3	•	90 80	•	,	e) Crédit primitif is 11,000 Diminution 2,095
590 35	٠	Ď	9 65	v		f) Crédit primitif fr 1,500 Diminution . 900
5,880 55	•	•	119 45	•		g) Crédit primitif fi 4,000 Augmentation . 2,000
999-98		•	0 02	,	,	
11,146 79	50 •		28 21			h) Crédit primitif . 11 12,000 Diminution 775
19,355	240 •	•	1,405		n	
2,299 80	ח	n	200 20	,	p	
7,538,765 93	105,843 01		80,221 26	D	11,297 59	

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITRES DU BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET	DÉPENSES résuttant des senvices faits.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CBAPI DU BU	ARTI DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnaccé sa profit descréanciers de l'État,	En 1809.	En 1900. jusqu'an8t octobre.	
:		Report fr	7,713,532 61	7,644,608 94	6,070,516 79	1,468,249 14	
<b>X</b> 11.		Enseignement moyen.					
	73	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Traitement du secrétaire	2,000 »	1,700 »	1,7 <b>0</b> 0 v	v	
	74	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordon- nés par le dit conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	2,920 *	1,859 47	191 35	1,668 14	
	75	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique: traitements du personnel, indemnités.	49,206 •	49,200 »	49,200 »		
	76	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique (service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	17,000 •	14,478 40	12.170 50	2,308 10	
	77	Traitements ou indemnités du personnel des sections nor- males d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liége. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités supprimée à Liége. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	85,400 -	81,863 58	<b>7</b> 4,1 <b>0</b> 3 1 <b>4</b>	7,765 44	
	78	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 >	10,803 10	5,582 71	6,763 19	
	79	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	41,730 80	41,727 40	21,446 40	20,281 »	
	80	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel	2,500 *	2,499 14	1.388 65	1,110 49	
	81	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domes- tique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage de séances et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	6,000 •	<b>3,236</b> 26	3,146 52	86 50	
	82	Cours temporaires de dessin à l'usage des professeurs des écoles moyennes : frais divers	1,400	1,391 40	*	1,591 40	
		A REPORTER fr.	7,932,683 41	7,853,372 69	6,237,445 84	1,509,623 40	

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPER DÉVINITIF DU BODGET
DE L'EXENCICE 1899.

TUES	PAYEN			DITS 88 dápansas	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exes- cico sufvant, en vertu del'act. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant	Observations
7,538,765 03	105,843 01	•	80,221 26	υ	11,297 59	
1,700 •	<b>s</b>	•	500 ·	•	»	
1,859 47	ē	ø	1,080 55	*	<b>)</b> )	
40,200	•	•	,	Ď	v	
14,478 40	o	a	2,521 60	•	n	
81,868 58	•	ů	<b>3,531 4</b> 2	D		
10,345 90	157 20	Б	196 90	•	o	
41,727 40	•	р	3 40	•.	13	a) Crédit primitif fr. 37,000 Crédit supplémentaire 4,730
2,499 14	•	9	0 86	•	٠	
3,233 02	3 24	٠	2,763 74	p	•	
1,391 40	•	ν 	8 60	•	n	
7,747,069 24	106,303 45		90,608 31	n	11,297 59	

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

RES GET.	LES GET,		CRÉDITS OUTETA	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC BT 105TIVIÉS
CHAPITHES DU BUDGET	ANTIGLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Druits constatés etordonnancés au profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, Jusqu'su Stoctobro
		<b>Керовт. , fr.</b>	7,952,683 41	7,853,372 69	6,237,445 84	1,509,623 40
XII (suite).		Enseignement moyen (suite).				
	83	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (loi du 1º juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1- juin 1850); aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles).	3,723,364	. 3,723,363 71	<b>3,546,827</b> 16	171,755 52
	84	Subsides aux élèves fréquentant les cours de l'Institut supérieur de commerce à Anvers	4,000 <b>»</b>	1,800 ·	1,800	•
	85	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500 c	31,500 ×	30,450 ·	875 »
	86	Établissements communaux ou provincianx d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons. Subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le payement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé	156,771 >	<b>156,160 6</b> 0	125,911 30	30,2 <b>4</b> 9 <b>30</b>
	87	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles Subsides	<b>3</b> 3,06 <b>7</b> 20	<b>33,06</b> 7-20	28,070 50	4,996 70
	88	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions; fournitures et frais divers c)	27,183 -	27,154 41	22,773 66	4,360 75
	89	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du pre- mier degré saus emploi	2,000 •	2,000	2,000 •	»
	90	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.	105,000 >	75,115 44	64,728 <sub>,</sub> 68	10,386 76
	91	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseigne- ment moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'administration de l'enseignement moyen	9.200	<b>8</b> ,8 <b>24</b> 87	<b>6,544</b> 60	2,280 27
		A REPORTER fr.	12,027,768 61	11,912,338 02	10,066,551 74	1,734,527 70

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du audget de l'exercice 1899.

TUÉS	ĭ	MENTS uhr ou a justifikr		DITS BB DÉFENSES	DÉPENSES	Mheanvaltone				
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- olee sulvunt, en vertu del'art. 30 de la 101 sur In comp- tabilité.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.				
7,747,060 24	106,303 45	a	90,608 31	v	11,207 59					
3,718,582 68	4,781 03	ъ	0 29	D	0					
1,800 p	υ	*	2,200	Ŋ	•					
31,3 <u>2</u> 5 •	175 • -	•	3,000 ·	n	•					
156,160 60	'n	19	<b>610 4</b> 0	•	'n	a) Crédit primitif , fr. Crédit supplémentaire	155,411 1,360			
<b>53,067</b> 20	ħ	W	B	•	,	b) Crédit primitif fr. Crédit supplémentaire	52,000 1,067 2			
27,134 41	•	3	48 59	מ	•	c) Crédit primitif fr. Grédit supplémentaire	26,950 233			
2,000 *	n	n	•	, ,,						
75,115 44	•	Ď	<b>29,884</b> 56	D	ħ					
8,824 87		•	375 <b>13</b>							
11,801,079 44	111,259 48	,	126,727 28		11,297 59		55			

## MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE

CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BLDGET	DESIGNATION DES DEPENSES	li .	DI PENSI S resultunt les	PAYL	MENIS IIII ( er justibie:
CBAP DU BE	ARTI DU BU	DISTONATION DES DISTENSES	prunttif et par des lors speciales	Droits const les et ordonnances au ir fit descréu ciers de l'Etat	In 1890 In 1900,	
		Вьропт (1	12,027,768 61	(1,912,538 92	10,066,551 74	1,734,527 70
KIII		Luseignement primaire				
	92	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primure, traitements des secrétaires et du bibliothécure	2,000 -	2,000	2,000	
	93	Consul de perfectionnement de l'inseignement primme frais de route aux inembres, jetons de presence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux trai mix du conseil, impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnes par le dit conseil, requisitions d'ouvrages, reliures, depenses et frais divers	5,800 ·	3 424 72	1,080 42	<b>9,344</b> 30
	94	fraitements des inspecteurs, de l'inspectince et du verifica- tem des conomals des écoles normales, traitements des inspecteurs principairs, traitements des inspecteurs can- tonaux. Traitements de disponibilité	430,500	425,569 60	412,202 98	13,341 62
	95	Trais de voyage des inspecteurs, de l'inspectice et du verificateur des economats des écoles normales. Indemnites casuelles pour la visite des écoles et autres services 1° aux inspecteurs principaux, 2° aux inspecteurs can tonaux, 5° aux inspecteurs cantonaux, lourniture d'imprimes dence à des inspecteurs cantonaux, lourniture d'imprimes et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire.	202 300	198,524 72	148,887 51	49,457 21
	96	Traitements des inspecteurs diocesains priocipaux et des inspecteurs diocesains des écoles primaires. Frais de route et de sejour des delegues des chefs des cultes protestant et israelite.	106,800	101,325	99,875 »	1 450
	97	Traitements et indemintes du personnel des établissements normaux de l'État fraitements de disponibilité des membres du personnel des ctablissements normaux de l'État tours normaux tempor mes pour les instituteurs et les institutirées des écoles communales et des écoles adoptées. Indemintés aux personnes chargées de ces cours l'indemintés aux membres les jurys charges des évamens de capacité pour l'enséignement de diverses branches ayant fut l'objet de cours normaux temporaires trais divers subsides aux chels des établissements normaux pour couvirr une partie des frais des écoles normales pri-	836,650	798,455 6	774,076 43	24,557 21
		moues de l'Etal, fiais des jurys de soitie dans les écoles normales de l'Etal, ainsi que dans les écoles normales agréées, finis des jurys d'evamen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire, 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux lonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire, fiais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de delivrer le diplôme d'institutique gui dienne.	20,060 ,	19,972	16,351 50	3,620 50
	99	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service special de l'administration de Penseigne- ment primaire	6,000	5,016 <b>6</b> 8	3,626 45	1,120 23
	100	Ameliorition et location des locaux et matériel des ecoles normales primaires de l'État .	70,950	70,917 10	31,245 89	39,647 21
		A REPURTER fr 12	3,706 768 61 1	3,537,322 38 (1	,555,897 92 1	,869,845 98

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DO COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCIGE 1899.

TUES	1	MENTS UKN OU A JUSTIVIER	1	DITS Es dápenbeb	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transferds al'exer- cice suivant, en vertudel'art.30 dr la loi sur la comp- tabilité.	ozečdant LES CRÉDITS.	Observations.
11,801,079 44	111,259 48	,	126,727 28	•	11,297 59	
2,000	υ	•	10	,	0	
5,424 72	v	•	375 2 <b>8</b>	N	•	
425,544 60	25 %	נ	4,930 40	`•	u	
198,324 72	•	35	5,975 <b>28</b>	3	•	
101,325 1	n	•	5,475 »	s)	n	
798,433 64	•	» .	58,21 <b>6 3</b> 6	s)	۰	
		·				
19,972	<b>3</b> 3	•	28 1	<b>o</b>	ů	
4,746 68	270 •	•	983 32	0	•	
70,893 10	24 •	•	52 90	•	•	
13,425,743 90	111,578 48	*	180,743 82	ь	11,297 59	

#### MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE

TRES OGET	BLDGET		CREDITS OUVEILS PAR IE BUDGE	DEPINSIS resultant des r SERVICE-PAITS	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPITRES	ARTIO UU BU	DESIGNATION DES DEPENSES	primitif et pai des lois speciales	Divits constates et ordoun inces au problicks et éancier: de l'Etat		En 1900,
		Report h.	15,706,768 (	15,557,522 38	11,555,897 99	1,869,845 98
XIII suite)		Laceignement primaire (suite)				
	101	Bourses aux eleves des écoles normales de l'Etat et des ecoles normales agreées Subsides aux ecoles normales agreées	<b>300,</b> 000	299,985 50	290,943 50	8,371 50
	102	Frais des conférences des instituteurs Recompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptes ou cubsidiés qui donneut avec le plus de succes l'enseignement théo rique et pratique des notions d'igriculture, h ais de visite des ceoles tenues par les instituteurs concurrents, frais du jury, h ais divers	131,800	128,594 97	14,148 12	114,137 85
	103	Construction, acquisition, amehoration et ameublement de maisons d'école, li us de surveillance et de contrôle, frais de confection de meubles et de plans types	100,000	100,000 .	12,706 88	51,209 50
	104	Service annuel ordinarie de l'instruction primaire subsides a répartir conformement aux 1st 2st et 3st alméas de l'article 8 de la lororganique, 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles idoptees et les écoles privées non adoptées remissant les conditions légales d'adoption a)	9,293,000	9,282,279	8,794,495	487,784 »
	105	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4° 5°, 6° et 7° alineas de l'article 8 de la loi organique, 1881 189° 1° iux communes, 2° aux ecoles adoptées d'office dont l'adoption à cessé en vertu de la dite loi — Subsides extraordinaires à allouer dans des cas tout à fait exceptionnels par application du 6° alinea de l'article susmentionne	890,000	879,765	865,462	13,263 .
	106	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les ecoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons	20 000	10,998	10,044 »	954 •
	107	Part de l'État dans les angmentations periodiques, legale ment obligatories, de trantement accordées à des instituteurs communaux ou adoptés	400,000	319,841 71	•	319,420 04
	108	Part de l'Etat dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés pour l'exercice 1899 et exceptionnel lement pour les exercices antérieurs	115,000	101,625 90	6,494 31	93,336 52
	109	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'insti- luteurs primaires commun iux pour 1899 et exceptionnel lement pour les exercices antérieurs — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs ecoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	250 <b>,</b> 000 ·	232,245 67	185,350 49	46,828 45
	110	Part de l'Elat dans les frais de l'enseignement religieux à donnei par des delégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial	30,000 ·	4,902 74		4,886 07
		A REPORTER fr. 2	5,236,568 61	≥4,89 <b>7</b> ,560 87	21,735,542 22	3,010,036 91

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCIGE 1899.

ruės	B .	MENTS uknou a justipien		DITS	<b>DÉPENSES</b>	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler definitivement.	Transférés à l'exer- cire suivant, en vertu de l'art 50 de la toi sui la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS	Observations
15,425,745 90	111,578 48	•	180,743 82	•	11,297 59	
299,515	670 50	•	14 50	ů	D	
128,285 97	309 •	•	<b>3,2</b> 05 03	υ	•	
65,916 38	36 <b>,</b> 08 <b>3</b> 62	n	•	и		
9,282,279	W	n	10,721 •	•	1	a) Crédit primitif fr. 9,400,000
878,725	1,040 •	ъ	1 <b>0,2</b> 35 ×	n	q	b) Crédit primitif fr 950,000 » Diminution 60,000 »
1 <b>0,</b> 998 ·	ห	ŋ	4,002 °	n		
319,420 04	421 67	•	80,158 29	•	*	
99,830 83	1 <b>,7</b> 95 <b>0</b> 7	a	13,374 10	6	n	•
252,178 94	66 73	n	17,754 33	·	٠	
4,886 07	16 67	e	25,097 26	n	n	
24,745,579 13	151,981 74	•	350,305 33	N.	11,297 59	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

GET	BUDGET.		CRÉDITS OUVETU	DÉPENSES résultant des services faits.		EMENTS EFFEC
CHAPITHES DU HUDGET	DU BU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif at par des lois spéciales.	Droits constatés at or foundacés au profit des créanciers de l'Étut.		En 1900, jusqu'au 81 octobre.
		Report . , fr.	25,256,568 6	24,897,560 87	21,735,542 22	3,010,036 91
XIII (suite.		Enseignement primaire (suite)		,		
(36616.	<b>'</b>	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 111 à l'article 104 et vice vera.)	1,667,000	1,625,066	1,207,363 -	417,633 »
	112	Musée scolaire national : personnel; traitements et indem- nités	6,700 ×	6,700	6,500 v	200 •
	113	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger .	6,800 •	6,800	2,353 63	4,427 73
	114	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	39,250 ·	37,454 74	5 <b>,6</b> 58 25	31,515 14
xiv.		Dépenses diverses et imprévues.				
	115	Dépenses imprévues non libellées au budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse.	10,526 95	8,487 93	2,322 95	5,964 98
	116	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au département	20,000 s	15,719 07	15,719 07	
		Toraux pour le service ordinaire , , fr.	26,986,845 56	26,597,788 61	22,975,459 12	3,469,777 76
		Deuxième section. — Oépenses exceptionnelles.			,	·
xv.		Services divers.				
	117	Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial de la Flandre orientale et de celui d'Anvers	3 <b>2,</b> 510 "	21,126 81	882 "	15,993 81
	118	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires	14 <b>3,</b> 291 82	128,354 61	20,079 12	66,721 92
	119	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	40,000	40,000	¥	<b>22,</b> 125 •
	120	Enseignement primaire — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires	700,000 »	699,999 95	265,886 57	434,113 36
		A REPORTER fr.	915,801 82	889,461 35	286,847 69	538;954 09

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITB).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIE DU BUDGET
DE L'EXENCICE 1899.

TUES		MENTS JER OU A AUSTEFIER	CRÉ	DITS ks dépansus	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Trunsférés à l'exer- ctes suivant, en vertude l'art, 36 de la loi sur la come tablité.	ezcédant LES CREDITS,	Observations
24,745,579 15	151,981 74	•	550,501 55	o	11,207 59	
1,624,996	70 -	n	41,054 ^	·	ě	a) Crédit primitif fr. 1,500,000 Augmentation 60,000 Id 107,000
6,700	£1	•	,	۰		(transfert de l'article 101)
6,781 36	18 64	Þ			ū	
		,			-	
<b>37,173 3</b> 9	281 35	77	1,795 26	<b>,</b>	n	
8,287 95	200 -		2,059 02	*	w	b) Crédit primitif . fr. 11,000 Diminution 475 0
15,719 07	1)	Þ	4,280 93	à	N	
26,445,236 88	152,551 73	•	400,354 54	•	11,297 59	·
			,			
16,875 81	4,251	o	11,383 19	<b>3</b> )	n	
86,801 04	41,533 57	ð	5,722 76	9,234 45	•	c) Crédit primitif fr 84,460 Crédit supplémentaire 58,831 8
22,125	17,875	n		n	n	
699,999 93	v	3	0 07	n	s)	
825,801 78	6 <b>3,659</b> 57	>	17,106 02	9,234 45	n	

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

TRES DGET.	cles dget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.		DÉPENSES résultant dos SERVICES FALIS	PAYEMENTS EFFEC BT JUSTIPIÉS			
CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DESCRIPTION DESCRIPTION			Droits constatés et ordonnencés au profit descréancier de l'I.lat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 81 octobre.		
		Report fr.	915,801	82	889,461 33	286,847 69	538,954 09		
XV (suite).		Services divers (suite).							
	121	Travaux d'agrandissement à effectuer au Musée royal d'histoire naturelle	490,000	*	282,031 11	4 <b>,</b> 225 →	227,806 11		
	122	Acquisition des collections entomologiques formées par le docteur Candèze	25,00 <b>0</b>		25,000	25,000 °	ы		
	123	Participation de l'université de Gand à l'exposition pro- vinciale de la Flandre orientale en 1899	4,000	,	5 <b>,496</b> 88	2,872 93	623 95		
	124	Bibliothèque royale. — Acquisition de médailles (collection du Chastel)	300,000	•	300,000 •	300,000 ×			
	125	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes et d'objet d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 51 octobre 1898 et du 27 janvier 1849. – Achat de tambours avec accessoires. — Frais divers, contrôle, réception, etc.	250,000		248.846 03	25, <b>2</b> 99 15	160,702 98		
	126	Expédition antarctique belge	41,000		41,000	»	41,000 0		
		Totaux pour les dépenses exceptionnelles fr.	2,025,801	82	1,739,835 37	644,244 77	969,087 13		
		Totaux pour le service ordinaire fr.	26,986,845	56	26,597,788 61	2 <b>2,975,459</b> 12	3,469,777 76		
		Totaux des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique fr.	29,012,647	38	28,337,623 98	23,619,7 <b>0</b> 3 89	4,458,864 89		
* *		RÉCAPITULATION. —							
		Transfert de l'exercice 1898. (Art 30 de la loi de comptabilité.)	192,535	12	192,362 12	,	192,362 12		
		Grédits et dépenses pour l'exercice 1899	29,012,647	38	28,337,623 98	23 <b>,6</b> 19 <b>,7</b> 03 89	4,458,864 89		
		Totaux fr.	29,205,182	<b>5</b> 0	28,529,986 10	23,619,703 89	4,631,227 01		

#### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899,

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	1	HENTS DER OUA JUSTIFIER	CRÉ	DITS eb dépenges	DÉPENSES	40.
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation,	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés a l'exer- cio sufrant, en verto dell'art 30 de la toi sor la comp- tabilité.	excédam LRS CRÉDITS,	Observations .
825,801 78	63,659 57	•	1 <b>7,10</b> 6 <b>0</b> 2	9,234 45	ν	·
325'021 II	. 0	۰		257,968 89	,	
25,000 v		0	n		»	
<b>3,496</b> 88	, n	٥	505 19	24		
300,000 ¤	¥	ŭ	•	•	s	
186,002 13		,,	1,153 97		υ	a) Grédit alloué par l'article 1es de la loi
41,000	D	5	1)	-		9 mai 1900, Moniteur du 15, nº 155.
1,615,351 90	l .	3	18,763 11	267,203 34	N .	
26,445,236 88	152,551 73	<b>v</b>	400,554 54	0	11,297 59	
28,058,568 78	279,055 20	, a	419,117 65	267,203 54	11,297 59	
192,562 1	2 0	n	175 。	•	۰	
28,058,568 7	8 279,055 20	D	419,117 65	267,203 54	11,297 59	
28,250,950 9	0 279,055 20	a	419,290 65	267,203 54	11,297 59	-

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1899, a été fixé par l'article unique de la loi du 22 juin 1899, Moniteur du 29, nº 180 : 95,675 56 . . . . fr. 26,986,845 56 Total pour le service ordinaire 1,925,970 " B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . . . . . fr. 99,831 82 A Y AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires . . . . . . . . . . . . 2º Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1898 au Budget de l'exercice 1899, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité 192,555 12 2,218,556 94 Total pour les dépenses exceptionnelles. . . . fr. Ensemble. . . . . fr. 29,205,182 50 TABLEAU LITT. S.

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE

THES DGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVIGES FAFTS.	PAY	EMENTS EFFEC
CHAPITHES DU BUDGET	ARTI DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanclers de l'Elat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 8t octobre.
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)				
		EXERCICE 1895.  Reports de l'exercice 1895 à l'exercice 1899, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la				
		comptabilité de l'État. Première section. — Service ordinaire.				
VIII.		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils.				
		Section 1re. — Ponts et chaussées.				
	55	Entretien des routes et des parcs publics, entretien des plantations et frais d'expertise. Amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides.	825 -		o	
		SECTION 2 BATIMENTS CIVILS.				
	39	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État (y compris 12,000 francs en charge temporaire)	1,100 »		•	»
		SECTION 3 — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE, DES POLDERS ET DEN LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DIS VOIES NAVIGABLES.				
i	41	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploi- tation des canaux et rivières	167 20	. 19	•	'n
		Totaux pour le service ordinaire fr.	2,092 20	ν.	*	n
		Deuxième section — Dépenses exceptionnelles.				
XII.		Services divers.				
		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils		1		
	90	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à flassel! et construction d'un laboratoire de l'Etat	10,718 08	*	0	•
		Totaux des crédits et dépenses pour les transferts de l'exercice 1895	12,810 28	•	b N	
		EXERCICE 1897.				
- 1	ĺ	Reports de l'exercice 1897 à l'exercice 1899.		•		
l		Première section — Service ordinaire.		1	1	
IV		Eaux et forêts.		İ		
	25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	35 •	55 °	•	35
VIII		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils.	1			1
		SECTION 11°. — PONTS ET CHAUSSÉES.		1		
	35	Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'expertise Établissement de voics cyclables Amélioration et redressement de routes; subsides	1,484 50	20	» ;	n
ŀ	l	Section 2. — Batiments civils.			į	
	37	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; loyers, achat de meubles; établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes				
	l	publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles.	15,000 »	1)	•	
	- 1	A REPORTER fr.	16,519 80	35 .	v	35 »

#### ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉVELOPPEMENTS du compte dépinitie du budget de l'exercice 1899.

7	rués	PAYES	MENTS JBR OU A JUSTIFIEN		DITS ng dépangns	DÉPENSES	
	TOTAL.	Sur ordonnances on oirculation.	Sur ordonnance s d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Franterés à l'exer- cles suivant, en vertu de l'art.30 de la loi sur la comp- tabilité	exeident LES CRÉDITS.	Observations
							a) Ces transferts ont été autorisés par déci- sion de la Cour des Comptes du 19 dé- cembre 1899, nº 480103.
	q	•	s	825 •	3)	r)	
	υ	•	•	1,100 %	bi	•	
,	15		•	167 20	•	»	
	υ	*	2)	2,092 20	υ	10	
	*	<b>D</b>	Xb	10,718 08	ъ	•	
	-	»	ь	12,810 28		-	
	35 •	מ	39	Þ	•	٥	b) Transfert autorisé par décision de la Cour des Comptes du 28 novembre 1899, n° 478721.
		*	,	95 50	1,389 •	•	
	-	n	•		15,000 •	<b>3</b> 2	
	35 .	•	»	95 50	16,389	ā	
	ŀ	1	Į	ı	ı	1	ု ဗူပ

BES OGET.	LES DGET.		GRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constacts et ordunnances on profit descréanciers de l'État.	En 1899,	En 1900, jusqu'an 31 octobre.	
		<b>Кврокт fr.</b>	16,519 50	<b>3</b> 5 ^	<b>»</b>	35 ∘	
		TRANSFERTS (suite).					
		Reports de l'exercice 1897 à l'exercice 1899 (suite).					
		Première section. — Service ordinaire (suite).					
VIII		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils (suite).					
(su <b>i</b> te).		SECTION 3 SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE, DES POLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.					
	40	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'améliora- tion et dépenses d'exploitation des canaux et rivières .	20,829 45	5,352 44	D	5,352 44	
		Toral fr.	37,348 93	5,587 44	))	5,587 44	
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles					
		Services divers.					
		Eaux et forêts.					
	v	Frais du cantonnement des droits d'usage grevant la forêt domaniale de Sainte-Cécile	15,000 »	15,128, 50	. •	15,128 50	
		Total des crédits et dépenses pour les transferts de l'exercice 1897	52,348 93	18,515 74	υ	18,515 74	
		EXERCICE 1898.					
		Reports de l'exercice 1898 à l'exercice 1899, b)					
		Première section. — Service ordinaire.					
17.		Eaux et forêts.					
	25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	1,598 50	1,598 30	v	1,398 30	
VIII.		Ponts et chaussées.					
		Section 1re Routes et bâtiments civils.		j			
	36	Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'exper- tise Etablissement de voies cyclables Amélioration et redressement de routes; subsides	225,590 16	213,937 37	192,696 20	21,241 17	
	37	Travaux de plantations nouvelles; frais d'expertise	50 »	.	•		
	58	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; loyers et impositions; achat de meu- bles; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du palais					
ļ		de justice de Bruxelles, etc.	16,378 11	13,031 58	12,785 40	246 18	
		A REPORTER fr.	241,416 57	228,367 25	205,481 60	22,885 65	

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
OU COUPTE DÉFINITIE OU SUOGET
DE L'EXERCICE 1899.

"	rués	PAYEN	MENTS UBROUAJUSTIFIER		DITS es dépanses	DÉPENSES	
	TOTAL.	Sur ordonnances on circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cira suivant, en vertu de l'art. 30 de ta tal sur la comp- tabliite.	oxeêdam LES CRÉDITS.	Observations
	<b>5</b> 5 ·	n.	q	95 50	16,589 »	•	
	5,552 44	»)	*)	•	15,476 99	*	
	5,387 44	u	•.	95 50	31,865 99	•	
				:	-		
	•						
	13,128 50	r.	. •	1,871 70	•	•	a) Transfert autorisé par décision de la Cour des Comptes du 28 novembre 1899, n° 478,721.
	18,515 74	χ.	٥	1,967 20	51,865 99		
	'	, ·					b) Ces transferts ont été autorisés par déci-
							sions de la Cour des Comples : 1º du 17 novembre 1899, nº 478018; 2º du 28 novembre 1899, nº 478721, et 5º du 22 décembre 1899, nº 480326.
	1,398 30	e	•	1)	. 39	•	
	213,937 37	<b>3</b> )	•	8,073 79	1,579 •	a)	
	d	•	v	5Ò •	*	•	
	13,031 58	۰	n	1,546 53	1,800 =	0	
-	228,367 25	i)	n	9,670 32	3,379 .	b)	

CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CBAP DU BI	ART DU BU	PLOIGHATION PLO DEL ENORG.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au31octobre.	
		Report fc.	241,416 57	228,567 25	205,481 60	22,885 65	
	i i	TRANSFERTS (suite).					
		Reports de l'exerice 1898 à l'exercice 1899 (suite).					
		Première section. — Service ordinaire (suite).					
VIII							
(suite).		SECTION 1re. — ROUTES ET SATIMENTS CIVILS (Suite),					
	39	Entretien et réparation des prisons; fournitures et travaux ordinaires	2,338 67	2,043 67	•	2,045 67	
		Section. 2 — Travaux hydrauliques.					
	41	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.	221,646 18	182,929 52	•	182,929 52	
	43	Etablissement éventuel de nouveaux bacs et bateaux de passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	10,659 <b>1</b> 5	10,620 90	•	10,620 90	
	45	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales.	117,556 80	102,472 59	د	102,472 59	
		Total fr.	59 <b>3,</b> 59 <b>7 3</b> 5	526,453 93	205,481 60	<b>320,932 33</b>	
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.		-			
XII.		Services divers					
		Ponts et Chaussées.					
	94	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des	192 33	192 33		192 55	
	95	comtes de Flandre, à Gand; restauration du monument  Sambre canalisée : travaux d'amélioration	152,920 75	192 99	•	102 99	
	96	Canaux de Liége à Auvers : travaux d'amélioration, Re- construction de ponts	60,361 78	60,361 78	,	60,361 78	
	98	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables.	10,631 74		_	10,331 74	
	101	Côte: travaux de défense, subsides, etc.	38,520 °	10,331 74	•	3)	
		TOTAL fr.	263,626 60	70,885 85	n	70,885 85	
		Total des crédits et dépenses pour les transferts de l'exer-	203,020 00	20,000 00			
		cice 1898	856,023 95	597,319 78	205,481 60	391,838 18	

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITB).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

	TUĖS	7	MENTS UBBOUA JUSTIPIRE		DITS	DÉPENSES	
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	fransférés à l'exer- elce suivant, en vertu del art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	ozeddant LBS CRÉDITS.	Observations.
	228,567 25		•	9,670 32	5,579 ·	, D	
				,			
	2,043 67	•	•	295 .	נו	))	
				E			
	182,929 52	**	υ	<b>58,716 6</b> 6	<b>y</b> 3	•	
I	10,620 90	<b>s</b> )	33	18 23	*	4	
	102,472 59	u	5	9,358 42	5,545 79		
	526,435 93		u	58,038 63	8,924 79	n	
				:			
	192 33	is u	'n	b n	" 1 <b>52,920</b> 75	n	
		}				,	
	60,361 78	·	'n	•		»	
	10,331 74		ú	300 »	58,520 ×	•	
,	70,885 85	n	0	300 ^	191,410 75	•	
	597,319 78	n	.	58,338 63	200,365 54	ь	

BODGET. BUDGET. BUDGET.		D. SCHANI A PRICANI L. TVA DANASANIA	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPTRES DU BUDGET	ARTI DU DU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordomancés nu profit descrénnciers de PEtat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 34 octobre.	
		EXERCICE 1899 (compts definitif) *.					
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				,	
		Première section. — Dépenses ordinaires.			1		
1.		Administration centrale.					
		Personnal.					
	1	Traitement du Ministre	21,000 •	21,000 •	21,000 •	,	
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	518,000 ×	513,170 74	497,223 08	15,947 66	
		Matériel.					
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	73,000 •	70,828 57	<b>35,433</b> 43	51,787 92	
	_	Frais de déplacement.	:				
	4	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires	19,300 »	10,644 72	9,510 14	1,134 58	
		Honoraires des avocats,					
	5	Honoraires des avocats du département	28,000 •	27,700 »	19,575 »	8,125 >	
H.		Pensions et secours.					
	ΰ	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,350	5,836 96	2,453 97	3,582 99	
and a photology with the state of the state	7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à Pobtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	[4 <sub>3</sub> 000 -	13,950 ·	13,350 •	600 .	
ш.		Agriculture.					
	8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État; indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	166,000 »	165,832 56	144,519 78	21,038 02	
	9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; infermités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget; frais à résulter du payement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses; frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux	·		,		
		sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses a)	1,550,321 67	1,540,577 18	915,273 56	622,104 18	
		A REPORTER fr.	2,404,971 67	2,369,540 73	1,658,338 96	704,120 55	

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du bodget de l'exercige 1899.

TUĖS		MENTS ubrou ajustifibr	1	DITS RS DÉPHASES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordennances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transjörés àl'exer- cice suivant, en vertudel'ert.30 de ta laiser la comp- tabilité,	ezcédant LES GRÉDITS.	Observations
21,000 » 515,170 7 <b>4</b>		•	4,829 26	-	•	*) Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1899 a été augmenté: 1º d'une somme de 35,000 francs, par l'article 9 de la loi du 7 octobre 1899, Moniteur du 8, nº 281; 2º d'une somme de fr. 2,007,578 98 a répartir entre les articles 9, 10, 16, 28 32, 36, 37, 39, 40, 58, 65, 80¹ (nouveau) 88¹ (nouveau), 92, 95, 103, 104 et 107 (nouveau), par l'article 1º de la loi du 9 mai 1900, Moniteur du 13, nº 153.
0.00,1177.	•	·	3,020 20	-	·	
67,221 35	3,607 22	o	2,171 43	•		
10,614 72	•	¥	8,655 28	υ	n	
27,700 "	•	v	300 »	>>	•	
5,856 96	D.	3	9,515 04	•	n	
13,050 »	o	•	ע 50	»	•	
165,557 80	274 76	o	167 44	p	а	
1,537,377 74	3,199 44	•	9,744 49	U	p	a Crédit primitif fr. 1,400,000 Crédit supplémentaire . 150,321 6
2,562,459 51	7,081 42	<b>D</b>	55,450 94		»	

rnes DGET	anticles DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVIÇES PAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CHAPITHES DU BUDGET	17.17. DU BT	vastakirreti vas par Endes.	primitif et par des tois spéciales.	et par des lois et ordonnancés au profit descréanciers		En 1900, jusqu'au 31 octobre.
Ŷ		Report fr.	2,404,971 67	2,569,540 75	1,658,338 96	704,120 35
111		Agriculture (suite).		:		
(suite)	10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	260,000 .	258,762 28	158,746 '20	99,841 08
	11	Inspection vétérioaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000 a	14,977 18	8,867 10	6,110 08
	12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements. Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers	500,000	499,265 27	111,754 04	385,044 63
	15	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire.  - Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsides. Location d'un matériel de concours	190,000 »	189,795 90	166,306 95	22,82 <b>6</b> 25
	14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de Pagriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole: subsides pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.	70,000 v	69,543 82	59,949 10	7,814 72
		Enseignement vétérinaire.				
	15	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; trai- tements de disponibilité	114,700 "	114,700 .	110,308 35	4,000 0
	16	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	65,547 34	65,347 54	45,801 99	19,545 55
		Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.				
	17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agri- culture et d'horticulture de l'État; traitements de dispo- nibilité	177,000 -	177,000 n	167,010 11	9,989 89
	18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Etat; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des iurys	8 <b>0,</b> 000 »	80,000 •	66,353 30	15,483 72
-	19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection.	10,000	9,975	6,500 »	2,475 »
	20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.	525,000 •	524,967 83	307,926 12	16,565 55
		A BEPORTER fr. 4	1, <b>212,019</b> 01 4	1,173,875 35	,867,862 22	,291,614 62

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
BU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET
DE 1'EXERCICE 1899.

TUES	PAYE)	ILNTS 3BR 00 AJUSTIVIER	CREI		DEPENSES	
fotal	Sur ordonnances en circulation	Sui ordonnances d'ouverture de credit	A unnulei definitivement	fransférés à l'extr- cice, sarvant, en vertu de l'irt 30 de la lor sur la comp tabilité	cacedont	Observations
2,362,459 51	7,081 42	دد	55,450 94	٥	¥	
258,587 28	175 .	υ	1,237 72	,	-	a) Crédit primitif . fr. 185,000 c Crédit supplémentaire 75,000 c
14,977 18	, n	n	22 82	n	•	
496,798 67	2,468 60	'n	754 78		0	
189,133 2	662 70	D	204 10	n	•	
67,765 8	1,780	•	456 18	ъ		
114,508 3	5 391 65		»	ib.	ν	
65,347 3	4	α	u	υ		b) Grédit primiuf fr 59,000 Grédit supplémentaire. 6,347 6
177,000	» »	'n	•	a	n	
79,837 (	162 98				r	
8,975	» 1,000 n	Ŋ	25 •	1)	•	
524,289 (	678 16	,	<b>32</b> 17	,	n	
4,159,476	34 14,598 51		38,145 66	j 13	υ	_

rnes GET.	BUDGET.		CREDITS DUVERTS PAR LE BUD		DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÈS		
CHAPITHES DU RUDGET.	DU BUI	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.		Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1809.	En 1900, jusqu'au 31 octobre.	
		Report fr.	4,212,010	01	4,175,875 55	2,867,862 22	1,201,614 62	
111		Agriculture (suite).						
(suite).		Jardin hotanique de l'État.						
	21	Jardin botanique de l'État, Traitements du personnel,	43,200	»	42,449 77	41,949 77	500 .	
	55	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de cul- ture	50,200	Ď	50,200 r	50,200 ·	»	
IV.	}	Eaux et forêts.						
	25	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	525,665	w	5 <b>23,6</b> 64 <b>3</b> 6	4 <b>5</b> 5,085 28	89,949 08	
	94	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques En- couragements à des sociétés forestières Bureau de recher- ches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences Musée forestier. Traitements salaires, indemnités Frais divers.	23,000	•	25,000 .	15,810 94	7,080 76	
	25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000		98,384 11	55,002 95	42,542 09	
	26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	40,000	м	<b>5</b> 9,997 99	26,802	15,195 99	
	27	Drainage des fanges: frais d'étude et d'enquête	5,000		4,945 20	3 129 90	1,822 30	
	28	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	58,000	,	57,999 88	43,528 06	13,997 82	
ν.		Laboratoires d'analyses.		-				
	59	Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires	206,250 •	,	206,030 60	182,783 40	21,747 20	
VI.		Service de santé.						
	30	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1º pour les aider à s'établir; 2º pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royaie de médecine publique. Publications						
	i	A REPORTER fr. 5,	262,334 01	5,	220,547 26 3,	720,147 50 1,	482,249 86	

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUIT 8).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXENCICE 1899.

TUES		MENTS ush ou a justipism		DITS 18 dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler definitivement	fransférés affezer- eice sulvant, en vertudelfat. 30de in loi sur lacomis- tabilité.	excedant LES CREDITS.	Obscryations.
4,159,476 84	14,398 51	•	58,145 66	n	ь	
42,449 77	ь		750 93	n	•	
50,200 -	٠	»	ъ	,	•	
523,054 36	630 ·	,	0 64	•	n	
22,891 70	108 50	n	2)	>>	•	
97,345 02	1,039 09	w	<b>5</b> 0 30	2,565 59	•	
39,997 99	y.	•	2 01	•	ħ	
4,945 20	n	υ	54 80	¢	»	a) Create mimite . C 4K 000
57,525 88	474 •	•	0 12	•	o	a) Crédit primitif fr. 15,000 » Grédit supplémentaire . 45,000 »
204,550 60	1,500 •		219 40	v	ν	
5,202,397 36	18,149 90	•	39,221 16	2,565 59	n	

TRES DGET.	ANTICLES BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERS PAN LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAPITHES DU BUDGET.	מה שנו משנו	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Divits constités et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, Juaqu'au 31 octobre.
		Report (f.	5,262,334 01	5,220,547 26	3,720,147 5 <b>0</b>	1,482,249 86
VI		Service de sante (suite).			;	
suite)	-	relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'bygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Musée d'hygiène, Laboratores d'analyses Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène, Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses	400,000	398,910 67	269 <b>,180</b> 68	126,091 49
İ	31	Académie royale de médecine	<b>55,500</b> ∗	53,500 ·	27,766 47	4,743 53
VII.		Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hyglène publique.	·			
	32	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	4,350,017 30	4,350,017 30	3,687,645 28	662,372 02
	33	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. — Travaux extraordinaires d'écritures on autres effectués pour le service de l'inspec- tion. Frais d'études et d'expériences	100,000	95,626 17	62,504 97	52,986 <b>2</b> 0
	34	Frais de route et de séjour de l'inspection	15,000	12,376 55	,	
	<b>3</b> 5	Frais de bureau et matériel de l'inspection	5,000 •	2,572 36	996 91	1,575 45
VIII.		Ponts et chaussees.				
	<b>3</b> 6	Affaires genérales.  Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel Fourzitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais divers de mission b)	<b>56,029</b> 20	<b>5</b> 5,548 •	<b>58,178</b> 10	17,561 12
		Routes et bâtiments vivils.				
	57	Reutes: entretien, amélioration, redressement, plantations. Parcs publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien. Frais d'expertise Subsides	4,406,150 06	4,464,669 41	1,976,300 23	2,457,632 61
	38	Plantatious nouvelles; frais (Pexpertise	75,000 ·	61,465 48	20.816 99	40,648 49
	<b>5</b> 9	Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agramfissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures, Loyers et impositions, Divers.	1,202,403 15	1,125,129 60	658,465 <b>5</b> 9	464,438 15
		A REPORTER fr.	15,965,433 72	15,820,362 80	10,470,537 92	5,294,928 27

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITB).

DÉVELOPPEMENTS od compte définitif du budget de l'exercice (899.

	DÉPENSES	DITS ES DÉPENSES	i e	MENTS uer ou Ajustivier		TUES
Observations.	ezcédant LES CRÉDITS.	Transférés à Peyer cice ariumpt, en vectude Part 30de la lor sur in comp tubilita.	A annuler définitivement.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit	Sur ordennances en circulation.	10 TAL.
	•	2,505 59	39,221 16	n	18,149 90	<b>5,202,</b> 397 36
	»	P N	1,089 ສັສ	•	<b>5,658</b> 5 <b>0</b>	395,272 17 33,500 ·
a) Crédit primitif fr. 5,850,000 Crédit supplémentaire . 500,017	e	•	o		v	4,350,017 50
	•	•	4,373 83	13	135 »	95,491 17
	,	•	2,623 45 2,427 64	,		12,576 55 2,572 56
b) Crédit primitif fr 46,000 Crédit supplémentaire 10,020		n	481 20	ı	8 78	55,539 22.
c) Crédit primitif fr. 4,000,000 Crédit supplémentaire	,,	1,016 25	464 40		30,736 57	4,453,952 84
Stout supplementance 400,100	•	1.825 »	11,711 52	a		61,465 48
d) Crédit primitif fr. 850,000 Crédit supplémentaire	¥	1,800 •	75,473 55	<b>S</b>	2,227 86	1.122,901 74
	۴.	7,204 84	137,866 08	n	54,896 61	15,765,466 19

TRES DGET.	ctes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS,	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAPITRES DU BUDGET	ANTICLES DU BUUGET.	DESIGNATION DES DEL ENGES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits consintés et ordonnancés au profit descréanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 81 octobre.
		Report fr.	15,965,433 72	15,820,362 80	10,470,537 92	5,294,928 27
VIII (suite)	40	Ponts et chaussées (suite).  Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs: études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc	84,200	63,953 55	58,255 <b>2</b> 3	25,710 49
		Travaux hydrauliques.				
	41	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plan- tations et lignes télégraphiques; entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration	2,403,100 »	2,153,520 <b>5</b> 4	<b>6</b> 56,247 <b>2</b> 6	1,479,891 07
	42	Bacs et passages d'ean et dépendances : entretien, amélio- ration, établissement	40,000 -	28,119 73	18,169 05	9,935 70
	43	Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extra- ordinaire, amélioration, administration. Boisement des dunes domaniales	<b>7</b> 25,000 a	654,477 27	110,297 62	458,326 45
-		Personnel des ponts et chaussées				
	44	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traite- ments, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées Frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses di- verses	1,133,800	1,109,449 85	981,720 86	127,720 65
	45	Chess de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers.	1,311,005	1,302,818 30	1,143,857 74	158,812 01
	46	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. Gardiens de monuments : frais d'habillement	200,550 •	186,977 48	179,448 <b>6</b> 5	7,528 83
		Annales des travaux publics.				
	47	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de bureau, matériel, clichés, divers	11,200	11,194 48	10,611 48	583 =
	•	A REPORTER fr.	21,854,288 72	21,330,883	13,609,123 79	7,543,436 38

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte definitif du buduet de l'exengle 1899.

TUES	ŀ	MENTS ver ou a justifier		DITS RS DÉPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- che survant, en vertu de l'art. 30 de la for sur la comp- tabilite.	exediant LES Cuéntes.	Observations.
15,765,466 19	54,896 61	No.	137,866 08	7,204 84	υ	
63,943 <b>6</b> 5	9 90	o	246 45	y	٠	a) Crédit primitif fr. 54,200 • Crédit supplémentaire, . 10,000 •
2,136,138 33	17,591 21	u	70,319 90	179,250 56	•	
28,104 73	15 •		1 <b>1,</b> 880 27	n	•	
548,624 05	105,855 22	•	58,621 88	<b>31,897 8</b> 5	a	
# 100 des E4	9 41		94049 47	704		
1,109,441 51	8 34	υ	24,046 15	304 ·	•	
1,502,669 75	148 55	υ	8,034 20	152 50	•	
186,977 48	ů		13,572 52	¢	,	
11,194 48	۵	<b>s</b>	5 52	v	n	
21,152,560 17	178,322 83	η	304,595 97	218,809 75	٥	

TRES DGET.	CLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  OUVERTS  PAR LE BUDGE	DÉPENSES résultant des T SERVICES FAITS	PAYEMENTS EFFEC ET JOSTIFIÉS		
CHAPITHES DU BUDGET	ARTICLES DU BEINGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des loi: spéciales.	Profis constatés et ordganancés au profit des créanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, jasqu'nu31 octobre.	
		Report fr.	21,854,288 7	2 21,530,885	15,609,125 79	7,545,430 38	
lX.		Beaux-Arts.					
		Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.					
	48	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants on d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du burean de l'anion internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000 -	274,999 01	149,507 84	91,541 17	
		aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000 -	98,036 02	34,986 02	63,050	
		Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.					
!	50	Institut supérieur et Açadémie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705	148,705 »	148,705		
	51	Académies et écoles de dessin : subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	233,500	233,448 96	220,355 66	11,513 30	
1	52	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures, et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000	19,037 38	18,222 78	814 60	
	35	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin	3,000	1,709 60		1,709 60	
	54	Subsides à de jeunes, artistes pour les aider dans leurs études.	17,000 »	17,000 -	12,025	4,975	
		A REPORTER	2,652,493 72	22,123,818 97	4,192,706 09	7,717,040 05	

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

TUES	t .	MENTS ubn ou a justifibr	1	DITS	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés & l'exer- cité sulvant, en vertu del'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	ercédant LES CRÉDITS.	Observations.
21,152,560 17	178,322 83	•	304,595 97	218,809 75	11	
	1					
			,			
240,849 01	54,150 °	5	0 99			
	34,130	S .	0 00	,	-	
<b>9</b> 3,0 <b>36</b> 02	מ		1,963 98	Ŋ	۵	
148,705 "	v	h	*	9	Ö	
251,848 96	1,600 ,	•	51 04	n	•	
19,037 38	ע	n	1,962 62	3/	31	
1,709 60 17,000	) •	ů.	1,290 40	p v	•	
21,909,746 14	214,072 83		309,865 ×	218,809 75		

ITHES IDGET.	RUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  ouverts  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des se revices faits.	Paye	MENTS EFFEC
CHAINTEES DU BUDGET	ARTS DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Elut.	En 1899.	En 1900. jusqu'au8loctobre.
		Report fr.	22 652,495 72	22,125,818 97	14,192,706 09	7,717,040 05
IX. uite).		Beaux-arts (suite).				
		Encouragements en favenr de l'enseignement des arts plastiques et graphiques (suite).		of Billion in the second secon		
	55	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	43,500 •	<b>50,912</b> 96	<sup>8</sup> ,854 75	22,058 21
	56	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges inter- nationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	20,000	19,797 45	19,797 45	n
		Musées royaux ; musée Wiertz.				
	57	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conser- vateur et frais de surveillance	52,800 "	52,782 54	52,582 54	200 -
,	58	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	255,310 ×	255,309 52	80,610 25	174,664 09
	59	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie; personnel et frais d'études des collections	55,250	55,249 14	55,099 14	150
	60	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12.500 francs en charge temporaire.)	102,700	102,699 52	70,182 57	52,016 75
		Monuments publics.		·		
	61	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 .	42,842	22,750	8,302 "
		Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art				
	62	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux.	86,000 "	815, <b>997</b> 51	24,126 65	56,860 53
	-	A REPORTER fr. 2	3,518,055 72	22,769,409 01 1	4,526,709 40	8,011,291 65

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS BU COMPLE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'INEBCICE 1899.

TUES	1	MENTS ubrou a justifibr		DITS BS DÉPENSES	DEPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de credit	A annulei définitivement.	Transférés à l'exer- cicé suivant ; en vertu de l'grt 30de in for sur la comp tabilité	excédant LFS (RBDIIS.	Observations
21,909,746 14	214,072 83	,	z09,865 <b>«</b>	218,809 75	ų	
50,912 96 19,797 45		D	12,587 04 202 55	v	D	
52,782 54		,	17 46	0	ø	
255,274 32	<b>3</b> 5 •	•	0 68	e	v	a) Grédit primitif fr. 113,510 Grédit supplémentaire . 142,000
55,249 14	P	•	0 86	•	v	
102,199 32	500 »	,	0 68	ū	n	
51,052	11,790 •	o	7,158 •	n	11	
80,987 16	5,010 15	v	2 69	-	'n	
22,558,001 03	231,407 98	n	329,834 96	218,809 75	3)	

ars GET.	LES JGET,		CREDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultent des SERVICES PAITS.	PAYE	EMENTS EFFEC et justi <b>p</b> iés
CHAPITRES DU BUDGET.	ABTICLES DU BUDGET,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au prolit descrénnciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, Jusqu'su 3 loctobre.
		Report. fc.	23,318,053 72	22,769,409 01	14,526,709 40	8,011,291 65
lX suite)		Beaux-arts (suite). Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art (suite).				
	63	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000 •	99,994 91	99,094 91	
	64	Commission royale des monuments: personnel	16 <b>,1</b> 00 »	16,095 04	15,800 04	295 "
	65	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliottièque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	25,200 »	25,162 90	18,719 50	6 <b>,445</b> 40
	66	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette com- mission.	5,500 ·	<b>3,40</b> 9 <b>5</b> 5	408 70	2,254 90
	67	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses	2,500 v	2,549 02	1,557 26	1,011 76
		Encouragements en faveur de l'art musical.				
	68	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel — Cours élémentaire de musique.	164,820	164,820 *	164,820	•
	69	Conservatoire royal de musique de Liége : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel .	79,758 •	79,758	79,758	•
	70	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation gde l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel .	54,526 ·	54,526 »	54,526 »	n
	71	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	<b>47,031</b> 25	47,031 25	4 <b>7,</b> 031 25	,
		A REPORTER fr.	<b>23,811,488</b> 97	23,262,555 68	15,009,105 06	8,021,276 69

### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

TUĖS		MENTS ruer ou a justifier		DITS .es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer cice suivant , en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS,	Observations.
22,558,001 05	251,407 98	D	<b>529,854</b> 96	218,809 75	. 1)	
						:
						•
00 004 0			¥ 40			
99,994 91	٧	Ð	5 09	B	0	
16,095 04	v	•	4 96	,	D.	-
25,162 90	•	<b>1</b> 9	37 10	,	n ·	a) Crédit primitif fr. 20,200 Crédit supplémentaire 5,000
2,643 60	765 95	ກ	90 45	n	n	
2,349 02	æ	•	150 98		. N	
164,820 »	ž	•	<b>3</b>	•	9	
79,758	•	•	»		Ŋ	
54,526	•	n		¥	•	
47,031 25	•			n	•	
23,030,381 75	232,173 93		330,123 54	218,809 75	3	

TRES DGET.	CLES DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERIA PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
GBAPITRES OU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droitseonstatés etordonnancés au profit descréanciers de l'État.	Eo 1899.	En 1900, jusqu'au 3foctobre.
		Report fr.	25,811,488 97	25,262,555 6K	1 <b>5,00</b> 9,1 <b>05 0</b> 6	8,021,276 69
IX (suite).		Beaux-arts (suite).				
		Encouragements en favour de l'art musical (suite)				
	72	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et enconragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Enconragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des auciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses.	152,855 »	15 <b>2,74</b> 3 26	119,584 06	30,209 20
	73	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfection- nement des études musicales	11, <b>0</b> 00 v	9,710 36	9,710 36	υ
	74	Part de l'État dans les traitements des membres du per- sonnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des beaux-arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 51 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'agriculture et des trayaux publics	م 5'000 م	•	٠	,
х.		Traitements de disponibilité.				
	75	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonction- naires et employés	24,950 v	15,280 74	15,030 73	250 01
XI.		Dépenses imprévues.				
	76	Dépenses imprévues non libellées au budget; secours à ac- corder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés, ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'ar- ticle 7.	15,000 °	7,659 50	4,923 35	2,715 95
	77	Rentes annuelles et pensions accordées : 1º à d'anciens agents bors d'état de rempfir leurs fonctions; 2º à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	5,000 ·	5,608 <b>4</b> ×	5,432 2 <b>3</b>	156 25
		Тотлих pour le service ordinaire fr.	24,022,293 97	23,451,537 82	15,161,605 79	8,054,608 10

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
OU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899.

TULS		MEN 18 ubb ou a justifibb		DITS as dépenses	DEPENSUS	
TOTAL	Sur ordennances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de credit	A unnuler definitivement	Transférés à Loxer- eice suivant en vertu fel act 80 de la loi sur la comp cabilité	exedant LRS CRÉPUS	Observations.
23,030,381 75	232,173 95	n	350,123 54	218,809 75	ū	
	!		i			
149,595 26	3,150 »	, a	111 74	•	p	
9,710 36	•	υ	1,289 64	0	0	
			0.000		۷	
,	D)	•	2,000 »	•	·	
15,280 74	Ď	*	9,669 26	•		
	<u>.</u>					
7,639 30		•	7,560 70		٠	
5,608 48	D	Þ	1,391 52		,	
23,216,213 89	235,323 93		351 946 40	218,809 75	ь	

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

nes JGET.	LES JGET.		CRÉDITS  ouverts  PAR LE BUDGET	DÉPENSES  'résultant des	PAY	EMENTS EFFEC LT JOSTIFIÉS
CHAPITBES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	prunitif et par des lois spéciales.	Brolts constatés et ordomancés au profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au31 octobre.
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
X11.		Services divers.				
		Agriculture.				
	78	Recensement agricole	150,000 »	45,821 06	14,015 23	29,161 12
	79	Écoles moyennes pratiques d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux complémentaires d'amé- lioration, construction de serres	5,000 *	4,999 96	•	<b>3,246 20</b>
	80	Jardin botanique. Achat du mobilier destiné à abriter les nom- breuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux.	18,000 »	17,666 70	12,270 95	5,595 75
	801	Installation mécanique et électrique destinée à la laiterie annexée à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux . a)	11,771 85	11,750 50	•	1,103 15
		Hygi <b>èn</b> e publique.				
	81	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende.	18 <b>,00</b> 0 »	Þ	n .	, c
		Ponts et Chaussées.				
	<b>k</b> 9	Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier Léopold II	115,000 •	90,000 *		•
	85	Palais du Cinquantenaire. Appropriation des locaux Orga- nisation des musées des arts décoratifs et industriels. Installations diverses.	500,000 »	364,339 64	•	364,539 64
	81	Construction d'un mobilier pour la salle des estampes à la bibliothèque royale	35,000 »	15,000 •	5	15,000 "
	85	Installations de rayons en fer pour les archives générales du royaume	26,000 °	21,993 40	21,000 .	995 40
	86	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Achat d'im- meubles. Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie	150,000 »	8,110 u	8,110 »	E
	87	Dépôt des archives de l'État, à Gand. Construction	100,000 »	D	٠.	n
	88	Agrandissement de l'hôlel du gouvernement provincial, à Gand; travaux de parachévement	200,000 •	65,592 25	ð	65,592 25
	881	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial, à Hasselt	185,209 54	76,412 80	v	75,000 »
		A REPORTER , . [r.	1,525,981 39	721,686 51	55,396 18	559,851 51

## ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS au compte depinitif dy bydget de l'exencice 1899.

TUÉS	PAYES	MENTS Der od a justifier		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit,	A annuler délinitivement.	Transférés à l'exer- eice suivant, en vertudel'art 30 de In tal sur la comu- tabilite	oxeedant LES CREDITS.	Observations.
					•	
45,176 35	2,644 71	•	104,178 94	u	υ	
3,246 20	1,755 76	ę	0 04	•	Ŋ	
17,666 70	a	υ	5 <b>3</b> 3 50	•	થ	
1,103 15	10,647 55	v	21 35	÷	•	a) Grédits alloués par l'article 1er de la loi du 9 mai 1900, Moniteur du 13, nº 135.
	a	•	18,000 •	•	à	
u	90,000 ×	V	25,000 »	a	n	
364,339 64	y	ı)	*	135,660 36	ı	
15,000 »	sk	D	15,040 27	4,959 73	v	
21,993 40	ů.	•	14,006 60	D D	19	
8,110 •	•	•	141,890 »	à	v	
•	•	•	100,000	•		
65,592 25	۰	,	57,535 61	76,872 14		
75,000 »	1,412 80	9	4,252 75	104,543 99	•	
615,227 69	106,458 62	•	480,258 86	322,036 22	o	

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAIL LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CEARITHES DU BUDGET.	ARTIN DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnances au profit des créancier s de l'Etat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au31 octobre.	
		Resour. , , fr.	1,525,981 39	721,686 31	<b>55,396</b> 18	559,831 51	
XII (suite).		Services divers (suite).		-	•		
,		Ponts et Chaussées (suite)					
	89	Restauration de l'ancien château des comtes de Flandre, à (iand et aménagement des abords de ce monument	30,000 •	22,124 78	21,635 42	300 v	
	90	Sambre canalisée: travaux d'amélioration	80,000 *	28,978 83	28,978 83	•	
	91	Canaux de Liége à Anvers, Travaux d'amélioration	130,000 •	49,851 38	14,710 76	35,140 62	
	92	Canal de Bossuyt à Conrtrai. Renouvellement d'une machine d'alimentation	95,000 ×	•	3		
	95	Canaux de dérivation de la Lys et de Zelzaete à la mer du Nord. Reconstruction de ponts	110,000 »	15,000 •	ñ	د 15,000	
	94	Canal de Loo. Travaux de recreusement et d'approfondisse- ment	50,000 »	49,912 50	12 50	4 <b>9,</b> 900 ×	
	95	Canal d'Ypres à l'Yser. Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement	70,000 •	30,100 55	100 •	20,000 55	
	96	Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables. Reconstruction de maisons délabrées	50,000 v	45,535 34	9,860 42	27,175 64	
	97	Port d'Ostende, Reconstruction de portes d'écluses	65,000 •	60,000 •	ù	60,000 "	
	98	Port de Nieuport. Reconstruction d'une partie du musoir de l'estacade d'est.	115,000 •		o	n	
	99	Port de Blankenberghe, Travaux d'amélioration; reconstruc- tion d'estacades	<b>2</b> 25,000 •	162,400 »	. · »	162,400 •	
	190	Côtes Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsides	250,000 ×	241,563 74	122,421 33	119,142 41	
	101	Canal de Gand, par Bruges et Ostende. Travaux d'amélio- ration. Expropriations.	150,000 *	150,000 •	150,000 n	υ	
	102	Canal de Louvain à la Dyle. Frais d'études; impressions, etc.  — Frais de route des membres de la commission, etc.	7,000 0	2,293 83	209 70	2,084 13	
		Beaux-arts.	ι				
	105	Ruines de l'abbaye de Villers	90,000 °	88,331 07	33,138 02	51,812 89	
	104	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,254 35	15,508 77	10,393 89	5,088 98	
	105	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux.	140,000	•	<b>5</b>	• ,	
		A REPORTER fr.	3,221,235 74	1,685,287 10	446,857 05	1,107,876 73	

# ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS du compte définitif du sudget " de l'exercice 1899.

TUES		MENTS Der ou a dustipier		DITS ks dépenses	DÉPENSES	
тотаь.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transfer & all exer- cics suivant, en vertudell art. 30 de la tol sur la comp- tabilite.	exeddant LGS CRÉBITS.	Observations.
615,227 69	10 <b>6,4</b> 58-62	•	480,258 86	522,036 22	ע	
					ļ	
21,935 42	189-56	n	6,854 51	1,020 71	ħ	
28,978 83	•	•	51,021 17	•	ti	
49,851 38	v	0	80,148 62	•		
•	Ŋ	v	5,000 »	90,000 •		α) Crédit primitif fr. 70,000 of Crédit supplémentaire 25,000 of Crédit supplémentaire
15,000 »	,	¥	63,700 •	<b>3</b> 1,500 •	a	
49,912 50	n	•	87 50	b)	ห	
20,100 55	10,000 n	33	18,899 45	21,000 »	ĸ	b) Crédit primitif fc. 50,000 crédit supplémentaire 20,000 c
37,056 06	8,499 28	u	1,247 99	3,216 67	'n	
60,000 »	v	w	<b>v</b>	5,000 »	o	
υ	น	•	5,002 59	109,997 41		
162,400 *	a	n	605 86	61,994 14	•	
241,565 74	ù	.•	8,436 26	•	b	
150,000 0	ъ	Þ	,	•	•	
2,293 83	•	¥	4,706 17	¥	,	
84,950 91	3,58 <b>0 1</b> 6	))	1,260 13	408-80	ΰ	c) Crédit primitif fr. 50,000 Crédit supplémentaire 40,000
15,482 87	25 90	•	24,515 58	230 »	. 9	d) Crédit primitif fr. 40,000 Crédit supplémentaire 254 3
•	n	n	140,000 »	n	•	
1,554,733 78	128,553 32	•	891,744 69	646,203 95	))	

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

rars DGET.	BUDGET.		CRÉDITS  ouverts  par le budget		DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.		PAYEMENTS EFFEC BT JUSTIFIES			
CHAPITEES DU BUDGET	DO BU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par dos lo spéciales.	- 1	broits constates et ordennaces a profit des créancie de l'Etat.		En 1899.		En 1900. jusqu'au di ocio	
		Report. , , fr.	3,221,235	74	1,683,287	10	446,857	ប្	1,107,876	75
XII (staite).		Services divers (suite).			*					
		Beaux-arts (suite).								
	106	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert. Anténagement des collections	100,000		<b>5,</b> 584 4	40	3,084 4	10	500	•
	107	Acquisition d'une ancienne poterne, avec terrain et bâtiment, située à Humelghem	74 3	53	74 3	52	•		74	52
		Totaux pour les dépenses exceptionnelles fr	3,321,310	26	1,686,946 (	):	449,941 4	<b>i</b> 5	1,108,451	25
		Totaux pour le service ordinaire	24,022,295	97	25,451,537 8	32	15,161,605 7	79	8,054,608	10
		Totaux des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics fr.	27,543,604	25	25,138,483 8	34	15,611,547 2	24	9,163,059	35
		RECAPITULATION.								
		Transfert de l'exercice 1895. (Art. 50 de la loi de compta- bilité)	12,810 2	28	. •		•		>>	
		Transferts de l'exercice 1897. (Art. 50 de la loi de compta- bilité.)	52,348 9	93	18,515 7	4	ŭ		18,515	74
		Transferts de l'exercice 1898 (Art. 50 de la loi de compta- bilité.)	856,025	95	597,319 7	′ម	205,481 6	30	591,858	18
		Total des transferts des exercices précédents fr.	921,185 1	16	615,835 5	2	205,481 6	50	410,353	92
		Total du Budget pour Pexercice 1899	2 <b>7,543,604</b> 2	23 3	25,158,485 8	4	15,611,547 2	24	9,163,059	35
		Totaux fr.	28,264,787 3	59 9	25,754,319 3	- ii	15,817,028 8	4	9,573,413	27

#### ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

# DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1890

#### Payements effectués par année et par article du Budget

1015	PAYLI	NENIS		DIFS us dépandas	DEPLINSES	
1 OTAL	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de credit	A annuler definitivement	Transférés a l'eres ere survant en vertudel art Zode la loi sur la comp tubrirlé	CKS CHÉDITS	Observations .
1,554,755 78	128,553 32	Ð	891,744 69	646,203 95	υ	
5,584 40	٥	•	96,415 60	,	•	
71 52		•	ñ	•	•	a) Ciécht alloué par l'article 1er de la loi du 9 mai 1900, <i>Moniteu</i> ) du 13, nº 133.
1,558,392 70	128,555 52	ъ	988,160 29	646,205 95	w	,
23,216,215 89	233,323 93	n	<b>551,946 4</b> 0	218,809 75	•	
24,774,606 59	565,877 25		1,340,106 69	865,013 70		
	•	5>	12,810 28			
18,515 74	Þ	29	1,967 20	<b>31,865</b> 99	υ	
597,519 78		n	58,558 63	200,365 54	,	
615,855 52	,	35	75,116 11	252,251 55	v	
24.74,606 59	563,877 25	•	1,340,106 69	865,015 70		
25,590,442 11	365,877 25	υ	1,413,222 80	1,097,245 25	mpapagagagadilindan ay adabdada	

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1899, a été fixe par l'atticle unique de la loi du 3 juillet 1899, Moniteur du 12, nº 193  $\boldsymbol{A}$  Pour le service ordinaire, a la somme de 22,262,025 25 1,760,268 72 A v Mouter 1º Les crédits supplémentaires. 2º Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1895 1897 et 1898 632,8-38 48 Totat pour le service ordinaire ſr 24,655,132 45 B Pour les depenses exceptionnelles à la somme de 3,039,000 A v AJOUTER - 10 Les credits supplémentaires 282,510 26 2º Les parties d'allocations transferees des Budgets des exerrices 1895, 1897 et 1898 288,544 68 fr TOTAL pour les dépenses exceptionnelles 3,609,654 94 28 264,787 39 CASEMBIE - - frTABLEAU LITT. T.

## MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

rnes OGET.	oget,	DÉCIONAMIAN NOS SERVICIOS	CRÉDIT OUVERTS PAR LE BUI		DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primiti et par des spéciales	lois	Droits constutés et ordannancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1000, jusqu'au3Loglobre
		EXERCICE 1899. (Compte définitif.) *					
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE DUDGET.					
		Première section. — Dépenses ordinaires.					
I.	<b> </b> 	Administration centrale.					
		Personnel.					
	1	Traitement du Ministre	21,000	ь	21,000	21,000 -	ŭ
	2	Traitements des fonctionnaires, employes, gens de service et gens de peine	508,520	'n	303,588 14	272,156 22	31,431 92
		Matériel.					
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	60,000	ù	47,485 01	23,706 41	23,742 60
		Frais de déplacements.					
	4	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires	18,500	0	8,667 01	6,594 12	2,072 89
II.	ĺ	Pensions.					
	5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000		1,275	1,275	•
III.		Industrie et enseignement industriel et professionnel.					
	6	Inspection de l'industrie et inspection de l'enseignement pro- fessionnel, industriel et commercial, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route. Dépenses di- verses (Y compris 9,000 francs en charge temporaire).	86,530	v	77,967 84	<b>70,6</b> 44 25	<b>7,323</b> 59
	7	Institut supérieur de commerce d'Auvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Auvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses.	•		·		
	8	Ecoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et cours commerciaux, écoles et classes ménagères, cours temporaires d'économie domestique et des travaux du ménage, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel — Missions, commissions, bourses de voyages, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides à des expositions ou sections d'expositions intéressant le Ministère de	65,000		62,282 50	62,275 ·	7 50
	9	Pindustrie et du Travail. — Dépenses diverses.  Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technològie, de droit, d'économic industrielle, etc.  — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la direction de l'industrie et de la direction de l'enseignement industriel et professionnel. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses — Diffusion de l'esprit d'association économique et professionnelle parmi les petits commerçants et les petits industriels ainsi que chez	050,00 <b>0</b>	a .	949,997 70	800,459 41	149,303 29
	10	les ouvriers.	22,000 45 900	n	17,040 50	14,573 74	2,466 76
Ì	10	Propriété industrielle	15,200	•	13,608 59	3,728 60	9,879 99
		A reporter fr.	,552,770	n	1,502,912 29	1,276,412 75	226,228 54

#### ET DU TRAVAIL.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencice 1899.

t UES		MENTS verour justifier	1	DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	S m ordinamences en circulation	Sur ordomances d'ouverture de credit.	A annuler definitacment.	transferés à l'oxer- cice survant, en vertu de l'art 50 di la loi sur la comp tablitte.	ezeedant LES CRÉDIIS,	Observations.
						*) Par Particle 1er de la loi du 9 mai 1900, Montieur du 13, nº 135, le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail a été augmenté de 1,100 francs, à répartir entre les articles 12 et 29.
21,000	à	p.	b	ŭ	р	
303,588 14	,	•	4,931 86	o	s.	
47,449 01	56 ·	•	12,514 99	p	ı	
8,667 01	ť	•	9,839 99	ρ	μ	
1,275 •	ù	23	4,725 .	al	1)	
77,967 84	s		8,582 16	N	•	
62,282 50	D)	•	2,717 50	•	•	
949,762 70	255 »	,	2 30	•	b	
17,040 50 13,608 59	n	3	4,959 50 1,591 41	,	B N	
1,502,641 29	271 •		49,857 71	ò	3)	

#### MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

ITHES DGET.	BUDGET.	NÉCIGIA TRAN INDO MÉMONONO	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant dos r SERVICES FAIT:	ł	EMENTS EFFEC ET JUSTIPIÉS
CHAPITHES INU BUDGET.	DO BO	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Drolts constatés et ordonnancés a profit des créaucie de l'Etat.	u	En 1900, jusqu'an3toctobre,
		Report fr.	. 1,552,770 ×	1,502,912 29	1,276,412 75	226,228 54
III suite),		Industrie et enseignement industriel et professionnel (suite).				
	11	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traite- ments des secrétaires. — Frais divers	12,500 »	5,830 64	3,715 04	2,094 75
tv.		Poids et mesures.				
	12	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection. a)	112,850	112,698 26	109,281 33	3,416 93
	13	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	56,000 »	55,721 40	55, <b>0</b> 00 °	721 40
	14	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions	20,000 %	19,274 42	13,848 15	5,426 27
v.		Travall.				
	15	Office du travait: statistique, missions, impressions; publi- cations, achat et reliure de livres et de documents spé- cialement destinés aux études de l'office du travait; indemnités aux correspondants régionaux du travait; dépenses diverses.	80,000 =	67,407 14	44,728 20	22,569 84
	16	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides	5 <b>0,00</b> 0 »	27,197 22	22,592 64	3,817 58
	17	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. — Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation				
		à ces institutions — Subsides pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses.	500,000	299,890 27	134,078 24	163,422 03
	18	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État	300,000 •	282,539	280,235	2,306
	19	Primes d'encouragement à verser sur livrets individuels de la Caisse de retraite en faveur des mutualistes affiliés depuis trois aus au moins, et qui n'ont pu, par leurs versements individuels et les encouragements divers, se créer une pension annuelle de 75 francs.	100,000	<b>3,</b> 000 a	o	5,000
		A REPURTER fr. 2	2,564,120 » 2	,576,470 64	1,939,889 35	453,003 14

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGE:
DE L'EXERCICE 1899

TUES		MENTS DEN OU A JUSTREIRA		DITS 88 dápenses	DEPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances en en culation.	Sui ordonnances d'ouveiture de credit,	A annuler definitivement	fransféres à l'extr- che solvant, en vertuel art 30 de la tot sur la comp tabilité	excédant	Observations
1,502,641 29	271 u	•	49,857 71		,	
5,509 79	20 85	п	6,669 36	υ	<b>)</b>	
112,698 26	3	<b>10</b>	151 74	•	•	a) Crédit primitif fr. 112,550 Crédit supplementaire 500
55,721 40	•	υ	278 60	a	ຄ	Great supplementation . 500
19,274 42	•	n	725 58	D	3)	
67,298 04 26,410 02	109 <b>10</b> 787 <b>20</b>	v	12,59 <b>3</b> 86 2,802 78	ע	•	
297,500 27	<b>2,</b> 390 °	,	109 73	o		
282,539 »	•	•	17,461	•	n	
3,000 ×	0	v	97,000	•	•	
2,372,892 49	3,578 15	р	187,649 36	0	9	

# MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

GET.	BUDGET.		CRÉDITS ouverts	DÉPENSES résultant des	PAY	EMENTS EFFEC bt jostipiės
CHAPITHES DU BUDGET	DU BUD	DESIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des loi spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 3loctobre.
		Report fr.	2,564,120 .	2,376,470 64	1,959,889 55	455,005 14
v		Travail (suite).				
(suite).	20	Conseils de prud'hommes — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement.	55,400 v	29,520	21,545 "	7,975 •
	21	Conseil supérieur du travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers	30 <b>,0</b> 00 •	24,102 16	25,591 75	510 41
	22	Inspection du travail et inspection des établissements dange- reux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploi- tation; personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions	202,000 •	190,706 27	166,528 55	24,577 72
	23	Inspection du travail; inspection des établissements dange- reux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploi- tation: matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses	13,000	12,965 40	4,564 47	8,250 95
VI.		Mines.				
		§ 1er. — Conseil des minks.				
	24	Personnel. — Traitements et frais de déplacement	<b>32,0</b> 00 •	30,887 64	27,900 04	2,987 60
	25	Matériel	1,200 •	1,200 »	899 99	. 500 01
		§ 2. — Corps des mines.				
	26	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis	360,000 •	349,136 <b>2</b> 9	521,251 »	27,885 29
	27	Délégués ouvriers à l'inspection des mines	90,000 »	70,829 45	64,042 14	6,787 51
	28	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines	3,500 »	2,258 40	36 ·	2,222 40
	29	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences. — Frais de publication des Annales des mines de Belgique; indemnités, frais de route et de séjour du comité directeur.	15,600 »	15,478 88	9,742 70	5,715 18
		§ 3. — Inspection des produits explosits.				
	30	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur — Dépenses diverses.	6,000 »	5,069 10	5,723 20	1,345 90
		A REPORTER fr. 5	,550,820 »	5,108,624 23	2,583,514 19	521,360 89

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS
OU CONFIE DÉFINITIF DU BUOGET
OR L'EXERCICE 1899.

TUES		MENTS UBR OU A JUSTIFIER		DITS RB DÉPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Fransförds & Peter- cies aufvnut, en vertude fort. 30 de ta tot sur ta comp tablitté.	eyeddanı Lus Çrédits,	Observations.
2,572,892 49	5,578 15	٥	187,649 56	•	10	
29,520 -	•	<b>3</b>	3,880 »	•	,	
24,102 16	h	•	5,897 84	•	•	
190,706 27		n	11,295 73	n	Ď	
12,815 40	150 »	•	54 60	•	a	
50,887 64 1,200 ·	o o		1,112 <b>5</b> 6	n a	ų.	
549,136 <b>2</b> 9	v	v	10,865-71			
70,829 45	,	n	19,170 55	n	ų	
2,258 40	v	n	1,241 60	٠	ù	
15,457 88	21 •	,	121 12	^	•	a) Crédit primitif fr. 15,000 Crédit supplémentaire 600
5,069 10	12-		950 90			
5,104,875 08	3,749 15		242,195 77	•	n	

# MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

rres OGET.	LES OGET.		CREDI	s	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS		MENTS EFFEC et jostifiés
CHAPITRES DU BUDGET	ABTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	primit et par de spécial	tif s lois	Droits constatés el ordonnanciós at profit des créancies de l'Etat,	s En 1899,	En 1900, jusqu'au 31 octobre.
		Вврокт fr	3,55 <b>0,</b> 820	) i	3,108,624 23	2,583,514 19	521,360 89
V [ (sui <b>t</b> e) .		Mines (suite).					
(34468).		§ 4. — GAISSES DE PRÉVOYANCE.					
	<b>ភ</b> ា	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de ronte et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration des dites caisses	45 <b>,00</b> 0	, N	45,000 »	448 35	44,551 65
		§ 5. — Cartes géologique et agrigole.					
	<b>3</b> 2	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole. — Frais de publication de la bibliographie des sciences géologiques. — Traitement di lonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'administration des mines et traitements partiels de deux conservateurs du musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte	160,000	ø	94,506 62	54,026 55	40,480 07
V/17		Commissions.					
VIJ.							
		§ 1er. — Commission des procédés nouveaux.					
	33	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau.	500		>	٥	a
		§ 2. — Commission consultative des machines a vapeur.					
	54	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel	1,500	»	140 s	140 >	D
		§ 5. — Commission de revision des réglements miniers.					
	35	Frais de déplacement des membres, frais d'expériences, de publications, etc. (Charge temporaire)	20,000	•	4,579 94	2,366 45	2,013 49
VIII.		Traitements de disponibilité.					
	36	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonction- naires et employés	8,000	*	1 <b>,36</b> 7 96	1,567 96	n
IX.		Dépenses imprévues.					
a pri delignation de principa	37	Dépenses imprévues non libellées au budget, secours à accorder pour frais de dermière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement	10,000	»	5.0 P <i>7</i> 0	450 a	5,640 70
		Total des crédits et dépenses pour le service ordinaire . fr.	<b>5,5</b> 95,820	•	5,260,109 45	2,642,313 50	614,046 80

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1899.

TUES	t .	MENTS UBR OU A JUSTIFIER		DITS 83 dépunsus	DEPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances en enculation,	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Fransférés à l'exet- cice subvant, en vertu de l'art 30 de la 101 sur 1u comp- tibilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
5,104,875 08	3,749 15	,	242,195 77	<b>)</b>	•	
45,000 »	٥	*	₩	"	и	
94,506 62	•	υ	,65,493 <b>3</b> 8	ŭ		
			2			
•		»	500 »	•	0	
140 "	۴	y	1,360 »	ه	•	
4,379 94	·	В	15,620 06	»		
			.,			
1,367 96	•	,	6,652 04	,	3)	
6,090 70	•	n	3,909 30	•	•	
3,256,360 <b>3</b> 0	3,749 16	υ	335,710 55	W	٥	

# MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

JTRES DGET.	CLE' DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	1	DÉPENSES (ésaltant des et senvices pairs	[	EMENTS EFFEC et jostifies
CHAPITRES OU BUDGET,	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par destois spéciales.	Broits constatés et ordonnancés au profit des créancier de l'Etat		En 1900, tusqu'au di octobre.
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
x.		Services divers.				
į	38	Reconsement industriel	95,000 •	94,925 54	56,102 70	34,665 82
	39	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.	110,000 *	110,000 »	110,000 "	a
	40	Subside au commissariat général belge près l'Exposition universelle de Paris de 1900	450,000 »	450,000 »	450,600 ·	o
	41	Concours de mutualité (1891 à 1895)	50,000 •	29,757	υ	29,617 •
	42	Prime à payer par l'État à l'inventeur d'une pâte pour allumettes sans phosphure blanc et prenant feu sur toutes surfaces. — Frais divers de la Commission instituée pour juger ce concouls.	60 <b>,0</b> 00 "	1,520 70	909 70	551 •
		TOTAL fr.	745,000 »	686,201 24	617,012 40	64,835 82
		Total des crédits et dépenses pour le service ordinaire	3,595,820 °	5,260,109 45	2,642,313 50	614,046 80
		Тоты des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail fr.	4,3 <b>40,</b> 82 <b>0</b> »	5,946,510 69	5,259,325 90	678,880 62

#### ET DU TRAVAIL (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du sudget de l'exercice 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget,

TUES	PAYE	MENTS CRU OU A FUSTIFIER	9	DITS .es dépenses	dépenses	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture do credit.	A annuler définitivement	fransférés à l'exer- eres suivant, en vertu de l'art 30 de ta loi sur la comp- tabilité	oxetlant LES ChÉDITS.	Observations.
90,768 52	4,155 02	9	76 46	**	v	
110,000	D.	ď	13	ņ	יי	
450,000 °	»	».	s		ď	
29,617 •	140 •	n	245	ΰ	•	
1,460 70	60 •	•	58,479 50	•	"	
681,846 22	4,355 02	v	58,798 76	ů	•	
3,256,360 30	3,749 15		535,710 55	•	15	
3,958,206 52	8,104 17	•	394,509 31	•	¥	

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail, pour l'exercice 1899, a été fixé par l'article unique de la loi du 5 août 1899, Moniteur du 10, nº 222 :

Total pour le service ordinaire. . . . . fr. 3,595,820 »

TOTAL. . . . . fr. 4,540,820 •

TABLEAU LITT. U.

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CUAPITHES OT BIDGET	ARTICLES	E DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGE	DÉPENSE résultant des resultant des	·	YEMENTS EFFEC
CUAP	ARTI	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Proits constaté et ordonancés: profit descréanci de PEtat.	n 1000	En 1900, jusqu'au Stoctobre.
•		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCEDENTS. a)				
		EXERCICE 1897.				
		Report de l'exercice 1897 à l'exercice 1899, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.				
		Service ordinaire.				
П.		Chemins de fer.	]			
		Section 3. — Traction et matériel.				
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	2,390 34	•		n
Ш.		Postes, Télégraphes et Téléphones.				
		Section 5 Télégraphes et téléphones.				
	45	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses	2,889 21	1,685. 75	»	1,685 73
		Total des crédits et dépenses pour les transferts de l'exer- cice 1897	5,279 55	1,685 73	n	1,685 73
		EXERCICE 1898.				
		Reports de l'exercice 1898 à l'exercice 1899.				
		Service ordinaire.				
11.		Chemins de fer.				
		Section 1re. — Services communs.				
	7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés .	60,025 <b>7</b> 7	60,025 77	60,025 77	•
	9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.	60,096 74	60,096 74	60,096 74	8
		SECTION 2 VOIES ET TRAVAUX.				
ļ	13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés .	54,590 85	54,590 85	54,390 85	
	15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	190,663 31	190,663 31	190,663 51	•
	16	Ontils, ustensiles et objets divers; travaux d'amélioration peu importants et loyers de locaux; travaux d'entretien et de renouvellement des voies, hâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (y compris 1,000,000 de francs portés précédémment au Budget extraordinaire).	298,355 71	278,812 52	270,764 <i>4</i> 5	8,048 07
	j	Section 5. — Traction et matériel.				
	17	Traitements et indemuités des sonctionnaires et employés .	98,541 55	98,541 55	98,541 55	n
ľ	20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	282,401 01	282,401 01	282,401 01	o or
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	733,607 12	707,521 49	642,715 80	62,605 69
		A REPORTER fr. 1	,778,082 06	,732,253 24	1,659,599 48	70,653 76

#### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS du compts définitif du budget de l'exercice 1899.

TUES	PAYE?		,	DITS BB DÉPENSES	dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'onverture da crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- tice suivant, en vertu de l'art. 30de la loi sur la comp- tabilite.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.
						<ul> <li>a) Ces transferts ont été autorisés par décision de la Cour des Comptes du 8 décembre 1899, nº 479412.</li> </ul>
	σ	o	2,390 54	))	,	
1,685 73	•	v	186 27	1,017 21	*	
1,685 75	9	•	2,576 61	1,017 21	•	
	·					
60,025 77	, ,,	15	υ	x>	N)	
60,096 74	ů	<b>39</b>	u		•	
54,590 85	к	b	•	ь	,	
190,663 31	n	n	•	ù	•	
278,812 52		v	2,696 30	16,846 89	•	
98,541-55	v	•		•	Ŋ	
282,401 01	,	۸		5		
705,321 49	2,000 1	*	9,370 09	16,915 54	•	
1,730,253 21	2,000 -	ν	12,066 39	33,762 43	Ď	

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

rres 1.GET.	cies 'DGET,	DOMONIA MICH. NO DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des	PAYI	EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CHAPITRES DU BUIGET.	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Prolis constatés et ordonnances au profit descréanciers de l'Élat.	En 1899,	En 1900, jusqu'au di octobre.
		<b>Вегонт</b> , . fr.	1,778,082 06	1,732,253 24	1,659,599 48	70,653 76
		TRANSFERTS (suite).				
		Reports de l'exercice 1898 à l'exercice 1899 (suite).				
п		Chemins de fer (suits).				
(suite)		Section 4. — Transports. — Direction commenciale et surveillance des chemins de fer concédés.				
	22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés .	468,219 44	468,219 44	468,219 44	n
ĺ	25	Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et ma-	266,102 46	266,102 46	26 <b>6</b> ,102 46	
	25	Frais d'exploitation	84,474 78	80,571 87	77,608 45	2,965 42
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus	01,111 10	00,371 07	77,000 43	2,509 42
		sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages on colis transportés à bord des paquebots d'Ostende Douvres; contentieux.	85 16	85 16	85 16	0
III.		Postes, télégraphes et téléphones.				
	44	Entretien des lignes et des bureaux ; fournitures diverses.	5,976 .	•	b	•
		Totaux pour le service ordinaire fr.	2,600,939 90	2,547,252 17	2,471,614 99	75,617 18
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
xı.		Marine.				
	59	Fourniture d'une coque en bois de bâteau-pilote	15,250 •	12,718 75		12,718 75
		Тотлих des crédits et dépenses pour les transferts de l'exer- cice 1898	2,614,189 90	2,559,950 92	2,471,614 99	86,355 95
		EXERCICE 1899 (COMPTE DÉFINITIF). *				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		Première section. — Dépenses ordinaires.				
I.		Administration centrale.		l		
	1	Traitement du Ministre	21,000 -	14,000 •	14,000 »	,
	2	Traitements des fonctionnaires et employés a)	116,100	115,668 98	115,218 98	450 •
	5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	4,500 •	46 20		46 20
	4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service.	27,130 •	27,128 56	25,498 56	1,630 •
		A REPORTER fr.	168,730 »	156,843 74	154,717 54	2,126 20

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DEVILOPPEMENTS
DO COMPTE DEFINITIE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1899

IUES		MENTS ibroux justifika	i	DITS 28 pápenses	DEPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annulor definitivement.	Fransférés à l'exer- cice sulvant, en vertu del'art 50 de la loi sur la comp tabilité.	ezcédant LES CICEDITS	Observations.
1,730,253 24	2,000 •	v	12,066 39	55,762 43	٠	
468,219 44		מו	r	n	D	
266,102 46		0		D	N	
80,571 87	v	s?	5,902 91	•	ь	
85 16		n	n	3	٥	
۰	Ŋ	v	)	3,976	N	
2,545,232 17	2,000 »	•	15,969 50	37,738 43	•	
12,718 75		1	531 25	5 1 1 1 1	•	
2,557,950 92	2,000 -	3)	16,500 55	57,758 43	•	
14,000 •		•	7,000 »		,	*) Le Budget du Ministère des Chemins fer, Postes et Telégraphes a été augmet d'une somme de le. 8,859,036 65 \( \) répatentre les articles 7, 11, 12, 15, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 37, 49, 52, 54, 56, 57, 58, 59 et 60. 6 trois derniers forment des articles ne veaux En vertu de l'article 1er de la du 9 mai 1900, Moniteur du 13, n° 18 Par l'article 2 de la même loi les créd primitifs des articles 15, 17, 30, 35, 38, et 47 ont été diminués d'une somme 511,600 francs, portée en augmentati
115,668 98	Li Li	٩	431 02	D	•	aux articles 19, 56, 57 et 45.
46 20		វា	4,453 80	n	•	a) Le crédit primitif de l'article 2 de 114,6 francs a été augmenté d'une somme 1,500 francs, transférée de l'article 25 p
27,128 56		•	1 44			deux arrêtés munistériels pris en ve d'une note qui figure à la suite de l'ai
156,843 74			11,886 26	v	n	cle 57.

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER

CRAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FALTS		EMENTS EFFEC
CRAP DU BI	DO DO	DISIGNATION DES DEL ENGES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordomances au profit des gréuncier de l'Etot.		En 1900, jusqu'au 81 octobre.
		Revone fc.	168,750 »	156,845 74	151,717 54	2,126-20
l (suite).		Administration centrale (suite).	·			
	5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses	60,000 -	<b>45,800 4</b> 5	24,685 38	21,029 82
i	6	Honoraires des avocats du département	44,000 >	<b>4</b> 5,52 <b>5</b> »	40,525	5,000 ×
11.		Chemins de fer.				
		Section 14 Services communs.				
	7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés $a$	626,837 28	626,737 28	65,640 82	565,096 46
	8	Salaires des agréés et des ouvriers	151,804	1 <b>49,537 0</b> 5	13,575 36	155,861 69
į	9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.	887,532 »	845,799 10	706,082 04	139,024 67
	10	Subsides à la caisse d'assurance et de retraite des fonction- naires et employés repris du Grand-Central belge	88,000 °	88,000	88,000 »	·
	11	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	206,000	200,00 <b>0</b> ,	200,000 .	•
	12	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et en cas de décès, à leurs familles	150,000 •	149,940 85	107,878 45	42,062 40
	15	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales ; congrès des chemins de fer $d$ )	14,280 21	10,241 60	7,539 »	2,554 18
		Section 2. — Voies et travaux.				
	14	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. e)	2,510,570	2,265,547 08	224,711 87	2,058,085 56
	15	Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route	7,449,417	7,449,387 ×	1,075 22	7,448,511 78
	16	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,869,109	5,869,109	5,860,758 75	8,200 47
	17	Outils, ustensiles et objets divers; travaux d'amélioration peu importants et loyers de locaux; travaux d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (y compris 1,000,000 de francs portés précèdemment au Budget extraordinaire) g)	9,849,449	9, <b>458,682</b> 92	1,744,775 55	7.703,082 85
		A REPORTER fr	27,875,728 52	27,357,151 07	9,237,960 98	18,106,416 08

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du couper définitif du hodget de l'exercice 1899.

<b></b>	DÉPENSES	DITS us dépenses		MENTS URR OU A JUSTIPIER		TUES
Observations.	LKS CRÉDITS.	Transférés a Pever cice suivant, co vertu del'art 30 de la loi sor la comp tabilité.	A annuler définitivement.	Sur ordonnances d'ouverture de erédit.	Sur ordonnances en circulation.	TOTAL.
	υ	υ	11,886 26	מ	•	156,815 74
	יט	•	14,199 <b>5</b> 5		87 <b>2</b> 5	45,715 20 45,525 ч
a) Crédit primitif` , fr. 578,909	»	20-	100 •	n	n	626,737 28
Crédit supplémentaire. 25,268 Une somme de 24,660,28 a, en outre, transférée de l'article 23 par un arre	υ	•	2,266 95	υ	100 »	149,437 05
ministériel pris en vertu d'une note ( figure à la suite de l'article 57.	»	٠	41,752 90	»	692 39	845,106 71
	ů	N	•	ν	מ	88,000 »
b) Crédit primitif fr. 200,000 Crédit supplémentaire 6,000	*	Þ	6,000 0	•	»	200,000
c) Crédit primitif fr. 150,000 Crédit supplémentaire 20,000	ņ	Ŋ	59 15	υ	*	149,940 85
d) Crédit primitif fr. 14,000 Crédit supplémentaire 280	•	N	4,038 64	3	168 42	10,075 18
e) Crédit primitif fr. 2,266,577 Crédit supplémentaire, . 43,993	•	n	47,022 92	ڻ	749 65	2,262,797 43
f) Grédit primitif fr. 7,579,417 Diminution 130,000	»	o	30 »	D	9	7,419,587
2.11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.	r	•	ď	,	149 78	5,868,959 22
g) Crédit primitif fr. 9,959,449 Diminution 110,000	r	157,177 65	253,588 45		10,826 52	9,447,856 40
	7)	157,177 65	381,399 80	»	12,774 01	27,344,377 06

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

DGET.	CLES DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGI	DÉPENSES résultant des ET SERVICES BAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC
CHAPITARS DU BUDGET,	ANTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des loi spéciales.	Droits con statés et ordon nancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au Moctobro.
		Repost, , fr.	27,875,728 5	2 27,557,151 07	9,237,960 98	18,106,416 08
II suite).		Chemins de fer (suite).				
		Section 3 Traction et matériel.				
	18	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. a)	2,492,527 0	6 2,492,052 86	256,205 85	2,253,698 66
	19	Salaires des agréés et des ouvriers b)	20,031,637	n 19,938,604 08	1,6 <b>01,07</b> 5 33	18,274,173 91
	20	Primes d'économie et de régularité	1,006,961 5	2 1,004,642 47	44,763 23	959,879 24
	21	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	14,418,000	13,980,921 20	10,913,684 25	3,676,236 97
	22	Entretien, réparation et renouvellement du matériel e)	20,710,870	20,038,558 85	9,135,436 38	10,891,859 80
		Section' 4. — Transports. — Direction commerciale et surveillance des chemins de per concédés.				
	52	Traitements et indemnités des fontionnaires et employés. $f$ )	13,882,098 8	2 15,625,951 86	1,186,066 77	12,434,507 42
	21	Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et manœu- vres par chevaux	10,947,459	10,910,509 81	1,986,113 03	8,954,098 78
Ì	25	Primes pour encourager la marche régulière des convois. h)	556,949 7	550,886 99	1)	550,763 91
	26	Frais d'exploitation	<b>3,350,</b> 22 <b>0</b> 5	5,266,831 95	9, <b>450,023</b> 18	815,276 43
	27	Publicité commerciale j)	260,057	257,604 23	96,055 91	161,260 78
	23	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende Douvres; contentieux	2,587,080	2,54 <b>8</b> ,56 <b>4</b> 77	1,014,793 89	1,008,718 55
		SECTION 3. — PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.				
	29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. 1)	2,366,174 50	2,365,886 14	199,237 98	2,165,733 54
	30	Salaires des agréés et des ouvriers	146,581 *	146,581	13,340 39	133,240 61
	31	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses décla- rations relatives à des expéditions par charge complète de wagons	5,000 •	5,000 1	•	5,000 •
		Section 6 Chemins de fer en construction.				
	33	Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'administration des chemins de fer n)	11,286 ×	11,286	2,213 55	9,072 45
		A BEPORTER fr.	120,648,610 67	118,537,793 21	58,179,968 70	79,799,938 93

# POSTES ET TELÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899,

TUES		MENTS URB OU A JUSTEPIER		DITS ks dépenses	dépenses	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à Pexer- tice suivant, en verto de l'art. 30 de la foi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
27,344,377 06	12,774 01	v	<b>381,</b> 399 80	137,177 65	ū	
2,489,902 51	2,150 35	n	494 20	N.	10	a) Crédit primitif fr. 2,306,143 Crédit supplémentaire
19,958,249 24	354 84	•	95,052 92	,	•	Une somme de fr. 115,078 06 a, en out été transférée de l'article 25 par de arrêtés ministériels pris en vertu d'u
1,004,642 47	¥	•	2,519 05	п	Ø	note qui figure à la suite de l'article 57.
15,989,921 20	ħ	D.	428,078 80	*	th	b) Crédit primitif fr. 18,594,540 Crédit supplémentaire . 1,195,797 Augmentation 245,300
20,027,296 18	11,262 67	10	412,187 29	260,125 86	v	c) Crédit primitif fr. 898,767 Crédit supplémentaire 108,194
						d) Crédit primitif fr. 10,981,925 Crédit supplémentaire 5,435,075
15,620,574 19	3,357 67	Ė	258,166 96	•	•	e) Crédit primitif fr. 20,494,485 Crédit supplémentaire 216,585 f) Crédit primitif fr. 15,751,674
10,940,211 81	98 *	*	7,129 19	•	<b>3</b>	Crédit supplémentaire . 420,578 A déduire une somme de fr. 289,955
550,763 91	125 01	»	6,062 78	2)	n	transférée aux arucles 2, 7, 18, 29 et par divers arrêtés ministériels pris en ve d'une note qui figure à la suite de l'au
3,265,299 61	1,552 54	ň	78,038 52	5,550 28	n	cle 57.
257,516 69	287 54	<b>.</b>	2,452 77	v	n	g) Crédit primitif fr. 10,600,145 Crédit supplémentaire 347,296
						h) Crédit primitif fr. 553,285 Crédit supplémentaire. 25,664
2,025,512 24	525,052 55	ir	<b>58,515</b> 25	ь	13-	i) Crédit primitif fr. 2,966,500 Crédit supplémentaire
						j) Crédit primitif fr. 260,012 Crédit supplémentaire 45
2,564,975 52	912 62	0	288 56		n)	k) Crédit primitif fr. 1,171,080 Crédit supplémentaire 1,416,000
146,581 *	υ	n	0	n	<b>3</b>	1) Crédit primitif fr. 2,150,827 Crédit supplementaire . 80,801 Une somme de fr 154,546.50 a, en out
5,000	•	n	•	x	•	été transférée de l'article 25 par un arr ministériel pris en vertu d'une note d figure à la suite de l'article 57.
				·		m) Crédit primitif fr. 149,881 Diminution 5,500
11,286	,	»	•		<b>3</b>	n) Crédit primitif fr. 9,650 Crédit supplémentaire 1,656
117,979,907 63	557,88 58	ñ	1,703,165 67	402,651 79	٧	
i 1	l		i .	! <b>!</b>	,	69

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

TRES IDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des r SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFE et justifié		
CHAPITRES DU BUDGET.	ARTI DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat,	En 1899.	En 1900, jusqu'au 31 cetobre.	
		Report. , fr.	120,648,610 6	7 118,557,793 21	58,179,968 <i>7</i> 0	79,799,938 93	
Ш.		Postes, Télégraphes et Téléphones.					
		Section 1re. — Services communs.					
	<b>5</b> 3	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés a)	131,776 30	151,776 36	1,260 »	130,516 36	
	34	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	1	164,167 54	12,105 55	152,061 99	
	35	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc b)	285,400 ×	249,325, 51	140,756 65	108,992 71	
		SECTION 2. — POSTES.					
	36	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. c)	5,310,678 17	<b>5,310</b> ,319 30	852,055 10	4,458,025 07	
	37	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes	5,759,900 »	5,759,900 .	1,413,511 99	4,546,585 71	
	38	Transport des dépêches	279,070 »	274,107 98	55,519 74	220,588 24	
	<b>39</b>	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.)	120,000	114,000 .	77,2 <b>00</b> »	<b>56,800</b> .	
	40	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expédi- tions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif.).	10,000	4,872 45	1,868 06	3,004 37	
	41	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	1,013,550 -	1,015,469 65	545,502 06	667,999 57	
	42	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne	5,250	1,950	n	1,950	
		Section 5. — Télégraphes et téléphones					
	43	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés. f)	4,082,351 81	4,052,786 20	45,319 78	4,007,419 42	
	11	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	1,451,175	1,366,827 19	98,915 48	1,267,911 71	
	45	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses. g)	655,501 47	654,802 37	570,559 94	284,057 99	
1	46	Part d'interveution dans les frais du bureau international de Berne	2,000 »	1,925 52	t	1,925 32	
		Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges	16,998 53	16,998 55	'n	16,998 53	
		A REPORTER fr. 1	39,940,602 01 1	57,655,519 57 41	1,591,922 <b>15</b>  9	5,504,755 72	

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPENENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1890.

TUES		MENTS DELIOU A JUSTIVIER	l .	DITS ns déprinses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	reansféi és à l'exer- cice sulvant, en vertude l'art, 30de la loistor la come- tabilité.	ozedant IKS CAÉDITS.	Observations.
117,979,907 63	557,885 58	ò	1,708,165 67	402,651 79	*	
131,776 56 164,167 54	o,		6,192 66		ů.	a) Crédit primitif fr. 129,540 Une somme de fr. 2,256,56 a, en outre, transférée de l'article 45 par un arr ministériel pris en vertu d'une note
249,749 36	74 15	•	35,57 <b>6 4</b> 9	•	*	figure à la suite de l'article 57.  b) Crédit primitif fr. 288,700 Diminution
5,510,078 17	241 13	•	358 <b>8</b> 7	. в		c) Crédit primitif fr. 5,258,803 Augmentation 5,000 Une somme de fr. 66,875.17 a, en outre.
5,759,897	2 ,	ند	v	ه	n	transférée des articles 25 et 45 par div arrêtés ministériels pris en vertu de la n qui ligure à la suite de l'article 57.
274,107 98		ν	4,962 02	0	-	d) Crédit primitif fr. 5,719,900 Crédit supplémentaire 15,000 Augmentation 25,000 e) Crédit primitif fr. 509,070
114,000	P	ů	6,000 •	ú	•	Diminution
4,872 43	a		5,127 57	ø	ນ	
1,015,501 43	168 20	o	80 37	»	20	
1,950 »	w	•	1,500 0	•	•	
4,052,739 20	47 •	'n	29,545 61	יי		f) Crédit primitif fr. 4,096,975 Augmentation 58,300 A déduire une somme de fr. 52,945 19 trai férée aux articles 33 et 36 par un arri
1,566,827 19	a	n	84,547 81	'n	n	ministériel pris en vertu de la note o figure à la suite de l'article 57.
654,377 93	424 44		699 10	•	9	g) Crédit primitil fr. 657,500 Diminution 25,000
1,925 32	0	v	74 68	•	*	Une somme de fr. 25,001 17 a, en outre, é transférée de l'article 47 par un arri ministériel pris en vertu de la note q figure à la suite de l'article 47.
16,998 53	•	٠	•	۴	•	A) Crédit primitif fr. 50,000 Diminution 10,000 A déduire une somme de fr. 25.001 47 tran férée à l'article 45 par un arrêté ministér
157,096,675 87	558,843 50		1,882,430 85	402,651 79	α	pris en vertu de la note qui figure à suite de cet article.

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

TRES DGET.	RTICLES BUDGET.	0,500/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/1	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CHAPITRES DU BUDGET	DB DG	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordomnuncés au prolit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au 31 octobre.	
		REPORT fr.	159,940,602 01	157,655,519 37	41,591,922 15	95,504,755 72	
1V.		Marine.					
	48	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés.	1,452,561 »	1,445,585 85	1,042,379 30	403,206 53	
	49	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés a)	512,870 »	512,405 29	112,422 55	199,980 94	
	50	Rumises. (Crédit non limitatif.)	1,922,000 »	2,528,165 40	1,256,785 40	1,271,078	
	51	Subsides	99,735 »	99,735 .	54,935 60	44,799 40	
	25	Traction et matériel b)	2,783,376	2,772,108 79	1,968,652 41	803,472 78	
v.		Comité mixte de législation.					
	53	Jetous de présence des membres et frais accessoires	5,000	1,940	900 •	1,040 »	
ΥI.		Traitements de disponibilité.					
	54	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité c)	121,500 -	119,866 45	18,521 47	101,261 88	
VII.		Pensions.					
	55	Pensions : payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre	50,000 -	53,557 24:	25,958 <b>0</b> 8	7,599 16	
vm.		Secours.	Î				
	56	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse	64,000 ×	64,000 ×	55,265	8,675	
IX.		Dépenses imprévues.					
	57	Dépenses imprévues non libellées au budget e) (Les crédits portés aux articles 2, 7, 14, 18, 25, 29, 55, 36, 45 et 48 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	52,865 59	45,592 80	10,434 12	33,009 88	
х.		Chemins de fer.					
	58	Taxes afférentes aux transports en service sur la ligne de Braine-le-Comte à Gand, y compris les intérêts judi- ciaires	102,048 36	102,048 36		102,048 36	
	59	Régularisation du solde des sommes payées au gouverne- ment des Pays-Bas du chef de la recette nette des sections néerlandaises du Grand-Central belge pen lant l'année 1897	99,034 69	99,034 69		99,034 69	
		Totaux pour le service ordinaire fr. 1	47.005,590 65 1	45,277,555 20 4	6,158,155 88	8,579,960 14	

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITB).

DEVILOPPEMENTS
DU COMPIE DEFINITIE DU EUDGET
DE L'EXERCICE 1899,

1015	1	MLN IS ubr ou a justifibr		DITS	DEPENSES	
IOTAL	Sur ordonn incos en enculation	Sur ordonnances d ouverture de credit	A annuler definitivement.	Fransféros à l'exer the suivant en vertude l'art 30 fe 11 las sur la comp tabilité	excellent LES Cheotis	Observations
137,090,675 87	558,843 50	•	1,882,430 85	402,651 79	»	
1,445,585 83	•	5	6,975 17	19	n	
517,403 29 2,527,863 40	i	•	166 71	o	606 163 40	a) Crédit primitif . fi 508,370 . Crédit supplementanc 4,500 »
99,735	,			•	n	
2,772,105 19	3 60	•		11,267 21	n	b) Credit primitit fi 2,003,376 n Credit supplementaire 750,000 a
1,940	n	۵	3,060 s	n	3	
119,783 35	83 08	•	1,635 57	D		c) Crédit primitif tr 118500 . Credit supplementure 5,000 »
53,557 24		,	16,44 > 76	39	•	
65,940 •	60 •		ÿ	<b>P</b>		d) Crédit primitií . fr 59,000 » Crédit supplémentaire . 5,000 »
43,443 80	149 •	x	9,270 79	מ	N)	e) Crédit primitif lr 15,750 » Crédit supplementaire 37,113 59
102,048 36 99,034 69	•		•		n	f) Credit alloué par l'article t <sup>er</sup> de la loi du 9 mn 1900, <i>Moniteur</i> du 13 nº 155
144,718,116 02	559,439 18	D	1,920,279 85	413,919 >	606,163 40	

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CBAPITRES DU RUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif ot par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS, Droits constatés et or-lonnunces au profit des créancles s de l'Etat.	C 4000	EMENTS EF ET JUSTI En 1900 Jusqu'au 31 octo	, l
ΧI	60	Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.  Marine. — Objets d'inventaire, etc., pour le nouveau dandycutter destiné au pilotage d'Ostende	147,005,590 65		46,1 <b>38</b> ,1 <b>5</b> 5 <b>88</b>		14
		RÉCAPITULATION.  — Transfert de l'exercice 1897. (Art. 30 de la loi de comptabilité).	5 <b>,</b> 279 55	1,685 73	o	1,685	73
·		Transferts de l'exercice 1898. (Art. 50 de la loi de compta- bilité.)		2,561,636 65		86,535	66
		Total du Budget pour l'exercice 1899					-

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1890,

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	!	MENTS ukuou a justifika	CRÉDITS Excédint les dépenses		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transféids à l'exer- cice suivant, en vertude l'ort.30 de la loi sur la comp- tabilite.	ezcédant LES CRÉDI IS.	Observations.
18,088 18	ъ	n	411 82		D	
144,718,116 02	559,459 18	w	1,920,279 85	415,919	606,163 40	
144,750,204 20	559,459 18	•	1,920,691 67	413,919 "	606,163 40	
				:		
1,685 73	1)	ů.	2,576 61	1,017 21	æ	
2,557,950 92	2,000	Þ	16,500 55	57,758 43	•	
2,559,636 65	2,000 »	•	19,077 16	58,755 G4	n	
144,756,204 20	559,439 18	•	1,920,691 67	413,919 ×	606,163 40	
147,295,840 85	561,459 18	•	1,939,768 85	452,674 64	606,163 40	

ar l'article unique de la loi du 1 <sup>er</sup> août 1899, <i>Moniteur</i> du 6, nº 218, le Budget ( Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1899, a été fixé :	du Ministère	des	
1º Pour le service ordinaire, à la somme de fr.	158,165,054	•	
A Y AJOUTER : A. Les crédits supplémentaires	8,840,556	65	
B. Les parties d'allocations transérées des Budgets des exercices 1897 et 1898, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État .			149,611,810 10
2º A. Le crédit supplémentaire formant la deuxième section. Dépenses exceptionnelles	18,500	w	
B. La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1898	13,250	•	31,750 •

TABLEAU LITT. V.

## MINISTÈRE DE

CHAPITHES U BUDGET.	CLES DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	1	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYENENTS EFFEG ET JUSTIFIÉS		
CHAP DEU BE	ARTICLES DU BUDGET		primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers do l'État.	En 1899.	En 1900, jusqu'au di actubie.	
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)					
		EXERCICE 1895.					
		Report de l'exercice 1895 à l'exercice 1899, conformé- ment à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.					
ıv.		Solde des troupes.					
	12	Traitement et solde de l'infanterie	51 10	υ	•	р	
		EXERCICE 1896.					
		Reports de l'exercice 1896 à l'exercice 1897.					
ļ		Première section. — Service ordinaire.		İ			
ıv.		Solde des troupes.					
ļ	13	Traitement et solde de la cavalerie	515 04		•	,	
	14	de l'artillerie	770 -	a	•	•	
	15	— — du génie	460 51	v	ů	υ	
	16	du bataillon d'administration (Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compterent, pour foutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.)	57 32	t)	»	•	
vII.	ĺ	Matériel du génic.					
	23	Matériel du génie	231 70		v		
VIII.		Pain, viande, fourrages et autres prestations.					
	27	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	121 60	15	n	n	
		Total des crédits et dépenses pour les transferts de l'exercice 1896	2,155 97	•	3	15	
	ŀ	EXERCICE 1897.			i		
		Reports de l'exercice 1897 à l'exercice 1899.	1				
		Première section. — Service ordinaire.		1			
ıv.		Solde des troupes.	į				
	12	Traitement et solde de l'infanterie	<b>3</b> 9,272 95	58,763 99	8,033 39	50,730 60	
	13	de la cavalerie	5,491 25	3,491 25	360 .	5,151 25	
	14	de l'artillerie	12,413 46	12,408 13	9,124 57	3,283 56	
	15	— — du génie	3,821 25	5,821 25	1,270 80	2,550 45	
		Toral des crédits et dépenses pour les transferts de l'exercice 1897	58,998 91	58,484 62	18,788 76	39,695 86	

#### LA GUERRE.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitiv du budget de l'exercice 1899.

TUĖS	PAYEMENTS HESTART A REFRECTURE OU A JUSTIFIER		CRÉDITS excédant les dépenses		DÉPENSES	Observed Maria
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler definitivement.	Tinnsférés à l'exer- cies sulvant, en vertudol'ait, 30 de la loi sur la comp- tabilite.	exeddant LES GREDITS	Observations.
						a) t.es transferts ont été autorisés par décision de la Cour des Comptes du 28 novembre 1899, nº 478729.
***			51 10	Ď	•	
ν		3)	515 04	υ	W.	
ν,	u		770 •	•	D	
•	•	*	460 31	•	•	
•	D	*	57 52	10-	±9	
•	•	ù	si	251 70	1	
<b>b</b>	1)	>>	121 60	<b>*</b>	•	
•	σ	9	1,924 27	231 70		
<b>58,763</b> 99	•	•	508 96	*	ν	
3,491 25	1	•	¥	ט	,	
12,408 15 5,821 25	i	p *	5 <b>5</b> 5	•	<b>3</b>	
58,484 62		13	. 514 29		ν .	

## MINISTÈRE DE

Crédits ouverts. - Droits constatés et ordonnancés. -

TRES DGET.	cues DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouveris par le budget	DEPENSES resultant des SERVICESFAITS	PAYEMEN'IS LIFEC		
CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois speciales.	Droits constatés et ordonnancés au prodit descréanciers de l'Etat	En 1899.	En 1900, jusqu'un Tioctobre.	
		TRANSFERTS (suite).					
		EXERCICE 1898.	ļ			}	
		Reports de l'exercice 1898 à l'exercice 1899.					
		Première section. — Service ordinaire.					
17.		Solde des troupes.					
11.	40	Traitement et solde de l'infanterie	220 045 05	000 070 07	44000.00	905 300 48	
	12 15	— — de la cavalene	256,615 25 18,476 76	220,876 07 18,138 71	14,890 99 5,687 66	205,599 48 14,451 05	
	14	— de l'artillerie	5,521 73	5,469 05	4,104 58	1,364 47	
	15	— — du géme	22,269 68	21,763 70	2,128 65	19,635 05	
	16	du bataillon d'administration.	135 56		اد د	n	
		Les hommes momentanement en subsistance pres d'un regi- ment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps ou ils se trouvent en subsistance.	!				
		Le credit affecte a l'habillement est reparti en vertu d'un arrele royal entre les corps de troupes; les corps qui n'ont pas depense leui quote part en reportent le solde a l'exercice suivint; les conseils d'administration en sont debiteurs vis-a vis du Tresor.					
Vil.		Materiel du genle.				}	
	23	Matériel du géme	46,634 90	44,353 30	4,301 90	40,051 40	
vIII.		Pain, viande, fourrages et autres prestations.					
	27	Renouvellement de la buffleterre et du harnachement.	235 27	<b>38 28</b>	<b>58</b> 28	13	
-		Total pour le service ordinaire fr.	<b>5</b> 29,887 15	310,639 11	29,152 06	280,901 45	
		Deuxième section. — Depenses exceptionnelles.					
XII	41	Lits militaries	6,016 46	<b>5,332</b> 46	4,250 44	1,102 02	
		foral des crédits et dépenses pour les transferts de l'exer- erce 1×98	<b>555,903 61</b>	315,971 57	33,382 50	282,003 47	
		EXERCICE 1899 (compts definitif). *)			····		
}	·	DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.					
		Première section. — Dépenses ordinaires.					
I.		Administration centrale.					
	1	Traitement du Ministre	7,000 •	7,000 .	7,000 -	»	
	2	— des fonctionnaires et employés civils	229,000 •	229,000 »	228,615	385 ×	
}	3	Indemnité aux sous-officiers employés au département de la	0.000	8 000	Z 403 PO	2,472 45	
	4	guerre	6,000 · 89,000 ·	6,000 » 89,000 •	3,493 89 59,686 70	29,513 30	
	41 5	Bibliothèque du département de la guerre et Institut carto- graphique militaire(y compris une somme de 5,500 francs	00,000 0	00,000	00,000 10		
		en charge extraordinaire et temporaire)	169,500 »	169,499 07	142,844 26	26,654 81	
- 1	- 1			·			

## LA GUERRE (SUITE).

# DEVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERGICE 1899.

TUÉS	PAYEN		CRÉI broedant li		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Fransférés à l'exer- cles suivant, en verta de l'act. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
220,290 47 18,138 71 5,469 05 21,763 70	585 <b>6</b> 0 , , ,	* * 0	4,256 24 337 63 52 68 482 58	11,482 94 0 42 25 40 133 56	# 0 # 0	
44,353 50		•	126 80	2,154 80		
58 28	,	,	196 99		,	
310,053 51	585 60	•	5,452 92	13,795 12	,	
5,352 48	•	a	684 •		•	
315,385 97	585 60	a	6,156 92	13,795 12	ů.	
7,000 <b>-</b> 229,000 •			,		D	*) Le Budget du Ministère de la Guerre a été augmenté d'une somme de 8,091,300 franc à répartir entre les orticles 11, 52 et 48 (nouveau), par l'article 1 er de la loi du 9 mai 1900, Monteur du 15, n° 133.  Par l'article 2 de la même loi, les crédit primitifs des articles 1, 6, 7, *, 9, 12, 15 18, 24, 25, 27, 28, 29, 51 et 34 ont ét diminués d'une somme de 417,400 franc portée en augmentation aux articles 4, 10 14, 15, 16, 17, 20 et 50.
5,966 54	33 66		b			a) Crédit primitif fr. 21,000 Diminution 14,000
89,000 *	•	•		•	•	b) Crédit primitif fr. 60,000
169,499 07	,		0 93	•	n	Augmentation 29,000
500,465 41	33 66		0 93	•		

MINISTÈRE DE

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITHES DU BUDGET,	AATICIES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GRÉDITS  ouverts  PAR LE BUDGET  primitif  et par des lois  spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Dioits constatés etordonnancés au profit des etéanclers de l'Etat,	PAYEMENTS EFFEC bt justifiés	
CHAF!					En 1899.	En 1900. jusqu'austoctobre.
		Report fr.	500,500	500,499 07	441,639 85	58,825 56
u.		\ États-majors.				
	6	Traitement de l'état-major général a)	893,872	893,757 29	214,857 24	678,900 05
	7	— — des provinces et des places . b)	256,994 •	236,990 67	56,110 45	180,880 22
	8	- du service de l'intendance	270,598 50	270,524 44	63,088 01	207,436 43
III.		Service de santé des hôpitaux.				
	9	Traitement des officiers de santé d)	<b>352,571</b> 62	<b>352,560</b> 86	87,482 48	265,078 58
	10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	771,085 •	769, <b>4</b> 72 14	202,540 42	566,067 18
	11	Service pharmaceutique	289,400 •	289,398 93	199,995 18	89,403 75
ι¥.		Solde des troupes.				; ;
	12	Traitement et solde de l'infanterie	11,651,491 87	11,628,984 70	2,870,447 04	8,758,324 68
	15	de la cavalerie	<b>5,584,670</b> 61	<b>3,</b> 58 <b>3,876</b> 92	972,579 21	2,411,297 71
	14	— — de l'artillerie	5,219,460 40	5,218,160 51	1,402,413 42	3,815,747 09
	15	- du génie	1,426,490 50	1,426,077 32	400,619 58	1,025,448 02
	16	— — du bataillon d'administration k) (Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.)	<b>70</b> 5,025 09	704,720 95	150,160 05	554,560 90
v.		Académie militaire.				
	17	Personnel de l'École militaire	135,330 »	135,315 98	36,200 •	99,113 98
	18	— — de guerre	17,675 »	17,638 89	4,370	15,268 89
	19	Dépenses d'administration de l'École militaire	55,920 »	55,919 33	54,651 72	21,267 61
	20	— de l'École de guerre n)	10,800 •	10,775 53	8,252 82	2,522 51
ΫJ.		Établissements et matériel de l'artiflerie.				
	21	Traitement du personnel des établissements	77,275 ×	77,275 •	17,550 •	59,725 »
	22	Matériel de l'artillerie	1,725,669 05	1 <b>,7</b> 25,669 05	1,041,560 58	684,108 67
		A reporter , fr.	27,704,828 64	27,697,615 58	8,204,517 85	19,491,976 63

## LA GUERRE (SUITE).

#### DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du sudget de l'exercice 1899.

TUES		MENTS UBR OU A JUSTIFIER	i	DITS RS DÉFENSES	DEPENSES excedant	
TOTAL	Sur ordonnances on circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer cice souvant, en vertu de l'art, 30 de la foi sur la comp- tabillte.		Observations.
500,465 41	33 6 <del>6</del>	·0 ×	0 93	Ŋ	ù	
895,757 29	•	•	114 71	•	n	a) Grédit primitif fr. 900,922 Diminution 7,030
256,990 67	ı	n .	3 53	•	<b>b</b>	b) Grédit primitif fr. 249,844
270,524 44	ŋ	•	74 06	*	,	Diminution
552,560 <b>8</b> 6	19	•	10 76	A	υ	d) Crédit primitif fr. 588,571 ( Diminution
768,607 60	864 54	•	4 70	1,608 16	ъ	e) Crédit primitif fr. 649,135 Augmentation 121,950
289, <b>598</b> 93	•	*	1 07	13	•	f) Grédit primitif fr. 200,000 Grédit supplémentaire 89,400
11,628,771 72	212 98	•	2,507 17	•	•	g) Crédit primitif fr. 11,735,291 (Diminution 103,800
3,583,876 92	b	p	795 69	· •	•	h) Crédit primitif fr. 5,423,570 ( Diminution 58,900
5,218,160 51	t)	я	1,299 89	•	•	i) Crédit primitif fr. 4,995,860
1,426,067 60	9 72	•	413 18	•	•	Augmentation
704,720 95	•	15	, 304 14	ù	•	j) Crédit primitif fr. 1,400,090 8 Augmentation 26,400 k) Crédit primitif fr. 690,525 6
						Augmentation 14,700
135,313 98	В	•	16 02	<b>3</b>	נו	l) Crédit primitif fr. 155,780 Augmentation 1,550
17,658 89	æ	•	<b>36 11</b>	•	•	m) Crédit primitif fr. 19,225 Diminution 1,550
55,919 55	33	9	0 67	•	•	2.0
10,775 33	B	э	24 67	•	מ	n) Crédit primitif fr. 10,650 Augmentation 150
77,275 »	•	•	3		•	
1,725,669 05	9	8		'n	•	
27,696,494 48	1,120 90	q	5,605 10	1,608 16	Ď	

MINISTÈRE DE

CEAPITHES DU BUDGET.	Antictes DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GRÉDITS ouverts Par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS			
CEAP DU BI	na ud	DESIGNATION DES DECENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Divits constatés et ordanaancés au profit descréanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, jusqu'au Stoctobre.		
		REPORT fr.	27,704,828 64	27,697,615 38	<b>8,204,517</b> 85	19,491,976 63		
VII.		Matóriel du génie.						
	23	Matériel du génie	1,574,125 *	1,564,277 93	1,145,851 98	409,466 35		
VIII.		Pain, viande, fourrages et autres prestations.						
	24	Pain et viande $\ldots \ldots \ldots \alpha$	7,081,917 75	7,081,750 03	2,109,975 21	4,965,234 82		
	25	Fourrages en nature b)	<b>3,</b> 267,809 »	3,267,444 <i>4</i> 7	870,674 38	2,360,975 98		
	26	Casernement des hommes.	569,450	559,261 97	253,036 68	506,005 95		
	.27	Habillement des troupes Renouvellement du harnachement de la cavalerie	5 <b>,</b> 751,622 19	5,729,076 15	1,429,050 55	4,300,045 58		
	28	Transports généraux. Moyens de transport aux troupes en marche	794,629 66	795,138 66	552,963 16	440,165		
	29	Chauffage et éclairage des corps de garde e)	118,000	117,587 15	65,522 76	54,063 37		
	50	Remonte	1,007,900 .	1,007,874	P	1,007,874		
IX.	į	Traitements divers et honoraires.						
	31	Traitements divers et honoraires	106,904 .	105,676 65	47,418 52	<b>58,</b> 258 33		
	52	Frais de route, de séjour, de déménagement et de représen- tation	271,900 .	271,582 59	28 <b>,8</b> 54 12	242,720 77		
х.		Pensions et secours.						
	33	Pensions et secours	407,100	405,654 34	154,065 -	270,965 07		
xı.		Dépenses Imprévues.						
	54	Dépenses imprévues non libellées au budget	44,149	41,906 29	28,476 34	12,829 95		
		Total fr.	48,680,335 24	48,642,845 37	14,668,586 35	53,920,567 80		

## LA GUERRE (SUITE).

#### DÉVELOPPEMENTS ou compte définitif du Budget de l'exercice 1899.

1	DÉPENS	DITS ES DÉPENSES		HENTS ubroud justivibr	PAYEN	rues
	exeddan	Transférés a l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la joi sur la comp- tabilité.	A annuler definitivement	Sur ordonnances d'ouvesture de crédit,	Sur ordonnances en circulation.	TOTAL.
•	•	1,608 16	5,605 10	o	1,120 90	27,696,494 48
	•	9,385 55	461 52	•	8,959 60	1,555,518 33
o a) Crédit primitil fr. 7	o	, 5	167 72	ช	6,550 •	7,075,200 03
b) Crédit primitif fr. 3	•	υ	564 55	•	55,796 11	3,231,648 36
• Diminition	•	10,130 72	57 51	•	219 54	559,042 65
c) Crédit primitif fr. 5	•	1,860 54	685 72	<b>&gt;</b>	10	5,729,076 15
d) Crédit primitif fr. Diminution	ù	•	1,491 "	•	12 50	79 <b>3,126</b> 16
e) Crédit primitif fr. Diminution	۵	n	412 87	•	<b>1</b> »	117,586 15
f) Crédit primitif fr. 1 Augmentation	ń	3	26 •		•	1,007,874 =
g) Crédit primitif fr. Diminution	o	o	1,227 35	•	•	105,676 65
to contra material for	•	n	317 61	•	<b>7</b> 50	271,574 89
Crédit supplémentaire	·	-		-		
•	•	v	1,445 66	b	624 27	405,030 07
i) Crédit primitif fr. Diminution	v	•	2,242 71	•	600 •	41,306 29
	n	22,984 77	14,505 10		53,891 22	48,588,954 15

MINISTÈRE DE

APITHES BUDGET.	RTICLES BUDGET,	NEOLONIARIANI NEOLONONO	CRÉDIT ouverts PAR LB BUD		DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS		PAYEMENTS ÉFFEC Et justifiés			
OR DO	DU BU	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des l spéciales	ois	Droitsconstatés et ordonnancés au prolit descréancier de l'Étut.		En 1900, jusqu'au 3 octobre	#.   -		
XII.		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles. —								
	35	Construction d'un nouvel arsenal à Anvers	673,234	75	376,392 77	182,113 47	194,279 30	0		
	36	Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liêge et de Namur	45,000	v	45,440 75	»	43,451 15	5		
	57	Achat de bicyclettes et accessoires	40,000	e	59,900 ×	39,900 ·	,			
	<b>38</b>	Construction d'une église au camp de Beverlou	200,000	•	196,124 98	71,162 81	124,962 17	7		
	39	Artillerie de place	1,000,000	>	959,975 94	525,751 57	433,278 37	1		
	40	Lits militaires.	1,375,000	æ	1,574,997 58	1,363,300 06	11,697 32	<u> </u>		
	41	Routes militaires de Liége et de Namur et réseaux télépho- niques dans ces positions	500,000	•	187,543 07	95,882 96	90,608 94			
	42	Acquisition de matériel de voies portatives pour la défense de la position d'Anvers	90,000	*	64,056 07	•	64,056 07	,		
	43	Construction d'une nouvelle boulangerie militaire à Namur.	75,000	æ	v	0	• .			
	44	Complément d'armement et acquisitions relatives aux services de tir et d'échirage électrique dans les ouvrages de la Mouse	460,000	»	95,210 01	46,352 75	46, <b>8</b> 57 28			
	45	Acquisition de voitures du service télégraphique destinées au grand quartier général de l'armée de campagne	22,000	ь	14,914 58	7,000	7,914 58			
	46	Acquisition d'un matériel scolaire, de livres, de collections et d'instruments nécessaires pour l'enseignement dans les écoles et les cours régimentaires	17,000	•	16,645 08	<b>3</b> 5	16,645 08			
	47	Acquisition, par l'École militaire, du matériel nécessaire à l'étude microscopique des roches en plaques minces	1,500	٠	1,490 90	•	1,490 90			
	48	Appropriation d'un bâtiment pour les services du génie à Ostende	10,000	r	10,000 =	5,769 04	4,230 96			
	49	Dotation du fonds spécial et temporaire pour la construction, l'amélioration et l'ameublement des casernes, des hôpi- laux militaires et de l'École militaire, institué par la loi du 9 août 1897	8,000,000	و	8,600,000 »		8,000,000			
		Total des crédits et dépenses pour le service des dépenses exceptionnelles fr.	12,308,754	75	11,378,671 53	2,337,232 64	9,039,432 12			
		Total des crédits et dépenses pour le service ordinaire	48,680;335	24	18,642,845 37	14,668,386 35	53,920,567 80			
		Total des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère de la Guerre	60,989,069	99	60,021,516 90	17,005,618 99	42,959,999 92			

LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1899.

TUÉS	PAYEMENTS BESTANT A REPECTURE OU A JUSTIFIER			DITS ks défenses	Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertudel'art. 30 de la loi sur la como- tabilité.	etrédant LES CRÉDITS.	Observations.
376,392 77	•	•	296,841 98	•	•	
43,431 15	9 60	ת	1,559 25	Ni	•	
39,900 »	•	•	100 >	*		
196,124 98	•	0	0 02	3,875 <b>»</b>	ห	
959,029 94	946 »	•	24 06	40,000 •	•	
1,374,997 38	•	n	2 62	•	0	
186,491 90	1,051 17	ñ	81,774 71	30,682 22	•	
64,036 07	•	•	349 50	25,614 43	•	
	10		75,000 »	•	•	
95,910 01	D	•	551,789 <b>99</b>	15,000 »	•	
14,914 58		3	85 42	7,000 »	٠	
16,645 08	,	•	354 92	•		
1,490 90	1)		9 10	•	'n	
10,000 *	ч	D		33		
						,
8,000,000 »	9	3	ū		•	a) Crédit alloué par la loi du 9 mai 190 Moniteur du 13, nº 133.
						10000000 an 19, 1, 199.
11,376,664 76	2,006 77	ь	807,891 57	122,171 65	•	
48,588,954 15	53,891 <b>2</b> 2	•	14,505 10	22,984 77		
59,963,618 91	55,897 90	,,	822,396 67	145,156 42		

MINISTÈRE DE

raes DGET.	BUDGET.		CRÉDITS  ouveits  PAR LE BUDGET	DÉPENSES resultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC Et justifiës			
CHAMTRES OU BUDGET	DO BUI	désignation des dépenses.	primitif et par des lois spéciales.	Divits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au 31 octobre.		
		RÉCAPITULATION.						
•		Transfert de l'exercice 1895. (Art. 30 de la loi de compta- bilité)	51 10	•				
		Transferts de l'exercice 1896. (Art. 50 de la loi de compta- bilité)	2,155 97	•	29	>>		
		Transferts de l'exercice 1897. (Art. 50 de la loi de comptabilité)	58,998 91	58,484 62	18,788 76	59,695 86		
		Transferts de l'exercice 1898 (Art. 50 de la loi de compta- bilité)	535,90 <b>3</b> 61	315,971 57	55,582 <b>5</b> 0	282,003 47		
		Total des transferts des exercices précédents fr	<b>397,109 5</b> 9	<b>374,456 1</b> 9	52,171 26	321,699 <b>3</b> 3		
		Тотак du Budget pour l'exercice 1899	60,989,069 99	60,021 <b>,</b> 51 <b>6</b> 90	17,005,618 99	42,959,999 92		
		Totaux fr.	61,386,179 58	60,595,973 09	17,057,790 25	45,281,699 25		

## LA GUERRE (SUITE).

# DEVELOPPEMENTS OF COMPTS DEFINITIF OU ROBUST DE L'EXERGICE 1899.

TUES	PAYEMENTS RESTANTARPPECTURE OU A JUSTIFIER		CRÉDITS Excédent les dépenses		DÉPENSES	Observations.
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cles suivant, «o vertude l'art. 36de la loi sur la comp- tabilite.		Observations.
				•	•	
		!				
v	'n	*	51 10	•	*	
8	•	•	1,924 27	231 70	•	
58,484 62	ø	X)	514 29	٥	•	
315,585 97	585 60	Þ	6,136 92	13,795 12	•	
373,870 59	£85 60	•	8,626 58	14,026 82	,	
59,965,618 91	55 <b>,897</b> 99	•	822,396 67	145,156 42	•	
60,539,489 50	56,483 59	*	851,023 25	159,183 24	•	

de la Guerre, pour l'exercice 1899, a été fixé : Pour le service ordinaire, à la somme de	48,589,035 24	
A Y AJOUTER : A. Les crédits supplémentaires	91,300 ×	
B. Les parties d'allocations transérées des Budgets des exercices 1895, 1896, 1897 et 1898, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	<b>591,093</b> 13	49,071,428 37
Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de		40,071,420 07
B. La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1898.	6,016 46	12,314,751 21

TABLEAU LITT, W.

## CORPS DE LA

DGET.	CLES DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouveits par le budget	DEPENSES résultant des SBRVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC			
OU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ardonnancés au prolit des créancies s de l'Erst,	En 1899.	En 1900, jusqu <b>'au 31</b> octobre.		
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS, a)  EXERCICE 1897.						
		Report de l'exercice 1897 à l'exercice 1899, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	26,849 n	9,929 33	<b>4,80</b> 0 04	4,429 29		
		EXERCICE 1898.						
		Report de l'exercice 1898 à l'exercice 1899	7,541 70	<b>7,3</b> 89 89	5,254 88	4,135 01		
		Total des transferts des exercices précédents fr.	<b>34,390</b> 70	16,619 22	8,054 92	8,564 30		
		EXERCICE 1899 (compte définitif).		1	i			
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET,						
		Gendarmerie.						
יט	nique	Traitement et solde de la gendarmerie — Dépenses diverses	5,168,800 .	5,161,090 55	3,706,354 45	1,454,703 60		
		TOTAUX fr.	5,203,190 70	5,177,709 77	5,714,409 37	1,463,267 90		

#### GENDARMERIE.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUĖS	1	MENTS URR OU A JUSTIFIER	1	DITS 18 dépandas	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler definitivement.	Transférés à l'azer- cree suivant, en vertude l'art, 50de la joj sur la comp tabilité.	excédant LES CRÉDITS,	Observations,
						a) Ces transferts ont été autorisés par d sion de la Cour des Comptes du 28 vembre 1899, nº 478729.
9,229 53	o		188 35	17,451 32		
7,389 89	•	•	151 81			
16,619 22	ž	٠	340 16	17,451 52	ъ	
5,161,058 05	32 50	•	7,709 45	•	•	b) Crédit primitif fr. 5,128,800 Crédit supplémentaire . 40,000 (par l'article les de la loi du 9 mai 19
5,177,677 27	32 50	ń	8,049 61	17,431 32	•	Moniteur du 15, nº 135.)

Le Budget du Corps de la Gendarmerie, pour l'exercice 1899, a été fixé par l'article premier de la	l
loi du 26 juillet 1899, Moniteur du 27, nº 208, à la somme de	
A Y AJOUTER: 1º Le crédit supplémentaire de	40,000 *
2º Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1897 et 1898 conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de	
PÉtat	
	Y 205 100 50

TOTAL. . . . . fr. 5,203,190 70

TABLEAU LITT. X.

## MINISTÈRE DES

TRES DGET.	CLES DGET.	ΙΝΈΝΙΟΝΙ ΙΝΘΟ ΙΝΈΝΙΝΙΟΝ	CRÉDITS outers	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITEES DU BUDGET	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois speciales	Drolts constatés et ordomancés au problèse cremeiers do l'Etat		En 1900, Jusqu'au 31 octobre	
VII.	37	TRANSFERT DE L'EXERCICE 1897. a)  Report de l'exercice 1897 à l'exercice 1899, conformement à l'article 39 de la loi du 15 mai 1816 sur la comptabilité de l'État.  Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.  Services divers.  Construction et amcublement d'un bâtiment destiné à l'installation des divers services de l'administration des contributions directes, donances et accises, a Anvers.	11,294 34	11,294 34	11,294 54		
		EXERCICE 1899 (COMPTE DÉFINITIF). *  DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.  —  Première section. — Dépenses ordinaires.					
1.		Administration centrale.					
	1	Traitement du Ministre	21,000 •	21,000 »	21,000 »	•	
	2	Fraitements des fonctionnaires, employés et gens de service.  — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité	1,168,800 »	1,158,958 87	1 <b>,114,106</b> 87	24,852 -	
	5	Honoraires des avocats et des avoués du département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc	80 <b>,</b> 000 »	79,068 90	57,701 94	21,566 96	
	4	Frais de tournées	8,000 .	7,068 65	5,581 75	1,486 90	
	5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale.	3,500 »	1,252 95	1,182 55	70 40	
	6	Matériel	214,783 85	214,083 76	133,287 24	80,243 67	
	7	Magasin général des papiers	145,216 15	145,216 15	108,310 31	36,905 84	
	8	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires	13,950 •	8,015 »	4,995 v	3,020 *	
	9	Service de la monnaie	16,100 •	11,785 29	5,913 81	5,871 48	
	10	Documents statistiques	16,500 •	16,472 50	16, <b>4</b> 72 50	,	
		A Beportes fr.	1,687,850 »	1,642,922 07	1,468,551 97	173,817 25	

## FINANCES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EVERCICE 1899.

TUES	PAYEMENTS RESIANT A EFFECTUER OU A JUSTITIER			DITS 88 dépenses	DEPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement	transférés à l'over- cice survant, en vertu de l'art 30 de la loi sur la comp- tabilité	excedant LBS CRÉDITS.	Observations .
						a) Ce transfert a été autorisé par décisi de la Cour des Comptes du 21 nover bre 1899
11,294 34	•	n	,	b	٥	
						*) Le Budget du Ministère des Finances po l'exercice 1899 a été augmenté d'u somme de 49,500 francs à rattacher a articles 6, 26 et 59, par l'article 1st de loi du 9 mai 1900, Moniteur du 1 n° 133 Par l'article 2 de la même loi, les crèd
21,000	•	ı,	Ŋ	•	¥	primitifs des articles 7, 27, 28, 29 52, ont été diminués d'une somme fr. 59,8×5.85 (1), portée en augmentation aux articles 6, 26 et 40.  (1) Le restant disponible sur le crédit inscription
1,138,958 87			29,841 15	0	o	à l'article 7, ne s'élevant qu'à fr. 26,785 set non à 50,000 francs comme le porte tableau B, annexé à la susdite loi, l'au mentation portée à l'article 6 n'à été que de 20,22 set au lieu de 20,000 france.
						de fr 26,785.85 au lieu de 30,000 franc Le total des transferts est donc of fr 59,885.85 au lieu de 45,100 froncs.
79,068 90	6	^	931 10	.	•	
7,068 65	n	•	931 35	٠	n	
1,252 95	o	.	2,247 05		b	
215,530 91	552 85		700 09		N	b) Crédit primitif fr. 163,000 Crédit supplémentaire . 25,000
145,216 15			•	v	,	Augmentation (transfert de l'article 7) 26,785 8.
8,015 •	.		5,935	v	•	c) Crédit primitif fr. 172,800 Diminution (transfert à Particle 6) 26,783 85
11,785 29	»		4,514 71	o.	•	ratue (0)
16,472 50	o	n	27 50	»	o	
1,642,569 22	552 85		44,927 93	•	ъ	

## MINISTÈRE DES

TRES DGET.	BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDG		DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS	PAY	EMENTS E	
CHAPITHES DU BUDGEY	DE BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.		Drolts constatés et ordonnancés au profit des créancier de l'État.		En 190	
		. Report fr,	1,687,850	D	1,642,922 07	1,468,551 97	173,817	25
11.		Administration de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.						
:	11	Traitements d'activité et de disponibilité des agents du	172,000		168,190 06	168,190 06	ů	
	12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	55,000		54,549 99	·	. 900	•
Ш.		Administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces.						
	13	Surveillance générale. — Traitements	465,200	D	426,034 03	ъ	426,034	03
	14	Service de la conservation du cadastre Traitements	940,000		874,618 77	'n	874,618	77
]	15	( Traitements fixes . , ;	2,905,050		2,738,149 34	•	2,758,149	34
	16	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. Remises proportionnel- les et indemnités (cré- dit non limitatif).	2,503,000		2,557,624 51	60 »	2,557,564	51
	17	Service des douanes et de la recherche maritime	6,417,300	α	6,287,255 16	29	6,287,255	16
-	18	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent	3,500	a	<b>5,499</b> 92	'n	5,499	92
	19	Service des laboratoires (y compris 7,000 francs en charge temporaire)	24,200	•	2 <b>3,7</b> 58 03	7,069 21	16,688	82
	50	Suppléments de traitement	228,000	מ	227,851 05	64,574 25	163,183	80
	21	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés.	<b>30,</b> 000	٥	2 <b>6,</b> 569 42	50 <b>0</b> *	26,069	42
	22	Frais de bureau et de tournées	104,000	•	86,026 .	35,150 »	50,576	
	25	Indemnités, primes et dépenses diverses	750,500		712,869 61	<b>37 20</b>	665,345	41
j	24	Police douanière	5,000	•	<b>გ</b> 30 20	104 20	435	•
	25	Matériel	236,425	•	236,412 01	107,819 66	128,445	45
IV.		Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.						
	26	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre. a	638,400		637,743 24	296,506 51	341,456	73
	27	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés	17,000		1 <b>6,174</b> 92	8,124 96	8,049	
		A REPORTER fr.	17,180,425	•	16,720,787 33	2,210,138 01	14,459,869	57

## FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERGICE 1899,

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EPPECTURE OU A JUSTIPIER			DITS .ks dåpunses	DÉPENSES	Observations.		
TOTAL.	Sur ordonnances en circulatíon.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cles sulvant, en vertudel'urt, 30 de la loi sur la comp- tabilité.	exeddant LES CUÉDITS.	Observations.		
1,642,569 22	552 85	N,	44,927 93	•	ŭ			
168,190 06 54,549 99	<b>•</b>	n.	5,809 94 450 01	0	<b>3</b>			
426,034 03 874,618 77	2) 18	**************************************	37,165 97 65,581 23	ני				
2,738,140 54	w	•	166,900 66	σ.	<b>3</b>			
2,557,624 51 6,287,255 16	30 38	υ \$	130,044 84 0 08	<b>v</b> o	54,624 51			
5,499 92 25,758 03 227,758 05	93 »	)) ))	441 97 148 95	n	v v			
26,569 42		25	5,450 58	D	n			
85,52 <b>6</b> 2	<b>5</b> 00 »	1)	17,974 »	*	»			
665,382 61 559 20	49,487 »	•	37,650 59 4,460 80	υ	v			
2 <b>36,265</b> 11		*	12 99	39	b			
637,743 24	,		656 76	39	υ	a) Crédit primitif fr. Crédit supplementaire. , Augmentation (transfert de l'article 27)	623,900 9,500 5,000	
16,174 92	•	*	825 08	,	,	b) Crédit primitif fr Diminution (transfert à l'article 26)	22,000 <b>5</b> ,000	
16,670,007 58	50,779 75	•	514,262 18	»	54,624 51			

## MINISTÈRE DES

CHAPITRES U BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DEPENSES.	CREDITS outerts PAR LE BUOGET	DEPENSES resultant des SERVICES FAITS	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPP DU BU	ARTI DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et pår des lois spéciales	Droits constatés et ordonnan és eu profit des eréanciers do l'État	En 1899	En 1900, jusqu nu stoctobre
		Repont fr.	17,180,425	16,720,787 53	2,210,138 01	14,459,869 57
IV (suite)		Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces (suite).			•	
	28	Frais de buieau et dépenses diverses a)	49,900 "	49,899 88	41,749 94	8,149 94
	29	Traitements du personnel du domaine b)	95,755	95,501 99	44,546 56	50,755 43
	50	Remises des receveurs — Frais de perception (crédit non limitatif)	1,528,685 »	1,415,422 83	10	1,415,422 85
	31	Matériel	19,700 »	19,673 19	12,727 53	6,907 86
	52	Dépenses du domaine	40,000	56,256 <b>4</b> 3	8,374 28	27,847 72
	53	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (credit non limitatif)	1,500	103 14	103 14	ď
v.		Pensions et secours				
	34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement .	27,200	26,215 48	17,556 82	8,656 66
	<b>3</b> 5	Secours à d'anciens employés, à d'anciens agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse — Secours exceptionnels à d'anciens employés, ou a leurs veuves et orphelius, dans le cas où l'employé autait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions	20,000 •	18,903 •	18,628	275
VI.		Dépenses imprévues				
ĺ	56	Dépenses imprévues non libellées au budget	5,000	3,074 45	1,463 59	1,611 06
		Total fr	18,768,165 »	18,585,635 72	2,555,287 47	15,979,496 07
		Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.				
VII.		Services divers.				
	57	Revision des évaluations cadastrales en vue d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier	700,000 »	107,549 57	2,480 »	105,069 57
	58	Construction et ameublement d'un bâtiment destiné à l'instal- lation des divers services de l'administration des contri- butions directes, douanes et accises, a Anvers	60,000 ·	5 <b>5</b> ,2 <b>32</b> 07	51,510 06	<b>5,922 01</b>
	59	Construction et acquisition d'embarcations destinées à la sur- veillance de l'Escaut par la douane du port d'Anvers . d)	190,000 ،	158,042 59	46,311 94	111,730 65
	40	Travaux d'appropriation d'un immeuble à Bruxelles, pour l'installation des bureaux (les services des hypothèques et du timbre extraordinaire	81,100 »	81,012 04	66,646 02	14,366 02
		Total fc.	1,031,100 »	401,836 07	166,748 02	255,088 05
		Total des crédits et dépenses pour le Budget du Ministère des Finances	19,799,265	18,787,471 79	2,522,035 49	16,214,584 12

## FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte définitée du budget de l'exergice 1890.

TUĖS	ł	IENTS ibr ou a justifibr		DITS Be dépenses	DÉPENSES		
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Trunsfürds à l'exer- cice suivant, en vertu do l'art. 30 de la toi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS,	Observations.	
16,670,007 58	50,779 75	•	514,262 18	×	54,624 51		
49,899 88 95,501 99	• v	b S	0 12 453 01	<b>3</b> 5	b B	a) Crédit primitif fr. Diminution (transfert à l'article 40)	51,500 1,600
						b) Crédit primitif fr.	99,255
1,415,422 85		0	»	*	86,737 83	Diminution (transfert à l'article 40)	5,500
19,635 19 56,222	58 ·	<b>•</b>	26 81 3,743 57		,	c) Crédit primitif . , . fr.	43,000
		<del>"</del>	ज,1 पत ज <i>1</i>		•	Diminution (transfert à	3,000
105 14	•	Ü	1,396 86	Û	n	·	
26,213 48	ù	ינ	986 52	Б	•		
18,903 •	,	3	1,097 "	3)	•		
3,074 45	ņ	w	1,925 55	N	,		
18,334,783 54	50,852 18	v	525,891 62	•	141,362 34		
					·		
107,549 57	**	, o	592,450 63	•			
55,252 0 <b>7</b>	v	a	4,767 93		2		
158,042 59	»	ů	2,122 21	29,835 20		d) Crédit primitif fr. Crédit supplémentaire, .	175,000 15,000
81,012 04	b	•	87 96	ŭ	σ	e) Crédit primitif fc. Augmentation (transferts	73,000
401,836 07	D	n	599,428 73	29,835 20		des articles 28, 29 et 32).	8,100
18,736,619 61	50,852 18		1,123,320 35	29,835 20	141,562 54		

## MINISTÈRE DES

rres GET.	aricles Budget.		CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPITRES DU BUDGET	ARTIC DU BUI	DESIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descreanciers de l'Etat.	En 1899.	En 1900, Jusqu'au31actobre
Na Standard					,	
		RÉCAPITULATION. 				
		Transfert de l'exercice 1897. (Art. 30 de la loi de compta- bilité.)	11,294 34	11,294 54	11,994 34	ñ
		Total du Budget de l'exercice 1899	19,799,265 +	18,787,471 79	2,522,035 49	16,214,584 12
		Totaux fr.	19,810,859 54	18,798,766 13	2,555,529 83	16,214,584 12

## FINANCES (SUITE).

#### DÉVELOPPEMENTS du compir définitif du hubge? de l'exercice 1899.

TUÉS	PAYEMENTS  RESTANT A REPRECTURE OU A JUSTIFIER  Sur ordonnances on circulation.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		A annuler (teo suivant, en		DÉPENSES - excedant	<u> </u>
TOTAL					LUS GRÉDITS	Observations.
11,294 34	ď	v	•	ני	0	
18,756,619 61	50,852 18	•	1,123,320 35	29,835 20	141,502 34	
18,747,915 95	50,852 18	3	1,123,320 35	20,855 20	141,362 34	

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1899, a été fixé par l'article du 5 août 1899, Moniteur du 5, nº 217 :	unique de la l	oi
1º Pour le service ordinaire, à la somme de	18,741,765	»
A Y AJOUTER: Les crédits supplémentaires	34,500	v
	18,776,265	»
A DÉDUIRE : Les sommes transférées aux dépenses exceptionnelles	8,100	
2º Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de fr.	1,008,000	— 18,768,165 »
A Y AJOUTER : 4. Le crédit supplémentaire	15,000	ù
B. La partie d'allocation transférée du Budget de l'exer-		
**cice 1897, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	11,294 3	54
C. Les sommes transférées des dépenses ordinaires	8,100	1,042,394 54
FOTAL		r. 19,810,559 54

TA BLEAU LITE. Y

## NON-VALEURS ET

rnes DGET.	ctes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SEUVICES FAITS.	PAY.	EMENTS EFFEC BT JUSTIFIES
CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	PESIGNATION DES DES ENGES	primitif et par destois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'Etat.	En 18:0.	En 1900, Jusqu'aust ostobre,
I.	1 3 4 5	EXERCICE 1899 (compte déginitif).  Dépenses imputables sur le budget.  Non-Valeurs.  Non-Valeurs.  Non-Valeurs sur la contribution foncière	250,000 • 415,000 » 150,000 » 5,000 •	168,816 18 388,576 12 871,138 47 3,784 26 7,125 87	387 09 93 13 693 03	168,429 09 388,482 99 870,445 44 3,784 26 7,125 87
11.		Remboursements.				
	6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 s	625,509 53	219,861 05	403,598 86
	7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers.	600,000 »	563,080 09	186,886 88	575,281 64
	8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent budyet — Remboursements divers.	40,000 •	5,551 55	5,551 <b>5</b> 3	
	9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	2,000 ×	1,005 48	698 81	<b>306 67</b>
ĺ	10	Service de naviyation à vapeur entre Anvers et les ports étranyers — Remboursement des droits de pilotage	115,000 ×	108,823-39	108,823 59	u
	11	Déficit des divers comptables de l'État	40,000 •	47,459 67	5,547 71	41,891 96
		Total des crédits et dépenses pour le Budget des Non-Valeurs et Remboursements fr.	1,876,000 >	2,788,848 39	528,542 62	2,257,344 78

#### REMBOURSEMENTS.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGEF
DE L'EXERCICE 1899.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A REPRECTURE OU A JUSTIPIER		CREDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Ohooma Nova
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonamees d'ouverture de credit.	A annuler définitivement .	transferes à l'ever- clee sulvant, en vertude l'art 50de la foi sur la comp tatolite.	ercédout	Observations.
	,					
168,816 18		'n	81,185 82	ء	n	
388,576 12	υ	Ŋ	26,423 88			
871,158 47	»	ж	ø	n	721,158 47	
5,784 26	»	ď	1,215 74	<b>»</b>	5	
7,125 87	»	ŧ	1,876 13	30	ь	
623,459 91	49 42	•	n	* >>	<b>375,</b> 509 <b>3</b> 3	
023,100	10 12	-	"		,	
560,168 52	2,911 57	ħ	56,919 91	'n	3	
5,551 53	۵	D C	34,448 47	σ	o	
1,005 48	,	<b>3</b>	994 52	s	Đ	
108,823 59	*	»	6,176 61	•	T.	
47,439 67	*	я	•	79	7,439 67	
2,785,887 40	2,960 99	*	189,259 08	υ	1,102,087 47	

## EXERCICE 1899. —

	CR par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS,		
DÉSIGNATION DES SERVICES.	1 <sup>70</sup> SECTION.  Service	2º section, Dépenses	Total.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers
	ordinaire.	exceptionnelles.		de l'État,
Dette publique	127,686,789 10	100,000 •	127,786,789 10	125,959,227 54
Dotations	5,048,720	*	5,048,720 »	5,054,477 85
Ministère de la Justice	22,761,174 56	1,088,364 08	25,849,538 64	24,00 <b>3</b> ,022 »
— des Affaires Étrangères	5,224,903 »	12,000 v	<b>5,</b> 236,905 ,	3,184,527 34
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	26,986,845 56	2,218,536 94	29,205,182 50	28,529,986 10
— de l'Agriculture et des Travaux publics	24,655,152 45	3,609,654 94	28,264,787 59	25,754,319 36
— de l'Industrie et du Travail	5,595,820 »	745,000 ×	4,340,820	<b>3,946,510 6</b> 9
- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	149,611,810 10	31,750 ·	149,645,560 10	147,857,280 05
de la Guerre	49,071,428 37	12,514,751 21	61,386,179 58	60,395,973 09
Corps de la Gendarmerie.	5,205,190 70	À	5,203,190 70	5,177,709 77
Ministère des Finances	18,768,165	1,042,594 54	19,810,559 34	18,798,766 13
Non-Valeurs et Remboursements	1,876,000	8	1,876,000 »	2,788,849 59
Totaux géréraux fr. 4	158,489,978 84	21,162,251 51	459,652,230 35	151,430,248 07

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPENTIT DU BUDGET DE L'EXENGICE 1809.

PAYE	MENTS EFFECTUES ET JUSTIFIES		1	MENTS uer ou a justifier	CRE		DEPENSES	ıtions.
En 1899.	En 1900, Jusqu'au 31 octobre	Total.	Sur ordonnances en cuculation.	Sur ordonnances d'ouverture de credet.	A annuler definitivement	Cransférés à l'exer- lice suivant, en vertudet act 30 de la loi sur la comp- tabilité	escédant LES CRADITS.	Observations
97,460,096 15	28,415,317 79	125, <b>87</b> 5,413 <b>9</b> 4	83,813 40	*	2,098,119 10	27,200	297,757 34	
<b>4,978,93</b> 7 53	55,540 30	5,034,477 83	•	•	14,242 17	•	ŋ	
16,284,377 06	7,693,223 05	23,977,600 09	25,421 91	•	<b>574,520 6</b> 2	309,309 01	837,312 90	
2,679,294 34	485,048 67	3,164,343 01	19,984 33	•	48,381 44	4,194 22	,	
23,619,703 89	4,631,227 01	28,250,950 90	279,055 20	*	419,290 65	267,203 34	11,297 59	
15,817,028 84	9,573,413 27	25,390,442 11	<b>56</b> 3,87 <b>7 2</b> 5	•	1,413,222 80	1,097,245 23	,	
3,259,525 90	678,880 62	3,958,206 52	8,104 17	•	394,509 31	•	¥	
48,609,770 87	98,686,069 98	147,295,840 85	561,439 18	•	1,939,768 <b>8</b> 3	452,674 64	606,163 40	
17,057,790 25	45,281,699 25	60,339,489 50	56,483 59	•	831,023 25	159,185 24	•	
<b>3,714,409 3</b> 7	1,463,267 90	8,177,677 27	<b>32 50</b>	n	8,049 61	17,431 32	*	
2,533,329 85	16,214,584 12	18,747,913 95	50,852 18	•	1,123,320 35	29,835 20		
528,542 62	2,257,344 78	2,785,887 40	2,960 99	*	189,239 08	b .	1,109,087 47	
236,542,606 65	215,435,616 72	449,978,225 37	1,452,024 70	ď	8,853,687 21	2,364,276 20	2,995,981 15	

## **COMPARAISON**

des dépenses de l'exercice 1899, liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice antérieur.

MINISTÈRES ET SERVICES.	1	ES ET ORDONNANCÉE EXOFCICES	DIFFÉRENCES  de l'exercice 1899.		
	1899.	1898.	en plus.	EN MOINS.	
Dette publique	125,959,227 34	124,670,106 52	1,289,120 82	10	
Dotations	5,054,477 85	4,976,366 98	58,110 85	•	
Ministère de la Justice	24,005,022 »	23,253,932 22	749,089 78	•	
— des Assaires Étrangères	3,184,327 34	2,930,738 01	253,589 53		
<ul> <li>de l'Intérieur et de l'Instruction publique .</li> </ul>	. 28,529,986 10	27,164,439 72	1,365,546 38	,	
- de l'Agriculture et des Travaux publics	25,754,319 36	24,319,606 79	1,434,712 57	. 8	
— de l'Iodustrie et du Travail	5,946,310 69	3,148,813 99	797,496 70	•	
- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	147,857,280 03	153,846,772 41	14,010,507 62		
— de la Guerre,	60,395,973 09	54,361,397 47	6,054,575 62	•	
Corps de la Gendarmerie	5,177,709 77	5,071,555 88	106,153 89	*	
Ministère des Finances	1 <b>8,7</b> 98,766 15	18,946,315 03	3	147,548 90	
Non-Valeurs et Remboursements	2,788,848 39	4,490,911 11		1,702,062 72	
	\				
xuatoT	451,430,248 07	427,180,956 13	26,098,903 56	1,849,611 62	
	En plus	fr.	24,249,	291 94	
		•			

( 307 ) [No 64]

TABLEAU LITT. Z.

# TABLEAU

DES

# RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

DE 1830 A 1898 INCLUSIVEMENT.

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

		PRÉVISIONS.								
EXERCICES.	ÉVALUATIONS do BUDGET des voies et moyens.	AUGMENTATIONS  par  des lois spéciales.	RESSOURCES EXTRACEDINAIRES constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget. (Montant effectif.)	FONDS AFFECTÉS à des dépenses spéciales. (Montant effectif.	TOTAL.					
1830 (4me trimestre)	26,502,221 36	n	33	3)	26,502,221 36					
1831	66,942,211 82	46,205,354 62	78,248 59	n	113,225,815 03					
1852	77,811,942 41	74,592,463 76	60,099 80	»	152,464,505 97					
1835	86,037,982 »	,	54,603 48		86,092,585 48					
1834	84,279,578 »		321,239 35	10,000,000 »	94,600,817 35					
1855	85,142,519 »	4,785,149 22	413,891 40	1,490,000	91,851,559 62					
1836	84,557,151 »	»	1,444,799 73	15,374,163 74	101,376,114 47					
1837.	85,911,700 »	, ,	2,308,636 25	10,000,000 »	98,220,336 25					
1838	94,606,326 »		44,855 30	25,778,033 70	120,429,195 »					
1839.	104,095,531 »	»	151,714 65	15,896,897 40	120,144,143 05					
1840	101,955,569 »	»	5,743,247 64	63,074,257 65	170,773,074 27					
1841	101,464,464 »	n	39,052 92	'n	101,503,516 92					
1842	105,850,612 »	50,000 »	71,034 77	22,537,424 68	128,309,071 45					
1845	109,650,053 »	30,000 »	16,536,755 36	1,699,763 61	127,916,571 97					
1844	109,581,084 »	»	5,728,820 34	84,656,000 *	197,965,904 34					
1845	111,158,170 »	'n	10,692,961 92	6,886,341 07	128,717,472 99					
1846	115,014,070 »	»	489,001 09	328,005 56	115,851,076 65					
1847	115,473,650 »	»	83,703 12	100,000 »	115,657,353 12					
1848	118,412,250 »	200,000 »	57,014,121 10	165,916 91	155,882,288 01					
1849	116,797,020 "	800,000 »	»	24,300 06	117,621,320 06					
1850	115,910,820 »	2,000,000 »	16,347,668 69	'n	134,258,488 69					
1851	117,332,550 »	450,000 »	255,145 59	85,139 45	118,122,834 84					
1852	118,510,250 »	n	2,882,959 97	1,240,201 02	122,433,390 99					
1853	124,224,250 »	550,000 •	6,698,622 27	5,931,724 53	135,404,596 80					
1854	126,002,150 »	500,000 »	13,913,253 20	6,408,417 26	146,823,820 46					
1855	129,596,590 »	950,000 »	143,182 01	4,990,791 12	135,680,563 13					
1856	132,698,540 »	1,264,000 »	123,248 63	3,108,865 86	137,194,654 49					
1857	139,604,990 »	2,150,000 »	77,489 84	2,284,992 08	144,117,471 92					
1858	141,910,790 »	2,250,000 »	36,067 62	726,631 15	144,903,488 77					
1859	147,652,990 »	1,000,000		1,721,369 15	150,354,359 15					
1860	149,188,790 »	1,728,000 •	74,035 91	14,096,647 44	165,087,473 35					
1861	149,029,190 0	1,929,417 95	n	15,462,486 97	166,421,094 92					
1862	153,614,490 .	1,000,000 »	ν	3,421,575 01	158,056,065 01					
1863	156,046,790 .	1,000,000	850,920 •	4,852,759 35	162,750,469 35					
1864	157,782,790 n	800,000 »	12,504,805 42	4,760,118 81	175,847,714 23					
1865	159,612,790 🎍	800,000 »	5,867,257 25	3,180,033 64	169,460,080 89					
1866	164,089,490 =	• 1	1,049,486 42	17,156,890 57	182,295,866 99					
1867	166,046,290 »	»	10,259,231 38	39,925,729 80	216,229,251 18					
1868	169,190,780	۰	936,738 44	32,410,381 63	202,537,900 07					
1869	174,691,700 »	»	3,662,227 06	22,229,034 20	200,582,961 26					
1870	176,725,000 •	b	5,388,118 37	9,516,989 10	191,630,107 47					
А вероптья	4,968,466,124 59	145,104,385 55	160,347,204 68	449,299,882 50	5,723,217,597 32					

FAITS RÉALISÉS. —	de la comparais	LTATS on des prévisions lits réalisés.	
RECOUVREMENTS		EXCÉDENT	Observations.
	EXCÉDENT	des recouvrements	
offectués.	des evaluations.	effectués	
26,502,221 56	»	y	
113,225,815 03	t)	n	
152,464,505 97	<b>3</b> ):	37	
88,058,313 92	»	1,965,728 44	
96,701,337 76	<b>3</b> 0	2,100,520 41	
91,075,225 70	756,333 92	D.	
102,632,652 59	*	1,256,517 92	
101,715,250 24	<b>3</b> )	5,494,913 99	
125,509,914 81	»)	3,080,719 81	
115,837,428 97	4,306,714 08	n n	
169,576,253 86	1,396,820 41	n	
101,342,826 17	160,690 75		
126,766,956 55	1,542,114 90	n	
123,289,847 48	4,626,724 49	» .	
198,810,508 73	»)	844,604 39	
129,855,951 97	n	1,138,478 98	
114,064,043 57		232,966 72	
113,528,063 84	2,129,289 28	»	
146,117,886 55	9,764,401 46	,	
113,871,437 58	5,749,882 48	ь	
152,877,187 86	1,381,500 83	ν	
119,343,651 94	N	1,220,817 10	
128,451,208 79	»	6,017,817 80	
159,468,270 19	n	4,063,673 59	
152,673,052 50	•	5,849,232 04	
144,502,166 63	•	8,821,603 50	
146,239,211 91		9,044,557 42	
149,145,923 93	14	5,026,452 01	
155,880,739 37 ½	Ŋ	10,977,250 60 1	
158,549,645 85	n	7,995,286 70	
169,709,218 61 2	ø	4,621,745 26	
172,234,411 84	•	5,813,316 92	
164,537,914 52 3		6,501,849 511	
168,925,320 49	•	6,194,851 14	
181,514,254 97	*	5,666,540 74 2	
178,086,951 17		8,626,870 28	
187,047,478 33	•	4,751,611 34	
223,404,893 42		7,175,642 24	
209,641,495 41	ñ	7,103,595 34	
211,092,453 85	×	10,509,472 59	
205,442,109 40	29	13,812,001 93	

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

		PRÉVISIONS.			
EXERCICES.	ÉVALUATIONS du BUDGET des VOIES ET MOYENS.	AUGMENTATIONS  par  des lois spéciales.	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget, (Montant effectsf.)	FONDS APFECTÉS A des dépenses spéciales. (Montant effectif.)	TOTAL.
Report	4,968,466,124 59	145,104,385 55	160,347,204 68	449,299,882 50	5,723,217,597 32
1871	178,329,000 »	<b>3</b> )	4,578,316 59	44,359,658 95	227,266,975 54
1872	188,914,000		3,803,026 77	22,784,721 73	215,501,748 50
1873	205,985,500 »	D.	3,909,338 34	110,148,310 97	520,045,149 51
1874	229,643,000 »	,	7,997,353 32	64,462,094 50	502,102,447 82
1875	243,0 <b>3</b> 2,600 »	D	6,378,327 41	25,147,717 51	274,558,644 92
1876	250,244,860 u	ŋ	6,284,657 41	64,714,787 04	321,244,304 45
1877	252,245,760 »		5,921,492 41	82,569,776 93	340,737,029 54
1878	260,333 <b>,860</b> »	2	7,779,547 19	101,271,393 30	369,384,800 49
1879	264,435,26 <b>0</b> »	•	8,105,464 16	22,041,400 »	294,580,124 16
1880	275,497,060 »	*	6,055,637 49	97,208,952 50	376,761,649 99
1881	286,368,639	•	6,711,960 65	75,664,610 »	368,745,209 63
1882	296,647,709 »	•	7,471,222 69	128,875,535 45	432,994,467 14
1883	299,571,760 •	•	8,247,563 39	144,826,113 85	452,645,437 22
1884	320,448,727 »	,	5,470,584 ·	49,552,795 »	375,472,106 . »
1885	319,861,190 •	•	800,584	19,769,518 53	540,431,292 55
1886	520,169,728 »	я	1,723,184	45,296,793 87	367,188,705 87
1887	314,421,809	•	2,356,584	17,248,349	334,026,742 >
1888	319,565,759 »	ย	706,884 >	14,275,277 50	334,347,920 50
1889	330,514,902 »	n	1,103,584 *	46,085,629 17	377,702,115 17
1890	331,352,202	•	1,027,313 0	35,976,143 24	368,355,658 24
1891	341,692,712 40	•	2,358,000 *	55,150,607 01	399,181,319 41
1892	342,546,190 40		1,768,000 *	65,335,565 57	409,649,755 97
1893	344,750,828 40	*	6,488,000 >	40,987,756 65	392,226,585 05
1894	349,316,198 40	•	4,378,000	35,408,777 25	589,102,975 65
1895	557,727,028 <b>4</b> 0	•	728,000 •	21,954,934 15	380,409,962 55
1896	365,927,378 40	•	4,538,846	83,000,829 47	453,467,053 87
1897	386,923,178 40	*	6,198,600 62	62,573,246 79	455,695,025 81
1898	422,030,348 40	•	6,218,708 17	249,900,141 66	678,149,198 25
	13,364,763,319 79	145,104,385 55	287,432,984 27	2,275,889,520 07	16,075,190,002 68
	47.500.00	67,698 34			

### STATES   STATES	FAITS RÉALISÉS	de la comparais	LTATS on des prévisions lits realises.	
256,645,908 44			des recouvrements	Observations.
256,645,988 44	5 <b>,</b> 847,311,965 25	29,814,272 60	153,908,638 53	
235,9,40,437 00	256.643.968 <b>4</b> 4	v	29,376,992 90	
\$41,086,178 03 \$15,913,640 21 \$15,913,640 21 \$15,811,192 59  278,711,586 65 \$4,152,941 71  \$20,620,745 66 \$5,576,439 21  \$546,284,520 27 \$5,547,496 95  \$50,801,815 37 \$6,921,680 21  \$17,94,558 56 \$9,258,580 22  \$456,506,919 84 \$9,258,580 22  \$456,002,132 10  \$23,449,975 90 \$555,083,493 70  \$77,545,868 77  \$771,291,105 14 \$77,545,868 77  \$771,291,105 14 \$9,354,401 52  \$378,404,510 20 \$10,048,661 02  \$401,047,104 50 \$41,044,662 21 \$9,765,784 98  \$414,044,662 21 \$9,765,784 98  \$414,044,662 21 \$1,857,029,041 90  \$480,050,035 56 \$1,274,288 52 \$1,387,029,041  \$1,857,029 61		v	1	
\$15,915,640 21			1	
278,711,586 65  .			1	
526,620,745 66		•		
546,284,526 27 567,590,461 95 1,704,358 56 500,801,815 57 594,215,051 71 17,454,281 72 578,005,780 85 456,506,010 84 454,076,025 48 550,022,132 10 555,085,425 76 7,545,868 77 571,291,105 14 541,164,155 86 546,666,785 94 587,056,516 49 578,404,319 26 401,947,104 59 414,044,662 21 401,947,104 59 414,044,662 21 405,184,400 55 416,081,424 88 595,750,444 45 480,959,955 56 499,612,888 52 470,986,220 84  5540,880,280 81  5547,496 93  6,321,680 21  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 72  17,454,281 60  17,454,281 72  17,454,281 60  17,454,281 60  17,454,281 60  17,454,281 60  17,472,881 60  17,472,881 60  17,472,881 60  17,472,881 60  17,857,022 61				
\$67,590,461 95				
500,801,815 37			3,547,400 00	
594,215,931 71	1	-	6.221.689.21	
378,005,789 85  3,512,452 70  3,512,452 70  454,976,925 48  3,512,452 70  2,531,488 26  550,022,132 10  25,449,975 90  7,545,868 77  571,291,105 14  4,102,599 27  541,164,155 86  7,157,411 86  546,666,785 94  12,518,865 44  387,056,516 49  9,534,401 32  378,404,319 26  401,947,104 59  44,594,906 24  397,678,051 77  405,184,400 55  16,081,424 88  595,750,444 45  15,520,481 90  480,959,955 56  27,472,881 69  499,612,888 52  475,017,862 51  1,857,032 61			1	
456,506,019 84				
454,976,925 48			i	
550,022,152 10  555,085,425 76  7,545,868 77  7571,291,105 14  2			1	
555,085,425 76	i		2,991,408 20	
571,291,105       14       9       4,102,599       27         541,164,155       86       7,157,411       86         546,666,785       94       12,318,865       44         587,056,516       40       9,534,401       32         378,404,319       20       10,048,661       02         401,947,104       59       2,765,784       98         414,044,662       21       4,394,906       24         397,678,051       77       5,451,446       72         405,184,400       55       16,081,424       88         395,750,444       15,520,481       90         480,939,935       26       27,472,881       60         499,612,888       52       43,917,862       51         670,986,220       84       1,857,022       61			*	
341,164,155 86       •       7,137,411 86         346,666,785 94       •       12,518,865 44         587,056,516 49       •       9,354,401 32         378,404,519 26       •       10,048,661 02         401,947,104 39       •       2,765,784 98         414,044,662 21       •       4,394,906 24         597,678,051 77       •       5,451,446 72         405,184,400 55       •       16,081,424 88         395,750,444 45       •       15,520,481 90         480,939,935 56       •       27,472,881 69         499,612,888 52       •       43,917,862 51         670,986,220 84       •       1,837,022 61	1	7,040,000 77		
546,666,785 94       •       12,518,865 44         587,056,516 49       •       9,534,401 32         378,404,519 26       •       10,048,661 02         401,947,104 39       •       2,765,784 98         414,044,662 21       •       4,394,906 24         397,678,051 77       •       5,451,446 72         405,184,400 55       •       16,081,424 88         395,750,444 45       •       15,520,481 90         480,959,955 56       •       27,472,881 69         499,612,888 32       •       43,917,862 51         670,986,220 84       •       1,837,022 61	1	ν		
587,056,516 49       •       9,354,401 32         378,404,319 26       •       10,048,661 02         401,947,104 39       •       2,765,784 98         414,044,662 21       •       4,394,906 24         397,678,051 77       •       5,451,446 72         405,184,400 55       •       16,081,424 88         395,750,444 45       •       15,520,481 90         480,939,935 56       •       27,472,881 69         499,612,888 52       •       43,917,862 51         670,986,220 84       •       1,837,032 61	l l	•		
378,404,519 26       " 10,048,661 02         401,947,104 39       " 2,765,784 98         414,044,662 21       • 4,394,906 24         397,678,051 77       • 5,451,446 72         405,184,400 55       • 16,081,424 88         595,750,444 45       " 15,520,481 90         480,939,935 56       • 27,472,881 69         499,612,888 52       • 43,917,862 51         679,986,220 84       • 1,857,022 61	1	•		
401,947,104 39       9       2,765,784 98         414,044,662 21       •       4,594,906 24         397,678,031 77       •       5,451,446 72         405,184,400 55       •       16,081,424 88         395,750,444 45       •       15,520,481 90         480,939,935 56       •       27,472,881 69         499,612,888 52       •       43,917,862 51         679,986,220 84       •       1,837,022 61	,	•		
414,044,662 21	378,404,319 26	<b>1)</b>	10,048,661 02	
397,678,031       77       .       5,451,446       72         405,184,400       55       .       16,081,424       88         395,750,444       45       .       15,520,481       90         480,939,935       56       .       27,472,881       69         499,612,888       52       .       43,917,862       51         679,986,220       84       .       1,837,022       61	401,947,104 39	»)	2,765,784 98	
405,184,400 55	414,044,662 21	•	4,394,906 24	
395,750,444 45       •       15,520,481 90         480,939,935 56       •       27,472,881 69         499,612,888 52       •       43,917,862 51         679,986,220 84       •       1,837,022 61	397,678,031 77	•	5,451,446 72	
480,939,935 56	405,184,400 55	•	16,081,424 88	
499,612,888 52	395,730,444 45	υ	15,520,481 90	
679,986,220 84 1,837,022 61	480,939,935 56	u g	27,472,881 69	
	499,612,888 52	a	45,917,862 51	
6,467,403,011 79 62,404,453 83 456,617,462 94	679,986,220 84	ď	1,837,022 61	
	3,467,403,011 79	62,404,453 83	456,617,462 94	

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

					PREVIS	IONS.					
	SERVICE ORDINAIRE										
EX ERCICES.	cnépits accordés par la loi du budget prinutif.	CRÉDITS supplémentaires et extraordinaires accordés pur des lois speciales, déduction faite des unindations de credits,	CRÉDITS complémentaires pour couvrir les dépenses faites au delà des allocation non l'imitatives des budgets,	CRÉDITS transférés des exercices a niféricurs, en veriu de l'art. 30 de la loi de comptabilité.	TOTAL.	GRÉDITS transferés à l'exercico suivant, ca vertu de l'art. 30 de la los de comptabilité	RESTE, ou crédits afférents à l'exercice.				
1830	27,981,168 79	))	•		27,981,168 79		27,981,168 79				
(1° trimestre) 1831.	115,806,850 65	v	•	•	115,806,830 65	*	115,806,830 65				
1832.	a) 151,503,175 28	12,892,226 53			164,395,401 81		164,395,401 81				
1853.	94,149,835 33	n	•	»	94,149,835 35	.	94,149,855 33				
1834.	83,272,610 32	5,601,390 11	•	•	88,874,000 45	•	88,874,000 45				
1835.	86,369,595 77	1,699,740 51	11	•	88,069,554 28	•	88,069,354 28				
1856.	85,058,337 45	1,167,450 59	*	٥	86,225,788 04	14	86,225,788 04				
1837.	91,048,402 16	4,177,701 53	n	ν	95,226,105 69	•	95,226,105 69				
1838.	94,947,052 10	1,849,906 98	*		96,796,959 08	•	96,796,959 08				
1859.	104,899,097 55	7,793,917 90	υ		112,693,015 45	n	112,695,015 45				
1840.	99,150,390 94	6,434,034 64	v	.	105,584,425 58	s	105,584,425 58				
1811.	103,791,842 58	15,617,439 14	58,142 25	0	117,467,423 97	•	117,467,425 97				
1842.	105,566,962 81	5,522,447 65	>>		109,089,410 44	D	109,089,410 44				
1843.	108,855,572 01	11,168,433 71	285,920 23	0	120,289,725 95	»	120,289,725 95				
1844.	110,123,796 67	6,659,130 39	12,773 60	*	116,795,700 66	•	116,795,700 66				
1845.	110,571,385 49	4,169,479 25	<b>331,474</b> 01		114,872,558 73	*	114,872,338 73				
1846.	112,904,215 11	5,615,455 66	575,517 46	n	118,895,188 23		118,895,188 25				
1847.	116,452,576 38	8,200,515 39	563,643 10		125,216,732 87	v	125,216,752 87				
1848.	118,195,870 65	15,185,567 64	275,427 52	, ,	131,652,865 81	,	131,652,865 81				
1819.	111,633,103 81	3,366,093 66	<b>334,235</b> 64		115,555,451 11	336,335 60	114,997,095 51				
1850.	114,677,172 09	4,404,468 49	633,069 65	<b>33</b> 6,335 <b>60</b>	120,051,045 85	520,562 56	119,750,485 27				
1851.	115,436,059 16	4,797,743 12	169,024 04	320,562 56	120,723,388 88	527,456 21	120,195,932 67				
1852.	115,524,706 95	17,626,170 49	413,551 83	527,456 21	154,091,885 48	2,625,149 25	151,468,756 25				
1853.	125,615,269 51	7,954,425 77	423,391 17	2,625,149 25	154,594,233 50	2,127,599 31	152,466,654 19				
1854.	125,249,057 07	8,219,454 95	810,552 10	2,127,599 51	156,406,665 43	1,449,181 75	134,957,481 68				
1855.	127,900,547 24	10,214,528 72	672,045 61	1,449,181 75	140,256,101 52	1,645,625 53	158,590,475 79				
1856	155,484,616 91	10,022,941 98	1,400,344 57	1,645,625 53	146,555,528 99	1,574,588 67	144,978,940 32				
1857.	135,036,047 56	1) 5,464,878 19	1,225,964 99	1,574,588 67	145,501,479 41	1,884,759 09	141,416,720 32				
1858.	136,858,076 15	5,252,108 92	1,070,957 84	1,884,759 09	145,065,902 .	2,521,487 10	142,544,414 90				
1859.	156,642,607 28	14,524,290 29	843,877 35	2,521,487 10	154,552,262 02	1,955,870 45	152,596,391 57				
1860.	138,642,436 05	6,891,924 04	830,111 71	1,935,870 45	148,300,512 25	1,720,804 33	146,579,557 92				
1861.	141,576,486 70	5,631,509 92	1,358,569 18	1,720,804 33	150,287,370 13	1,531,735 46	148,755,634 67				
1862.	145,176,390 67	6,517,509 60	504,026 03	1,531,735 46	153,529,661 76	1,002,160 54	152,527,501 22				
1865.	148,747,221 72	6,835,801 75	223,875 48	1,002,160 54	156,807,059 47	1,009,390 64	155,797,668 85				
1864.	151,883,210 43	5,808,093 32	316,879 73	1,009,590 64	159,017,574 12	1,051,919 64	157,985,654 48				
1865.	154,244,340 16	7,278,931 53	387,797 »	1,031,919 64	162,942,988 33	1,701,660 31	161,241,528 02				
1866.	158,579,256 91	9,562,319 67	432,356 27	1,701,660 31	170,275,593 16	1,394,835 98	168,880,757 18				
1867.	166,774,028 49	7,529,884 02	756,626 28	1,394,855 98	176,455,374 77	2,125,748 16	174,529,626 61				
	r) 171,550,259 14	5,821,729 79	1,264,130 05	r) 2,125,748 16	180,541,847 14	5,401,465 82	177,140,383 32				
1869.	176,511,641 65	1,550,499 65	961,999 11	3,401,463 82	182,425,604 25	2,035,586 24	180,590,217 99				
1870.	176,812,837 01	24,955,662 98	815,800 35	2,035,386 24	204,599,686 58	2,465,554 28	202,134,132 50				
A REPORTER,	5,026,759,668 50	287,741,804 41	17,752,080 15	53,901,720 64	5,366,155,273 70	36,367,274 92	5,529,787,998 78				

		Pairs realisés		
5 F R V I ( F 5			Excedents	
SPÉCIAUI	TOTAL	DEPENSES	DF CRADIES	Observations.
-	BES PREVISIONS	résullant		Color Outrons.
CREDITS	de depenses	dos services fails	a annuler	
•	27,981,168 79	27,9 <b>81,1</b> 68 76	ų	a) Apres deduction de fi 37,846,340 74 es pour les allocations lees au budget de la dette publique, en vue de l'execution des art
•	115,806,850 65	112,413,963 51	5,592,867 14	11 et 12 du trute du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être ce
	161,393,401 81		5,894,482 86	derees comme non avenues
٠	91,149,835 55			b) Payement fut aux concessionnaires de la Sambre canalisee vertu de l'irticle 2 de la loi du 26 septembre 1838, sur le produi
10,000,000	98,871,000 43	96,513,600 96	2,560,599 47	l empiunt a 1 p. % du 18 juin 1836
b) 1,490,000	89,559,534 28	87,104,004 96	2,455,529 32	c) Y compris 500,000 fi incs paves aux concessionnaires de la Su
L) 15,371,165 71	101,590,951 78	99,528,487-96	2,071,465 82	cinalisee, sur le million de frances rescreep a l'article 10 de la trattion approuvec par la loi du 26 septembre 1836, et provenant du
10,000,000 "	105,226,105 69	1 ''	1,891,372 05	duit de l'emprunt a 4 p % du 18 juin 1836
25,778,033 70			2,576,614 54	d) Non compris h 103,102 60 et annules sur les credits pour services specifix (pret i la Banque de Belgique)
15,896,897 40			d) 4,595,101 51	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
65,074,257 65	168,658,683 21 117,467,423 97	1 ' '	Į	e) Y compris 250,000 francs payes aux concessionnaires de la Sai candisce, surfemilion de francs reserve par l'article 10 de la tra- tion approuvée par la loi du 26 septembre 1838, et provenant du duit de l'emprint a 4 p % du 18 juin 1836
23,278,995 17			1 ' '	f) Y compris fr 114,682 66 c*, meme objet que ci dessus
e) 1,699,763 61		•		
84,656,000 »	201,451,700 60		1 ' '	g) Y compris 100,000 francs, comme er dessus
n 21,552,566 83	156,224,705 56		1	A) Y compris 23,000 frants, comme et dessus.
5,221,700 00	124,116,888 52	122,752,999 29	1,565,889 05	i) Non compris fr 22,636 34 c3 annules sur les crédits pour des aices specitur.
g) 3,768,642 11	128,985,374 98	127,572,574 99	1,412,999 99	j) Non compus fr 4 57cs, annules sur les credits pour des
h) 8,924,490 68	, , ,		1	vices specialix
946,977 90 2,559,733 29	, ,	1 ' '	5,677,004 28 (i) 3,559,511 80	k) Non compus fr 0 81cs, annules sur les credits pour des vices speciaux
1,106,145 11	1		(j) 2,674,616 94	l) Les annulations deduites des credits comprennent une some
1 '	,	151,848,564 93		261,527 francs pour lemontant des innulations operees en executi la loi du 6 m irs 1858, sur les portions de ciedit transferees de l'
, ,	157,456,461 98		k) 2,925,551 54	cue 1850, en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilite de l'
9,656,500 56	1 ' '			m) Non-compris fr 120,557 18 c3, annules sur les credits pou services specialix
10,561,522 01	1 ' '	1	1	· ·
8,878,878 91				n) Non compris fr. 2,005,567 59 cs, annules sur les credits por services speciaux
8,891,907 80	1		1 ' '	o) Non compres fi 5 80 c <sup>3</sup> , annules sur les credits pour de
5,610,495 66	1 ' '		1 .	vices specifies
4,515,494 69	1 '	1 '		p) Non compris fr 360 86 c3, annules sur les credits pour de
16,144,607 42	1 ' '			vices speciaux.
	166,412,642 4			q) Non compris 1,003 francs, annules sur les credits pour des se speciaux
27,751,059 51	, ,	· ·	m)5,196,279 93	
55,965,945 03	1 ' '	1 ' '	(n) 4,701,291 68	r) Apres deduction d'une somme de sr 601,410 630, portees patrement parma les credits alloues pour same face a des des
32,507,430 69	1 .			I engagees sur te bunget de tractie publique, et pour les facties te
52,051,825 01	,		0) 4,499,416 52	
		1 ' '	(p) 5,598,790 07	Services specialix.
57,724,704 85 21,905,608 68	1 ' '	I ' '	2(q) 4,628,919 57	i) Non compris fr 8,653 13 c3, annules sur les credits pour de
19,223,511 50			2 (g) 4,020,919 37 2 (s) 4,442,754 50	1.000 0
27,596,688 93	1 ' '	L	b(t) 8,151,035 16	1 10 Non compris to AT 386 KT co annues sur les credits uout u
25,065,874 13	1 ' '	1 '	0 (4)10,290,205 93	· •
	_	-		_

#### TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

	PRÉVISIONS.										
	SERVICE ORDINATRE.										
EXBRCICES	ERÉOLTS accordés par la loi du budget primitif.	GRÉDITS supplémentaires et extraor dindres accordes par des lois opéciales, déduction faite des annulations de credits.	CRÉDITS complémentaires pour couvir les déponses faites au del des allocations non Hantatives des budgets,	CRÉDITS transféréndes exercice antériceus, en virinde l'ant. 30 de la loi de comptabilité.	TOTAL.	ChédleS transféiés à l'exerdec survant, en vertu de l'art. 30 de la loi do comptabilité.	RESTE, ou crédits afférents à l'exercico.				
Веронт.	5,026,750,668 50	287,741,804 41	17,752,080 15	35,901,720 64	5,566 <b>,155</b> ,27 <b>5</b> 70	50,507,274 92	5,529,787,998 78				
1871.	179,303,141 29	18,165,561 57	853,614 11	2,465,554 28	200,787,871 05	3,145,122 52	197,644,748 53				
1872.	192,956,342 58	10,047,531 27	1,042,538 45	5,145,122 59	207,189,534 82	2,541,548 66	204,647,986 16				
1873.	204,751,845 22	15,965,052 89	1,463,792 79	2,541,548 66	222,700,259 56	2,596,426 68	220,105,812 88				
1874.	236,417,401 80	8,499,242 59	1,232,024 84	2,596,426 68	248,745,095 71	5,151,924 82	245,595,170 89				
1875.	258,281,440 55	11,349,458 18	1,290,986 65	5,151,924 82	254,075,810 20	2,248,088 95	251,825,721 25				
1876.	245,220,640 97	6,463,412 59	1,925,585 25	2,248,088 95	255,857,525 74	1,804,775 44	254,052,750 50				
1877.	248,936,782 62	15,168,247 57	1,721,841 51	1,804,775 44	267,631,647 14	1,594,785 28	266,256,861 86				
1878.	260,390,513 25	7,532,583 74	1,954,216 95	1,594,785 28	271,271,899 20	2,125,924 06	269,145,975 14				
1879.	274,344,517 80	2,707,065 62	1,416,135 21	2,125,924 06	280,593,442 69	1,622,828 46	278,970,614 23				
1880.	278,818,549 04	16,557,256 49	1,364,595 55	1,622,828 46	298,145,209 54	1,354,465 50	296,788,746 24				
1881.	296,219,571 97	9,160,851 36	1,688,278 28	1,554,465 50	508,423,164 91	1,255,320 96	507,167,843 95				
1882.	310,755,895 47	7,156,791 15	2,120,451 70	1,255.320 96	521,288,459 28	669,894 14	520,618,565 14				
1883.	322,870,816 47	3,253,652 04	1,865,289 41	669,894 14	328,659,652 06	930,574 55	527,729,077 51				
1884.	526,870,741 71	2,227,597 97	1,177,915 28	950,574 55	551,206,629 51	1,044,414 50	550,162,215 21				
1885.	319,405,295 »	199,650 10	1,268,264 16	1,044,414 30	321,915,625 56	700,254 13	521,215,569 45				
1886.	516,509,150 77	1,597,904 25	1,737,085 89	700,254 13	520,144,595 02	492,988 55	519,651,404 47				
1887.	512,156,772 50	2,072,156 38	1,497,655 11	492,988 55	516,199,572 54	850,100 51	515,549,472 03				
1888.	314,545,358 05	1,792,654 10	1,252,954 02	850,100 31	518,219,046 46	537,610 69	317,881,435 77				
1889.	522,414,158 28	2,608,474 55	1,858,515 77	557,610 69	527,218,559 29	942,545 59	526,276,195 90				
1890.	355,713,661 08	2,612,661 23	1,427,005 38	942,545 59	558,695,671 08	684,752 82	338,010,958 26				
1891.	358,951,564 02	959,276 84	1,588,887 10	684,752 82	341,964,460 78	612,296 71	341,552,164 07				
1892.	340,860,948 57	1,723,703 96	1,485,876 65	612,296 71	544,682,825 87	563,129 79	544,519,696 08				
1893.	345,966,749 67	1,706,642 42	1,504,650 58	565,129 79	347,541,172 26	592,484 66	547,148,687 60				
1894.	347,725,568 27	7,417,224 25	1,658,902 64	592,484 66	357,172,179 82	1,589,058 43	355,783,121 39				
1895.	360,677,484 09	11,708,199 28	1,396,575 59	1,589,058 43	375,171,317 19	2,167,748 42	575,005,568 77				
1896.	567,174,564 51	17,117,167 97	5,894,074 25	2,167,748 42	390,353,354 93	1,454,419 09	588,898,935 84				
1897.	587,469,574 67	43,804,980 56	1,432,713 18	1,454,419 09	454,161,687 50	1,489,568 50	452,672,119				
1898.	422,557,084 49	10,699,332 29	4,377,013 01	1,489,568 50	459,122,998 29	4,216,141 »	434,906,857 29				
Į	5,470,179,582 79 59	25,573,717 20	65,009,094 98	74,128,102 53		78,544,243 53	14,058,946,055 97				

DE 1850 A 1898 INCLUSIVEMENT (SUITE). — DÉPENSES (SUITE).

CRÉDITS rattachés à l'exercice.	TOTAL  DES PRÉVISIONS  de dépenses.	DÉPENSES résultant des services faits.	Excédents DE GRÉDITS à annuler.	Observations.
643,742,846 94	5,973,530,845 72	5,851,386,720 74	142,144,124 98	· .
45,924,116 81	241,568,865 34	258,191,225 11	v) 5,577,642 25	v) Non compris fr. 107,168 71 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
51,086,552 17	255,754,358 35	251,974,512 80	(c)3,759,825 53	w) Non compris fr. 2,412 45 c5, annulés sur les crédits pour des vices spéciaux.
154,141,616 24	<b>5</b> 5 <b>4</b> ,2 <b>4</b> 5,429 12	550,898,578 60	x)5,547,050 52	x) Non compris fr. 4,840 74 cs, annulés sur les crédits pour des vices spéciaux.
60,599,200 54	506,192,571 25	301,642,734 68	y) 4,5 49,636 55	y) Non compris fr. 28,259 01 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
45,164,484 38	296,990,205 65	292,222,495 21	z) 4,767,710 42	z) Non compris fr. 77,676 52 c³, annulés sur les crédits pour des vices spéciaux.
44,586,605 24	298,639,353 54	294,535,925 86	a')4,303,427 68	a') Non compris fr. 41,677,936 39 cs, annulés sur les crédits pou
124,698,774 20	<b>390,935,636 0</b> 6	386,073,143 99	b')4,862,492 <b>07</b>	apportees par la loi du 27 mai 1876 à celle du 16 août 1873.
85,552,952 14	<b>5</b> 52,678,927 <b>2</b> 8	549,427,757 90	c')5,251,169 <b>38</b>	b') Non compris fr. 915,909 68 cs, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
70,032,545 17	549,005,157 40	<b>343,639,016 07</b>	d')5,364,141 53	c') Non compris fr. 18,470 02 cs, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
90,898,774 97	<b>3</b> 87,687,521 21	582,908,428 75	e')4,779,092 46	d') Non compris fr. 13,811 24 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
99,490,430 45	406,658,274 40	402,328,405 96	f')4.529,868 44	e') Non compris fr. 27,674 87 cs, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
106,625,652 87	427,244,218 01	422,949,551 05		f') Non compris fr. 17,073 78 c <sup>5</sup> , annulés sur les crédits pour services spéciaux.
85,065,072 49	412,794,150 »	406,422,707 95	i i	g') Non compris fr. 138,485 19 cs, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
<b>5</b> 9,526,9 <b>4</b> 2 75	<b>56</b> 9,689,157 96	i i		h') Non compris fr. 64,279,519 16 cs, annulés sur les crédits des services spéciaux.
57,555,587 58	558,550,957 01	551,251,458 55	j')7,299,518 48	<ul> <li>i') Non compris fr. 350 20 cs, annulés sur les crédits pour services spéciaux.</li> </ul>
55,799,486 41	555,450,890 88	<b>349,556,608 52</b>	5,894,282 56	<li>j') Non compris un centime annulé sur les crédits pour services spéciaux.</li>
56,922,266 79	, ,	546,157,851 <b>6</b> 8	1 ' ' 1	k¹) Non compris fr. 7,170,010 48 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
41,509,420 81	<b>3</b> 59,190,856 58			l') Non compris fr. 5,431,227 92 cs, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
51,111,786 72		' '	1	m/) Non compris fr. 7,382,811 36 cs, annulés sur les crédits pou
82,662,977 70	420,675,915 96	, ,		services spéciaux.  n') Non compris fr. 3,778,277 97 c², annulés sur les crédits pou services spéciaux.
65,445,199 26	404,797,565 35	402,167,933 94	0')2,629,429 39	o') Non compris fr. 9,582,092 22 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
61,906,072 98	409,225,769 06	405,910,417 90	p')5,515,551 16	p') Non compris fr. 6,499,524 44 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
49,828,505 51	<b>396,977,191 1</b> 2	594,529,146 07	q')2,448,045 <b>0</b> 5	q') Non compris fr. 2,506,331 22 c³, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
49,218,904 72	405,002,026 11	402,558,531 29	r')2,445,494 82	r') Non compris fr. 499,784 47 c <sup>5</sup> , annulés sur les crédits pour services spéciaux.
45,564,235 76	418,567,804 55	410,585,401 42	s')8,184,405 11	s') Non compris fr. 2,565,554 52 c°, annulés sur les crédits pou services spéciaux.
55,055,985 91	443,952,921 75	437,608,281 89	t')6,344,639 86	t') Non compris fr. 2,007,479 95 c³, annulés sur les credits pou services speciaux
86,529,585 24	519,001,704 24	511,398,214 45		u') Non compris fr. 5,446,390 24 c°, annulés sur les crédits
266,444,231 92	701,351,089 21	693,625,188 05	v')7,725,901 16	des services spéciaux. v') Non compris fr. 1,955,677 70 c³, annulés sur les crédits des services spéciaux.
				·

	TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS									
EXBRCICES	ĺ	ORDINAIRES.		TRAORDINAIRES		ET SERVICES	SUR LESBUDGETS			
	Recoitos.	Dépenses.	Receites.	Déponsos.	Recettes.	Déponses.	do rocotto.			
1850 (4° trimestre 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1838. 1859. 1840. 1841. 1842. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858.	66,942,211 82 77,811,942 41 88,005,710 44 86,580,098 41 89,171,354 50 85,815,668 92 89,406,615 99 97,687,045 81 99,788,816 92 100,558,748 59 101,505,773 25 104,358,497 10 105,055,528 51 110,425,688 59 112,276,648 98 113,247,056 72 115,344,560 72 108,937,848 54 113,847,157 52 116,529,519 17 119,003,567 10 124,528,067 80 128,857,925 39 152,351,582 04 159,568,195 50 145,007,097 42 146,781,442 01 155,154,108 22½ 156,628,276 70 155,612,571 17½	157,599,251 11 159,154,509 70 148,374,184 95 142,880,769 90 145,774,861 55 149,551,221 29	632,804 23 46,285,603 21 74,652,563 56 54,603 48 10,321,239 35 1,903,891 40 16,818,963 47 12,508,636 25 25,822,869 3 16,048,612 05 68,817,505 27 59,052 92 22,408,459 45 18,256,518 97 88,584,820 34 17,579,502 99 817,006 65-185,703 12 57,180,058 01 24,500 06 16,547,668 69 340,284 84 4,125,140 99 10,650,546 80 20,521,670 46 5,155,975 13 5,252,114 49 2,362,481 92 726,631 15 1,721,560 15 14,096,647 44 15,462,486 97 3,421,575 01 5,683,679 35	46,205,554 60 74,592,465 76  10,000,000	26,502,921 36 113,925,815 03 152,464,505 97 88,058,515 92 96,701,337 76 91,075,925 70 102,632,632 59 101,715,250 94 123,509,914 81 115,857,428 97 169,576,253 86 101,542,826 17 126,766,956 55 123,289,847 48 198,810,508 73 129,855,951 97 114,064,045 57 113,528,063 84 146,117,886 55 113,871,457 58 132,877,187 86 119,543,651 94 128,451,208 79 159,468,270 19 152,673,052 50 144,502,166 63 146,259,211 91 149,145,925 93 155,880,759 57 ½ 158,549,645 85 169,709,218 61½ 172,254,411 84 164,557,914 52½ 168,925,520 49	27,981,168 78 112,413,963 51 158,500,918 95 91,904,974 94 96,513,600 96 87,104,004 96 99,528,487 96 103,531,731 64 120,198,578 44 124,196,508 51 165,914,570 95 114,976,586 11 129,575,909 88 119,835,950 55 195,185,657 99 154,389,349 89 122,752,999 29 127,572,574 99 155,060,595 57 112,267,069 13 118,750,904 76 118,627,460 84 151,848,564 95 154,510,907 41 145,172,277 02 146,926,211 95 149,727,649 92 146,291,158 91 144,745,005 56 152,889,679 62 159,025,577 52 165,451,869 51 177,082,280 60 187,062,322 17	735,602 91  "" 5,557,529 34 1,659,544 70 " 5,266,701 07 " " " " 2,527,046 29 558,547 70 1,482,051 57 " " 2,805,505 56 2,158,526 41 9,582,210 90 16,019,598 52\frac{1}{2} 8,254,091 77			
1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869.	168,841,101 54 172,971,952 24 176,294,575 54 185,201,172 59	155,715,678 89 156,741,911 70 165,481,967 11 169,700,707 24 172,697,628 82 172,259,184 85 191,843,926 57	17,264,924 23 0,047,290 89 18,206,576 99 50,452,961 18 55,547,120 07 25,891,261 26 14,905,107 47	32,051,825 01 57,724,704 83 21,903,608 68 19,223,511 50 27,596,688 93	181,514,254 97 ½ 178,086,951 17 187,047,478 55 223,404,895 42 209,641,495 41 211,092,435 85 205,442,109 40	186,923,129 58 188,795,736 71 205,206,671 94 191,604,515 92 191,920,940 52 199,655,875 76 216,907,800 50	10,555,651 85½ 12,207,748 58 5,359,154 23 3,271,225 » 5,596,746 52 12,961,987 76			
A neporter.	5,116,094,356 99	5,066,213,251 21	751,217,606 26	765,173,469 53 5	5,847,511,963 25	i,831,586,720 74 I	45,881,695 52			

## DE 1850 A 4898 INCLUSIVEMENT. — **RÉSULTATS GÉNÉRAUX.**

Observations.	TS ET SERVICES		EXTRAORDINALRES pécialis	ORDINAIRES	
	de dépense.	do recette,	de dépense.	do recette.	do dépansa,
Réglé définitivement par la loi du 5 i	1,478,947 43				1 470 047 47
	1,470,017 40		*	is :	1,478,947 43
ldem.	0.070.440.00	811,851 52	o	78,248 01	0.000 200 20
ldem. R <b>é</b> glé délimtivement par la loi du 15	6,056,412 98	υ	n	60,099 80	6,096,512 78
ldem.	5,846,661 02	» 187,736 80		51,603 48 321,239 35	5,901,264 50 155,502 55
litem	,	3,971,220 74		413,891 40	100,002 00
	ľ		,		
Réglé définitivement par la loi dn 5 ldem.	»	5,104,144 45	υ	1,444,799 73	0 7 100× 11= 0=
ldem.	1,616,481 40	5 Z J 1 K70 F7	0	2,508,656 25	3,925,117 65
ldem	8,359,079 54	5,511,536 57	v	41,855 50	8,51 <b>0,</b> 794 19
idem.	8,009,079 51 "	3,461,882 91	o o	151,714 65	2,281,564 73
		o, to 1,002 91	,	5,743,247 64	•
Réglé définitivement par la loi du 24	15,655,759 94	n		59,052 92	13,672,812 86
ldem Réglédélinitivement par la lordu 18 ji	2,606,955 55	u m /m=100= ···	870,555 72	0	1,756,417 61
Réglé définitivement par la loi du 50 ja		5,435,897 15	, and	16,536,753 36	15,102,858 21
ldem.	4,533,397 92	3,624,851 44	,	5,728,820 54	105,968 90 760,554 08
		٠	<b>5,775,</b> 065 84	»	·
ldem	8,688,955 92	۰	4,404,695 44	o.	4,281,262 48
ldem.	14,044,511 15	le	5,584,958 99	•	10,459,579 16
Idem. Réglé définitivement par la loi du 18	ů	11,057,291 18	n	28,255,547 53	17,198,236 15
ldem.	υ	1,604,568 45	922,677 84	0	n
	•	14,146,285 10	۰	15,787,955 40	ď
Réglé définitivement par la loi du 7 a	ů	716,191-10	765,860 27	u)	٥
ldem.	5,597,556 14	۰ .	"	1,782,772 »	5,180,128 14
ldem. Idem	W	4,957,562 78	13	5,660,519 04	705,156 26
ldem.	0.404.04%.40	9,500,775 48	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	10,665,569 90	1,164,594 42
Ì	2,424,045 52	•	5,227,348 88	ы	v
ldem.	5,488,438 01	•	5,646,761 42	n	s.
ldem.	»	2,852,785 02	6,529,425 88	v	ņ
Idem. Idem	ŭ	11,155,754 01	4,885,864 51	ь	»
Réglé définitivement par la loi du 51	n	5,459,966 23	2,794,125 54	'n	<b>1</b> 0 ·
i "	•	10,685,841 29	2,047,959 98	υ	α
ldem.	n	8,802,542 53	2,194,520 81	0	,
	12,544,566 07	»	21,529,484 50	ν	•
Réglé définitivement par la loi du 25 Réglé définitivement par la loi du 201	18,157,001 68	v	50,282,265 67	\$	n
Réglé définitivement par la loi du 12	4,708,874 60	•	15,242,526 46	'n	۵
	10,706,785 54	D.	23,004,554 12	ti	»)
Réglé définitivement par la loi du 5 ju	16,159,195 61	»	19,518,327 84	n	D
Régié définitivement par la loi du 23 Régié définitivement par la loi du 27	»	51,800,577 50	v	28,529,332 50	D.
Réglé définitivement par la loi du 16 j	<b>10</b>	17,720,555 00	» 4 EO E 497 CT	14,125,808 57	•
Réglé définitivement par la loi du 14 c	11,465,691 10	11,456,560 09 *	1,505,427 67 10,158,766 66	v	1,506,924 41
	147,876,712 71	163,801,955 22	167,687,112 84	133,731,249 57	96,000,539 54

MENTAL SHIP SHIP SHIP SHIP SHIP SHIP SHIP SHIP	Million againstein ann aidd dhanaid (1980) albainn 1970 (1980)	TABL	EAU DES RI	ESULTATS D	ES BUDGETS	S DES EXE	RCICES CLOS
EXERCICES.	BUNGETS (	ORDINAIRES.		TRAORDINAIRES	1	T SERVICES	SUR LES BUDGITS
	Recoites.	Ве́ренион.	Receiton, Déponden		Recetter.	<b>Р</b> бревнев.	de recette.
Report.	3,116,094,386 99	5,006,215,251 21	751,217,606 26	765,173,469 53	5,847,311,963 25	5,851,586,72 <b>0</b> 74	145,881,695 52
1871.	207,705,992 90	194,267,106 50	48,937,975 54	43,924,116 81	256,645,968 44	238,191,223 11	15,438,886 60
1872.	215,552,689 40	200,888,160 65	26,587,748 50	51,086,552 17	259,940,437 90	251,974,512 80	12,464,528 77
1875.	227,028,529 32	216,756,762 36	114,057,649 31	154,141,616 24	311,086,178 65	350,898,578 60	10,271,766 96
1874.	245,454,193 59	241,043,534 34	72,459,447 82	60,599,200 54	515,913,640 21	301,642,734 68	2,410,658 05
1875.	245,977,557 67	247,058,010 83	52,754,048 96	45,164,484 38	278,711,586 63	292,222,495 21	u
1876.	255,105,724 70	249,749,322 62	71,517,018 96	44,586,605 24	526,620,745 66	294,335,925 86	5,551,402 08
1877.	257,514,920 47	261,574,569 79	88,769,605 80	124,698,774 20	516,281,526 27	586,075,145 99	»
1878.	260,249,603 41	265,894,805 76	107,340,858 52	85,552,952 14	367,590,461 93	349,427,757 90	υ
1879.	270,491,119 90	275,606,472 90	50,510,695 47	70,052,545 17	500,801,815 57	343,659,016 07	۵
1880.	991,931,128 65	292,009,655 78	102,294,805 06	90,898,774 97	594,215,951 71	582,908,428 75	n
1881.	296,777,623 06	302,837,975 51	81,926,166 79	99,490,450 45	578,005,789 85	402,528,405 96	
1882.	501,112,053 94	516,525,898 16	155,594,865 90	106,625,652 87	436,506,919 84	422,949,551 03	n
1885.	303,103,767 55	321,557,655 46	151,875,158 15	85,065,072 49	454,976,925 48	406,422,707 95	n
1884.	505,955,128 51	522,172,562 96	44,087,003 79	59,526,942 75	550,022,152 10	<b>3</b> 61,699 <b>,</b> 305 <b>7</b> 1	U
1885	515,170,5 <b>0</b> 2 59	515,915,850 95	19,915,121 57	57,555,587 58	333,085,423 <b>7</b> 6	351,251,458 53	17
1886.	515,941,953 22	515,757,122 11	55,349,151 92	55 799,486 41	371,291,105 14	549,556,608 52	2,184,831 11
1887.	525,515,687 50	509,215,584 89	17,648,466 56	56,922,266 79	541,164,155 86	546,157,851 68	14,500,102 61
1888.	555,051,945 88	514,284,491 09	15,614,840 06	41,509,420-81	546,666,785 94	555,595,911 90	18,767,454 79
1889.	557,881,126 65	322,176,004 28	49,155,589-84	51,111,786 79	<b>387,036,516</b> 49	375,287,881	15,705,032 37
1890.	340,525,672 04	535,250,651 39	57,878,617 22	82,662,977 70	378,401,519 26	417,895,629 09	5,295,020 65
1891.	346,316,507 48	558,722,754 68	55,600,796 91	65,445,199 26	401,947,104 39	402,167,933 94	7,625,572 80
1892.	547,265,877 69	541,004,544 92	66,780,784 52	64,906,072 98	414,044,662 21	105,910,417 90	6,259,552 77
1895.	553,284,745 98	544,700,642 55	45,393,285 79	49,828,503 52	397,678,031 77	594,529,146 07	7,584,105 45
1894.	562,599,822 91	555,359,626-57	12,584,577 62	49,218,904 72	405,184,400 55	402,558,531 20	9,260,196 34
1895	572,155,998 71	564,819,165 66	25,594,445 74	45,564,255 76	595,750,444 45	110,585,401 42	7,316,833 05
1896	588,657,582 54	582,554,295 98	92,282,353 02	55,053,985 91	480,959,955 56	457,608,281 89	6,103,286 56
1897	450,859,645-64	425,068,629-21	68,775,244 68	86,729,585-24	499,612,888 32	511,598,214 45	5,771,014 43
1898.	459,281,905 68	427,180,956 13	240,703,515-16	266,441,251 92	679 986,220 84	693,625,188 05	12,100,949 55
	13,799,318,940 77	15,057.523,515 02	2,668,084,071 02	2,810.479,251 07	16,467,403,011 79	16.468,002,744 09	508,095,868 24
							141,795,

DE 1850 A 1898 INCLUSIVEMENT. -- RÉSULTATS GÉNÉRAUX (SUITE).

Observations.	EXCÉDENTS				
	SUR LES BUDGETS AT SERVICES 16unis		SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES et spéciaux		ORDINATRES
	do déponso,	de vecette.	ส่อ ส่ง์ยุกณุขอ,	de recette,	до доренке,
	147,876,712 71	163,801,955 22	167,687,112 84	153,751,249 57	96,000,589 54
Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1	No.	18,452,745 53		5,013,858 73	
Réglé définitivement par la loi du 14 mars 1	12,054,074 90	n	24,498,605 67	æ	•
Réglé définitivement par la loi du 10 mai 1	9,812,199 97	v	20,083,966 93	a	<b>10</b>
Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1	1)	14,270,905 53	'n	11,800,247 48	35
Réglé définitivement par la loi du 26 mai 1	13,510,908 58	D	12,450,455 42	ď	1,080,475 16
Réglé définitivement par la loi du 15 juill. 1	p.	32,284,817 80	v	26,930,415 72	a
Réglé définitivement par la loi du 10 mai 18	39,788,617 72	0	35,929,168 40	a	5,859,449 52
Réglé définitivement par la loi du 31 mars 1	0	18,162,704 03	n	25,807,906 58	5,645,202 35
Idem,	42,837,202 70	•	59,721,849 70	'n	3,115,353 »
Idem.	D)	11,507,502 96	٠	11,596,028 09	88,525 15
Réglé définitivement par la loi du 29 juil. 18	24,524,616 11	n	18,264,263 66	ω	6,060,552 45
Réglé définitivement par la loi du 16 mars 18	a a	15,557,568 81	15	28,769,213 05	15,211,844 22
Réglé définitivement par la loi du 23 déc. 18	»	48,554,217 53	a	66,808,085 64	18,255,868 11
Idem.	11,677,173 61	υ		4,560,061 04	16,237,234 65
Réglé définitivement par la loi du 18 fév. 18	18,166,014 77	'n	17,420,466 21		745,548 56
Réglé définitivement par la loi du 30 déc. 18	13	21,754,496 62	n	19,549,665 51	n,
Réglé définitivement par la loi du 20 déc, 18	4,975,697 82	»	19,273,800 43	ν	ν
Réglé définitivement par la loi du 20 déc. 18	8,927,125 96	»	27,694,580 75	n	מ
ktéglé définitivement par la loi du 5 juillet 18	•	15,748,635 49	1,956,596 88	υ	•
Réglé définitivement par la loi du 26 déc. 18	39,489,309 83	*	44,784,330 48	•	n
Réglé définitivement par la loi du 25 mars 18	220,829 55	2).	7,844,402 55	, w	•
Réglé définitivement par la loi du 28 avril 18	υ	8,154,244 51	×	1,874,711 54	υ
Réglé définitivement par la loi du 22 avril 18	•	3,148,885 70	4,435,217 73	D.	»
Réglé définitivement par la loi du 18 mai 18	•	2,625,869 24	6,634,527 10	ъ	*
Réglé définitivement par la loi du 3 août 18	14,652,956 97	ż	21,969,790 02		*
	»	43,331,653 67	•	57,228,567 11	œ
	11,785,326 13	•	17,556,540 56	<b>b</b>	*
	13,638,967 21	*	25,739,916 76	ď	۰
	413,715,734 54	413,116,002 24	513,924,969 89	571,529,809 8 <b>4</b>	166,298,440 49
	599,732 30		142,595,160 05		427 75

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

#### DU BUDGET DE L'EXERCICE 4899.

Les recouvrements effectués sur les droits afférents à l'exercice s'élèvent, pour les ressources ordinaires, à . fr. 469,031,404 51 et pour les ressources extraordinaires, à	
Ensemble fr.	483,271,531 65
Les dépenses ordinaires liquidées et ordonnancées pendant l'exercice, montent à	
Ensemble fr.	570,442,110 68
Par conséquent, les dépenses excèdent les recettes de fr.	87,170,579 03
Mais comme l'exercice 1898 a laissé un excédent de dépenses de fr. 599,732 30 c³ qui, d'après le projet de loi de compte de cet exercice, doit être transporté à l'exercice suivant, ci	
le résultat final, à la clôture de l'exercice 1899, présente un excédent de dépenses de	

### COMPARAISON

de la situation provisoire et de la situation définitive du budget de l'exercice 1899.

RESSOURCES ORDINAIRES.  Péages . { Contributions directes, douanes et accises . 5,906,075 52 203  Péages . { Enregistrement et domaines . 660,996 55 } Chemins de fer, etc 9,305 51 } 195  Capitaux et revenus { Enregistrement et domaines . 9,305 51 } 75  Trésorerie générale, etc 17,064 51 } 225  Remboursements . { Contributions directes, etc 17,064 51 } 225  Remboursements . { Enregistrement et domaines . 9,305 51 } 48,270 75 } 1,342  Remboursements . { Contributions directes, etc 17,064 51 } 225  Remboursement de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes . RESSOURCES EXTRAORBINAIRES.  Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes . Remboursement d'avances faites pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux . 34  Remboursement des avances faites aux colonies agricoles de bienfaisance de Hoogstraeten-Wortel-Merxplas . 4,642,521 44 5,026  RESTE en augmentation de recettes . 20 Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire , 54  RESTE en augmentation de recettes . 17,05,585 90  RESTE en augmentation de recettes . 1000,062 99 255,500		108,753 3
RESSOURCES ORDINAIRES.    Contributions directes, douanes et accises   5,906,675 32   205   Enregistrement et domaines   660,996 55   196   Chemins de fer, etc.   9,505 51   196   Capitaux et revenus   Enregistrement et domaines   9,505 51   196   Capitaux et revenus   Frisons   1,542		
Déages . Enregistrement et domaines	IMINUTIONS.	
Chemins de fer, etc	202,824 11	
Trésorerie générale, etc	199,076 75	
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  d'emploi, des instituteurs communaux démenteurs de suppression d'emploi, des instituteurs communaux colonies agricoles de bienfaisance de Hoogstraeten-Wortel-Merxplas .  RESTE en augmentation de recettes.  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  ette publique	342,610 23	
rix de vente de terrains disponibles par suite du démantélement des places fortes.  emboursement d'avances faites pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux.  emboursement des avances faites aux colonies agricoles de bienfaisance de Hoogstraeten-Wortel-Merxplas  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  BÉPENSES ORDINAIRES.  Ette publique  tatations  des affaires étrangères  de l'intérieur et de l'instruction publique.  de l'agriculture et des travaux publics.  de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes  de la guerre.  de la guerre.  de la guerre.  de la guerre.  de la guerre.  de la guerre.  1,000,062 99  236,500  2,007,578 98  1,100 •  3,048,04 97  2,007,578 98  1,100 •  3,091,500 •  40,000 •  1,000,62 34  1,102,087 47  situation définitive, à fr. 8,855,687 21 c; par conséquent, une diminution de dépense de .  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à communical de comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi su	228,279 09 408,745 88	
fortes. emboursement d'avances faites pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux.  Hoogstraeten-Wortel-Merxplas  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  DÉPENSES ORDINAIRES.  Ette publique Initiétieur et de l'instruction publique.  de l'intérieur et de l'instruction publique.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de l'agriculture et des travaux publies.  de la guerre  most et agrendarmerie  inistère des finances  n-valeurs et remboursements  séconomies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c'; par conséquent, une diminution de dépense de.  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité montent à l'article 50 de la loi sur la comptabilité mo		
d'emploi, des instituteurs communaux emboursement des avances faites aux colonies agricoles de bienfaisance de Hoogstraeten-Wortel-Merxplas  RESTE en augmentation de recettes.  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  DÉPENSES ORDINAIRES.  ette publique  bations de l'intérieur et de l'instruction publique.  de l'inférieur et de l'instruction publique.  de l'inférieur et de l'instruction publique.  de l'inférieur et de travaux publics.  de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes.  de la guerre.  de la guerre.  s'économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,500,000 francs, s'étèvent, d'après la situation provisoire à 3,500,000 francs, s'étèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c°; par conséquent, une diminution de dépense de .  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1890 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à 2,564,	9,920 71	
RESTE en augmentation de recettes.  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  SAYOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  ette publique  chations  inistère de la justice.  de l'instriuction publique.  de l'inférieur et de l'instruction publique.  de l'apriculture et des travaux publics.  de l'industrie et du travail  de la guerre.  de la guerre.  de la guerre.  sorps de la gendarmerie  de la guerre et de l'instruction publique.  de la guerre se de la guerre se de l'instruction publique.  de compission de fer, postes et télégraphes  de la guerre se de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerre de la guerra de la guerra de la guerra de la guerra de la guerra de la guerra de la guerra de la gu	54,768 45	
RESTE en augmentation de recettes.  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  DÉPENSES ORDINAIRES.  ette publique	600,000	
2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,    DÉPENSES ORDINAIRES.	026,225 22	
DÉPENSES ORDINAIRES.  ette publique  cotations  inistère de la justice.  — des affaires étrangères  — de l'intérieur et de l'instruction publique.  — de l'agriculture et des travaux publics.  — de l'industrie et du travail  — des chemins de fer, postes et télégraphes  — de la guerre.  corps de la gendarmerie  corps de l		
ette publique  bitations  inistère de la justice.  des affaires étrangères  de l'intérieur et de l'instruction publique.  de l'agriculture et des travaux publics.  de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes  de la guerre.  propose de la gendarmerie  sinistère des finances  propose de la gendarmerie  sinistère des finances  se économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c³; par conséquent, une diminution de dépense de  exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  1,705,583 90  1,000,062 99  236,500  204,804 97  2,007,578 98  1,100  9,465,200 05  8,091,300  40,000  11,000,062 99  236,500  204,804 97  2,007,578 98  1,100  9,465,200 05  8,091,300  40,000  100,862 34  1,102,087 47	MINUTIONS.	
tations .  mistère de la justice.  — des affaires étrangères  — de l'intérieur et de l'instruction publique.  — de l'agriculture et des travaux publics.  — de l'industrie et du travail  — des chemins de fer, postes et télégraphes  — de la guerre.  pros de la guerre.  pros de la gendarmerie  mistère des finances  mer et remboursements  séconomies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,855,687 21 c°; par conséquent, une diminution de dépense de .  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à 2,364,		
de l'intérieur et de l'instruction publique	i)	
de l'agriculture et des travaux publics.  de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes  de la guerre  de la guerre  de la guerre  de la guerre  de la guerre  de la gendarmerie  de la gendarmerie  de la gendarmerie  de la guerre  de l'industrie et du travail  de l'industrie et du travail  de l'industrie et du travail  de l'agriculture et des travaux publics.  2,007,578 98  1,100 •  9,465,200 05  8,091,300 •  40,000 •  190,862 34  1,102,087 47  de dépenses ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,500,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c³; par conséquent, une diminution de dépense de .  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  2,007,578 98  1,100 •  9,465,200 05  8,091,300 •  40,000 •  190,862 34  1,102,087 47	"	
de l'industrie et du travail  des chemins de fer, postes et télégraphes  de la guerre  de la guerre  de la gendarmerie  de la gendarmerie  des chemins de fer, postes et télégraphes  de la gendarmerie  des de la gendarmerie  des de la gendarmerie  des des finances  des finances  des finances  des conomies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 5,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c°; par conséquent, une diminution de dépense de  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1890 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  1,100 • 9,465,200 05 8,091,300 • 190,862 34 1,102,087 47  5,553,	• . !	
rps de la guerre	1)	
nistère des finances  nistère des finances  no-valeurs et remboursements  séconomies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c3; par conséquent, une diminution de dépense de  s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  40,000  100,862 34 1,102,087 47  5,553,	»	
inistère des finances in-valeurs et remboursements séconomies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 3,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,853,687 21 c'; par conséquent, une diminution de dépense de s portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1896, 1897, 1898 et 1890 et dont le transfert à l'exercice 1900 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  190,862 34 1,102,087 47  5,553,		
s économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, éva- lués dans la situation provisoire à 5,300,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 8,855,687 21 c°; par conséquent, une diminution de dépense de	n -	
de dépense de	•	
avoir lieu conformément à l'article 30 de la loi sur la comptabilité, montent à   2,364,	53,687 21	
<u> </u>	64,276 20	
24,642,813 = 7,917,	17,963 41	
Reste en augmentation de dépenses	77,000 41	

(323) [Nº 64]

# COMPTE PROVISOIRE

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1900.

000

#### **NOTE**

#### SUR LE COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 4900.

Ce compte est rendu en exécution de l'article 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Il présente la situation provisoire du budget de l'exercice 1900, telle qu'elle résulte des opérations de recette et de dépense qui ont eu lieu pendant l'année 1900, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées. En voici les résultats sommaires :

#### § 1er.

#### **EVALUATIONS DU BUDGET.**

Par le vote primitif du budget, les ressources et les charges de l'exelévaluées, savoir:	rcice 1900 ont	été
Recettes, à	452,246,618	ď
Dépenses, à	453,023,428	<b>32</b>
Excédent présumé de dépenses fr.	776,810	<b>32</b>
D'autre part, il a été rattaché au compte du budget, les ressources extraordinaires ci-après :		
1° Quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Es-		
caut	28,000	W
2º Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	175,000	*
3° Prix de vente de terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la construction des quais de l'Escaut, à Anvers	3,000	ď
4° Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement		
des places fortes	300,000	Ŋ
5° Prix de vente de biens de cures	5,000	p
6° Prix de vente des terrains situés à Ostende et à Mariakerke, cédés à M. North (Convention-loi des 8 mars/9 mai 1898.) 2° annuité	540,000	D
7° Remboursement des avances faites, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour		
cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	130,000	))
A reporter fr.	1,181,000	•

<b>Report.</b> fr.	1,181,000	•
9° Produit de la négociation d'un capital nominal de 61,448,500 francs en obligations de la dette publique à 3 p. c., 2° série, (Arrêté royal du 15 janvier 1898. — Solde recouvré en 1900.)	24,749,297	95
7 octobre 1899)	1,808,125	89
10 Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c., à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en exécution des articles 4 et 5 de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	20,620,642	54
Ensemble fr.	48,359,066	38
Dépenses.		
Les dépenses ordinaires ont été fixées par le budget primitif à fr.	453,023,428	32
Elles se sont accrues :		
1º De crédits supplémentaires s'élevant à	22,508,500	v
2º Des parties d'allocations nécessaires pour solder des créances enga- gées sur les budgets ordinaires des exercices 1896, 1897, 1898 et 1899, et dont le transfert a eu lieu en conformité de l'article 30 de la loi de comptabilité	2,364,276	20
Ensemble fr.	477,896,204	<b>52</b>
D'autre part, il est ouvert aux départements ministériels, pour les dépen extraordinaires de l'exercice 1900 :	ses su <b>r ressou</b> r	ces
1º A titre de crédits reportés :		
a) De l'exercice 1898. — Art. 5 de la loi du 9 mai 1898 fr. 21,365,837 51		
b) De l'exercice 1899. — Art. 6 de la loi du 14 septembre 1899	64 JOL 100	₹0
2° A titre de crédits nouveaux :	64,881,102	18
a) Loi du 10 mai 1900	134,103,544	ъ
~		
Ensemble fr.	198,984,646	78

[No 64] (326)

Il y a lieu d'en déduire :		
1º Le transfert à l'exercice 1901, effectué en conformité de l'article 5 de la loi du 10 mai 1900, ci fr. 99,156,808 55		
2º La somme à annuler en exécution de l'article 5,         § 2, de la loi du 9 mai 1898, ci		
	103,882,237	43
de sorte que les crédits rattachés à l'exercice 1900 s'élèvent à fr.	95,102,409	3 <b>5</b>
En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on arr ci-après:	ive aux résult	ats
RECETTES.		
Ressources ordinaires	500 605 684	38

48,359,066 38 500,605,684 38 extraordinaires . .

#### DÉPENSES.

L'exercice se serait donc clôturé par un excédent de dépenses de . . . fr. si les résultats étaient restés strictement dans les limites des prévisions.

#### § 2.

#### **COMPARAISON**

DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES AVEC LES FAITS REALISÉS ET A RÉALISER.

En regard de ces prévisions budgétaires, on trouvera ci-après le montant des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1900, ainsi que le montant probable de celles qui seront encore effectuées jusqu'à la clôture de l'exercice.

#### RECETTES.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1900 ont été évaluées, comme on vient de l'établir, à fr. Les droits constatés à la charge des redevables de	500,605,684 38
l'État s'élèvent à	
l'année 1900 sont de	
Au 1er janvier 1901, il restait à recouvrer fr. 45,765,094 80	
Les droits constatés	541,300,096 65
sont donc supérieurs aux évaluations de fr.	40,694,412 27

#### DÉPENSES.

Les crédits ouverts aux Ministres, pour les services ordinaires et extraor- dinaires, s'élèvent ensemble, comme on l'a vu plus haut, à fr.	572,998,613 87
Les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1er janvier 1901, montent à	
la clôture de l'exercice, à	
Ensemble fr. 569,198,613 87	
Les payements effectués et justifiés pendant l'année 1900 n'ont été que de	
Il restait, par conséquent, à payer ou à justifier, au  1er janvier 1901	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1900	569,198,643 87
l'ensemble de l'exercice présente un excédent présumé des crédits sur les dépenses de	3,800,000

#### § 3.

## RÉSULTAT PROBABLE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1900.

La situation du budget de l'exercice 1900 s'établit donc ainsi qu'il suit :

Recettes tan	t ordinaires	s qu'extraordinaires			•				. fr.	541,300,096	65
Dépenses					٠					569,198,613	87
Excé	dent proba	ble de dépenses à la	elôtu	ıre (	de l'	'exe	rci	ce	. fr.	27,898,517	22

ETAT des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1900.

MINISTÈRES				NON'	TANT	
et Services.	Dates des lois.	OBJET.		d'après le BUDGET PRIMITIF.	ďapiès lus LOIS SPÉCIALKS.	TOTAL.
Dette publique.	9 mai 1900. (Mon. n° 132.) 9 mai 1900. (Mon. n° 133.) 31 déc 1900 (Mon. de f" jaux 1901 n° 1.)	Budget primitif		127,940,416 58	( 1,405,000	/ >129,545,416 58 }
Dotations.	29 déc. 1899. (Mon. n° 504.) 51 déc. 1900. (Mon. du ter jauv. 1901 n° 4.)	Budget primitif	ı	5,07 <b>0,</b> 757 ·	10,000 ×	5,080,757 °
Ministère de la justice.	18 avril 1900. (Mon. nº 112.) 9 mai 1900. (Mon nº 133.)	Budget primitif		25,015,585 »	* 835,000 *)	25,850,585 »
Ministère des affaires étrang.	51 mars 1900. (Mon. n* 94.) 9 mai 1900. (Mon. n* 153.)	Budget primitif		5,069 <b>,</b> 228	» 355,000 • \	3,404,228 v
Ministère de l'intérieur et ( de l'instruction ( publique.	4 mai 1900.	Budget primitif		29,719,484 n	»	29,719,484 »
Ministère de l'agriculture.	7 mai 1900. (Mon. nº (31.)	Budget primitif		12,129,605 25	•	12,129,605 25
Ministêre de l'industrie et du travail.	12 mai 1900. ( (Mon. nº 138.)	Budget primitif		4,657,520 ×	α	4,657,520
Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes.	15 mai 1900. (Mon. nº 139.) 31 déc. 1900. (Mon. du lº janv. 1901 nº 1.)	Budget primitif	,	147,172,550 x	18,958,500	166,110,830 »
Ministère de la guerre.	10 mai 1900. (Mon. nº 151.)	Budget primitif ,		54,527,955 69	X)	<b>54,327,953</b> 69
Gendarmerie.	27 mars 1900. (Mon. n° 87.)	Budget primitif	٠	7,019,563 80	<b>0</b>	7,019,563 80
Ministère des finances et des travaux publics.	(10 mai 1900. (Man. n°*154 et 133.) 51 déc. 1900. (Mon. du t°* janv. 1901 n° f.)	Budget primitif	•	35,024,985 ·	985,000 。	36,009,985 ·
Non-valeurs et remboursements.	27 mars 1900. (Mon. nº 88.)	Budget primitif		1,876,000 »	D	1,876,000 ه
		Totaux	•	453,025,428 52	22,508,500 •	475,531,928 52

# COMPTE PROVISOIRE

## DU BUDGET DE L'EXERCICE 1900

AU 1° JANVIER 1901.

### BUDGET DE

### Compte provisoire des

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.
	RESSOURCES ORDINAIRES.	156,899,784
Імроть. ,	Contributions directes, douanes et accises	54,635,000 »
Péages	Enregistrement et domaines	1,730,000 • 219,890,060 •
CAPITAUX ET REVENUS.	Enregistrement et domaines Chemins de fer, postes, etc.  Prisons Trésorerie générale, etc.	2,870,000 * 315,000 * 352,500 * 11,259,500 *
Remboursements	Contributions directes, etc.  Enregistrement et domaines.  Prisons.  Trésorerie générale, etc	790,000 » 528,000 • 22,984 » 2,975,990 »
	Totaux, îr.	452,246,618 >
Quotes-parts des États r	RECETTES EXTRAORDINAIRES.  ———————————————————————————————————	28,000 »
	traordinaires d'immeubles,	175,000 •
Prix de vente de terr l'Escaut, à Anvers .	rains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la construction des quais de	3,000 »
	s disponibles par suite du démantélement des places fortes	300,000 •
	e cures.	5,000 0
1898.) 2° annuité .	ins situés à Ostende et à Mariakerke, cédés à M. North. (Convention-loi des 8 mars/9 mai	540,000 B
temboursement des ava de disponibilité, pour c	ances faites, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux.	130,000 。
	A REPORTER fr.	1,181,000 •

L'EXERCICE 1900.

recettes, au 1er janvier 1901.

,	RÉSULTATS provisoires pour le reglement	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouviés et à recouvrei		RESTES A RECOUVERE	RECOUVREMENIS	DROITS CONSTATES
	du budget.	EXCEDENTS DES DROUTS RECOUNTÉS	EXCEDENTS dos	di oits constates à la chaige des redevables	efiectues.	a to charge des redevables
l l	de l'excicice tuco	el a reconvici	EVALUATIONS	DE L'ÉTAT.		DH L'ÉTAT
00 90	166,451,400 90	9,551,616 90	<b>3</b> 0	2,575,850 79	163,875,550 11	166,451,400 90
8 30	64,807,758 30	10,174,758 30	*	487,399 04	64,320,359 26	64,807,758 50
1 53	1,766,501 53	36,501 53	w	335 •	1,766,166 53	1,766,501 55
23 11	230,506,323 11	10,616,263 11	υ	4,358,166 17	226,168,156 94	230,506,523 11
80 83	2,989,530 83	119,530 83	tè	<b>35,360 0</b> 9	2,956,170 74	2,989,550 85
57 51	216,757 51		98,242 49	35	216,757 51	216,757 5 <b>1</b>
23 93	<b>33</b> 2,62 <b>3</b> 93	n	19,876 07	31,033 55	<b>301,</b> 590 <b>38</b>	532,623 93
1 49	18,998,411 49	7,759,111 49	•	6,647,818 66	12,350,592 83	18,998,411 49
67 60	915,967-60	123,967 60	<b>&gt;</b>	28,091 14	885,876 46	915,967 60
55 27	841,935 27	513,935 27	»	283,985 01	55 <b>7</b> ,9 <b>5</b> 0 26	841,935 27
34 •	22,984 •	•	ø	n	22,984 •	22,984 »
54 32	4,056,354 32	1,080,344 32	מ	615,148 45	3,445,185 87	4,056,354 52
28 79	491,904,528 79	39,776,029 55	118,118 56	15,039,187 90	476,865,340 89	491,904,528 79
00 »	28,000 »	ů	*		28,000 *	28,000 »
13 71	173,513 71	α	1,486 29	75,013 55	98,500 16	173,513 71
99 52	<b>3,499</b> 52	499 52	b		3,499 52	5,499 52
98 80	585,498 80	285,498 80	,	11,309 76	574,189 04	585,498 80
		•	5,000 •	*	ı)	
97 15	540,597 15	597 15	•	a	540,597 15	540,597 15
69 78	161,569 78	31,569 78	5	39,583 59	121,986 19	161,569 78
78 96	1,492,678 96	318,165 25	6,486 29	125,906 90	1,366,772 06	1,492,678 96

Compte provisoire des recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS , des recettes.
Report fr.	1,181,000 *
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école	•
Remboursement des avances faites aux colonies agricoles de Hoogstraeten-Wortel-Merxplas	»
Quote-part de l'État dans le dividende attribui, pour l'exercice 1899, aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles	a
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	• •
Produit de la négociation d'un capital nominal de 61,448,500 francs en obligations de la dette publique à 3 %, 2° série. (Arrêté royal du 15 janvier 1898. — Solde recouvré en 1900.).	24,749,297 95
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 5 %, à l'esset de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en vertu de l'article 5, § 2, de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	1,808,125 89
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 %, à l'effet de couvrir une partie des dépenses faites en numéraire en exécution des articles 4 et 5 de la loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899)	20,620,642 54
Тотацх	48,359,066 38
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES fr.	452,246,618 .
Totaux généraux fr.	500,605,684 38

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

	DROITS CONSTATÉS	RECOUVREMENTS	RESTES A RECOUVERER sur les		RAISON les droits recouvrés uvrer.	RÉSULTATS  provisuires  pour le règlement			
	alacharge des redevables de l'État,	EVFECTUÉS.	EFFECTUÉS.	effectués.	droits constatés à la charge des redovables DB L'ÉTAT.	Atacharge EXCÉDENTS 1 des redovables des DES DE	EXCÉDENTS DES DROITS RECOUVRÉS of à recourres.	du budget.	Observations.
	1,492,678 96	1,366,772 06	125,906 90	6,486 20	318,165 25	1,492,678 96			
	1,335 84	1,355 84	1)	»	1,555 84	1,335 84			
,	6 <b>0</b> 0,000 »	0	600,000 »	· .	600,000 .	600,000 •			
	125,181 29	125,181 29	1)	ø	123,181 29	123,181 29			
	305 39	305 39	. *	b	305 39	305 59			
	24,749,297 95	24,749,297 95	<b>a</b>	N)	•	24,749,297 95			
	1,808,125 89	1,808,125 89	٠	s	P	1,808,125 89			
	20,620,642 54	20,620,642 54	ù	,	ກ	20,620,642 54			
	49,395,567 86	48,669,660 96	725,906 90	6,486 29	1,042,987 77	49,595,567 86			
	491,904,528 79	476,865,340 89	15,059,187 90	118,118 56	39,776,029 35	491,904,528 79			
	541,500,096 65	525,535,001 85	15,765,094 80	124,604 85	40,819,017 12	541,300,096 65			
				40,694	1,412 27		1		

### BUDGET DE

Compte provisoire des

MINISTÈRES ET SERVICES.							
SERVICE ORDINAIRE.							
	iš isau i sišupa up						
SERVICE ORDINAIRE.  DÉPENSES SUR DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI SUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.  Exercice 1896  Ministère de la Guerre							
Exercice 1896	SERVICE ORDINATRE.  SUR DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI SUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.  Exercice 1896  la Guerre  Exercice 1897.  'Agriculture et des Travaux publics.  Chemins de fer, Postes et Télégraphes  endarmerie.  Exercice 1898  C.  Agriculture et des Travaux publics.  Chemins de fer, Postes et Télégraphes  a Guerre.  Exercice 1890.  L'Austice.  Affaires Etrangères  Indérieur et de l'Instruction publique.  Agriculture et de l'Instruction publique.  Agriculture et de Travaux publics  Chemins de fer, Postes et Télégraphes  Cuerre.  PÉPENSES PROPRES A L'EXERCICE.						
Ministère de la Guerre							
Exercice 4897.							
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.							
Corps de la Gendarmerie							
Posterior - 1800							
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics							
Exercice 1899.	SERVICE ORDINATRE.  SEN VERTU DE L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.  Exercice 1896  Exercice 1897.  Exercice 1898  Exercice 1899.						
Dette publique							
Ministere des rinances	• • • • • • •						
DÉPENSES PROPRES A L'EXERCICE.							
Dette publique.							
- des Affaires Etrangères							
- de l'Intérieur et de l'Instruction publique.							
- de l'Agriculture							
- des Chamins de feu Restes et Métaunh-	• • • • • • •						
do la Guarra	• • • • • • •						
— ue la Guidite							
Ministère des Finances et des Travaux publics							
Non-valeurs et Remboursements.							

L'EXERCICE 1900. dépenses, au 1° janvier 1901.

CREDITS accordes rea de Budger primiri et fui des lois specifiles	DIPINSES resultant DES SERVICES TAIFS  BROITS CONSTAITS et or dontrites to profit des rédancier de l'et u	PAYEMENIS FFFECTUES REJUSTIFIFS	RESTES A PANER SULTOS  DROTTS CONSTAILS of ORDONNANCES	RESTIN DISPONIBLES SUI LEN CREDITS	Observations
251 70	»	•	•	231 70	
231 70	,	1)	1	251 70	
31,865 99	1	15,000 *	•	16,865 99	
1,017 21 17,431 52	5,914 46	5,914 46	, ,	1,017 21	
50,514 52	20,914 46	20,914 46		29,400 06	
3,000 <b>.</b>	•	TO O	<b>y</b>	3,000 •	
200,565 54		, ,	,	200,365 54	
57,758 45	25,173 58	25,173 58	33	12,564 85	
13,795 12	9,515 65	9,506 88	6 77	4,281 47	
254,899 09	54,687 25	34,680 46	6 77	220,211 86	
24,200 *		•	0	24,200 *	
309,309 01	100,000 »	100,000 \$	n	209,309 01	
4,194 22	4,194 22	4,194 22	n	»	
267,203 34	ĭ	106,478 20	3	160,725 14	
865,015 70 413,919	195,744 75 183,793 01	116,765 50 56,621 46	78,979 23	669,268 97	
145,156 42	1	25,968 53	127,171 55 1,192 04	250,125 99 119,995 85	
29,835 20	1	25,000 05	1,192 04	29,835 20	
2,058,830 89		408,027 91	207,542 82	1,443,460 16	
190 255 416 50	104 679 706 09	00 377 964 01	V 270 000 04	04 677 000 66	
129,545,416 58 5,080,757	104,672,326 92 5,019,781 78	99,553,264 01 5,001,902 x	5,359,062 91 17,879 78	24,673,089 66 60,975 22	
25,850,585	19,067,853 81	17,973,825 53	1,094,028 28	6,782,751 19	
5,404,228	<b>3,300,585</b> 86	2,622,541 08	678,044 78	103,642 14	
29,719,484 »	26,093,501 12	24,624,381 45	1,469,119 67	5,625,982 88	
12,129,605 25	9,703,379 66	9,327,827 23	575,552 43	2,426,225 50	
4,657,520	5,249,806 27	3,165,646 54	84,159 73	1,407,713 73	
166,110,830 »	61,222,901 55	59,952,415 45	1,290,486 10	104,887,928 45	
54,527,953 69	48,655,248 26	9,224,312 »	39,430,956 26	5,672,705 43	
7,019,563 80	5,630,159 81	5,718,161 92	1,911,997 89	1,589,403 99	
56,009,985	9,888,758 93	9,496,480 96	<b>5</b> 92,257 99	26,121,246 05	
1,876,000	296,584 83	296,584 83	*	1,579,415 17	
475,531,928 32	296,800,868 82	244,717,343 »	52,085,525 82	178,731,059 50	4

saux.	100 100	al du 1899.		CREDITS	REPORTÉS	CRÉDITS
Articles nouveaux	Articles du budget extraor- dinaire de 1900	Articles de l'arrêté royal du 14 septembre 1899.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1898.	de l'exercice 1899.	PAIL LA LOI du 40 mai 1900.
1		1a	DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service de l'instruction publique.  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	76·31	24 174 40	1)
1a		16	Id. id. • •	•	84,171 40	n }
16	22.	×	Id. id	*	,	130,000 » /
			Тотлих pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique,	76 31	84,171 40	130,000 >
		2	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.  Eaux et forêts.  Terrains incultes domaniaux. Boisement	45,617 78	n	
2	}			10,017 70	i	- (
203	•	2a	Id. id	•	100,000 »	, (
26	1	0	Id. · id. · · · · · · · · ·	•	υ	100,000 • }
			Totaux fr.	45,617 78	100,000 •	100,000
		Ì	Voirie vicinale et hygiène publique.			
3	ů	5	Voirie vicinale. Travaux de construction	77	2,533,110	*
			Totaux fr.	»	2,533,119	•
			Тотаих pour le Ministère de l'Agrîculture fr.	45,617 78	2,633,119	100,000 *
4	•	1a	MINISTÈRE DES FINANCES ET DES TRAVAUX PUBLICS.  Domaines.  Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes.	3	300 <b>,</b> 000 »	
4a	6	0	1.1	•		500,000 · }
414	٠		10. • - ]	•		
			A REPORTER fr.	*	300, <del>0</del> 00 •	300,000 ·

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES résultant bes services parts, DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit descréanciers de l'état.	PAYEMENTS Eprectués etiustiviés.	RESTES A PAYER sur los DROITS CONSTATÉS et Obdonnancés.	RESTES DISPONIULKS BUP LBS CRÉDITS.	CRÉDITS reportes à l'exercice 1901, en vertu de Part. 8 do la loi du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
	11 14	11 14	*	65 17	,	65 17
214,247 71	83,701 17	83,677 83	23 34	470 23	470 23	\$
	43,089 09	39,989 25	5,099 77	86,910 98	86,910 98	
214,247 71	126,801 35	125,678 22	5,125 11	87,446 38	87,381 21	65 17
	45,617 78	45,617 78	,	,	•	•
245,617 78	8,997 87	6,945 01	2,054 86	91,003 15	91,002 13	•
	'n	'n	n	100,000	100,000	•
245,617 78	54,615 63	52,560 79	2,054 86	191,002 13	191,002 13	ŭ
			i			
2,533,119 *	2,555,119 »	2,533,119 »	Þ	<b>v</b>	•	ν
2,535,119 »	2,535,119 0	2,533,119 。	n	b	υ	٥
2,778,756 78	2,587,734 65	2,585,679 79	2,054 86	191,002 13	191,002 13	•
	35,222 75	55,222 75	מ	264,777 25	264,777 25	n
600,000 • }	•	•	*	300,000 »	300,000 <b>&gt;</b>	<b>v</b>
600,000 >	35,222 75	35,222 75	N	564,777 25	564,777 25	»
1 1	Į.		ı	ŧ	i	85

aux.	raor- 00,	al du 1899.	·	CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS ultoués
Articles nouveaux.	Articles du budget extraor- dinaire de 1900,	Articles de l'arrêté royal du 14 septembre 1899.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1898.	de Pexercice 1899.	PAR LA LOI du to mai 1900.
			Report . , . , fr.	Þ	500,000 -	500,000 •
5	,	5 <i>a</i>	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales.		299,565 26	* }
5a	7	o d	ld. id	•	20	300,000 . /
6	,	6	Travaux d'aménagement pour la mise en valeur des dunes domaniales	•	500,000 >	n
7	•	8	Acquisition d'une propriété sise à Petit-Thier, enclavée dans le domaine du « Grand-Bois «, ainsi que des forêts de Conques et de Rohaimont	ų	6,418 30	•
8	8	•	Mise en valeur d'une propriété domaniale, à Anvers. — Travaux de voirie	o.	n	85,000 »
9		•	Rachat du droit d'usage grevant la forêt domaniale de Soignes.	ů.	118 37	0
10	•	•	Rachat du droit d'usage grevant la forêt domaniale de la «Vecquée ».		34,000 =	
11	•	10a	Middelkerke Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe	59,885 39	*	• }
11a	•	108	Middelkerke. — Construction d'un perré avec promenoir à l'est de la rue de l'Église. — Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe.	•	25,000 -	. }
12	•	12	Acquisition d'immeubles, etc., à Mariakerke et à Ostende	704 33	<b>b</b>	
13	•	13	Acquisition de terrains situés entre le canal de Willebrocck et la gare de Schaerbeek, sur les communes de Laeken, de Schaerbeek, d'Everc, de Neder-over-Heembeek et de Haeren	ŵ	287,307 17	<b>,</b>
			Totauxfr.	60,589 72	1,252,207 10	685,000 *
			Divers.			
14	210	•	Éxécution de la convention du 3 juillet 1890 conclue avec l'État indépendant du Congo. (Loi du 4 août 1890.)	•	1)	2,000,000 •
tš	•	15	Exécution de la convention du 25 avril 1897 entre la Belgique et les Pays-Bas. — Reprise des fignes de chemins de fer situées sur les territoires des deux États	7,153 38	•	D.
16	0	16	Exécution de la convention du 5 novembre 1898. — Rachat de la concession du chemin de ser des Plateaux de Herve. — Capitalisation des annuités dues par l'État	8,877,000	•	•
			Totaux fr.	8,884,155 38	ñ	2,000,000 =

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

<b>S</b>	ΤΟ ΓΑΙ.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordomanacés au profit des créanciers de l'état.	PAYEMENTS Apprilués rijustifiés.	RESTES A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS el obdonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LRS CRÉOTTS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1901, en vertu de l'est. b de la lui du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
	600,000 a	35,222 75	<b>35,223 7</b> 5	2	564,777 25	564,777 25	•
	599,363 26	195,377 77	195,377 77	,	103,985 49 500,000 •	103,985 <b>4</b> 9 300,000 •	•
	300,000 •	83,119 83	82,994 83	125 •	216,880 17	216,880 17	۵
	6,418 50	•	•	•	6,418 30	6,418 50	
	85,000 »	,	•	,	85,000 •	85,000 •	79
	118 37	•	3	•	118 57	118 37	•
	<b>34,000</b> •	33,338 25	<b>33,338</b> 25		661 75	661 75	•
	84,885 39	 	40,812 47	135 *	18,937 99	9	18,937 9 <u>3</u>
!		<b>\</b>	•	•	25,000 •	25,000 ·	•
	704 53	•	n	•	704 53	•	704 33
	287,507 17	15,324 78	15,324 78	ů	271,982 59	271,982 39	•
	1,997,796 82	403,330 85	403,070 85	260 •	1,594,465 97	1,574,825 72	19,642 25
	2,600,000 •	2,000,000 •	2,000,000	•	-	•	•
	7,133 38	D	•	•	7,153 58		7,133 38
	8,877,000 •	8,877,000 •	8,877,000 •	•	•	•	•
	10,884,153 38	10,877,000 •	10,877,000	•	7,133 38	•	7,133 38
						.,	86

eaux.	raor- 900,	al du 1899.			CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS alloués
Articles nouveaux.	Articles du budget extraor- dinaire de 1900,	Articles de l'arrêté royal du 14 septembre 1869	désignation des services.		de Pexercice 1898.	de l'exercice 1899.	PAR LES LOIS du 40 mai 1900
			Travaux publics. — Routes et bâtiments c	ivils			
17		17a	Routes et raccordements: construction, redressement e tion. Construction de ponts ou subsides pour semblable Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; accorder aux provinces et aux communes en vue de rachats	s ouvrages. subsides å semblables	3,975 <b>04</b>	•	
17 a	a)	176	ld. id.		0	2,268,511 53	N
17 b	9	30	id.		'n		5,000,000 "
18		19	Acquisition de terrains entre la rue Caudenberg et la rue	e des Trois-			
40		0.0	Têtes, à Bruxelles.	• • •	,	3,500,000	•
19	D	20	Suppression des passages à niveau sur le chemin de fer Alost et à Mous-Jemappes	de l'Etat, à	*	461,385 98	8
20	**	21	Pont du Val-Benoît sur la Meuse, à Liège : rempièteme	nt des piles	n	200,000 •	: 0
21	10	•	Reconstruction du pont de Chênée et amélioration de la abords de cet ouvrage	rivière aux	ņ	•	200,000
22	n	22	École de médecine vétérinaire : travanx de construction		563,125 02		n
2 <b>2</b> a	•	22a	fd. id.			200,000 •	•
228	11	»	id.		70	P	200,000 •
25		. •	Hôtel du ministère des chemins de fer. — Indemnité preneurs			19,720 92	<b>*</b>
2 <b>4</b>	n	25	Arcade monumentale du parc du Cinquantenaire. —		ļ	10,120 02	
·			conservation ,		•	100,000 *	<b>D</b>
			Totalx.	fr.	567,098 06	6,749,618 45	5,400,000 •
			Travaux hydrauliques.				
25	, ,,	24a	Meuse. — Expropriations et travaux		255,570 32	Đ	D.
25a	•	246	ld. îd			700,000 »	8
256	12	n	ld. žil,			Ď	700,000 a
26		25a	Ourthe Expropriations et travaux			749,959 17	
26a	13		ld. id.			1)	2,000,000
27	- »	26	Escaut - Expropriations et travaux		0 03	•	»
27a	n)	26a	ld. id			665,866 11	-
276	16	n	ld. id.			ħ	1,200,000 •
28	n	27	Lys Expropriations et travaux		500,000 •	<b>9</b>	
28a	17		ld. id.			· •	<b>500</b> ,000 •
29		28	Ruisseau de l'Espierres. — Expropriations et travaux .		297,675 »		<b>10</b>
1							4,200,000 *

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profil des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS Befectués By Justifiés.	RESTES A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1901, en vertu de l'art. 5 de la loi du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
		. *				
	<b>5,971</b> 79	3,971 79	מ	1 25	n	1 25
7,272,484 57	2,268,502 47	2,264,990 72	3,511 75	9 06	9 06	
	2,620,094 95	2,582,986 11	237,108 82	2,579,905 07	2,379,905 07	n
3,500,000	2,611,480 96	2,611,460 96	<b>2</b> 0 »	888,519 04	888,519 04	•
461,585 98	51,568 91	51,364 »	204 91	409,817 07	409,817 07	
200,000 »	505 98	503 98	2 »	199,494 02	199,494 02	
200,000 »	10	D	•	200,000 *	200,000 *	10
	253,832 86	253,682 86	150 »	109,292 16	ø	109,292 16
765,125 02	ñ	10	•	200,000 »	200,000 •	,
	»	19	•	200,000 »	200,000 •	19
19,720 92	5,735 41	5,755 41	×	13,985 51	13,985 51	1)
100,000 n	2,505 52	2,505 52	•	97,694 68	97,694 68	D)
12,516,716 49	7,817,998 65	7,577,001 15	240,997 48	4,698,717 86	4,589,424 45	109,293 41
	253,570 32	253,570 32	1)	æ	»	y
1,653,570 52	570,604 43	318,232 84	52,371 59	529,595 57	<b>329,395 57</b>	D
	, <u> </u>	, t	,	700,000	700,000 »	ø
	29,256 63	24,507 13	4,749 50	720,702 54	720,702 54	•
2,749,959 17	α	<b>3</b>	, »	2,000,000	2,000,000	•
. (	0 03	0 03	»	'n	•	•
1,865,866 14	564,458 61	560,429 51	4,029 50	99,407 50	99,407 50	
	t)	»	ď	1,200,000 »	1,200,000	Ð
(	26,000 .	26,000 •	n	474,000 »	•	474,000
800,000 » }	n)		<b>3</b> 0	300,000 »	<b>500,000</b> »	<b>9</b>
297,675 •	1,695 80	1,616 90	78 90	°295,979 20	<b>x</b>	295,979 20
7,365,070 63	1,245,585 82	1,184,556 53	61,229 29	6,119,484 81	5,349,505 61	769,979 20

saux.	traor- 100.	-al du 1×99.		CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS altoués
Articles nouveaux.	Articles du budget extraor dinaire de 1900.	de Parrêté royal du 14 septembre 1899.	DESIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1898,	de l'exercice 1899.	PAR LA LO1
			Report fr.	1,031,245 55	2,113,825 28	4,200,000
30	10	296	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux		58,52 <b>6</b> 54	
30 <i>a</i>	18	ı e	Id. id		٥	750,000
51	•	50	Canal de la Lys à l'Yperlée - Expropriations et travaux		250,000 •	•
52	29	31	Canal de dérivation de la Lys. — Expropriations et travaux	97,475		. ;
52a	19		1d, id		•	100,000 -}
33	30	52	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux	112,950 97	•	. }
33a	21		Id. id	No.	b	100,000 *
<b>54</b>	75	53a	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux	2,000,000 ₽	•	• )
34a	29	33 <i>b</i>	ld. id, , , .	•	1,000,000 r	,, }
540	20		īd. id	•	•	2,000,000 •)
55	15		Canaux de Liége à Anvers. — Expropriations et travaux	*	*	600,000
56	25	»	Canal de Bruxelles au Rupel. — Transformation.	•	»	2,000,000
37	»	57a	Canaux houillers Expropriations et travaux	1,000,000 n	•	•
57a		37 <i>6</i>	id. id	9	1,500,000 ×	. }
37b	14	.	ld. id	19	•	3,000,000
58	29	38a	Port d'Ostende — Expropriations et travaux. — Dragages		977,688 53	» )
58a	23	ь	Port d'Ostende Expropriations, travaux, dragages, cales sêches.	s.	10	6,500,000 »
39	10	59a	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux. — Traite- ments, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires, membres de la Commission mixte de contrôle.	25	3	•
39a	•	<b>39</b> 8	Port d'escale de lleyst. — Expropriations et travaux. — Traîte- ments, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôte des travaux. — Indemnités des fonctionnaires, membres de la commission mixte de contrôle. — Établissement d'un bassin pour les bâteaux pêcheurs	>>	2,982,800 95	{
59b	24	,	ld id.	10	±,000 00	5,500,000
40	•	40 <i>b</i>	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux. — Dragages	»	2,059,377 72	• )
40a	22	,	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux, dra- gages, transbordeur	ū	<b>3</b>	17,000,000
41	20	41	Côtes. — Expropriations et travaux	,	409,924 17	. • }
41a	26	.	Id. id	*	0	1,000,000
			Totaux , . , . fr.	<b>4,</b> 261,696 32	11,422,142 79	42,750,000
			Totaux pour le Ministère des Finances et des Travaux publics. fr.	13,573,517 48	10,423,968 32	50,835,000 "

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

2							
	тотаь.	DÉPENSES resultant des services paits, droits constatés et ordonomes nu piofit des crémetrs de Plant.	PAYEMENTS PPPKCTOBS RT JUSTIPIES.	RESTES A PAYER sur les broits constatés et ordonnancés.	RENTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÈDITS reportés à l'exercive 1901, en vertu de l'ort 8 de la loi du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
	7,365,070 63	1,245,585 89	[,1 <b>84</b> ,556 53	61,229 29	6,119,484 81	5,349,505 61	769,979 20
	788,526 34	58,526 <b>5</b> 4 127,076 11	58,526 54 107,076 11	<b>20</b> ,000 »	622,925 89	622,925 89	<b>B</b>
{	250,000 •	я.	•	b	250,000 •	250,000 •	¥
	197,475 »	2,700 »	2,700 0	D å	94,775 » 100,000 »	100,000 v	94,775 »
	212,950 97	25,837 15	25,700 35 •	156 80	87,113 82 100,000 u	100,000 »	87,115 89
	5,000,000 。	1,174,410 84	1,098,415 91	75,994 95	825,589 16 1,000,000 •	1,000,000 » 2,000,000 »	825,589 16
	600,000 •	5,185 99	5,042 59	141 40	594,816 01	594,816 01	
				146 40	· ·	·	-
	2,000,000	550,000 »	550,000 ·	•	1,650,000 '*	1,650,000	•
	5,500,000 • }	1,000,000 a 517,218 47	1,000,000 •   515,507 68	1,710 79	982,781 53 5,000,000 •	982,781 53 5,000,000	» »
	7,477,688 33 }	977,688 53 2,769,185 78	977,688 55 2,567,551 88	201,853 90	5,750,814 22	3,750,814 22	D •
		25 •	25 🔹	¥	•	o	ų
	8,482,825 95 (	2,869,615 10 •	2,869,131 10	484 s	113,185 85 5,500,000 •	115,185 85 5,500,000 •	) <del>)</del>
	19,039,377 72	2 <b>,0</b> 59,57 <b>7 7</b> 2	2,059,577 72	>>	•	3	ν
	ŀ	4,934,910 28	4,593,251 97	341,658 31	12,065,089 72	12,065,089 72	0
		401,580 77	401,580 77	•	98,545 40	98,543 40	ه
	1,499,924 17	•	3	•	1,000,000 »	1,000,000 »	•
_	58,453,859 11	18.498,721 70	17,795,552 28	705,189 42	59,955,117 41	58,157,660 25	1,777,457 18
	83,832,485 80	57,597,051 18	56,652,604 28	944,446 90	46,235,434 62	44,521,908 40	1,915,526 23
	······································						

eaux,	raor-	al du 1899.		CREDITS	CREDITS REPORTES C		
Artícles pouveaux,	Articles du budget extraor- dinaire de 1900	Articles de Parrêté royal du 14 septembre 1809.	DESIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1898.	de Pexercice 1899.	PAR LA LOI du to mai 1900.	
			MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
			Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.				
42	•	42a	Chemins de fer. — Voies et travaux	4,125 46	, a	' )	
42a	u u	426	1d. id	•	12,150,856 78	(	
426	2	0	td. id	>>	w	51,500,000	
43	320	•	Remboursement de la retenue sur le prix de rachat de la concession du chemin de fer d'Eccloo à Grand			50,000	
44	מ	44	Exécution de la convention du 15 avril 1897. — Ruchat par l'État prussien de la ligne de chemin de fer d'Aix-Marschierthor-Richterich	25,219 81	a	* \	
44a	sò.	44d	Remboursement au Grand Central belge des dépenses effectuées par lui, tant en travaux de premier établissement qu'en achat de mobilier et d'outillage, depuis la date à laquelle le rachat prend cours	47,115 48	Ď	{	
45	υ	45a	Rachat du mobilier et de l'outillage du réseau Liégeois-Limbour- geois.	135,124 68	,,	· 1	
45a	K	456	Bachat de servitudes, abornements de terrains, régularisation d'emprises et d'actes d'acquisition, etc., sur le réseau Liégeuis-Limbourgeois	48,650 »	ù		
46	))	46	Exécution de la convention du 25 avril 1897, art. 6. Rachat des concessions du chemin de fer de Liége à Maestricht ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage (prix minimum).	1,857,250 15	v	• )	
46a	¥	46a	Rachat des concessions du chemin de fer de Liège à Maestricht ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage	•	1,827,500	. }	
47	,	47a	Chemins de fer. — Traction et matériel	25,263 52	»	۵ )	
47a	a l	47 b	Id. id	•	1,953,017 95	. }	
. 47b	5		ld. id	b	æ	43,023,544	
48	D	48a	Postes Construction, agrandissement et appropriation de locaux.	2,409,699 65	•	• )	
48a	o	486	Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux	υ	2,500,000 •	n }	
49	,	49a	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc.	3,177,50 <b>3</b> 04	th.	• 1	
49a	œ	496	ld. id.	»	2,000,000 "	, }	
496	4	a	Id. id	ง	29	3,445,000 ,	
50	»	50a	Marine	7,894 16	n	, ,	
50a	σ	50b	id	n	<b>30,000</b> ₃	· . /	
506	5	'n	ld	t t	•	20,000 »	
			Тотаих pour le Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	7,751,845 95	20,441,574 73	78,038,544	

CICE 1900 (SUITE).

au 1ºr janvier 1901 (suite).

TOTAL	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DROITS CONSTATÉS et ordonnances au profit des recanclers de l'état	PAYEMENTS EPPECTUÉS ETJUSTIPIÉS.	RESTES A PAYLR sur les DRUITS CONSTATES el OHDONNANCES.	RESTES DISPONIBLES SUT LB3 CRÉOITS.	GRÉDITS reportés à l'exercice 1901, en reitu de l'ait. à de la loi du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
					·	
	4,125 46	4,125 46	•	•	•	,
45,634,982 24	11,312,149 »	11,225,886 40	86,262 60	818,707 78	818,707 78	•
	10,568,746 71	9,922,804 52	645,942 59	20,951,255 29	20,951,255 29	,
50,000 n	*	•	•	50,000 •	50,000 •	,
	 	•		25,219 81		23,219 8
70,535 29	}					
	41,553 11	41,555 11	o	<b>5</b> ,562 3 <b>7</b>	35	5,562 3
	   •	»	8)	155,124 68	•	133,124 6
181,774 68	}		ı	]		
		ď	D	48,650 •	*	48,650
:	47,150 »	47,150 •	<b>»</b>	1,810,100 15		1,810,100 1
5,684,750 15						
	α	•	1)	1,827,500	1,827,500	•
	23,265 52	23,263 52	٥	٠	•	0
44,990,825 47	1,620,908 75	1,613,607 05	7,501 70	332,109 20	332,109 20	
	26,060,549 05	24,715,959 38	1,546,389 67	16,963,194 95	16,963,194 93	ů,
1000 000 00	( 1,628,821 12	1,530,785 09	98,058 03	780,878 53	•	780,878
4,909,699 65			•	2,500,000 •	2,500,000 *	,
	5,177,264 53	2,846,244 53	331,020 °	258 71	20	238 7
8,622,503 04	78,504 71	ŭ	78,504 71	1,921,495 29	1,921,495 29	,
	( .	»	•	3,445,000 »	3,445,000 •	n
	7,894 16	7,894 16	12	n	υ	,
57,894 16	15,051 82	12,296 65	755 19	16,948 18	16,948 18	,
		ď	•	20,000 •	20,000 »	•
106,211,764 68	54,583,781 74	51,989,567 45	2,594,214 29	51,627,982 94	48,826,208 69	2,801,774 2

eaux.	draor- 900.	yal du 1899.		CRÉDITS	REPORTÉS	CHÉDITS allouds
Articles nouveaux	Articles du hudget extraor- dinaire de 1900.	Ait.cles de l'arrêté royal du 14 septembre 1899.	désignation des services.	de l'exercice 1898.	de l'exercice 1899.	PAIL LA EO1  40 mai  1900.
			MINISTÈRE DE LA GUERRE.			
81	TO TO	52	Transformation des ouvrages de la position d'Anvers en vue de les mettre à même de résister aux effets des obus-torpilles	•	668,052 97	0
52	27	Đ	Fortifications d'Anvers		v	5,000,000 .
53	TO OT	55	Achèvement des travaux de construction des forts de la Meuse	9 84	,	25
54	×	56	Routes militaires de Namur et de Liége	580 03	0	*
5 <b>4</b> a		50a	Routes militaires de Liége et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions.	b	264,598 85	•
55	*	58	Interruption sur le parcours des voies ferrées	14,190 10	o o	•
			Тотлих pour le Ministère de la Guerre fr.	14,779 99	932,631 82	5,000,000
			RÉCAPITULATION.			
	į		Totaux pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	76 31	84,171 40	130,000
			- de l'Agriculture	45,617 78	2,653,119 *	100,000
			- des Finances et des Travaux publics	13,575,517 48	19,425,968 52	50,835,000
	1		- des Chemins de ser, Postes et Télégraphes.	<b>7,751,845</b> 95	20,441,374 75	78,038,544
			- de la Guerre	14,779 99	932,631 82	5,000,000
			Totaux des dépenses sur ressources extracréfinaires fr.	21,565,837 51	45,515,265 27	154,105,544 *

CICE 1900 (SUITE).

au 1° janvier 1901 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES resultant DES SERVICES FAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des creanciers de l'Itat.	PAYEMENTS effectués at justifiés.	RESTES A PAYER sur les buqits constatés el ordonnancés.	RESTES DISPONIULES . Sur . Les Crédits.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1901, en vertu de t'art. 8 de la loi du 10 mai 1900.	CRÉDITS à annuler.
668,032 97	190,562 72	190,562 72	•	477,470 25	477,470 25	¥
5,000,000 ×	570 .	<b>570</b> •	, <b>1</b> 5	<b>4,</b> 999,430 »	4,999,430 •	n
9 84	9 84	9 84	•	•	b	,
	580 05	580 05	•	α	•	3
265,178 90	11,190 98	10,686 98	504 •	253,407 87	253,407 87	,
14,190 10	4,126 86	5,426 86	700 .	10,065 24	D	10,063 24
5,947,411 81	207,040 45	205,856 45	1,204 •	5,740,571 30	<b>5,730,508 1</b> 2	10,063 24
214,247 71	126,801 55	123,678 22	3,123 <b>11</b>	87,446 38	87,381 21	65 17
2,778,736 78	2,587,734 65	<b>2,585,67</b> 9 79	2,054 86	191,002 13	191,002 13	
83,852,485 80	57,597,051 18	<b>3</b> 6,652,6 <b>04</b> 28	944,446 90	46,235,434 62	44,321,908 40	1,913,526 22
106,211,764 68	54,583,781 74	51,989,567 45	2,594,214 29	51,627,082 94	48,826,208 69	2,801,774 25
5,947,411 81	207,040 45	205,856 45	1,204 •	5,740,371 36	5,730,308 12	10,063 24
198,984,646 78	95,102,409 55	91,557,566 19	5,545,043 16	103,883,257 45	99,156,808 55	4,725,428 88

RÉCAPITULATION.    Dépenses sur des crédits reportés de l'exercice 1896			DÉSIGN	ATION D	<b>ES</b> SER	VICES	S.									
Dépenses sur des crédits reportés de l'exercice 1896																
Service ordinalre.  - 1897			n	ÉCAPITUI	LATION.											
Service ordinalre.  - 1897																
Service ordinalre. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	į	Dépenses	sur des crédits repor	tés de l'exerc	ice 1896 .					٠.			•	•	•	
— — — — — — — — — — — — — — — — — — —					1897 .			٠.								
— propres à l'exercice	SERVICE ORDINAIRE				1898 .							٠.				
Dépenses sur nessounces extraondivaires. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1900 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 10 mai 1900 et à l'anêté toyal du même jour		-			1899 .						•					• •
la loi du 10 mai 1900 et à l'an êté royal du même jour			propres à l'exercice ,							٠٠.			•			• •
Тотану бе	Dépenses sur ressourc la loi du 10 mai 1900	es extraor et à l'airêi	bivaires. — Dépenses é 10yal du même jour	sur crédits r	eportés à l'	exercice	1900	et sur	créd	its n	ouve •	aux,	confe	ormo	imer	ntà
LOTAGE								T	OTAU	ι.	•					. fr.

CICE 1900 (SUITE).

au 1er janvier 1901 (suite).

	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRINITIF et par des lois speciales.	DEPENSES  troubtant  DRS SERVILES FAITS.  DROITS CONSTATÉS  et ordonomicés nu profit des circuncles de l'était	PAYLMENTS Leverctués et Justipiés	RUSTES A PANER SHE IPS BROTTS CONSTATES OF ORDONNANCES.	NESTES DISPONIULES SUP LBS CRÉDITS.	CREDITS reportés à l'exercice 1901, en vertu de l'art. 8 de la lor du 10 mai 1900.	CRÉDITS à aunuler.
	251 70	y	n	•	231 70	•	ą
	50,314 52	20,914 46	20,914 46	s	29,400 06	•	Đ
	254,899 09	34,687 23	54,680 46	6 77	220,211 86	o	•
	2,058,850 89	615,570 75	408,027 91	207,542 82	1,445,460 16	•	מ
	475,551,928 52	296,800,868 82	244,717,545	52,083,725 82	178,731,039 50	o	, v
A COMPANY OF THE PARTY OF THE P	198,984,646 78	95,102,409 35	91,557,566 19	5,547,045 16	103,882,237 43	99,156,808 55	4,725,428 88
	676,880,851 30	592,574,250 59	556,738,532 02	55,855,918 57	284,506,600 71	99,156,808 55	4,725,428 88

( 331 ) [N° 64]

# COMPTE

DES

# OPÉRATIONS SUR LES EXERCICES CLOS

DE 1895 A 1899.

 $[No 64] \qquad (552)$ 

#### NOTE

#### SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX EXERCICES CLOS

DE 1895 A 1899.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État a déterminé la marche à suivre en ce qui concerne les opérations restant à terminer à la clôture d'un exercice. Le régime consacré par cette loi a été complèté par l'arrêté royal du 15 novembre 1849, remplacé par l'arrêté royal du 10 décembre 1868. On croit utile de rappeler l'ensemble des dispositions qui constituent actuellement la législation relative aux exercices clos.

- « Art. 27 de la loi. Les ordonnances que les comptes renseignent comme restant à payer à l'époque de » la clôture d'un exercice, et dont le payement a été autorisé par des crédits régulièrement ouverts, sont » acquittées et portées en dépense au compte de la Trésorerie au moment où ces payements ont lieu, jusqu'à » l'expiration du terme de déchéance.
- » Art. 28. Les sommes réalisées sur les ressources de l'exercice clos sont portées en recette au compte » de l'année pendant laquelle les recouvrements sont effectués.
- » Art. 29. Les ordonnances de payement liquidées sur l'exercice et dont le payement n'a pas été » réclamé dans le cours légal du budget, ne sont pas sujettes à renouvellement; le payement peut en être fait » pendant cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.
- » Art. 36. Toute ordonnance dont le payement n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans, à compter » du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice, est prescrite au profit du Trésor.
- Dette prescription n'atteint pas les ordonnances de payement qui seraient frappées de saisie-arrêt ou d'opDesition.
- » Art. 37. A l'expiration de la cinquième année, le montant des ordonnances de payement frappées
  » de saisie-arrêt ou d'opposition, est versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits
  » de qui il appartiendra. Ce versement libère entièrement le Trésor public.
- » Ant. 173 de l'arrêté royal du 40 décembre 1868. Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice auquel elles sont rattachées, restent payables pendant les trois années qui suivent l'année de cette clôture. Elles sont portées en dépense dans le compte de l'année de leur payement.
- Ant. 174. Le 31 décembre de la dernière année, les départements ministériels transmettent aux agents
   du Trésor respectifs les actes et exploits de saisies-arrêts, de cessions, de transferts et d'oppositions, relatifs
   aux ordonnances liquidées sur l'exercice périmé.

( 353 ) [No 64]

- » Après la réception de ces pièces, les agents du Trésor dressent un décompte des ordonnances restant » encore à payer sur l'exercice périmé, et qui, aux termes des articles 36 et 37 de la loi sur la comptabilité, » sont prescrites ou doivent être versées à la caisse des consignations, à la conservation des droits des inté-
- » ressés.
- » Art. 175. Les crédits ouverts pour le payement des ordonnances prescrites sont annulés. Le caissier de » l'État annule également ces crédits, après qu'il en a reçu avis du département des finances.
  - » Quant aux ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, le montant en est versé à la caisse des
- » consignations, sur une autorisation spéciale du Ministre des finances. Les reconnaissances de dépôt, à déli-
- " vrer par les conservateurs des hypothèques, sont comprises en dépense par les agents du Trésor.
  - » Aut. 176. Annuellement il est dressé un compte final d'apurement de l'exercice périmé.
  - » Ce compte comprend:
- » 1° Les payements successivement opérés sur les ordonnances qui restaient en circulation à la clôture de » l'exercice;
- » 2º Les versements effectués à la caisse des consignations sur ordonnances frappées de saisie-arrêt et d'op» position;
  - » 3º Les ordonnances prescrites au prosit de l'État.
- » Art. 177. Le montant des ordonnances prescrites étant porté en dépense dans le compte final d'apure-» ment, il en est fait recette réelle au compte de gestion et du budget de l'année qui suit celle pendant laquelle » la prescription est acquise. »

Le compte des opérations des exercices clos de 1895 à 1899 est établi conformément à ces dispositions; il constate, d'une part, les opérations qui ont en lieu en 1900 pour l'apurement final de l'exercice 1895, périmé depuis le 31 décembre 1899, et indique, d'autre part, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1901, des opérations sur les exercices suivants, qui étaient encore en cours d'apurement.

Voici un aperçu, pour chacun de ces exercices, des éléments de ce compte, en ce qui concerne les dépenses.

Quant aux recettes, on se réfère aux comptes définitifs qui font connaître les mesures prises pour leur apurement, suivant le vœu des articles 10 et 28 de la loi sur la comptabilité de l'État.

#### EXERCICE 1895.

Cet exercice, qui est périmé depuis le 31 décembre 1899, a été l'objet du compte final d'apurement dont parle l'article 176 du règlement du 10 décembre 1868. Ce compte s'établit comme il suit :

Les ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice (31 octobre 1896) étaient de	473,403	05
Sur ces ordonnances, il a été payé et justifié, depuis lors jusqu'à la fin de 1899	452,248	55
Il a été versé, en 1900, à la caisse des dépôts et consignations, du chef des ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition	1,544	12
pour les ordonnances prescrites au profit du Trésor	19,610	38
Somme égale fr.	473,403	05

### EXERCICE 1896.

Cet exercice a atteint, le 31 décembre 4900, le terme de sa prescriptio Voici la situation qu'il présentait à cette époque :	on quinquennale.
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (51 octobre 1897), fr. Payements faits en atténuation de ces créances pendant les années 1897	
à 1900	718,315 18
Ordonnances restant à payer au 1er janvier 1901	21,662 11
EXERCICE 4897.	
Cet exercice, dont l'apurement doit encore se prolonger pendant une ar jusqu'au 31 décembre 1901, présente la situation suivante :	nnée, c'est-à-dire
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1898). fr. Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1898	1.511,159 68
à 1900	1,295,342 55
Ordonnances restant à payer au 1er janvier 1901 fr.	17,817 15
EXERCICE 1898.  La situation de cet exercice, pour lequel le délai de la prescription n'expir	re que le 31 dé-
cembre 1902, se présente comme il suit :	1
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1899). fr. Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1899	2,255,852 77
et 1900	2,205,656 73
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1901 fr.	50,496 04
EXERCICE 1899.	
Cet exercice, qui n'atteindra le terme de sa prescription que le 31 décem la situation suivante :	bre 1903, offre
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1900). fr. Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les deux derniers	1,463,245 61
mois de 1900	1,202,272 40
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1901	260,973 24

## EXERCICE PÉRIMÉ DE 1895.

#### COMPTE FINAL D'APUREMENT,

en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif.

000

EXERCICE PÉ
Compte final d'apurement,

saux.	raor- 95.	al du		ORDONNANCES			EFFECTUÉS NANCES EN CIR
Articles nouveaux	Articles du budget extraor- dinaire de 1895.	Articles de l'arrêté royal d 50 juin 1894.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restatent à payer à faolòture de l'exercice (31 octobre 1896).	EN 1896 (novemb, otdés,).	en 1897.	En 1898.
			SERVICE ORDINAIRE.				
			Déponses propres à l'exercice.				
			Dette publique	39,044 89	2,815 24	18,066 62	2,718 84
			Dotations	74 53		10	
			Ministère de la Justice	27,172 50	10,118 15	5,507 98	3,269 85
			— des Affaires Étrangères	5,062 67	813 37	4,161 77	υ
			- de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	25,538 02	14,254-81	5,220 00	1,482 »
			- de l'Agriculture et des Travaux publics .	144,268 70	134,016 48	8,087 85	1,848 53
			— de l'Industric et du Travail	6,776 75	6,607 38	5 60	9 »
			des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	78,744 86	75,622 15	1,308 79	455 06
			— de la Guerre	5,982 19	4,965 05	984 55	5 v
			— des finances	6,434 93	5,999 98	57 50	20 •
			Non-Valeurs et Remboursements	4,719 57	1,105 43	1,034 89	2 66
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	345,619 41	256,546 04	42,225 54	9,810 94
			Miniatoro do l'intériour ot de l'instruction publique.  Service de l'instruction publique.				·
10a ·	•	176	Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux.	139 08	•	v	
10 <i>b</i>		»	ld. id	38 9 <b>6</b>		11 14	
			Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. Roules et bâliments civils.				
106	1	•	Construction, redressement et amélioration de routes ou raccordements. Construction de ponts ou subsides pour semblables constructions. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes, en vue de semblables rachats.	3 04	D	p	<b>3</b> 0
28	,	27a	Palais de Justice de Bruxelles	40,422 50	40,422 50		n
		52a	Travaux hydrauliques.	90			
19	"	32a	Senne et Dyle — Expropriations et travaux	20 •			D
	1	- 1	Table				

RIMÉ DE 1895. à l'époque du 1er janvier 1900.

	ERCICE.	SITIONS FIN UREMENT DE L'I	DISPC POUR L'AI	ORDONNANCES		ET JUSTIFII
	TOTAL, gal au montant des ordonnances non payées au 1° janvier 190°.	ORDONNANCES prescrites au profit du Trésor, et dont le montant a été porté en recette au compte du budget de l'exercice 1900.	ORDONNANCES frappées de saisic- arrêt ou d'opposi- tion, et dont le montanta étéverse a la enisse des dé- pôts et consigna- tions.	en circulation qui restaient à payer à l'époque de la prescription. (1 <sup>44</sup> janvier 1931).	TOTAL.	en 1899.
·			·			
a) Y compris fr. 30.85 montant	1 <b>3,435</b> 92	12,670 27	a) 765 65	15,455 92	25,608 97	2,008 27
semestres d'intérêt de cautionnemen en décembre 1899, et dont il n'a été	74 33	0	74 53	74 53	υ	v
qu'en février 1900.	253 40	255 40	מ	253 40	26,919 10	10,225 12
	n	<b>v</b>	n, .	n	5,062 67	87 53
b) V compris 225 francs montai	<b>5</b> ,501 <b>8</b> 5	2,826 85	b) 675 »	3,501 85	21,856 17	869 57
trimestre de subside alloué à un déco Croix commémorative de 1830, payés	242 45	242 43	•	242 43	144,026 27	43 41
le mois de décembre 1899, et dont il justifié qu'en janvier 1900.	154 77	154 77	b	154 77	6,621 98	•
1.	1,204 86	1,204 86	υ	1,204 86	77,540 -	154 »
	18 77	18 77	»	18 77	5,963 42	8 82
	291 15	291 15	ä	291 15	6,145 78	86 30
	1,726 75	1,726 75	10	1,726 75	2,992 82	851 84
	20,904 23	19,589 25	1,514 98	20,904 23	<b>322,715 18</b>	14,332 66
				·		
·						
c) Montant d'un mandat émis pout	139 08	109 94	c) 29 14	139 08		3
ment de disponibilité, payé en décembr et dont il n'a été justifié qu'en janvie	27 82	27 82		27 82	11 14	•
		Ī	ĺ			
•						
		.a. 2009g				
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•	•	5 04	3 04
			•	»	40,422 50	D
	20 .	20 »	υ	20 »	D	•
	186 90	157 76	29 14	186 90	40,436 68	3 04

EXERCICE PÉ
Compte final d'apurement,

aux.	ranr- 95.	al du		ORDONNANCES		PAYEMENTS sun ondon	EFFECTUÉS NANCES EN CIR
Articles nouveaux	Articles du budget extraor- dinaire de 1895.	Articles de l'arrêté royal 50 juin 1894.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restaient à payer alactoture de Pexercire (31 octobre 1896).	EX 1896 (nov. et déc.).	en 4897.	en 1898.
			Revore fr.	40,623 58	40,422 50	11 14	•
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SULTE).				
			Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes				
			Chemins de fer en construction.				
65	32)	67	Wanlin à Auseremme. — Communauté avec la ligne de Namur à Givet, entre Anseremme et Yvoir. — Raccordement, vers Yvoir, de la ligne de Mettet à Anhée avec celle de Namur à Givet	69 46	: u ·	19 86	٥
66	n	68α	Gedinne à Houyet.	27 03		v	n
67	ъ	69a	Saint-Aubin à Ermeton-sur-Biert, Communauté avec la ligne de Morialmé à Givet	500 °	•	500 ·	
72	»	<b>7</b> 5	Blaton à Quevaucamps	0 27		ď	υ
			Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.				
75	*	76a	Chemins de fer Voies et travaux	2,732 59	v	α	o
73a	b	766	Id. id	820 59	v	<b>3</b> 94 <b>4</b> 5	»
75b	19	ο	ld. id. , , ,	4 40	*	<b>»</b>	ъ
76	17	79a	Postes. — Construction, agrandissement, restauration et appropriation de locaux	5 92	N)	5 92	٥
			Ministère do la Guerro,				
95	2	95	Armement de l'infanterie	85,000 >	ų	85,000 •	<b>3</b> >
			RÉCAPITULATION.	129,785 64	40,422 50	85,951 35	»
			Service ordinaire. — Dépenses propres à l'exercice.	543,619 41	256,346 04	42,225 54	9,810 94
			Dépenses sur ressources extraordinaires. — Dé- penses sur des crédits reportés à l'exercice 1895 et		,	·	
			sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 29 juin et 11 septembre 1895 et 26 juin 1896 et à l'arrêté royal du 11 septembre 1895	129,785 64 .	40,422 50	85,931 55	*
			Тотацх fr.	473,403 05	296,768 54	128,156 89	9,810 94

RIMĖ DE 1895 (SUITB).

# à l'époque du 1er janvier 1900.

	ET JUSTII CULATION.	FIÉS	ORDONNANCES	DISI POUR L'A	POSITIONS FI	NALES L'exercice.	
	en 1899	. тотаь.	en circulation qui restaient à paye a l'époque de la prefeription (4er janvier 1904).	frappées de saisie- arrêt ou d'opposi-	porté en recette a	TOTAL  it égal au montar  des  ordonnances  non payées  au ter janvier 1900	
	5 0	40,456 68	186 90	29 14	157 76	186 90	
	46 »	<b>6</b> 5 86	5_60 27 03	<b>3</b>	5 60 27 03	3 60 27 03	
	39 30	500 »	• 0 27	n	0 27	0 27	
i,	2,727 48	2,727 48	5 11	n	5 11	5 11	
	403 a	797 45	22 96 4 40	>>	22 96	22 96	
	מ	5 92	<b>3</b>	s)	4 40	4 40	
	ν	85,000	α	3	מ	•	
	5,179 52	129,533 37	250 <b>2</b> 7	29 14	221 13	250 27	
	14,332 66	322,715 18	20,904 25	1,514 98	19,389 25	20,904 23	,
	<b>3,17</b> 9 <b>5</b> 2	129,533 37	250 27	29 14	221 15	250 27	
	17,512 18	452,248 55	21,154 50	1,544 12	19,610 38	21,154 50	

# EXERCICES EN COURS D'APUREMENT

DE 1896 A 1899.

Situation des créances restant à payer au 1<sup>re</sup> janvier 1901.

000

EXERCICE
Situation des créances restant

	ARTICLE			ORDONNANCES	PAYE	MENTS EFFEC
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1894.	de l'arrêté royal du 11 sept. 1845.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation quirestalentà payer à inclôture del'exorcie: (31 octobre 1807).	EN 1897 (novemb, et déc.).	EN 4898.
			SERVICE ORDINAIRE.  Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.  Exercice 1895.  Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics	11 • 367 <sub>.</sub> 19 378 19	<b>3</b> 67 19	11 .
			Dépenses propres à l'exercice.  Dette publique	57,212 88 36,556 63	14,528 46 23,144 97	6,835 43 11,360 85
			des Affaires Étrangères	1,991 67 102,246 79 295,806 53	1,162 78 83,264 76 270,188 54	828 89 14,140 55 20,295 20
			— de l'Industrie et du Travail — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	77,109 58 107,018 87	52,768 89 104,653 82 44,683 24	40,148 15 547 09
			— des Finances	49,321 33 10,741 33 10,832 59	9,713 27 6,359 94	4,594 13 878 23 98 <b>3</b> 35
			DÉDENCES SUB DESGRIDADO EMPOLODORA ADEC	728,858 20	590,468 67	100,431 67
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES			
7a	و و	106	Service de l'instruction publique.  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-			
76	•	*	pression d'emploi, des instituteurs communaux	77 94 15 14	7)	°
			A REPORTER fr.	93 08	,	

1896. à payer au 1<sup>or</sup> janvier 1901.

uės et jus	rifiës.		ORDONNANCES	
en 1899.	en 4900.	тотац.	restant encore à payer au im janvier 1901.	OBSERVATIONS.
•	•	11 .		
	•	367 19	•	
19	>	5 <b>78</b> 19	*	
2,596 82	1,137 94	25,118 65	12,094 23	
308 75	1,341 80	36,156 37	1 1	
ď	30	1,991 67	i i	
<b>6</b> 05 56	826 21	98,836 88	3,409 91	
677 92	2,648 74	293,810 40	1	
5,961 22	63 13	76,941 39	1	
598 31	1,091 72	106,690 94	į	
ų u	92 50	49,277 37 10,684 =		
228 12	1,284 02	8,856 33	1	
8,976 70	8,486 96	708,564 >	20,474 20	
4 .	•	4 =	ł	
4 *	ď	4 •	11 14	
8 >		8 n	85 08	

EXERCICE

	ARTICLI			ORDONNANCES	PAYI	MENIS LIFE
nonveaux	du budget extraordinaire de 1896.	ministères et services.  Ministères et services.		en circulation quirestatent a payer afacideure def'execute (51 octobre 1897)	rn 1897 (novemb et déc )	1 1898
			REPORT fr.	93 08	ν	v
			DEPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).			
			Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.			
			Routes et bâtiments civils.			
11 <i>a</i>	,	166	Construction, redressement et amélioration de routes ou raccor- dements construction de ponts ou subsides pour semblables constructions. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsides a accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats	1,282 84	135 18	1,104 02
11 <i>b</i>	1	ů,	ld. id	1,676 66	445 »	υ
			Travaux hydrauliques.			
30	Ď	45a	Escaut Expropriations et travaux	257 66	•	υ
50a	*	456	ld. ul	101 36	v	<b>3</b>
45a	•	57a	Canaux houdlers	80 >	3	•
			Ministère des Chemius de for, Postes et Télégraphes.			:
			Chemins de fer en construction.			
51	1)	66	Gedione à Houyet	750 9 <b>2</b>	•	750 92
53	» {	68	Ciney à Yvoir	706 99	*	706 99
}		j	Chemins de fer, postes, telégraphes et marine.			
58	a	73a	Chemins de fer Voies et travaux	24 •	24	
58 <i>a</i> │	n	75b	ld id	4,250 94	2,891 66	1,540 92
588	17	•	ld 1d	1,576 45	•	•
			RÉCAPITULATION.	10,760 90	5,493 84	3,882 85
					#a= -0	
	ļ		Service ( Dépenses sur des crédits transférés	578 19	367 19	11 »
		1	( propres a rexercice	728,838 20	590,468 67	100,431 67
			DÉPENSES SUR R ESSOURCES EXTRAORDINAIRIS. — Dépenses sur crédits reporté s à l'exercice 1896 et sur ciédits nouveaux, con- formément au x lois des 29 mai et 26 juin 1890 et à l'airêté royal du 26 ju in 1896	10,760 90	3,495 84	3,882 85
			Totaux fr.	739,977 29	594,329 70	104,325 52

1896 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1901 (suite).

	ORDONNANGES		STILLES	ILES LI JUS
OBSERVATIONS.	restant encore a payer att terjinster 1901	10131	i.n 1900	ev 1899
	85 08	8 •	>	8 *
	1 ,	1,281 84	w w	14 64
	842 97	853 69	<b>388</b> 69	*
	77 50	460.46	00 70	61 60
	101 36	160 16	98 56	61 60
	80 *	*	» 0	3
		-	v	
	ļ			
	<b>3</b>	7 <b>5</b> 0 92	•	*
	ů	706 99	•	•
		24 •	20	
	»	4,250 94	4 v	14 36
	w	1,576 45	1,596 70	179 75
	1,187 91	9,572 99	1,887 95	308 35
	υ	378 19	n	•
	20,474 20	708,364 »	8,486 96	8,976 70
	1,187 91	9,572 99	1,887 95	308 35
	21,662 11	718,315 18	10,374 91	9,285 05

EXERCICE

MINISTÈRES ET SERVICES.		AUTICLE	1		ORDONNANCES	PAYE	MENTS EFFEC
Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la lot de comptebilité.	nouveaux.	du budget extraordinair de 1897.	de Parrété royaldu 26 jui 1896.	MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restaient à payer àix clôture de l'exercice		en 1899.
Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.							
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics   557 50   557 50				SERVICE ORDINAIRE.			
Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics							
Enercica 1896.  Ministère des Finances				Exercica 1895.			
Ministère des Finances				Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics	337 30	»	337 30
Dépenses propres à l'exercice.				Exercice 1896.			
Dépenses propres d'éxercice.				Ministère des Finances	424 75	424 78	•
Dette publique					762 05	424 75	<b>337 30</b>
Ministère de la Justice				Dépenses propres à l'exercice.			
- des Affaires Étrangères				Dette publique	23,525 16	5,128 29	7,940 94
- de l'Intérieur et de l'Instruction publique 150,971 19 105,157 57 41,828 10 - de l'Agriculture et des Travaux publics 168,543 43 134,267 47 52,584 22 - de l'Industrie et du Travail 46,840 31 45,006 52 820 70 - des Chemins de fer, Postes et Télégraphes 855,259 56 813,501 23 40,652 20 - de la Guerre 9,763 76 9,499 37 1 80 Corps de la Gendarmerie 216 91 216 91 • Ninistère des Finances 12,872 96 12,202 46 571 50 Non-Valeurs et Remboursements 6,086 53 2,922 62 2,271 10  1,502,676 06 1,140,692 53 141,446 74  DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  Stimistère de l'Instruction publique.  Service de l'instruction publique.  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				Ministère de la Justice	22,599 58	6,473 60	14,776 18
- de l'Agriculture et des Travaux publics		l .		— des Affaires Étrangères	5,416 67	5,416 67	n
de l'Industrie et du Travail				— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	150,971 19	105,157 57	41,828 10
- des Chemins de ser, Postes et Télégraphes				— de l'Agriculture et des Travaux publics	168,543 43	134,267 47	32,584 22
— de la Guerre				de l'Industrie et du Travail	46,840 31	45,906 32	820 70
Corps de la Gendarmerie				- des Chemins de ser, Postes et Télégraphes	855,259 56	813,501 23	40,652 20
Ninistère des Finances				— de la Guerre	9,763 76	9,499 37	1 80
Non-Valeurs et Remboursements			ŀ	Corps de la Gendarmerie	216 91	216 91	•
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  3 Interère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  Service de l'instruction publique.  4 Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				Ministère des Finances	12,872 96	12,202 46	571 50
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  33 Initére du l'Intérieur et de l'Instruction publique.  Service de l'instruction publique.  2b   Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				Non-Valeurs et Remboursements	6,686 53	2,922 62	2,271 10
Service de l'Instruction publique.  2b  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-					1,502,676 06	1,140,692 53	141,446 74
Service de l'instruction publique.  2b  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
Service de l'instruction publique.  2b  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				<del></del>			
2b • Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.		1	
payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-				Service de l'instruction publique.			
	2 <b>b</b>	•	v	payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-	124 67	•	•
A REPORTER fr 124 67				A nanohmia - fa	194 67	,	ъ

1897. à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1901.

TUES ET JUS	STIFIÉS.	ORDONNANCES on circulation	
EN 1900.	тотаь.	restant encore à payor au t= janvier 1951	OBSERVATIONS.
		İ	
	<b>337 30</b>		
,	8-97-00	v	
	424 75	•	
•	762 05	•	
2,017 45	15 <b>,</b> 086 66	8,438 50	
298 44	21,548 22	1,051 36	
•	5,416 67	•	
364 60	147,550 27	5,620 92	
552 85	167,584 54	1,158 89	
0 40 685 80	46,727 42	112 89	
215 02	854,837 25 9,716 19	402 31 47 57	
210 U2	216 91	n 4, 07	
52 •	12,825 96	47 .	
1	<b>5,193</b> 72	1,492 81	
4,164 54	1,286,303 81	16,372 25	
•		124 67	
		124 67	

EXERCIC**E** 

	ARTICLE			ORDONNANCES	PAYL	EMENTS EFFEC
nouveaux,	du budget extraordinair de 1897,	de l'arrêté royal du 26 juin. 1896.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restaient à payer à la clât are de l'exercice (31 octobre 1898).	EX 4898 (novemb.et dec.).	en 1899.
			Report fr.	124 67	»	t t
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).			
			Ministère de l'Agriculture et des Travuux publics,			
			Routes et bâtiments civils.			
ба	p	115	Construction, redressement et amélioration de routes ou raccor- dements. Construction de ponts ou subsides pour semblables constructions. Rachat par l'État de routes et de ponts con- cédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats.	220 26	Ü	108 26
36	1		1d. id	2,192 90	998 75	452 »
			Travaux hydraulique <b>s</b> .			
13	и	50a	Escaut. — Expropriations et travaux	-159 •	»	•
2 <b>4</b> a	n	45b	Canaux houillers. — Expropriations et travaux. — Honoraires	19 97	•	•
			Hinlatère des Chemins de for, Pastes et Télégraphes.			
			Chomins de fer, postes, télégraphes et marine.			
29	*	58a	Chemins de fer Voies et travaux	52 86		<b>5</b>
29a	»	586	1d. id	4,716 91	5,082 27	1,262 06
295	14	o	ld. id • · · · · · · ·	23 <b>3</b> v	. <b>.</b>	255 »
			RÉCAPITULATION.	7,721 57	4,081 02	2,055 52
		į	Dépenses sur des crédits transférés	<b>76</b> 2 0 <b>5</b>	424 75	5 <b>57</b> 30
			Service ordinaire propres à l'exercice	1,302,676 06	1,140,692 53	141,446 74
			Dépenses sur ressources extraordinaires. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1897 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 6 mars 27 juin et 9 août 1897 et à l'arrêté royal du 9 août 1897	7,721 57	4,081 02	2,055 32
			Totaux , fr,	1,311,159 68	1,145,198 30	145,859 56

1897 (suite). à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1901 (suite).

TUËS ET JUS	STIFIËS	ORDONNANCES		
EN 1900.	TOTAL.	restant encore à payer au t" janvier (901,	OBSERVATIONS	
•	D)	124 67		
<b>.</b>	108 26	121 •		
	1,450 75	742 15		
70	*	159 -		
19 97	19 97	•		
	_	53 80		
t20 56	4,464 69	252 29		
	233 m	•		
140 55	6,276 67	1,444 90		
•	762 05	*		
4,164 54	1,286,503 81	16,572 25		1
140 55	6,276 67	1,444 90		
4,504 87	1,295,542 55	17,817 15		1

EXERCICE

	ARTICLI			ORDONNANCES	PAYEMENT	rs effectues
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1898	de Parrêté roy du 9 auût 1297	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restairnt a payer a la ciòture dell'excreto (31 octobre 1899).	EN 1899 (novemb, et dde.).	en 1900
			SERVICE ORDINAIRE.  Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.  Exercice 1897.  Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics	7,632 39 2,993 74	7,632 59 2,995 74	•
				10,626 13	10,626 13	•
			Dépenses propres à l'exercice.  Dette publique	28,375 28 2,533 33 95,590 04 78,566 59 243,684 09 725,621 53 75,347 54 874,223_86 81,524 09 18,101 84 3,509 38 2,226,676 97	5,714 24  88,503 38  78,547 78  229,507 50  671,955 16  74,273 41  869,656 28  66,652 18  9,139 32  1,070 75	8,288 49 5,581 20 1 50 8,353 05 51,508 96 911 10 2,748 56 15,165 80 8,794 85 90 05
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  ——  Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.			-
Z.	p	26	Service de l'instruction publique.  Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de sup-			
	2	>	pression d'emploi, des instituteurs communaux	127 80 50 »		• n
			A REPORTER fr.	177 80	3	•

1898. à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1901.

 ET JUSTIFILS.	ORDONNANCES to circulation restant encoroù payer ou 14 jauvier 1901	OBSERVATIONS.
7,652 59	,	
2,995 74	,	
10,626 13	»	
	A PROPERTY LINES	
14,002 75	14,372 55 2,535 55	
94,084 58	1,505 46	
78,349 28	17 11	
257,640 55	6,045 74	
725,442 12	2,179 21	
75,184 51	162 85	
872,584 84	1,839 02	
79,797 98	1,726 11	
17,954 17	167 67	
1,169 78	2539 60	
2,195,990 54	52,686 <b>6</b> 5	
•	127 80	
*	50 n	
o c	177 80	
1	1	9.4

EXERCICE
Situation des créances restant

	ANTICLE	_		ORDONNANCES	PAYEMEN'	TS EFFECTUÉS
DOGVERUX	du budget extraordinaire de 1838.	de Parrété toy du !! août 1897	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restaient à payer a la cissure del exercica (\$1 octobre 1899).	EN 1899 (novemb. et dée.).	en 1900.
			Report fr.	177 80		12
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).			
	i		Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.			
			Routes et bâtiments civils.			
4a	٥	56	Construction, redressement et amélioration de routes ou raccor- dements. Construction de ponts ou subsides pour semblables constructions. Rachat par l'Etat de routes et de ponts con- cédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes, en vue de semblables rachats	10,276 20		75 .
48	1	. "	ld, id	1,078 33	<b>5</b> 7 75	122 50
			Travaux hydraulique <b>s</b> .			
98	7	r.	Escaut — Expropriations et travaux	682 08	r	•
21	n	24a	Canaux houillers. — expropriations et travaux. — Ilonoraires .	48 45	•	48 45
			Ministère des Chemins de for, Postes et Télégraphes.			
			Chemins de fer, postes, télégrophes et marine.			
25		20a	Chemins de fer Voies et travaux	1,760 79	r	o
25a	æ	296	td. id	2,409 53	58 15	105 26
256	17		Id. id	2,006 99	D	544 67
55a	n	57 <b>6</b>	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc	50 50	50 50	
			Ministère de la Guerre.			
40	S)	46a	Routes militaires de Liége et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions	59 20	•	•
				18,549 67	146 58	895 88
			RÉCAPITULATION.			
			Dépenses sur des crédits transférés	10,626 15	10,626 13	0
			Service ordinaire propres à l'exercice	2,226,676 97	2,094,557 80	99,432 54
			Dépenses sur ressources extraordinaires. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1898 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 16 avril, 9 mai et 29 décembre 1898 et à l'arrêté royal du 9 mai 1898	18,549 67	146 58	893 83
			Totaul. ft.	2,255,853 77	2,103,550 51	100,326 42

1898 (suitв). à payer au 1° janvier 1901 (suite).

OBSERVATIONS.	ORDONNANCES  en circulation	et justifiës.
OBSERVATIONS.	restant encoreápay er au 14 janvier 1991	TOTAL.
	177 80	v
	10,201 20	75 ₽
	918 10	160 25
	682 08	
	9	48 45
	1,760 79	,
	2,247 92	161 41
	1,462 52	544 67
	D.	50 5 <b>0</b>
	59 20	۰
	17,509 41	1,040 26
	6	10,626 13
	52,686 65	2,193,990 31
	17,500 41	1,040 26
	50,196 04	2,205,656 73

EXERCICE

Articles nouveanx.	Articles du budget extraor- dinaire de 1819.	Articles de Parrété royal dn 9 mar 1898.	MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui resturent à payer a lu cióture de l'erercice (31 octobre 1900.)
			SERVICE ORDINAIRE.	
			SERVICE ORDINAIRE.	
			Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la 101 de comptabilité.	
			Exencice 1898.	
			Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	2,000 %
			— de la Guerre	585 60
				2,585 60
			Dépenses propres à l'exercice.	
			Dette publique	85,813 40
			Ministère de la Justice	25,421 91
			— des Affaires Étrangères	19,984 53
			de l'Intérieur et de l'Instruction publique	279,055 20
			- de l'Agriculture et des Travaux publies	565,877 25
			— de l'Industrie et du Travail	8,104 17
			- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	559,439 18
			— de la Guerre · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	55,897 99
			Corps de la Gendarmerie	52 50
			Ministère des Finances	50,852 18
			Non-Valeurs et Remboursements	2,960 99
				1,440,459 10
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	
			_	
			Winistère de l'Intériour et de l'Instruction publique.	
			Service de l'instruction publique.	
1 <i>a</i>	,	15	Avances, pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux	100 02
			A REPORTER fr.	100.02

1899. à payer au 1<sup>et</sup> janvier 1901.

	PAYLMENTS effectors of justifies on 1900 (novemb et décemb)	ORDONANCES  ca circulation  rost intencore a pay er  au 11 janvier 19ai	OBSERVATIONS
	0.000		
	2,000 » 585 60	*	
	2,585 60	n	
	2,691 61	81,121 79	
	9,008 07	16,413 84	
	17,476 85	2,507 50	
	223,221 91	55,853 29	
	282,532 21	81,545 04	
	5,980 82	2,123 35	
	555,736 89	5,702 29	
	53,455 55	2,442 64	
	52 50	n	
	47,968 45	2,883 73	
	1,011 21	1,949 78	
	1,199,115 85	250,525 25	
	3	100 02	
_			
		100 02	

EXERCICE

Articles nouveaux,	Articles da budget extraor- dinaire de 1×99,	Articles de Parrété royal du trimai 1893	ORDONNANCES  on circulation qui restaient à payer a la clâture de l'exercice (31 octobre 1930).	
			Report	100 02
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).	
			. —	
			Ministère des Finances et des Travaux publics.	
4	_		Travaux publics, — Routes et bâliments civils.	
17a	*	45	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Construction de ponts on subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats	5 18
176	14	t	ld. id. id. id	1,414 52
			Travaux hydrauliques.	
57	Ď	21 <i>a</i>	Canaux houillers. — Expropriations et travaux	157 20
40a	0	246	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et teavaux. — Dragages	3,005 79
			Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	
			Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.	·
42a	» _	256	Chemins de fer. — Voies et Travaux	<b>5,908 60</b>
426	5	,	ld. id	2,636 09
			Ministòro do la Guerro.	
56a	2 <b>4.</b> P	.	Routes militaires de Liège et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires	
			dans ces positions ,	13 78
				11,220 91
			RÉCAPITULATION.	
			· ————————————————————————————————————	
			Service ordinaire. Dépenses sur des crédits transférés . ,	2,585 60
			( - propres à l'exercice	1,449,439 10
			Dépenses sur ressourges extraordinures Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1899 et sur crédits nouveaux, conformément aux fois des J4 septembre, 5 et 7 octobre 1899 et à l'arrêté royal du 14 septembre 1899.	11,920 91
			Toraux fr.	1,463,245 61

1899 (SUITE).

à payer au 1° janvier 1901 (suite).

PAYEMENTS effectués et justifiés en 1900. (novemb. et décemb.).	ORDONNANCES en circulation restantencoro à payer au to janvier 1901.	OBSERVATIONS.
•	100 02	
30	Ď 18	
68 94	1,545 58	
102 99	34 28	
•	5,005 79	
<b>,</b>	5,908 60	
<b>599</b> 09	2,236 93	
S.	13 78	
570 95	10,649 96	
2,585 60		
1,199,115 85	250,323 25	
570 95	10,649 96	
1,202,272 40	260,973 21	G.S.

( 379 ) [No 64]

# COMPTE DE TRÉSORERIE

POUR L'ANNÉE 1900.

# NOTE

#### SUR LE COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1900.

Le compte de Trésorerie, rendu pour l'année 1900, expose les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services dont l'administration des finances a la gestion. Il retrace d'abord la situation de l'actif et du passif de cette administration, telle qu'elle a été établie à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1900; il présente ensuite les recettes et les dépenses effectuées dans le cours de l'année, et, enfin, il fait ressortir la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Ces divers résultats sont extraits des livres tenus à l'administration de la Trésorerie, en exécution de l'article 5 de la loi sur la comptabilité de l'État. Ils se résument de la manière suivante :

#### Situation au 1" janvier 1900.

Actif. Se composant de sommes dont le Trésor est créancier et de valeurs réalisables fr. 95,77 Encaisses au 51 décembre 1899 1,307,74	76,372 17.341	2 5( 4(	<b>)</b> )	
			-1,403,523,713	90
Passir.   Qui se compose de sommes dont le Trésor est débite	ır .	. fr.	1,403,525,713	90
Situation au 1° janvier 1901.				
ACTIF. { Créances diverses	0,809 4,928	50 44	) }	
Passif			1,500,065,737	94
Passif	•	. fr.	1,500,065,737	94
Les opérations de l'année 1900 se résument ainsi qu'il suit :				
Recettes		. fr.	7,200,597,093	52
Recettes			7,199,969,506	48
Les recettes excèdent les dépenses de	•	. fr.	627,587	04
Cette différence représente précisément celle qui résulte du la au commencement et à la fin de l'année, savoir :	appro	che	ment des encais	ses
Encaisses au 31 décembre 1899		fr.	1,307,747,341	<b>4</b> 0
— au 31 décembre 1900				
Différence égale	<b>4</b> ¢	f <b>r</b> .	627,587	04
		_		

( 381 ) [No 64]

# COMPTE DE TRÉSORERIE

ET

### BILAN DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

présentant la situation au 1" janvier 1900, les opérations de l'année 1900, et la situation au 1" janvier 1901.

-------

# présentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

ENCAYSSES AU 51		SITUATION au l <sup>er</sup> janvier 4900.			
	Numénaine Piècos acquittees et nuiros valcuis.		TOTAL.	ACTIF. {Summes dont le Freson est oréancier et valeurs renliables.	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est déblieur)
Receveurs des contributions directes, douanes et	6,501,511 75	25,608,700 10	32,110,211 83		
- de l'enregistrement et des domaines.	1,117,659 67	1,521,608 54	2,639,248 21	1	
omptables de l'administration des chemins de fer.	5,156,085 58	3,811,845 »	8,967,930 58		
- de l'administration des postes et télé-	.,,	,,	-,,		
graphes	30,521,120 28		54,120,600 57	Į l	
- de l'administration de la marine	12,275 49	,	201,251 28	1	
— de l'administration des prisons	40,350 77	106,954 15	147,304 90		
des établissements de bienfaisance et d'aliénés	62.068 62	56,036 22	118,104 84		
- des écoles de bienfaisance de l'État.	198 40	4,230 67	4,429 07		
- des laboratoires d'analyses de l'État .	6,562 97	10	6,362 97	1	
omptable de l'Institut agricole de l'État	18,406 48	٠	18,406 48		
- de l'École de médecine vétérinaire de l'État	1,514 08	Ŋ	1,314 08		
— de la régie du Moniteur	138 46		158 46	ł .	
S/C de recettes et de payements	21,344,013 89		24,541,013 89		
assier de \( S/C\) portefeuille du Trésor	51,540,401 41	*	51,340,401 44		
antres valeurs	878,974 58		1,003,526,956 58	1	
Agents du Trésor dans les provinces	e e	28,247,619 14	28,247,619 14	l .	
Mandats et autres pièces acquittées en cours de véri- fication et de régularisation dans les Départements ministériels et à la Cour des comptes	v	142,111,562 99	142,111,562 99		
Sociétés anonymes des chemins de fer formant le réseau du Grand Central belge, en liquidation	٥	41,684 09	41,684 09		
	99,999,962 44	1,207,747,578 96	1,307,747,541 40	1,507,747,541 40	*

#### OPÉRATIONS DE L'ANNEE 1900.

#### SERVICE DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉTAT.

#### a. Opérations sur les Budgets en cours d'exécution.

Budget de l'exerc	cice 1899			 599,732 30	112,206,868 45
	1900			 <b>)3</b>	
	b. <i>Ope</i>	írations sur les Bud	gets clos.		
Ordonnances en	circulation et à payer s	ur le Budget de l'exe	rcice 1895	 n	21,154 50
_	Accept.	_	1896	 o	<b>32,03</b> 7 02
			1897		22,122 02
			1898	 'n	150,522 46
•	_		1899.	 •	1,463,245 61
				599,732 30	113,895,950 06

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901

OP	ERATIONS D	E L'ANNEE I		ATION syler 1901.		
		EXCLOENT		CTIP.	PASSIT.	Observations,
RECETTES	DEPENSES.	de recettes.	de depenses.	(Sommes don't le tresor est eréancles et saleux s'éalisables)	(Sommes dont le 1 1 éso) es t débiteur )	
			•			
i						
•	>>	v	13	σ		

	15,105,939 95	214,483,387	43	29	199,577,447	48	87,770,511 55	»
	525,535,001 85	356,738,332	02	188,796,669 83	Þ		ß	188,796,669 83
	b	21,154	50	,	21,154	50	t	*
	٠	10,374		si k	10,374		й	21,662 11
	•	4,504	87	20	4,504	87		17,817 15
	•	100,326	42	a	100,526	42	ti	50,196 04
١	•	1,202,272	40	10	1,202,272	40	Þ	260,973 21
	540,640,941 80	552,560,152	55	188,796,669 83	200,715,880	58	87,770,311 33	189,147,518 34

présentant la situation au 1et janvier 1900, les opérations

	1	ATION avier 1900.
TITRE 14. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est gréancier or valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes double Trésor est débiteur.)
Curvirne 1. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances.		
Cautionnements d'agents comptables et de contribuables	•	48,148,257 60
— d'entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux		5,686,585 70
Fonds provinciaux		6,9 <b>28,942 98</b>
Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860,	•	2,852,540 51
Excédent du produit minimum annuel de l'accise et des droits d'entrée sur les sucres, fixé par l'article 5 de la loi du 9 août 1897 modifiant celle du 11 septembre 1895	,	ນ
Réserve du fonds communal. (Article 2 de la loi du 20 décembre 1862.)		11,695,677
Fonds spécial des communes. (Loi du 19 août 1889.)	•	2,023,853
Fonds locaux. — Versements par des communes pour être affectés par l'autorité provinciale à des dépenses locales	<b>,</b>	202,912 06
Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes pour le compte de la caisse générale d'épargne.	481,450 50	
Versements effectués chez les receveurs des contributions directes par les trésoriers des succursales de la caisse générale d'épargne	. в	103,252 02
Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement pour le compte de la caisse générale d'épargne.	•	5,195
Remboursements de prêts agricoles faits par la caisse générale d'épargne	6 .	42,376 14
Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compte de la caisse générale d'épargne		1,261,258 91
Caisse générale de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865	•	216,014 07
— des veuves et orphelins du département des finances	•	700,442 31
— des veuves et orphelins du département des chemins de fer, postes et télégraphes	35	470,993 18
— des veuves et orphelins du département de l'intérieur et de l'instruction publique	<b>31</b>	106,965 76
- des veuves et orphelins du département des affaires étrangères	0	34,370 22
— des veuves et orphelins du département de la justice	v	96,195 82
<ul> <li>des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'administration de l'instruction publique</li> </ul>	8	186,435 90
- des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux		468,499 14
- des veuves et orphelins des agents des établissements de biensaisance et d'aliénés	ù	13,661 15
— des veuves et orphelins de l'ordre judiciaire	•	134,906 49
A deporter, fr.	481,450 50	81,577,554 96

de l'année 1900, et la situation au 1 et janvier 1901 (suite).

OP	ERATIONS D	E L'ANNÉE 18	000.	SITUATION au 1er janvier 1901.			
N IIV IN INITIAL CO	RECETTES. DÉPENSES.	V. I. V. I.		EXCÉDENT		PASSIF.	Observations.
REGETTES.		de recettes.	de dépenses.	est erduneler et valeurs réalisables. )	est		
8,616,174 24	11,897,542 48	w	5,281,368 24	,	44,866,889 36		
4,006,172 65	5,431,217 84	571,954 81	•	n	6,258,540 51		
21,347,860 24	20,452,851 19	895,009 05	ů	»	7,825,952 05		
58,706,958 11	38,587,078 '06	319,180 05	ò	i)	<b>3,171,720</b> 56		
552,164 94	D	552,164 94 i	v	n .	552,164 94		
405,960 50	227,501 56	178,458 94	n		11,874,155 94		
6,820,664	6,524,354 •	296,530 »	t	c	2,520,183 =		
445,070 56	461,948 87	•	16,878 31	•	186,035 75		
5,714,529 52	5,867,246 79	· 33	152,717 47	634,167 97			
675,980 72	668,194 84	5,785 88	»	ů	109,037 90		
58,765 44	59,210 44	»	445 "	r)	2,750		
786,087 65	756,976 09	29,111 54	ŋ	υ	71,487 68		
323,835,490 62	322,535 <b>,</b> 806 25	1,497,684 57	>	,	2,758,945 28		
4,116,425 15	5,569,267 39	547,157 76	v		765,171 85		
1,867,520 74	1,895,815 83	'n	28,295 09	۰	672,147 22		
2,702,588 57	2,674,200 47	28,187 90	•	b	499,181 08		
516,770 10	510,815 59	5,954 51	ñ	»	112,920 27		
156,143 00	156,371 61	xs	228 52		34,141 70		
372,568 50	371,209 05	1,359 45	Ŋ	v	97,555 27		
721,081 84	712,957 44	8,124 40	•		194,560 50		
2,044,450 51	1,896,786 98	147,663 33	»	^	616,162 47		
45,753 24	45,790 05	3)	56 81	и	13,604 34		
616,693 09	610,915 95	5,777 14	•	,	140,683 63		
424,926,953 40	423,517,038 77	4,889,904 07	3,470,989 44	634,167 97	82,939,967 06		

présentant la situation au 1et janvier 1900, les opérations

		ATION vier 1900.
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créaucier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésur est débiteur.)
<b>Веропт.</b> fr.	481,450 80	81,377,334 96
Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée	υ	153,746 14
— de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine		49,203 89
- centrale de prévoyance des secrétaires communaux	s ·	98,815 89
Masse d'habillement de l'administration des chemins de fer de l'État		77,218 65
Caisse de remplacement par le département de la guerre		2,042,536 41
— de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer	85,667 22	υ
Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État, pour le compte des sociétés con- cessionnaires, et restitutions au hudget pour ordre comme valeurs de remploi	. 9	1,351,799 28
Recettes effectuées par l'administration des postes pour le compte des administrations postales étran- gères avec lesquelles elle est en relation	'n	426 10
Recettes effectuées par l'administration des télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation.	*	915,525 98
Fonds pour l'encouragement du service militaire	,	<b>3,</b> 962 34
Fonds de toute autre nature versés dans les caisses de l'État pour le compte de tiers	,	86,922 55
Encaissement des effets de commerce par la poste	,	26,398,512 19
Remise des correspondances par exprès	3 i	, ,
Fonds disponibles des établissements de bienfaisance et d'aliénés		135,000 ×
Fonds spécial de rémunération des miliciens.	υ	100,824 46
Cautionnements versés en numéraire par des remplaçants	ν	236,199 17
Taxes internationales pour l'enregistrement des marques de fabrique et de commerce	د	2,400
Fonds provenant du legs Heuschling instituant un prix quinquennal de statistique. (Arrêté royal du 24 juillet 1883.)	,	82 67
Masse d'habillement et d'équipement des employés des douanes		17,318 90
Payements de la caisse des dépôts et consignations, pour le compte de la caisse d'épargne		ä
Fonds de prévision monétaire. (Loi du 17 mai 1886, art. 2.)	υ	2,564,427 38
Fondation Émile Jouniaux. (Arrêté royal du 5 octobre 1888.)	ů	•
Bureau international pour la publication des tarifs douaniers	»	1,695 21
Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge	,	69,024 65
Bureau spécial institué en exécution de l'article 82 de l'Acte général de la conférence de Bruxelles.	,	4,464 64
Fonds provenant de la rétribution des élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État	,	28,800 »
	567,117 72	115,716,259 44

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite).

01	PÉRATIONS D	e l'année 1	900.		ATION nvier 1901.	
		EXCÉ	DENT	ACTII'.	PASSIF.	Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dout le trisor est eréanerer et valeurs réulisables,)	est	
424 <sub>1</sub> 926,955 40	423,517,038 77	4,889,904 07	5,479,989 44	654,167 97	82,939,967 06	
1,020,129 52	1,008,865 14	11,264 18	*	Ď	165,010 32	
236,260 80	255,752 34	Ŋ.	19,471 54		29,732 35	
409,274 85	410,471 52	»	1,196 67	v	97,619 22	
1,840,112 64	2,037,432 55	»	197,519 89	120,101 24	,	
4,902,164 91	4,512,086 87	590,078 04	<b>3</b>		2,632,614 45	
2,725,827 71	5,106,968 91	n	581,141 20	466,808 42	•	
4,970,202 48	5,200,898 30	»	230,695 82	ט	1,121,103 46	
2,734,024 07	2,735,557 85	486 24	10	*	912 54	
1,813,787 48	1,674,783 33	139,004 15	»	•	1,054,528 13	
12,000 •	12,900 »	ts.	900 .	3	3,062 34	
5,070,277 56	5,241,491 94	1,828,785 62	ů.	»	1,915,708 17	
653,443,91 <b>4 10</b>	651,531,107 63	1,912,806 47	v	<b>&gt;&gt;</b>	28,311,318 66	
17,597 93	17,597 93	υ	v	to the	и	
230,000 »	185,000 »	45,000 •	ū	»	180,000 »	
3,024 69	»	5,024 69	v	•	103,849 15	
3,001 19	819 25	2,181 94	19		238,381 11	
2,500 »	1,900 »	600 s	•	•	5,000	
1,126 50	1,150 54	•	23 84	ń	58 83	
205,571 06	207,159 20	o	1,588 14	»	15,730 76	
7,195,425 »	7,195,425	•	»	0	v	
244,116 65	48,656	195,460 65	•	»	2,759,888 01	
309 »	309 »	•	*	•	۰	
126,927 65	109,147 15	17,780 50	*	ж	19,475 71	
197,235 53	153,829 34	43,404 19	1)		112,428 84	
6,865 81	9,897 08	»	3,031 27	'n	1,453 37	
29,500	22,850 >	6,650 »	v	•	55,450	
1,112,568,128 33	1,106,997,055 40	9,686,430 74	4,515,357 81	1221,077 63	121,741,272 28	

présentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

	•	ATION tyler 1900.
Сплрітке 11. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.	ACTIF. (Sammes dont le Trésor	PASSIF. (Sources double Tresor
ministère des finances.	et valeurs r <b>é</b> alisables.)	déulteur.)
Administration des contributions directes, dougnes et accises.		
Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises. (Caisse du contentieux.)		176,557 97
Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions	n	584,415 17
Impôts et produits recouvrés au profit des communes	• •	25,584,975 11
Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	•	493,636 66
Frais payés aux commissaires spéciaux. (Art. 88 de la loi communale.)	'n	415 60
Administration de l'ouregistrement et des domaines.	,	
Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie		566,786 13
Amendes et frais de justice en matière forestière		<b>5,5</b> 25 26
Consignations de toute nature		26,538,474 75
MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TELÈGRAPHES.		
A. Administration des chemins de for.	}	
Encaissement et payement pour le compte de tiers, du chef de transport de marchandises (déboursés et remboursements)	,	128,556 72
Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà)		9
Compte pour ordre	- n	
Service d'exploitation du réseau des chemins de fer du Grand Central belge	10	41,684 09
Garanties versées par les abonnés au chemin de ler	,	α
B. Administration des postes et télégraphes.	·	
Encaissement et payement de quittances pour compte de tiers.		6,976,898 71
Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste	ъ	3,033,023 78
Abonnements-poste aux journaux payés aux éditeurs	s	1,721,642 95
Encaissement et payement de coupons		4,055 32
Provisions versées par les abonnés au téléphone, en garantie du payement des taxes de leurs com- munications	. »	325,458 33
C. Administration de la marine.		. 1
·		
Remboursement des droits de pilotage à l'administration néerlandaise	o l	ν
10 juin 1822.)	v	628 81
MINISTERE DE LA JUSTICE.		,
Masse des détenus. (Administration des prisons.)	:,,	147,304 90
Colonies agricoles de bienfaisance, dépôts de mendicité et maisons de refuge de l'État	,	46,698 06
Colonies et asiles d'aliénés de l'État		52,808 62
Institution royale de Messines	»	18,598 16
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.		
Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État		18,406 48
Rétributions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État	v	1,314 08
	•	84,465,641 64

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1900.		SITUATION au 1er janvier 1901.					
RECETTES. DÉPENSES.		EXCÉDENT		ACTIF. PASSIF.		Observations.	
RECEITES. DEPENSES.	de recottes.	de déponses.	est créancier et voleurs réalisables.)	est			
1,134,407 21	1,178,872 08	•	44,461 87	,	132,093 10		
220,094 03	1	81,559 59	D	,	665,974 76		
26,224,830 47	25,061,221 40	1,165,609 07	•	υ	24,748,582 18	•	
2,490,136 47	2,472,037 38	18,099 09	•	3)	511,735 75		
1,425 90	1,412 70	Ď	16 80	ν	398 80		
268,742 53	442,917 99	p	174,175 46		392,610 67		
4,409 40	192 54	4,216 86	•	ע	7,542 12		
11,870,590 77	9,006,605 58	2,863,785 19			29,402,259 94		
,							
74,171,925 22	74,140,806 63	51,116 59	*	<i>3</i> 5	159,673 31		
150,754 99	150,754 90	»	33	o	0		
4,457,127 79	4,857,127 79	v		ภ			
•	41,684 09	»	41,684 09	ь			
362,140 »	92,025 »	270,115 0	n	υ	270,115 .		
274,019,326 34	274,105,136 71		85,810 37	n	6,891,088-34		
225,555,708 51	225,285,722 07	269,986 44	,	n	3,503,010 22		
2,411,538 11	2,352,331 38	59,206 73	n		1,780,849 66		
1,340,841 50	1,539,427 38	1,414 12	v	,	5,467 44		
66,854 »	25,810 06	41,023 94	»	b	366,462 27		
		·			ĺ		
23,615 77	25,615 77	σ	٠	•	n		
8,649 65	8,638 25	11 40	D	»	640 21		
293,757 57	285,575 64	8,381 75			155,686 63		
2,208,760 61	2,207,516 54	1,244 27	, 1	n	47,942 53		
1,781, 544 04	1,788,578 43	.,	27,034 59	0	25,774 23		
121,200 12	120,357 28	842 81	•	v	19,441		
62,650 94	59,076 63	3,574 31			21,980 79		
52,650	52,949 50	9,074 91	299 50	n	1,014 58		
329,683,457 74	625,238,756 05	4,818,187 17	373,485 48	a	68,910,343 33		

# presentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

			1	ATION avier 1900.
12		SOURCES SPÉCIALES, SOUMISES AU VISA A COUR DES COMPTES.	ACTIF. (Sommes dont le Trésores crimines dont le Trésores crimines réalisables, )	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
CHAPITRE 1°°, —		TS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE VAUN PUBLICS.	et valours reulisables.)	debiteur.)
Subsides pour travaux d'utilité	publique		ů	1,679,785 11
Subsides offerts à l'État pour c	onstruction de roi	ites	<b>3</b> )	219,566 84
Id. pour e	ntretien et amélic	ration de routes	ъ	135,523 37
ld.	iđ.	des bátiments civils	•	57,207 16
fd.	id,	des prisons	•	ů
ld.	id.	des canaux et rivières	v	755,838 70
Travaux d'établissement de no	uveaux bacs et ba	teaux de passage	0	68 27
Entretien et amélioration des p	orts, côtes, phare	s et fanaux	· »	104,658 43
Part d'intervention des provinc vaux d'amélioration du régin	es, des communes ne de l'Yser .     .	et des particuliers intéressés dans la dépense de tra-	•	28,826 61
Intervention de tiers dans les de chemins de fer	dépenses de pre-	mier établissement, d'extension on de parachèvement	Ď	560,944 96
	CHAPITRE II.	- Fonds de remplot.		
Vente ou cession de vieu remboursement d'av	x matériaux e ances budgéla	t objets hors d'usage; vente d'objets divers; ires; taxes, redevances et droits divers.		
ministère de l'in	NTÉRIEUR I	ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.		
Produit du tir national			»	5,015 88
Part d'intervention des villes d	e Liége et de Gar	nd dans la construction d'instituts universitaires	•	16,022 58
Droits d'inscription affectés aux pour l'enseignement du dessir	dépenses des jur n, de la gymnasti	ys chargés de la délivrance des certificats de capacité que et des travaux à l'aiguille	n	1,101 46
Produit de la vente de moulage	s provenant du m	usée d'histoire naturelle	"	81 72
MINISTÈRE DE L	'AGRICULTU	RE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
	•	l'importation dans le pays Produit des droits de	ď	215,834 07
Produit des taxes d'expertise de	s viandes		*	47,145 78
		btention du certificat d'expert-inspecteur des viandes;	a	880 40
Produit de la vente du bulletin (	lu service d'inspe	ction des denrées alimentaires	'n	1,235 05
Service sanitaire des ports de 1	mer et des côtes,	produit des patentes de santé et des droits sanitaires.	»	21,247 28
Produit des examens pour le rec	crutement du pers	onnel des eaux et forêts	•	240 80
Expositions générales des beaux	-arts,		v	136 29
Produit de la vente de moulages	provenant du mi	ısée des échanges	0	5,386 78
Produit du Jardin botanique			•	3,995 96
MINISTÈR	E DE L'INDU	ISTRIE ET DU TRAVAIL.		
Droits d'inscription affectés aux pour l'enseignement de l'écon	dépenses des jury omie domestique	es chargés de la délivrance des certificas de capacité et des travaux de ménage dans les écoles subsidiées	a l	410 v
		A BEPORTER	•	5,857,149 50

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite)

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1900.			ATION vier 1901.			
		EXGÉ	DENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.
RECETTES.	RECETTES. DÉPENSES.	de recettes.	do dépenses.	(sommesdont le 11 ésor est tréancier et raleurs réalisables )	(Sommes dont le Trésor est débittur.)	
4,276 03	55,912 29	ກ	49,656 26	•	1,630,148 85	
282,468 64	135,076 02	149,592 62	ú	υ	368,05D 46	
371 38	153,523 37	•	133,151 99	»	371 38	
n	57,036 82	u	37,036 82	٥	20,170 54	
۰	*	n	•	٥	а	
634,494 12	139,381 74	495,112 38	•	n	1,250,951 08	
.	26 95	<b>1</b> 0	26 93		41 34	
712 15	22,916 71	»	22,204 58	*	82,453 85	
0	v	n	Ŋ	v	28,826 61	
415,477 01	338,807 70	76,669 51	υ	•	637,614 27	
4,710 61	4,022 66	•	212 05	•	2,803 83	
23,662 09	8,114 03	15,548 06	ŭ	*	31,570 44	
770 »	770 -	•	0	•	1,101 46	
•	ם	Đ	N)	٨	81 72	
186,832 37	368,154 70	N-	179,322 33	b	36,511 74	
57,611 08	19,301 59	18,309 49	•	ъ	65,455 27	
590 •	509 35	280 65	n	٥	1,161 05	
287 55	296 50	w	8 95	•	1,226 10	
40,494 80	33,078 94	7,415 86	ν	8)	28,663 14	
225 .	462 60	n	237 60	•	3 20	
7,076 •		7,076 0	•	•	7,212 29	
539 70	5,524 65		4,984 95	ø	401 83	
6,000 •	3,987 30	2,012 70	•	n	6,006 66	
n	u	۴	a		410 •	
,646,598 51	1,301,603 90	771,817 07	426,822 46	5	4,202,143 91	

présentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

	SITUATION au 1er janvier 1900.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIP. (Sommes dontle Trésor est débiteur.)
<b>Керопт.</b>	n	3,857,149 50
ministère des chemins de fer, postes et télègraphes.		
A. CHEMINS DE FEB.		
Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	. •	1.762,941 97
Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent	•	278,594 53
Service de la traction et du matériel	ti.	2,529,711 98
Service des transports	۵	958,388 57
Services en général	0	340,571 78
Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services		16,448 55
Service d'exploitation du chemin de fer d'Anvers à Cand	»	<b>526,680</b> 52
ld. id. de Gand à Eccloo	•	63,159-80
B. Postes et télégraphes.	·	
Services communs	٠	12,785 58
Service des postes	n)	52,149 18
Service des télégraphes et des téléphones		1,317,391 56
pervice des telegrapies et des telephones		.,,
C. Marine.		
Service de la traction et du matériel	D.	44,985 79
D. Services divers.		
Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de procéder aux épreuves pour l'admission aux emplois d'ingénieur et de sous-chef de section. (Arrêté royal du 28 janvier 1888.)		31 65
MINISTÈRE DE LA GUERRE.		
Service des établissements de fabrication de l'artillerie		910,165 46
Service de l'Institut cartographique militaire.	•	25,455 18
Service des objets de couchage de l'État	•	0 89
Service de la pharmacie centrale de l'armée.	•	19,339 55
Service de la remonte spéciale des officiers	w	51,514 81
École militaire. — Pension des élèves	w	31,088 58
MINISTÈRE DES FINANCES.		
Remboursement d'avances faites pour le renflonement de bateaux sombrés et pour réparations d'avaries		
occasionnées aux ouvrages des ports ou des voies navigables.	•	50,192 08
Service de l'atelier de photographie de l'administration des Ponts et Chaussées		8,823 28
Participation de l'administration des Ponts et Chaussées à l'Exposition de Paris de 1900	v	12,870 56
CHAPITRE III. — Services divers.		
<del>-</del>	. 0	13,209 17
Cautionnements des entrepreneurs défaillants	· ·	- 7,500 .'
maisons d'école	, s	v
Création d'une école de bienfaisance de l'État à Ypres. (Legs Godtschalck)	n	419,398 04
FONDS SPÉCIAUX CONSTITUÉS AU MOYEN DE CRÉDITS INSCRITS AU BUDGET ORDINAIRE.		
Fonds spécial et temporaire de 10 millions pour des travaux extraordinaires de voirie, institué par la loi du 28 juin 1896	w	750,498 19
Fonds spécial et temporaire de 20 millions pour la construction, l'amélioration et l'ameublement des	•	740,546 99
casernes, des hópitaux militaires et de l'Ecole militaire, institué par la loi du 9 août 1897		

# DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1900, et la situation au 1et janvier 1901 (suite).

OP	ÉRATIONS D	e l'année 49	) <b>00</b> .		ATION	
		EXCÉ	DENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	de recettes.	de depenses.	est créancier .ct valours réalisables.)	est déblicur.)	
1,646,598-51	1,301,603 90	771,817 07	426,823 46	"	4,202,143 91	
1,052,968 40	1,291,768 65		238,800 25		1,524,141 72	
199,284 96	197,013 62	2,241 34	Ď.	٠	280,835 87	
2,555,029 03	1,890,934 11	662,094 92	'n	٥	3,191,806 90	
240,444 79	185,172 65	57,273 14	v		1,015,660 71	
284,440 19	192,584 99	91,855 20	•	ه	452,426 98	
52,455 70	68,747 15	,	16,291 45		157 10	
b	, s	19	•	v	526,680 52	
•	648 43	•	648 45	N)	62,511 37	
10,059 16	348 93	9,710 25	<b>33</b>	9	22,495 81	
27,126 78	24,445 67	2,681 11	۵		54,830 29	
169,429 23	90,221 49	79,207 74	v		1,396,599 10	
62,046 92	6,519 16	55,527 76	•	ů	100,511 55	
25 »	25	25 •	•	o	56 65	
					077 847 04	
<b>357,751 07</b>	290,368 61	67,383 46	<b>»</b>		977,547 92 39,158 81	
56,160 08	42,454 45	13,705 63	<b>.</b>		39,130 01	
70,356 5t	0 89	,,	0 89 1,261 80		18,077 75	
171,944 <sup>a</sup>	71,618 51 177,500 •		5,556 •	,	45,958 81	
111,848 82	117,650 93	'n	5,802 11	b	25,286 47	
8 == ×0	4000 0	0.407 70			52,875 86	
4,775 59	1,989 81	2,685 78	10		10,558 68	
8,127 18 7,129 44	6,591 78 7,175 25	1,735 40	" 45 81		12,824 75	
7,129 44	7,175 25	*	45 01	"	12,024 10	
9 89	104 25	,,	91 36		15,114_81	
1,355 84	1,535 84	'n		•	6	
165 30	197,009 60	n	196,844 30	3	222,553 74	
220,000 •	608,837 05	o	388,8 <b>3</b> 7 05	ñ	561,661 14	
8,000,000 •	6,452,948 17	1,567,051 83	n	n	2,307,598 82	
5,507,410 39	13,203,425 69	5,384,991 61	1,281.004 91		16,698,076 04	

# COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

	3	LTION Lvier 1900.
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est dépiteur.)
Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition du trésor pour le payement des intérêts sur les	D	21,182,318 52
titres au porteur en circulation	ν	2,339,707 76
de Rothschild frères, à Paris, $L/C$ courant pour le payement des intérêts de la dette publique	657,348 45	»
Baring frères et $C^{ie}$ , limited, à Londres, $L/C$ courant pour le payement des intérêts de la dette publique.	4,292 50	a
Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations.	v	2,418,474 90
Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu de la loi du 3 juin 1870 (matériel des Bassins Houillers)	ı)	178,485 50
Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État en vertu de la loi du 5 juin 1870 (matériel des Bassins Houillers).	v	289,127 »
Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues por l'État, en vertu des articles 55 et 57 de la convention du 1er juin 1877	v	2,940,074 20
Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 55 et 57 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877	»	2,474,089 05
Annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement d'avances faites pour construction de maisons d'école	21,573 44	9
Amortissement des actions et obligations de la grande compagnie du Luxembourg	ν	3,450 »
Bons du trésor en circulation	v	53,680,000 •
Produit de l'emprunt de 61,448,500 francs à 3 p c., 2° série, autorisé par diverses lois. (Arrêté royal du 15 janvier 1898).	•	ν
Amortissement des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand et des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Eecloo à Gand	,	21,500
Amortissement des obligations émises par les Sociétés des chemins de fet d'Anvers à Rotterdam, de l'Est-belge, de Charleroi à Louvain et du Liègeois-Limbourgeois.	»	129,50 <b>0</b> »
Amortissement des obligations de la Compagnie du chemin de fer de Liége-Maestricht	v)	8
	683,014 59	85,656,726 91

# DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite).

OP	ERATIONS D	E L'ANNÉE 19	900.		ATION ivier 1901.				
N. H. ADMINIST	, Annuago	EXCÉ	DENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.			
RECETTES.	dépenses.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont le tresor est créancier et valeurs réalisables,)	(Sommes dont le frésor est debiteur.)				
45,479,107 92	33,245 <b>,</b> 502 09	10,235,005 85	ñ	•	51,415,924 35				
36,577,311 76	56,592,806 65	184,503 11	מ	,	2,524,212 87				
20,473,570 77	20,509,294	n	35 <b>,7</b> 2 <b>3</b> 23	693,071 68	υ				
17,702 23	20,201 98	ν	2,419 75	6,793 25	ù				
152,532,057 80	152,553,056 14	•	20,998 54	39	2,397,476 56				
459,022 50	446,365 »	» '	7,542 50	ň	171,145 »				
172,977 50	159,400 »	13,577 50	Ď	ů	<b>302,704</b> 50				
6,257,961 75	6,294,090 40	υ	56,128 65		2,883,945 55				
1,425,875 25	1,555,850 •	68,025 25	8	Ŋ	2,542,114 28				
1,535 84	•	1,335 84	ν	20,037 60	n				
1,200	1,200 »	<b>3</b> 9	•	n	3,450 »				
180,750,000 »	176,759,000 4	5,971,000 .	n	•	57,651,000 .				
24,749,297 95	24,749,297 95	))	•	•	ti d				
68,500 v	60,500 •	8,000 %	7	»	29,500 •				
609,000 •	522,500 v	86,500 »	•	•	216,000 •				
28,500 °	23,000 •	5,500 »	٠	ų	5,500 »				
467,541,421 27	453,092,064 21	14,572,049 55	122,692 47	719,901 53	100,142,971 11				

# COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la si'uation au 1er janvier 1900, les opérations

	1	ATION nvier 1900.
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs-réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUDGETS.		
Achats de titres de la dette publique pour le compte de la coisse des dépôts et consignations	79,084,328 06	¥
pour emploi de la réserve du fonds communal	11,695,489 77	n
pour le compte d'établissements publics		41,741 49
Ventes de titres de la dette publique pour le compte d'établissements publics	»	1,167 55
Achats d'effets et émissions de mandats pour des payements à effectuer à l'étranger,	1,170,001 29	10
Subsides fournis aux comptables des administrations des recettes, pour effectuer des payements assignés sur leurs caisses	1,041,500 "	
Subsides des comptables entre cux	•	n
Titres de la dette publique et autres valeurs déposés dans la casse de l'État	٠	1,003,326,956 58
Récépissés de versement à soumettre au visa des agents du trésor	р	ν
Versements dans la caisse de l'État à porter en compte par les comptables	•	384,633 03
Émissions et payements de mandats délivrés directement sur la caisse de l'État pour les divers services de la trésorerie	۰	5,848,705 78
Trésor public, S/C de placements	,	745,522 08
<ul> <li>S/C d'annuités à recevoir du chef d'avances aux provinces et aux communes, pour construction de maisons d'école.</li> </ul>		21,573 44
Valeurs déposées au trésor du chef des retenues opérées en vertu de l'article 42 de la convention du 1817.	o	51 1g
Département de l'agriculture, S/C d'avances à régulariser	155,166 62	a
ld. des affaires étrangères, SfC d'avances à régulariser.	68,568 68	
ld des chemins de fer, postes et télégraphes, S/C d'avances à régulariser	711,533 40	
Id. de l'intérieur, S/C d'avances à régulariser, etc.	111,000	
ld. des finances, etc., S/C d'avances à régulariser	e l	
ld de la guerre, S/C d'avances à régulariser		0
résor public, S/C d'avances pour le service des actions et des obligations de la grande compagnie du Luxembourg	•	7,849
mission de mandats pour le remboursement d'obligations de la graude compagnie du Luxembourg et le payement en numéraire de fractions de capital, (Art. 5 de la loi du 26 août 1885 et article 6 de l'arrêté royal du même jour )	n	201 94
ervice des intérêts et de l'amortissement des obligations de la Société Nationale des chemins de fer vicinatix	b	815,507
apatriement de monnaies divisionnaires belges. (Exécution de l'article 16 de l'arrangement monétaire du 15 novembre 1895.).	120 27	0
ervice des intérêts et de l'amortissement des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'anvers à Gand, pour l'année 1896	n	627 50
ervice des intérêts et de l'amortissement des obligations émises par les Sociétés des chemins de fer formant le réseau Liégeois-Limbourgeois	,,	2,950 .
	93,926,508 09 1,	,009,195,066 51

# DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite).

OP	ERATIONS D	e l'année (	1900.	1	DATION nyier 1901.	
	,	EXC	ÉDENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.
 RECETTES	DÉPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dontle Tréso est eréancier et valeurs : éallsubles.	r (Sommes dont le tréso cst ) débiteur.)	r.
						·
145,698,769 07	146,505,024 65	)	804,262 62	79,888,590 68	0	
225,051 87	401,582 5	i	178,327 67	11,875,817 44	•	
2,681,785 29	2,700,788 54	i a	19,003 05	٥	22,738 4	4
2,459,977 82	2,406,866 69	33,111 13		v	34,278 6	8
8,916,165 64	9,048,281 65	•	132,118 01	1,509,119 50	*	
70,657,929 53	70,650,429 53	7,500	a s	1,034,000	D	
426,652,244 23	426,652,241 23	•				
225,092,516 42	229,605,094 60	»	6,512,578 18		996,814,578 4	0
	•	•	a	n	*	
1,893,554,056 68	1,895,520,795 54	235,263 54		•	617,896 3	7
1,113,606,901 53	1,115,246,884 »	360,017 55	e		4,208,725 5	1
536,197,936 58	_	i	n		1,355,399 94	1
ъ	1,355 84	v	1,335 84	ú	20,057 60	
1,896 •	1,895 46	0 54	ū	0	51 60	i
281,539 78	<b>545,64</b> 0 67	n	62,100 89	217,267 51		
116,246 73	117,509 70	•	1,062 97	69,431 65	u	
3,897,481 43	10,640,802 38	•	6,743,320 95	7,454,854 55	•	
1,570,850 »	1,570,850 "	•		υ	n	
14,067 47	65,523 54	ta ta	49,456 07	49,458 07	»	
827,576 16	917,407 86	٠	89,851 70	89,831 70	b	
,	•	•	n	•	7,849	
υ	٥	•	n		201 94	
2,590,556 50	3,061,829 50	•	471,273 »		344,234 »	
34,176 26	54,206 <b>5</b> 0	D	50 04	150 31	n.	
	•	•	•	33	627 50	
15 -	1,605	•	1,590 •	•	1,360	
1,455,055, <sup>7</sup> 55 99 4	1,448,878,034 58	1,245,970 40	15,066,290 99	101,979,519 01	1,003,425,756 84	

### COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

# présentant la situation au 1er janvier 1900, les opérations

Recerciars des contributions directes, douannes et actient services de la comptable de l'Administration des feminises et dégrates et dépenses de l'État.  — de l'Administration des prisons. — de l'Administration des prisons. — de l'Administration des prisons. — de l'Administration des prisons. — de l'Administration des prisons. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de la marine. — de l'Administration de l'Etat. — des écoles de bienfaisance et d'Administration de l'Etat. — des écoles de bienfaisance et l'État. — de l'Etat. — de l'Etat. — de l'État.	encaisses au 3	Accurs des contributions directes, douanes et accises  de l'enregistrement et des domaines ptables de l'administration des chemins de fer.  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration des prisons  des établissements de bienfaisance et d'aliénés  des établissements de bienfaisance et d'aliénés  des établissements de bienfaisance et d'aliénés  des établissements de bienfaisance et d'aliénés  des laboratoires d'analyses de l'État  des laboratoires d'analyses de l'État  de l'École de médecine vétérinaire de l'État  de l'École de médecine vétérinaire de l'État  S/C de recettes et de payements  S/C de recettes et de payements  S/C de titres de la dette publique et autres valeure  als du trésor dans les provinces  lats et autres pièces acquittées, en cours de vériation et de régularisation dans les départements nistériels et à la Cour des comptes  OPERATIONS DE L'ANNÉE 1900.  ce des recettes et dépenses de l'État.  Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu avec l'in vention du Ministre des Finances.  Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu avec l'in vention du Ministre des Finances.  Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu directen par les comptables qui en ont opéré la recette.  Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont in l'est disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en vention du fine st disposé qu'en						
G,698,963 00   26,867,765   53,193,616 00		NUMÉRAIRE.	et '	TOTAL.	(Sommes dant le Tréso: est créancier	(Sommes dont le Tedsor est		
Service des recettes et dépenses de l'État	accises  de l'enregistrement et des domaines  Comptables de l'administration des chemins de fer.  de l'administration des postes et télégraphes  de l'administration de la marine  de l'administration des prisons  des établissements de bienfaisance et d'aliènes  des écoles de bienfaisance de l'État  des laboratoires d'analyses de l'État  de l'École de médecine vétérinaire de l'État  de l'a régie du Moniteur  S/C de recettes et de payements  S/C de recettes et de payements  S/C de titres de la dette publique et autres valeurs  Agents du trésor dans les provinces  Mandats et autres pièces acquittées, en cours de vérification et de régularisation dans les départements	1,265,185 85 4,690,151 08  52,442,828 25 21,661 81 5×,512 94  56,566 65 194 20 5,921 28 21,980 79  1,014 58 229 42 15,402,946 20 56,625,258 55 1,499,148 90 *	26,856,753 · 1,803,899 72 5,045,555 12 5,758,155 41 201,221 40 117,573 69 56,790 91 2,408 89 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3,069,085 57 9,755,506 20 36,200,981 66 222,885 21 155,686 63 95,157 56 2,603 09 5,921 28 21,980 79 1,014 58 229 42 13,402,946 20 56,625,258 55 996,814,578 40 59,915,765 23		n		
l l	Service des recettes et dépenses de l'État	trésor et dont le s Finances trésor et dont le en ont opéré la aux fonds de tiers ar la Cour des cou	remboursement a remboursement a recette et dont il n'est dis uptes	licu directement  posé qu'en vertu	567,117 72 * 683,014 39 93,926,508 09	115,716,259 44 64,465,641 64 14,594,089 54 85,656,726 91 1,009,195,066 51		

# DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1900, et la situation au 1er janvier 1901 (suite).

<b>OPÉRATIONS</b>		SITUA au t <sup>er</sup> jan	ATION .vic. 1901.					
(3.20.00.00		EDENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.			
CETTES. DÉPENSES	de receltes.	de dépenses	et valeurs réultsubles ) débiteur )		(Sommes dant le 11 (Sot (Sommes dant le Trésar est (sément) et valeurs ténitsables ) débiteur )			
			ļ.					
• ,		,	1,508,574,928 44					

#### RECAPITULATION

540,640,941	80	552,560,152	55	188,796,669	83	200,715,880	58	87,770,311	33	189,147,518	34
1,112,568,128	35	1,106,997,055	40	9,686,450	74	4,315,557	81	1,221,077	63	121,741,272	28
627,685,457	74	625,238,756	05	4,818,187	17	373,485	48	۰		68,91 <b>0,34</b> 3	33
15,307,410	39	13,203,423	69	5,584,991	61	1,281,004	91	D D		16,698,076	04
467,541,421	27	453,092,064	21	14,572,049	53	122,692	47	719,901	53	100,142,971	11
1,435,955 <b>,</b> 733	99	4,448,878,054	58	1,245,970	40	15,06n,290	99	101,979,519	01	1,003,425,756	84
7,200,597,093	52	7,199,96 <b>9,</b> 506	48	222,502,209	28	221,874,712	24	191,690,809	50	1,500,065,737	94
62	7,5	87 04		6	27,5	587 04					
		•		<u> </u>						!	
								1,308,374,928	44	,	
								1,500,065,737	94	1,500,065,737	94

# COMPTE

# DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 4900.

### NOTE

### SUR LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

#### POUR L'EXERCICE 4900.

Le compte de la Dette publique se divise en quatre parties, selon les différentes natures de dettes.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Grand-livre des rentes créées sans expression de capital.

#### DEUXIÈME PARTIE

Dettes consolidées et dette flottante :

- 1º Dette à 21/2 p. c.
- 2º Dette à 3 p. c., 1º série.
- 3º Dette à 3 p. c., 2º série.
- 4º Dette à 3 p. c., 3º série.
- 5º Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.
- 6º Dette flottante.

#### TROISIÈME PARTIE.

Annuités résultant de la reprise, par l'État, de lignes et de matériel de chemins de fer, ainsi que des réseaux téléphoniques.

#### QUATRIÈME PARTIE.

Pensions de toute nature.

(403) [N° 64]

#### PREMIÈRE PARTIE.

#### GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.

Quatre inscriptions figurent actuellement sur ce grand-livre:

La première, de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (Moniteur nº 339), et formant le prix de la cession faite à l'État de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art, a été immatriculée avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

La deuxième, d'une rente annuelle de fr. 80,106 14 c', dont les arrérages sont payables par moitié le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre, a été portée, avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1872, au nom de S. G. le duc de Wellington, à titre de prince de Waterloo, en vertu de la convention intervenue le 7 juin 1872 entre l'État belge et le titulaire de cette inscription, pour la transformation, en une rente sans désignation de capital, des inscriptions de Dette publique belge à 2 ½, 3 et 4 ½ p. c. que possédait ce dernier.

La troisième inscription, d'une rente annuelle de 492 francs, dont les arrérages sont également payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre, a été immatriculée au nom du même titulaire, conformément à l'article 3 de la convention précitée du 7 juin 1872, avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1874.

Et la quatrième d'une rente annuelle de fr. 35 89 c³, dont les arrérages sont payables aux mêmes époques, a été inscrite au nom du même titulaire, avec jouissance du 1er mai 1897, conformément à la convention du 17 décembre 1896.

Ces quatre inscriptions réunies forment une rente annuelle de fr. 380,634 03 c.

#### DEUXIÈME PARTIE.

#### 10 DETTE A 2 1/4 p. c.

La dette constituée à l'intérêt de 2½ p. c. dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription, sur le grand-livre, des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire . . . . . . . fr. 24,475,767 20

§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,386,664 54 cs, divisé comme il suit :

A REPORTER. . . . . fr. 31,742,433 86

Report fr.	31,742,433	86
Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'article 7, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 19 juillet 1843) Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'article 7, § 3, de ladite	941,798	,
convention)	967,194 211,005	
§ 4 du même article 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'article 64 du traité du 5 novembre		00
§ 5 du même article. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné	14,814,800	,
à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842		4
§ 6 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement		<b>)</b>
§ 7 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1 <sup>er</sup> juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au deuxième		
alinéa du même paragraphe	169,312,000	•
Total fr.	389,417,631	74
1° Un capital de 169,312,000 francs, qui a été racheté conformément au § 7, 2 <sup>me</sup> alinéa, de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, ci fr. 169,312,000 » 2° Un capital de 146,000 francs inscrit au grand-livre de la dette à 2 ½ p. c., au nom de S. G. le duc de Wellington, et qui a été annulé et transformé en rente sans désignation de capital, en vertu de la convention du 7 juin 1872, rappelée plus haut, soit	169,458,000	<b>15</b>
Reste fr.	219,959,634	74

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,498,990 78 c' l'an, payables par moitié le 1er janvier et le 1er juillet.

La loi du 19 décembre 1874 (Moniteur nº 354) a soumis la dette à 2 ½ p. c. au même régime que les autres parties de la Dette publique, et les dispositions du règlement sur le service de la Dette publique lui ont été rendues applicables à partir du 1er janvier 1875.

Aucune dotation n'est affectée à son amortissement, mais, aux termes de l'article 6 de la loi du 15 février 1895, les sonds d'amortissement des dettes à 3 p. c. qui demeurent sans emploi pendant tout un semestre, peuvent être appliqués au rachat de la dette à 2 1/2 p. c.

Jusqu'ici le Gouvernement n'a pas usé de cette faculté.

(405)  $[N^{\alpha} 64]$ 

En conformité de l'arrêté royal du 23 décembre 1874, il a été créé :

»	8,000,000	fr.			une.	francs chacu	porteur de 4,000	obligations au	2,000
Þ	68,000,000					-	2,000	_	34,000
Q	8,000,000						1,000	desperatu	8,000
>	1,200,000					nd pagements	200		6,000
 b	85.200.000	fr.			de .	al nominal d	semble d'un capit	obligations, er	soit 50.000

#### 2º DETTE A 3 P. C. - fre série.

La loi du 45 février 1895 (Moniteur n° 47) a autorisé le Gouvernement à rembourser au pair, les divers emprunts et dettes de l'État à  $3^{-1}/_{x}$  p. c.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du même jour, les porteurs d'obligations et les titulaires d'inscriptions nominatives de ces emprunts et dettes, ont eu la faculté d'en demander le remboursement au pair, pendant un délai de huit jours à compter du 16 février 1895. Aucune demande n'ayant été produite, les obligations au porteur et les inscriptions nominatives 3 <sup>1</sup>/<sub>4</sub>, p. c. ont cessé de porter intérêt à partir du 1<sup>er</sup> mai 1893 et ont été converlies en titres à 5 p. c., au pair, avec jouissance à compter de cette dernière date.

La dette à 3 p. c, tre série, créée au 1er janvier 1901, se montait à 359,503,900 francs; elle se composait :

- A. du capital provenant de la conversion de la dette à 3 ½ p. c., 1<sup>re</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (Moniteur nº 47) . . . . . . . . . . fr. 140,916,100 »
- - Ensemble. . . . fr. 559,503,900 »

ėmissions.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérêts.	CAPITAL nominal négocié.	TAUX	CAPITAL effectif.
			francs.	p. *14.	fraues.
Loi du 27 juin 1897	Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Gand	1 = jaill, 1897.	9,295,800	pair.	9,295,800 •
	Société anonyme du chemin de fer d'Eccloo à Gand	Id.	2,554,000	pair.	<b>2</b> ,554,000 。
Loi du 16 avril 1898	Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le réseau Grand-Central belge.	l <sup>er</sup> janv. 1898.	185,964,200	pair.	185,964,200
	Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le ré- seau Liègeois-Limbourgeois.	' td	10,234,500	pair.	10,234,500
		l / 1*/ juilt. 1899.	922,800	97.25 a 97.75	899,550 25
Arrêté royal du 7 oct. 1899 .	Divers	ler janv. 1900.	2,261,700	96 à 96.70	2,173,063 90
		]er juill. 1900.	7,356,800	94.75 à 95.30	6,902,090 80
	Total des em	prunts fr.	218,587,800		

 $[N^{\circ} 64] \tag{406}$ 

Elle est représentée, à concurrence de 523,646,500 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

5,000	obligations	de 10,000	franc	s.				·			fr.	50,000,000	»
66,000	<del></del>	2,000		٠								132,000,000	D
120,000		1,000					•			•		120,000,000	Þ
28,000		500										14,000,000	w
21,000	was en	200			•	•						4,200,000	v
34,465	_	100	*******								•	3,446,500	))
274,465	obligations.										fr.	323,646,500	<b>n</b>

Une dotation annuelle de 20 centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 5 p. c., 1<sup>re</sup> série; elle a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1893 pour le capital de 140,916,100 francs dérivant de la conversion de la dette à 5 ½ p. c., 1<sup>re</sup> série, et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour le capital de 10.541,300 francs émis en vertu de l'arrêté royal du 7 octobre 1899.

En ce qui concerne le capital de 208,046,500 francs émis en vertu des lois du 27 juin 1897 et du 16 avril 1898, cette dotation a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 4898 sur 208,046,400 francs et à partir du 1<sup>er</sup> juillet suivant sur le capital complémentaire, soit 100 francs.

Les sommes appliquées au service des intérêts et de l'amortissement de cette dette, pour les années 1895 à 1900, s'élèvent à fr. 46,838,467 95 c°; savoir :

	INTÉRÈTS. —		AMORTISSEM	ENT.	TOTAL.	
Années 1895 à 1898 fr.	21,919,887	47	4,402,505	90	23,322,393	<b>37</b>
Année 1899	10,435,450	<b>50</b>	1,454,462	<b>2</b> 6	11,869,912	76
A. — Art. 5 et 9  B. — Art. 27. Partie de l'allocation spéciale, affectée au rachat de la dette à 3 p. c., 1 to série. (Loi	10,596,639	<b>)</b>	780,158	50	11,376,797	50
du 6 mars 1897) .	1)		269,064	<b>32</b>	269,064	32
Fr.	42,951,976	97	3,886,190	98	46,838,167	95

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1900 s'élève donc en totalité à fr. 3,886,190 98 cs, dont fr. 2,786,472 42 cs ont servi à amortir un capital nominal de 2,842,400 francs, ce qui a réduit à 356,661,500 francs le capital de la dette à 3 p c., 1<sup>re</sup> série, en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 1901.

Les fonds qui n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, s'élevaient, au 31 décembre 1900, à fr. 704,839 15 c. A la même date, une somme de fr. 96 31 c., se trouvait à la disposition de la caisse d'amortissement; le complément, soit fr. 394,783 10 c., n'était pas encore liquidé.

#### 5° DETTE A 5 P. C. — 2° série.

La dette à 3 p. c., 2° série, créée au 1er novembre 1900, se montait à fr. 1,856,835,182 22 e'; elle se composait :

- B. Du capital provenant de la conversion de la dette à 3  $\frac{7}{2}$  p. e , 2° série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (Moniteur n° 47). . . . 960,489,882 22

Ensemble. . . fr. 1,856,835,182 22

	ÉMISSIONS.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérèts.	CAPITAL uominal négocié.	TAUX	CAPITAL
	/Convention du 16 avril 1875.	Syndicat de banquiers	1** juin 1873.	100,000,000	e. %. 81 . »	france. 81,000,000 o
			Id.	65,000,000	77.20	50,180,000 *
1873.	Arrêté royal et décision mi- nistérielle du 29 avril 1875.	Souscription publique	Id.	65,000,000	81. »	52,650,000 »
29 avrit 1873.	Convention du 4 mars 1874.	Baring frères et Cio à Londres (souscription publique.)	1er mai 1874.	15,250,000	75.25	9,970,625
Loi du	— du 20 avril 1876.	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Gé- nérale.	1er mai 1876,	33,000,000	72.15	23,809,500 »
			1 tr mai 1876.	6,855,000		==,===,===
	- du 14 sept. 1876.	Les mêmes	1er nov. 1876.	15,670,000	73.15	22,590,485 50
		!	ld,	10,104,000	}	
	onvention du 25 jany. 1878. (Lois des 9 juillet 1875, 17 juillet 1877 et suivantes).	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Gé- nérale.	1er nov. 1877.	64,000,000 16,000,000	75	60,000,000 »
	onvention du 29 juin 1882 .	de Rothschild frères, la Banque.	( 1er mai 1882 .	96,585,300	, l	
	(Arrêté royal du même jour.)	Nationale et la Société Gé- nérale.	1er nov. 1882.	36,414,700	82. »	109,060,000 »
Ar	rêté royal du 27 avril 1891.	Divers	ier mai 1891.	23,882,900	98. » a 98.75	23,484,181 31
		(	ler nov. 1891.	4,201,200	98.50 a 98.75	4,142,488 70
Ar	rêté royal du 22 déc. 1891.	Divers ,	Id.	29,511,600	98. » à 98.75	29,023,133 74
Ar	rété royal du 29 févr. 1892.	Divers	Id.	11,956,600	98. » à 98.70	11,754,349 19
		<i>(</i> 	1° mai 1892.	13,043,400	98.50 à 98.80	12,865,320 70
Arı	rêté royal du 18 juill. 1892.	Divers	fd.	15,077,400	98.25 a 98.85	14,865,133 74
		<i>}</i>	ler nov. 1892,	18,055,600	99.75 a	18,201,985 40
Arı	rêté royal du 17 avril 1893.	Divers	1º mai 1893.		100.95 a 101.45	16,438,804 67
	ļ	(	1er nov. 1893.	8,760,700	101.27a 101.45	8,878,804 13
		A REPORTER	fr.	660,567,700		

émissions.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE  de la jouissance  des latérêts.	CAPITAL  contrat  négocié.	TAUX	CAPITAL effectif.
Arrêté royal du 31 janv 1894	Report.		9,316,500	101.70 à	9,495,748 52
		( 1" mai 1894.	10,683,500	101.00 à 102,12	10,892,846 87
Arrêté royal du 17 juill, 1894.	Divers	ld.	500,000 10,225,500	102 40 101.90 a	512,000 • 19,604,576 95
Loi du 30 juin 1894, art. 1e,	Divers	10.	920,400	103.25	926,102 20
2º (Budget extraordinaire).		] [ 1d.	2,413,700	100.75	2,468,525 55
Arrêté royal du 14 mars 1895	Divers	   1°' mai 1895.	8,452,900	102.50 100.90 à	8,512,034 50
		1 <sup>et</sup> nov. 1895.	14,153,400	102. * 100.90 à 102. *	14,187,069 82
Arrêté royal du 27 lévr. 1896.	Divers	] ( Id. )	19,057,200	100.50 à 100.90	19,106,943 45
Attete loyal du 27 levi, 1890.	Divers	)   †º mai 1896, 	12,145,500	100.60 à 101.05	12,230,941 80
Loi du 11 sept. 1895, art. 5, 2º (Budget extraordinaire).	Divers	1er nov. 1895.	758,000	100,50	740,214 *
Arrêté royal du 9 juin 1896.	Divers	1 ter mai 1896.	17,411,700	100.75 à 101.25	17,552,955 4
		1 <sup>rr</sup> nov. 1896.	25,911,900	100.75 à	24,229,995 50
Loi du 26 juin 1896, art. 5, 20 (Budget extraordinaîre).	Divers	1d	263,100	101.50	267,046 50
		td.	16,421,200	101.10 à 101.72 <sup>3</sup>	16,647,877 92
Arrêté royal du 25 févr 1897.	Divers	1er mai 1897.	14,558,000	100. » à	14,566,309 77
	,	ler nov. 1897.	5,154,900	101.40 a 101.50	5,207,717 40
Arrêté royal du 30 oct 1897.	Divers	ld.	11,676,500	101.45 à	11,851,842 20
Arrêté royal du 21 déc. 1897.	Divers	id,	5,955,400	101.50	6,044,731
	·	ld.		100.90 à	12,551,895 76
		1er mai 1898.		100.05 à 101.55	5,204,372 05
Arrêté royal du 15 janv. 1898.	Divers ,	1er nov. 1898.	15,934,700	99.75 à	15,911,939 75
		1er mai 1899.	1,052,000	97.75 et 98. »	1,030,830 .
		ler nov. 1899.	4,422,300	96. " à 97.75	4,252,798 25
}	1	ter mai 1900.	4,173,900	95. • à 95.50	3,972,940 07
	Total des emprus	ats fr.	896,345,300		
		_			Į

(409)  $[N^{\circ} 64]$ 

Le produit brut du capital émis en vertu de la loi du 29 avril 1873 a été employé, à concurrence de 240,000,000 de francs, au rachat, par l'Etat, des droits de la Grande Compagnie du Luxembourg, et à l'exécution des travaux d'utilité publique décrétés par la loi du 15 mars 1873 et par des lois subséquentes. Quant aux sommes provenant des émissions suivantes, elles ont servi à couvrir, en tout ou en partie, des crédits — pour travaux publics, etc. — alloués par les lois qui ont autorisé ces émissions.

La dette à 3 p. c., 2° série est représentée, à concurrence de 1,081,359,000 francs, par les obligations au porteur suivantes, qui sont munies de coupons d'intérêt payables le 1° mai et le 1° novembre de chaque année.

#### Savoir:

9,000	obligations de	10,000	francs			٠				fr.	90,000,000	»
3,800		5,000	transferris								19,000,000	>
225,000		2,000									450,000,000	•
452,859		1,000									452,859,000	D .
69,000		500	******				•				34,500,000	•
60,000		200				•	•	•	٠		12,000,000	b
230,000	<del></del>	100		•	•		•				23,000,000	Þ
1,049,659	obligations.									- fr. '	1,081,359,000	<b>&gt;</b>

Une dotation annuelle de vingt centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 2° série.

#### Cette dotation a pris cours:

A partir du 1° mai 1876 pour le capital de 283,085,000 francs, émis avec jouissance du 1° juin 1873 et des 1° mai 1874 et 1876; à partir du 1° novembre 1876 pour le capital de 23,774,000 francs, émis avec jouissance du 1° novembre 1876; à partir du 1° mai 1878 pour le capital de 80,000,000 de francs, émis avec jouissance du 1° novembre 1877 et du 1° mai 1878, et à partir du 1° mai 1883 pour le capital de 133,000,000 de francs, émis avec jouissance des 1° mai et 1° novembre 1882. Pour les capitaux provenant des émissions suivantes, la dotation a pris cours à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts. Quant au capital dérivant de la conversion de la dette à 5 ½ p. c., 2° série, la dotation a pris cours à partir du 1° mai 1895.

Les sommes destinées au payement des intérêts et à l'amortissement, pour les années 1873 à 1900, ont été réparties comme il suit :

										INTÉR <b>ÈTS.</b> —		AMORTISSEMENT	•	ТОТА L. —	
Années	1873	à	189	8.				fr	•	482,507,079	61	55,628,320	86	518,135,400	47
Année	1899					•			•	55,077,017	46	4,032,811	<b>2</b> 6	59,109,828	72
	1900	•				•				55,186,398	96	4,156,948	<b>26</b>	59,343,347	22
								Fr		592,770,496		43,818,080	- 38 -	636,588,576	41

 $[N^{\circ} 64] \qquad (410)$ 

Le fonds d'amortissement pour les années 1873 à 1900 s'élève donc, en totalité, à fr. 43,818,080 38 cs, dont fr. 14,496,669 44 cs ont servi à amortir un capital nominal de 16,289,100 francs, ce qui a réduit à fr. 1,840,546,082 22 cs, le capital de la dette à 3 p. c., 2° série, en circulation au 1° novembre 1900. Aucun rachat n'a été effectué depuis cette dernière date jusqu'au 31 décembre 1900.

Les fonds qui n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, s'élevaient, au 31 décembre 1900, à fr. 27,224,413 16 c. Le complément, soit fr. 2,096,997 78 c, se trouvait, à la même date, à la disposition de la Caisse d'amortissement.

#### 4º DETTE A 5 P. C. - 5' série.

La dette à 3 p. c., 3° série, créée au 1° août 1900, se montait à 203,233,300 francs; elle se composait :

A. — Du capital provenant de la conversion de la dette à 3 1/4 p. c., 3° série, décrétée par la loi du 45 février 1895 (Moniteur n° 47). . . . . . . . . . . . . fr. 200,040,000 »

Ensemble. . . fr. 203,235,300

ėmissions.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérêts.	CAPITAL nominat négocié.	TAUX	CAPITAL effectif.
Arrêté royal du 7 oct. 1899 .	Divers	1er août 1899 . 1er fêvr. 1900 .	17anes. 14,000 3,179,300	p/*. 97.75 95.10 à 96.20	fraucs. 13,685 » 5,050,036 40
		TOTAL fr.	3,193,300		

Cette dette est représentée, à concurrence de 146,700,000 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

99,000	obligations.										1	fr.	146,700,000	"
15,000	****	100			•	٠	•	٠	•	•	•	•	1,500,000	>
6,000		200		•	•					•			1,200,000	>
8,000		500			٠	•	٠			•			4,000,000	))
40,000		1,000		•			٠	٠	,			•	40,000,000	n
25,000		2,000		•			٠		•				50,000,000	þ
5,000	obligations de	10,000 f	francs	•				•			•		50,000,000	>

Une dotation annuelle de 20 centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 3° série; elle a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> août 1895, pour le capital de 200,040,000 francs dérivant de la conversion de la dette à 3 <sup>1</sup>/<sub>4</sub>, p. c., 3<sup>e</sup> série,

(411)  $[N^{\circ} 64]$ 

et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour le capital de 3,193,300 francs émis en vertu de l'arrêté royal du 7 octobre 1899.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement, pour les années 1895 à 1900, ont été réparties comme il suit :

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1900 s'élève donc, en totalité, à fr. 2,450,402 92.

A la date du 1<sup>er</sup> août 1900, une somme de fr. 1,124,595 86 c<sup>s</sup> avait été appliquée au rachat d'un capital nominal de 1,159,900 francs; le capital de la dette à 3 p. c., 5<sup>e</sup> série, en circulation à cette date se trouvait donc réduit à 202,073,400 francs; de plus, pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 1900, une somme de fr. 217,357 36 c<sup>s</sup>, a servi à amortir un capital nominal de 228,400 francs.

Au 31 décembre 1900, les fonds qui n'avaient pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, s'élevaient à fr. 1,108,354 56 cs; le complément, soit fr. 95 14 cs, se trouvait à la même date à la disposition de la Caisse d'amortissement.

#### DISPOSITIONS APPLICABLES AUX DETTES A 21/2 P. C. ET A 3 P. C.

#### Payement des coupons d'intérêt.

Les coupons d'intérêt des obligations au porteur sont payables, aux dates d'échéance, soit en Belgique, chez les agents du caissier de l'État (Banque Nationale de Belgique), soit à Paris, chez MM. de Rothschild frères, au choix des détenteurs. Les coupons afférents aux obligations créées en représentation du capital de 15,250,000 francs à 3 p. c. 2° série négocié à Londres en 1874, sont, en outre, payables en livres sterling chez MM. Baring frères, à Londres, au taux de fr. 25 25 c.

#### Inscriptions nominatives.

Les propriétaires d'obligations au porteur peuvent les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand-livre de la dette à laquelle les obligations appartiennent. Les titulaires de ces inscriptions ont la faculté de les reconstituer en titres au porteur, en se conformant aux dispositions du règlement sur le service de la Dette publique.

 $[N\circ 64] \qquad (412)$ 

Les arrérages des rentes nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, soit chez les agents du Trésor désignés par les ayants droit, soit chez les receveurs des contributions, au choix des intéressés. Il en est de même des rentes allouées à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.

#### Amortissement.

Les dotations d'amortissement sont employées, à l'expiration de chaque semestre, au rachat des titres; les intérêts des capitaux amortis viennent accroître successivement le fonds d'amortissement jusqu'à extinction totale de la dette.

Les rachats se font à la Bourse par les soins du Gouvernement, au cours du jour. En ce qui concerne les dettes à 3 p. c., si le cours dépasse le pair, l'action de l'amortissement est suspendue et les sommes demeurées sans emploi pendant tout un semestre sont attribuées au Trésor; depuis 1896, ces sommes qui étaient auparavant portées en recette au Budget ordinaire, sont inscrites au Budget extraordinaire en déduction des capitaux à demander à l'emprunt. Elles peuvent également être appliquées au rachat de la dette à  $2^{1/2}$  p. c. suivant les conditions prévues dans la loi du 19 décembre 1874.

Les titres rachetés pour l'amortissement sont détruits publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence d'un membre de la Cour des comptes et d'un membre de la Commission de surveillance de la caisse d'amortissement. Il est dressé procès-verbal de cette opération, qui est annoncée au public par un avis inséré au *Moniteur belge*.

#### Dépenses.

Outre les dépenses occasionnées par le service des intérêts et de l'amortissement des diverses dettes, le Budget de la Dette publique doit également supporter les frais relatifs à ce service. Ces frais sont de diverses natures; ils proviennent notamment :

- 1º De la commission de ½ p. c. sur le montant des coupons d'intérêt payés à Paris ou à Londres, et du transport d'espèces;
  - 2º De frais de courtage résultant de l'amortissement;
  - 3º Des imprimés nécessaires au service de la dette, etc.

Ces frais divers se sont élevés, pour l'exercice 1899, à fr. 125,914 08 c<sup>a</sup>; ceux de l'exercice 1900 se montent, au 31 décembre 1900, à fr. 19,562 23 c<sup>a</sup>.

#### 5. RENTES 3 POUR CENT

allouées à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.

A. — Loi du 2 avril 1873.

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer, pour un capital nominal de 1,500,000 francs, des rentes 5 p. c. destinées à être réparties entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires.

Une commission nommée par arrêté royal du 14 août 1873 a statué sur les demandes d'indemnités à allouer de ce chef.

Le registre des décisions de cette commission renferme 935 liquidations s'élevant ensemble à un capital de fr. 1,409,634 95 c², et à une rente annuelle de fr. 42,287 74 c².

Cette dernière somme a donné lieu à 973 inscriptions de rentes, qui ont été portées au grand-livre ouvert en vertu de l'arrêté royal du 5 avril 1875, avec jouissance à partir du 13 avril 1873.

Par suite du déclassement de certains travaux de défense, des rentes, allouées en vertu de la loi du 2 avril 1873, ont été annulées par arrêtés royaux du 4 septembre 1893, du 6 mai 1894, du 23 mars 1896 et du 9 décembre 1897; ces rentes s'élèvent à fr. 2,492 83 c<sup>3</sup>, et correspondent à un capital de fr. 83,098 34 c<sup>3</sup>.

Comme conséquence de ces annulations, le nombre des rentes restant inscrites au grandlivre, avec jouissance du 13 avril 1899, est réduit à 922, et le montant à fr. 39,794 91 c<sup>3</sup>, correspondant à un capital de fr. 1,326,536 61 c<sup>4</sup>.

#### B. - Loi du 19 août 1893.

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer des titres de rentes 5 p. c, à concurrence d'un capital nominal de 1,500,000 francs, à répartir entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires, par suite de l'établissement de nouveaux forts.

Conformément à cette loi et à l'arrêté royal du 26 du même mois, une commission a statué sur les demandes d'indemnités, et un arrêté royal du 1<sup>er</sup> mai 1896 a autorisé l'inscription au grand-livre de la dette publique, avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1893, de rentes s'élevant ensemble à 45,000 francs.

La balance des grands-livres de la Dette publique, faite aux dernières échéances, donne les résultats suivants:

		CAPIFAL	CAP	ltal	inscriptions nominatives et récépissés fractionnaires				
DETTE.	ÉGHÉANGE du	restant en circulation aux échéances ci-contre.	des obligations au porteur.	représenté par les rentes nominatives et les récépissés fractionnaires.	Nombre.	Montant des rentes annuelles.			
2 ½ p. c	1er janvier 1901 .	219,959,631 74	<b>37,</b> 968,000 »	181,991,631 74	5,947	4,549,790 78			
3 р. с. (1 °° série)	ler janvier 1901 .	356,661,500 »	220,106,125	156,555,575	4,208	4,096,661 24			
3 р. с. (2° série)	ler novembre 1900.	1,840,546,082 22	834,823,950 •	1,005,722,152 22	35,019	30,171,663 96			
3 p. c. (3° série)	1er août 19 <b>00</b>	202,073,400 »	55,224,000 v	146,849,400 ^	5,544	4,405,482			
3 p. c. (servitudes militaires, Loi du 2 avril 1875.)	13 avril 1900 1 <sup>cr</sup> septembre 1900.	1,526,536 61 1,500,000 •	D D	1,326,536 61 1,500,000 •	922 2,557	39,794 91 45,000 »			
	Тотлих fr.	2,622 <b>,</b> 067 <b>,1</b> 50 57	1,148,122,075	1,473,945,075 57	50,197	45,508,392 89			

#### 6° DETTE FLOTTANTE.

A la date du 1er janvier 1900, il restait en circulation des bons du	Trésor s'élevant
ensemble au capital de	53,680,000 »
Pendant l'année 1900, il a été créé des Bons, à des échéances différentes,	
à concurrence d'un capital de	180,730,000 ×
Total fr.	234,410,000 »
Le capital des bons remboursés pendant la même année est de	176,759,000 »
De sorte que le capital des bons en circulation au 1er janvier 1901, se	
monte à	<b>57</b> ,651,000 »

#### TROISIÈME PARTIE.

#### A. - ANNUITES

RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE LIGNES ET DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER.

1º Quote-part de la Belgique dans le loyer des lignes Grand-Ducales, du chef de l'exploitation de la partie belge de ces lignes. (Article 11 du budget de l'exercice 1900). . fr. 219,600 »

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> du traité conclu à Berlin, le 11 juillet 1872, entre la Belgique et l'empire d'Allemagne, et approuvé par la loi du 16 décembre suivant (Moniteur du 5 février 1873, n° 36), le Gouvernement belge s'est chargé de l'exploitation de la partie du réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg située sur son territoire, avec les droits et les obligations qui résultaient, pour la Compagnie française de l'Est, de la convention du 21 janvier 1868, en vertu de laquelle cette Compagnie exploitait tout le réseau.

La reprise de cette exploitation s'est effectuée le 16 septembre 1872; à l'expiration du bail, qui aura lieu en 1912, le Gouvernement belge fera restitution à la Société Guillaume-Luxembourg, de la ligne dont il s'agit, dans les conditions prévues par l'article 5 de la convention précitée du 21 janvier 1868.

La part acceptée par le Gouvernement belge dans le prix du bail stipulé annuellement en faveur de la Société Guillaume-Luxembourg, était fixée à cinq cent mille francs, sous réserve du droit de revision triennale prévu par l'article 9 du traité.

Il a été procédé à cette revision et il en résulte que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1894, la part du loyer incombant à la Belgique du chef de l'exploitation de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale, est réduite à 219,600 francs.

Le payement de cette somme s'effectue par trimestre.

$2^{\circ}$	An	uui	té (	due	pour	r <i>pri</i> a	: d'i	me	parti	ie du	m	atér	iel	d'ex	plot	itati	ion,	etc.,	repris	pa	ť
l' Éta	t à	la	Soc	riété	ano	nyme	des	cher	mins	de f	er a	les	Bass	sins	ho	uill	ers	du .	Hainau	t, e	n
exécu	tion	de	l'a	rticl	e 10	) de la	conv	enti	on di	u 25	avri	118	87 <i>0</i> ,	арұ	ror	vée	par	· la l	oi du 3	jui	??
suivar	u .								•		•			٠		-	. fr		612,000	)	D

Cette annuité, qui a été calculée à 4 1/2 p.c. sur un capital de 13,600,000 francs, doit être servie pendant 70 ans à partir du 1er janvier 1871.

Elle forme, pour l'exercice 1900, l'article 12 du Budget de la Dette publique.

Aux termes de l'article 35, § 1°, de la convention conclue le 1° juin 1877 entre le Gouvernement et la Société anonyme de construction de chemins de fer (Convention-loi des 25 avril/5 juin 1870) et approuvée par la loi du 26 juin 1877, le prélèvement de 7,000 francs par kilomètre, attribué à ladite Société par l'article 44 de la convention du 25 avril 1870 sur les recettes brutes des lignes relevant de cette dernière convention, égales ou inférieures à 18,000 francs par kilomètre, a été remplacé, pour toutes les lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1° janvier 1877, par une annuité fixe de 7,000 francs par kilomètre.

Ces lignes ou sections mesurant 770,167 mètres, l'annuité à servir de ce chef, en 1900, s'élève à la somme de 5,391,169 francs.

D'après le § 2 du même article 33, la part revenant à la Société ou à ses ayants droit en vertu de l'article 44 précité de la convention du 25 avril 1870, dans la partie des recettes brutes dépassant 18,000 francs par kilomètre, a été remplacée pour lesdites lignes par des annuités fixées à forfait à 2,400 francs par kilomètre, avec progression annuelle de 160 francs jusqu'en 1887, époque à laquelle l'annuité atteint 4,000 francs, et reste fixée à ce taux jusqu'à l'expiration des concessions respectives. Pour 1900, cette annuité est de 3,080,668 francs.

Le tableau suivant fait connaître, pour les lignes reprises, la durée des annuités et leur montant calculé sur le pied de 11,000 francs par kilomètre :

DÉSIGNATION des 1. eq nes.	LONGUEUR	CESSIONS	>_		calcul ter ja	du	partir	ANNUITÉS correspondantes sur le pled de 11,000 franc par kilomètre.		
Houdeng à Soignies	kil. m. 13.514	27 septembre 1946, a	rt. 35, l	itt. <i>C</i> .	• {		Диз. 69	Mois,	jours. 27	148,654
Lignes en exploitation au 1er jan-	646.351	51 décembre 1948,	id.	D.			72	13	1)	)
vier 1874. Dour à Quiévrain	4.459	Id.	id.	D, nº	5		72	n	10	7,158,910
Luttre à Gosselies	6.827	51 décembre 1964,	id.	G.		7.	88	H	n	
Gilly à Châtelineau	2.647	Id.	id.	G.		1877.	88	ı)	»	
Gilly à Lambusart	1.497	ld.	id.	G.	.	r juin	88	٠	o	1
Noir-Dieu aux Haies et raccorde- ment vers Fleurus.	10.283	fd.	id.	G.	- (	du 1°r	88	»	*	523,930
Raccordement du Petit-Try	497	Id.	id.	G.	$\cdot$ $)$		88	1)	٠	
Fleurus à Nivelles	21.983	Id.	id.	G.	- \	convention	88	10	w	
Blaton à Bernissart	3.896	Id.	id.	G.		la co	88	n	r	
Berzée-Thuillies à Beaumont	16.883	31 décembre 1965,	iđ.	H.		de i	89	»	»	)
Anvers à Boom et embranchement vers Contich.	21.180	Id.	id.	Н.			89	1)	» l	526,594
vers Conticn. Piéton à Buvrinnes-Mont	9.791	Id.	id.	Ħ.	.		89	0	•	)
Alost à Burst	10.359	31 décembre 1966,	id.	I.	.		90	'n	»	113,949
Тотль	770.167	à 11,000 francs par k	iloměti	re	•				. fr.	8,471,857

 $[N^{\circ} 64]$  (416)

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la convention intervenue les 16 et 17 février 1857 entre l'État belge et la Société anonyme des chemins de fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, approuvée par la loi du 8 juillet 1858. — Moniteur n° 212.

L'annuité de rachat a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1857; elle est due jusqu'au 13 février 1941, date à laquelle la concession du chemin de fer rétrocédé devait prendre fin; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, entre les mains du représentant de la Société, à la condition pour celui-ci de prouver, à la satisfaction du Gouvernement, que le payement des sommes dues aux porteurs d'obligations est assuré.

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la loi du 19 décembre 1895 (Moniteur du 21, n° 355) et conformément à l'article 3 de la convention du 1er mars 1875.

L'annuité de rachat a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1900; elle est due jusqu'au 31 août 1967, date de l'expiration de la concession du chemin de fer rétrocédé; elle est payable en deux termes égaux le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Cette annuité qui doit être égale au produit moyen des cinq années les plus favorables prises parmi les sept dernières, plus une prime de 15 p. c., n'est pas encore fixée définitivement.

Sauf décompte à établir ultérieurement, il a été payé, pour l'annuité de 1900, une somme de fr. 858,287 69 à la Société anonyme des chemins de fer Liégeois-Namurois, ex-concessionnaire de cette ligne.

La loi du 16 avril 1898 (Moniteur du 23, n° 113) a autorisé le Gouvernement à racheter la concession du chemin de fer de Saint-Trond à Hasselt. L'arrêté royal du 8 juin suivant (Moniteur du 26/27, n° 178-179), pris en exécution de cette loi, porte que le rachat est opéré, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1900, conformément à l'article 11 du cahier des charges annexé à la loi du 16 mai 1845 (Moniteur du 21 mai 1845, n° 141).

Notification de ce rachat a été faite le 50 juin 1898 à la Société concessionnaire.

Par l'article 6 du cahier des charges, le Gouvernement avait accordé, à titre de subvention, au concessionnaire de la ligne de Saint-Trond à Hasselt, la jouissance de la section de Landen à Saint-Trond.

La concession rachetée comprend donc la ligne entière de Landen à Hasselt.

La Société concessionnaire recevait 50 p. c. des produits bruts encaissés par l'exploitant; par le fait du rachat, elle doit recevoir, au lieu de cette part variable, une annuité fixe

à partir du 1<sup>et</sup> juillet 1900, jusqu'à l'expiration de sa concession, c'est-à-dire jusqu'au 7 décembre 1937.

Cette annuité, qui doit être égale au produit net moyen des cinq dernières années d'exploitation augmenté de 25 p. c. à titre de prime, n'est pas encore fixée définitivement.

Sauf décompte à établir ultérieurement, il a été payé à la Société concessionnaire une somme de 94,000 francs, pour la part afférente au second semestre 1900.

7º Annuités à payer pour le service des actions privilégiées et des obligations des Sociétés de chemins de fer dont les concessions ont été rachetées par l'État.

	A	NNUITES	A	PAYER EN	1900		
DÉSIGNATION DES LIGNES.	Article du Budget	lnténêrs.		Avortisse uent.	Тотав.		. Observations
Grande Compagnie du Luxembourg	16	7,475	ń	1,200 »	8,675	¥	
Anvers à Gand par S'-Nicolas et Lokeren.	17	105,240	3)	55,500 0	160,740		
Eccloo à Gand	18	49,995	1)	14,500 •	64,495	,	
Tongres à Bilsen	19	10,560	))	23,000 »	33,560		
Liégeois-Limbourgeois	. 20	651,215	ń	129,000 »	760,215	•	
Est-Belge	51	706,095	O	252,500 »	958,595	•	
Charleroi à Louvain	22	8,415	ņ	7,000 »	15,415	20	
Anvers à Rotterdam	23	781,995	Đ	197,500	979,495	»	
Liége à Maestricht	24	107,940	•	29,000 •	136,940		
		2,408,930	n	709,200 •	3,118,150	•	

#### B. - ANNUITÉS

RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES.

L'article 1<sup>er</sup> du cahier des charges, annexé à la loi du 11 juin 1883 (Moniteur du 12 juin, n° 163), concernant l'établissement et l'exploitation de réseaux téléphoniques, stipule que les concessions sont accordées pour une durée de vingt-cinq ans au maximum.

En vertu de l'article 25 du même cahier, « le Gouvernement est libre de racheter

- » la concession à partir de la dixième année d'exploitation, en prévenant les intéressés une
- » année d'avance. Le rachat comprend la cession du réseau, du matériel ét des installations
- » de toute nature; il entraîne la subrogation au profit de l'État de tous les droits du conces-
- » sionnaire envers les tiers . . . »

[N° 64] (\*418)

Douze réseaux ont été concédés, savoir :

1.	Bruxelles				1	
2.	Anvers .					
<b>3</b> .	Gand				Ţ	A la Compagnie belge du Téléphone Bell (arrêté royal du
4.	Verviers.		•			22 septembre 1883).
5.	Charleroi	•			1	
	La Louvière					
7.	Liége	•		٠	{	A la Compagnie liégeoise du Téléphone Bell (arrêté royal du 17 septembre 1883).
8.	Louvain.		•		{	A M. F. Van Hulle (arrêté royal du 29 octobre 1883) qui a cédé le réseau à M. Ryf (arrêté royal du 3 avril 1886).
9.	Mons	•			{	A'M. F. Van Hulle (arrêté royal du 4 décembre 1883) qui a cédé le réseau à M. Michel Cahen (arrêté royal du 11 octobre 1884).
10.	Namur .	•				A M. Jean Ryf (arrêté royal du 23 juin 1885).
11.	Courtrai					A M. Michel Cahen (arrêté royal du 1er décembre 1885).
12.	Malines.	•	•	•		A M. Jean Ryf (arrêlé royal du 15 mai 1886).

Sauf pour Courtrai et Malines, la date initiale de l'exploitation coıncide avec la date des arrêtés de concessions; pour ces deux derniers réseaux, l'exploitation a commencé respectivement le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 décembre 1886.

En conséquence, le droit de l'État à la reprise s'ouvrait au mois de septembre 1892 pour les réseaux de Bruxelles, Anvers, Gand, Verviers, Charleroi, La Louvière et Liége, au mois d'octobre 1892 pour le réseau de Louvain, au mois de décembre 1892 pour le réseau de Mons, au mois de juin 1894 pour le réseau de Namur, et respectivement au mois de septembre et au mois de décembre 1895 pour les réseaux de Courtrai et de Malines.

Le Gouvernement a jugé utile de procéder à cette reprise, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895, pour tous les réseaux, sauf ceux de Mons, Namur, Courtrai et Malines auxquels l'État s'est substitué respectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1894, le 1<sup>er</sup> janvier 1895 et le 1<sup>er</sup> janvier 1896, cette dernière date s'appliquant aux réseaux de Courtrai et de Malines.

Selon l'article 27 du cahier des charges du 11 juin 1883, « le payement du prix de rachat » n'est pas préalable. En conséquence, l'État est mis en possession du réseau au jour et à

" l'heure fixés dans l'acte par lequel il a notifié sa volonté d'opérer le rachat, et nonobstant

» toutes contestations soulevées au sujet de ce prix ».

#### Prix du rachat. — L'article 26 du cahier des charges dispose :

- « Comme prix du rachat, le concessionnaire reçoit, jusqu'à l'expiration de la durée de sa concession, une rente annuelle équivalant à la moyenne du produit net de l'exploitation
- » pendant les trois dernières années, augmentée de 15 p. c. à titre de prime.
  - » Le calcul du produit net s'effectue en déduisant de la recette brute les frais généraux,
- » l'amortissement industriel, les charges et le coût de l'exploitation. »

An 1er janvier 1897, il restait dù à la Compagnie belge du téléphone Bell, onze annuités de fr. 758,888 27 c<sup>2</sup>, et une fraction d'annuité échéant le 22 septembre 1908, soit fr. 552,302 02 c<sup>2</sup>.

A la même date, il restait dû à la Compagnie liégeoise du téléphone Bell, onze annuités

de fr. 100,729 35 c<sup>e</sup> et une fraction d'annuité échéant le 17 septembre 1908, soit fr. 71,909 56 c<sup>e</sup>.

La loi du 6 mars 1897, (Moniteur du 7, nº 66), a approuvé les conventions conclues le 4 février 1897, pour la capitalisation de ces annuités.

Celles-ci, capitalisées au taux de 3 % p. c., représentent une valeur de fr. 8,260,136 84 c°. Cette somme a été payée, en numéraire, de la manière suivante :

1º à	la Compagnie belge du téléphone Bell		•	•		٠	٠	fr.	7,293,041	83
2º à	la Compagnie liégeoise du téléphone Bo	ll							967,095	01
								-		

Somme égale. . . fr. 8,260,136 84

L'État s'est donc libéré entièrement envers ces deux compagnies.

Toutefois, le Gouvernement n'entendant pas alléger le budget ordinaire d'une charge qui lui incombe normalement, a résolu de porter au Budget de la Dette publique, pendant douze années consécutives — période concordant avec la durée des concessions — un crédit

de fr. 688,344 74 c', pour l'amortissement du prix de capitalisation  $\left(\frac{8,260,136 \cdot 84}{12}\right)$ .

Le Budget de la Dette publique a supporté cette charge pour la quatrième fois en 1900.

Quant aux annuités à payer du chef des réseaux de Louvain, de Namur, de Mons et de Malines, elles ont été fixées définitivement, savoir :

Pour le réseau de Louvain, à.	•											fr.	6,520	90
Pour le réseau de Namur, à .			٠	•						•	•	•	10,868	17
Pour le réseau de Mons, à		•				•					•	•	44,829	31
Pour le réseau de Malines, à .	•	•	•	•	•	•	•			•	•	•	<b>2</b> 96	41
				Se	D <b>IT</b>	ens	EME	LE	•			fr.	62,514	<b>7</b> 9

Il n'est intervenu aucune décision au sujet de l'annuité qui pourrait éventuellement être due pour le rachat du réseau de Courtrai.

### QUATRIÈME PARTIE.

#### NATURE DES PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR

et

#### DISPOSITIONS EN VERTO DESQUELLES CES PENSIONS SOUT ACCORDEES

- a. Pensions civiles et autres accordées avant 1830. Arrêtés royaux des 22 février et 14 septembre 1814, et des 23 août et 29 septembre 1815.
- b. Pensions civiques. Arrêté du Gouvernement provisoire du 6 novembre 1830 (Moniteur n° 28) et loi du 11 avril 1835 (Moniteur n° 107).
- c. Pensions militaires. Lois des 24 mai 1838 (Moniteur n° 149), 27 mai 1840 (Moniteur n° 150-151), 25 février 1842 (Moniteur n° 57), 19 mai 1845 (Moniteur n° 141), 10 mars 1847 (Moniteur n° 72), 27 mai 1856 (Moniteur n° 172), 4 juillet 1860 (Moniteur n° 189), 19 janvier 1870 (Moniteur n° 23), 14 mars 1880 (Moniteur n° 77), 23 mai 1888 (Moniteur n° 151) et 2 juillet 1896 (Moniteur n° 185).
- d. Pensions de l'ordre de Léopold. Loi du 11 juillet 1832 (Moniteur n° 193).
- e. Pensions civiles et ecclésiastiques. Lois des 21 juillet 1844 (Moniteur n° 212), 17 février 1849 (Moniteur n° 50), 26 mai 1850 (Moniteur n° 150), 27 mai 1856 (Moniteur n° 172), 26 avril 1865 (Moniteur n° 119), 7 mars 1867 (Moniteur n° 68), 10 janvier 1886 (Moniteur n° 15), 27 juin 1897 (Moniteur n° 179-180) et 24 avril 1900 (Moniteur n° 120-121).
- f Pensions des professeurs et instituteurs communaux Lois du 16 mai 1876 (Moniteur n° 139) et du 8 avril 1884 (Moniteur n° 109).

Le tableau ci-joint, n° 3, présente la situation, au 1° janvier 1900 et au 1° janvier 1901, des pensions à charge du Budget de la Dette publique.

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'aux dernières échéances de l'exercice 1900, il présentait les résultats suivants :

PREMIÈRE PARTIE.	GAPITAL NOMINAL primitif,	GAPITAL amorti ou annulé.	RESTE A AMORTIR.	annuelle.
Rentes créées sans expression de capital fr.	*	Ď	'n	<b>580,634</b> 0
DEUXIÈME PARTIE.				•
Dette à 2 1/2 p c	389,417,631 74	169,458,000 »	219,959,651 74	5,498,990 7
Dette d 3 p. c. 1re série	359,503,900 »	2,842,400 v	356,661,500 ·	10,699,845
— 2° série	1,856,835,182 22	16,289,100 »	1,840,546,082 22	55,216,382 4
5° série	203,253,300 •	1,159,900 +	202,075,400	6,062,202
Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des servi- tudes militaires :	:	<u> </u>		
a) Loi du 2 avril 1875	1,409,634 95 1,500,000 »	83,098 34 "	1,326,536 61 1,500,000 •	59,794 9 45,000
Fr	2,811,899,648 91	189,852,498 54	2,622,067,150 57	77,942,849 1
Dette flottante	234,410,000 v	176,759,000 »	57,651,000 »	1,953,280
Fr ,	5,046,309,648 91	566,591,498 34	2,679,718,150 57	79,896,129 1
⊿. — Reprise de	chemins de fer.			ANNUITÉS.
le Ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale				219,600
2º Partie du matériel d'exploitation des Bassins hou	illers du Ha <b>i</b> naul			612,000
3. Diverses lignes (convention du 1er juin 1877)				8,471,837
4° Ligne de Mons à Manage				672,530
5° Ligne de Landen à Ciney				858,287 6
6º Ligne de Landen à Hasselt				94,000
7° Service des actions privilégiées et des obligation d'Anvers à Gand, d'Eecloo à Gand, du Lieg à Maestricht.				<b>3,118,130</b>
u macestracht.	· · · · · · · ·			0,,
B. — Reprise des ré	seaux téléphoniq	ues.	Fr. , .	14,046,184
	•	ues.	Fr	
B. — Reprise des ré	Malines			14,046,184 6
B. — Reprise des ré 1º Réseaux de Louvain, Mons, Namur, Courtrai et : 2º Quatrième douzième affects au remboursement du	Malines	e rachat des rés		62,514 7

<sup>(1)</sup> Y compris 2,831,264 francs pour pensions des professeurs et instituteurs communaux, et dont 3/8 sont payés à titre d'avance pour le comple des provinces et des communes.

# **ANNEXES**

AU COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1900.

ANNEXE Nº 1.

# CAPITAUX DES DIVERSES DETTES EN CIRCULATION.

(Exercices 1899 et 1900.)

DI	ESIGNATION		CAPITAL	NOMINAL	TOTAL
	de la DETTE.	ÉCHÉANCES.	des obligations	des inscriptions nomina ives et des récépissés	à Chaqub Échéance,
,		1	porteur.	fractionnaires.	
		 	56,184,000 »	183,775,631 74	219,959,631 74
		1st janvier 1900	56,585,800 n	185,573,851 74	219,959,631 74
2 ¹/ <sub>3</sub> p c.		1 c juillet 1900	58,017,600 »	181,942,051 74	219,959,631 74
		1st janvier 1901	57,968,000 »	181,991,631 74	219,959,631 74
		ler juillet 1899	228,313,525 ·	119,262,275 »	347,575,600 »
		1er janvier 1900	221,226,525 v	126,894,575	548,121,100 »
5 p. c —	l''série	1° juillet 1900	218,595,825 »	151,185,275	349,781,100 »
		1° janvier 1901	220,106,125 »	136,555,375 »	356,661,500 »
		1 c mai 1899		1,022,572,532 22	
<b>Бр.с</b> — '	2º série	ler novembre 1899		1,011,878,732 22	1,836,200,282 22
		1er mai 1900		1,005,919,152 22	
		1 r novembre 1900	834,825,950 »	1,005,722,132 22	1,840,546,082 22
		1 <sup>er</sup> février 1899	51,035,700 »	148,913,300 »	199,949,000 »
<b>3</b> 00	3∗série	1er août 1899	52,456,000 »	147,310,800 "	199,746,800 »
p. c. —	State	1er février 1900	53,016,100 *	146,535,700 -	199,551,800 »
		1 r août 1900	55,224,000 •	146,849,400 »	202,073,400 n
		( 15 avril 1899	,	1,326,536 61	1,326,536 61
udes es.	Loi du 2 avril 1875	15 avril 1900	'n	1,326,536 61	1,326,536 61
5 p. c. – Servitudes militaires.			<u> </u>		
	Loi du 19 août 1893 .	1 er septembre 1899	×	1,500,000 "	1,500,000
		( 1'' septembre 1900		1,500,000 /	1,500,000 •

ANNEXE Nº 2.

# INTÉRÈTS ET AMORTISSEMENT DES CAPITAUX DES DIVERSES DETTES EN CIRCULATION.

(Exercices 1899 et 1900.)

DÉSIGNATION do la DETTE.	ÉCHÉANCES.		~	TOTAL	DOTATION
		des obligations	des inscriptions		d'amortissement
il I	:	eu porteur.	nominatires et des recépissés fractionnaires.	PAR ANNÉB.	parsemestre et par année.
			!		
	1er juillet 1899	452,500 •	2,297,195 39	2,749,495 59	*
	1er janvier 1900	457,322 50	2,292,172 89	2,749,495 59	•
2'/, p. c	Charges de l'année 1899	909,622 50	4,589,568 28	5,498,990 78	n
	1er juillet 1900	475,220 •	2,274,275 59	2,749,495 59	»)
	1 <sup>cr</sup> janvier 1901	474,600 •	2,274,895 59	2,749,495 59	Ď
	Charges de l'année 1900	949,820 "	4,549,170 78	5,498,990 78	v
=	1er juillet 1899	<b>5,424,699</b> 88	1,788,954 12	5,215,634 »	369,767 62
ii i	1er janvier 1900	<b>5,518,597</b> 88	1,903,418 62	5,221,816 50	376,319 90
3 p. c. — 11° série	Charges de l'année 1899.	6,745,097 76	5,692,552 74	10,435,450 50	746,117 52
	ter juillet 1900	5,278,937 58	1,967,779 12	5,246,716 50	585,575 40
	ler januer 1901	3,501,591 88	2,048,550 62	5,549,922 50	594,785 10
1	Charges de l'année 1900	6,580,529 26	4,016,109 74	10,596,639	780,158 50
=	1er mai 1899	12,198,425 25	15,355,587 98	27,534,015 25	2,005,043 78
II I		12,364,823 25	15,178,180 98	27,543,004 23	2,027,767 48
3 p. c. — 2° série	Charges de l'année 1899	24,565,248 50	50,513,768 96	55,077,017 46	4,052,811 26
ib - 1	ter mai 1900	12,489,420 75	15,088,786 98	27,578,207 75	2,059,950 48
	ler novembre 1900	12,522,559 25	15,085,831 98	27,608,191 25	2,096,997 78
	Charges de l'année 1900	25,011,780 •	50,174,618 96	55,186,598 96	4,156,948 26
=	for février 1899	765,555 50	2,235,699 50	2,999,255	201,405 •
t I	1er août 1899	786,540 »	2,209,662	2,996,202	204,438
	Charges de l'année 1899 .	1,552,075 50	4,443,561 50	5,995,457 »	405,845 »
3 p. c 5* série	1er février 1900	795,241 50	2,198,055 50	2,695,277	207,587 •
1	1ª août 1900	828,560	2,202,741 "	3,031,101 »	217,452 50
	Charges de l'année 1900	1,623,601 50	4,400,776 50	6,024,378 .	425,039 50
	13 avril 1899 (une année) .	n	59,794 91	30,794 91	•
ires in the second	15 avril 1900 (une année) .	♦ ,	59,704 91	39,794 91	3
Septiment Control of the Control of	1er sept. 1899 (une année) .		45,000 •	45,000 »	,
	1°F sept. 1900 (une année) .		45,000 -	45,000 n	•

ANNEXE Nº 3,

# EXERCICE 1900. — DETTE PUBLIQUE. —

Situation au 1er

	N	OMBRE DE	s pension	MONTANT DES PEN				
NATURE DES PENSIONS.	SITUATION	3	EMENT unnéo 1000.	SITUATION	SITUATION	pendant l'année 1900.		
	1ºr janv. 1900.	Acciolssem.	Décroissom.	i <sup>ar</sup> janv. 1901.	1er janv. 1900.	Accroissom	Décroissem	
Civiques	1	٠		1	318	n	19	
Militaires	3,055	183	172	3,068	4,076,772	582,851	506,125	
Ordre de Léopold	82	7	8	81	8,200	700	800	
Marine (Militaires de la)	7	D.	1	6	1 <b>0,</b> 796 •	0	2,700	
Pensions oiviles:						<u> </u>		
Pensions de l'Industrie et du Travail	23	1	4	20	76,136 ×	640	12,103	
des Affaires Étrongères	14	4	2	16	65,677	25,421	14,714	
— de la Justice	280	48	28	500	746,646	140,757	75,557	
- de l'Intérieur et de l'Instruction publique	573	78	44	607	<b>1,</b> 105,6 <b>0</b> 4 "	124, 159	78,518	
des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	1,460	<b>1</b> 65	100	1,525	1,867,798 15	214,552	147,052 90	
— de l'Agriculture	279	17	143	147	561,548 ·	7,867	217 <b>,249</b> »	
— de la Guerre	40	3	6	37	80,865 "	4,499	15,272	
des Finances et des Travaux publics	1,201	(1) 223	140	(¹) 1,515	1,827,617	419,857	199,561	
— de la Cour des Comptes	5	•	n	5	9,582	•	ď	
Pensions ecclésiastiques :							:	
Pensions de la Justice,	404	35	66	373	396,505 »	(*) 66,956	69,176 •	
de la Guerre	1	1	, a	2	1,028 -	( <b>3</b> ) 5,301	•	
<del></del>								
Pensions des veuves et orphelins de l'an- cienne caisse de retraite	3	•	2		931 •	•	931 •	
Pensions des professeurs et instituteurs communaux ( <sup>t</sup> )	2,651	251	128	2,774	2,721,695 ^	261,139	151,570 -	
TOTAUX	10,078	1,041	844	10,275	14,255,516 15	1,652,779	1,289,08690	
L		AUGMENT	ATION:			AUGMENT	: ROITAT	
		197 pes				fr. 363,		

# PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1901.

SIONS.	AC	CROISSEMEN	TS.	DÉ	CROISSEMEN	Observations.		
MOITAUTIE	Nomb	o de pensions ac	ccordées	Nomb	re de ponsions é			
au 1er janv. 1901.	nouvellement.	par suite de revision.	pour d'autres causes.	par suite de décès.	parsuite do revision	pour d'autres causes.		
318 "		•				•		
5,053,500 -	185	•	b u	172				
8,100 •	7	5	b	8				
8,096 *	•	•	•	1	75			
64,673 -	1	•		4				
74,584	3-	i	*	1	1			
812,066 •	48	•		27	1	,		
1,151,525	74	4	v	40	4	•		
1,935,117 25	163	2		98	2			
151,966 •	11			24		119		
72,090 ×	3			6	•	•		
(1) 2,047,913 "	153	•	119	139	1		(t) 119 pensions, s'éleva	
9,582	ŭ	u	59	,	D	•	(1) 119 pensions, s'éleva 188,840 francs, ont eté tr ferées du Département l'Agriculture au Départer des Finances et des Trav publics, à partir du les core 1900.	
394,085	35	٠	, a	£6	•		(*) y compris 28.858 fra augmentation accordée en v	
4,329 *	1	•		ı,	•		augmentation accordée en v de la loi du 24 avril 1900	
-							(3) V compris 28t francs, a mentation accerdée en ve de la loi du 24 avril 1900.	
•	•	•	n	2	u	•		
2,831,264	243	8		120	8	•	(4) Aux termes de l'article de la loi du 8 avril 1881, Pensions des professeurs	
14,610,008 25	907	15	119	708	17	119	pensions des professeurs instituteurs communaux con rées en vertu de l'article 7 de loi du 16 mai 1876 sont payée % par les communes, % a les provinces, % par l'État. Elles sont portees en total	
		1,041			844		Elles sont portees en tota au Budget de la Dette publiq	